ENER LIBRARY
IIFU 2

0
3)

Harvard College Library

IN MEMORY OF

FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM

Class of 1914

A SOLDIER IN THE EUROPEAN WAR

WHO DIED

IN THE SERVICE OF HIS COUNTRY

APRIL 11, 1918

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

1er. AVRIL. 1767.

TOME III.

PREMIERE PARTIE.

A BOUILLON.

De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

Digitized by Google

CE JOURNAL *paroît deux fois par mois. Chaque cayer eſt de 72 pages, & quelquefois plus, quand l'abondance des matières l'exige. Cet ouvrage coute 9 liv. par année, pris à Bouillon, & 14 liv. par la poſte dans toute la France, y compris le port. Le tout ſe paye d'avance.*

LE JOURNAL ENCYCLOPEDIQUE *dont il paroît un volume de 168 pages, & quelquefois plus, toutes les quinzaines, coute 24 liv., pris à Bouillon, par année, & 33 liv. 12 ſols par la poſte pour la France, & 30 liv. pour l'Allemagne, franc de port.*

LA GAZETTE SALUTAIRE, *feuille periodique qui embraſſe tout ce qui concerne la Médecine, la Chirurgie, la Chymie, la Botanique, l'Hiſtoire Naturelle &c. &c. paroît une fois par ſemaine, & coute 9 liv. par année, y compris le port.*

Ceux qui déſireront ces Journaux s'adreſſeront à Bouillon au DIRECTEUR du Bureau des Ouvrages périodiques, *ou bien à* M. LUTTON, rue Ste. Anne Butte St. Roch, à Paris.

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
Apr. 4, 1851

Digitized by Google

BP340.1 (1767 Vol 3)

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

1er. AVRIL. 1767.

TOME III.

PREMIERE PARTIE.

ENCYCLOPEDIE, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers &c.*

IMITATIF, IMITATION, PHRASE IMITATIVE. (*Gramm., Philosophie, Poésie & Rhétorique*). Le préjugé des mots imitatifs est une ancienne & très-absurde erreur, commune à toutes les nations. Le *langage* est la seule, ou dumoins la plus sûre manière que les hommes ayent, dans tous les

Digitized by Google

tems, miſe en uſage pour ſe communiquer leurs idées ; & les mots qui forment ce langage, ne ſont autre choſe que des articulations, des ſons auxquels on eſt convenu d'attacher des ſignifications déterminées. Mais que, ſoit par ſa lenteur, ſoit par ſa rapidité, un mot repréſente par lui-même la forme d'un objet, l'impétuoſité d'un bruit, le choc de quelques corps, &c. ; ſi ce n'eſt pas là le plus ridicule de tous les préjugés, c'eſt du moins une abſurdité qu'on eut dû ſe diſpenſer de répéter dans ce ſiécle éclairé. Rien n'eſt plus aiſé, ſuivant nous, que de démontrer la fauſſeté de cette idée. Il y a, dit-on, des mots imitatifs, des v... nitatifs, &c ; mais ſurtout, continuent les érudits, c'étoit les anciens qui avoient le plaiſir, toutes les fois qu'ils entendoient parler, ou qu'ils liſoient, de voir diſtinctement une infinité de choſes, non par le ſens qu'ils attachoient aux mots, mais par les mots mêmes qui peignoient les objets. Ainſi, ajoute-t'on, quand Homère décrit l'agitation des flots, on croit voir le frémiſſement de la mer, entendre le mugiſſement des vagues ; & tout cela indépendament de l'intelligence de la langue

grecque ; car les expreſſions dont il ſe ſert, peignent par elles-mêmes, & repréſentent les objets dont il parle.

Avant que de haſarder une telle opinion, nous penſons qu'il ſeroit bon que quelqu'un de nos Sçavans, celui d'entre eux auquel la langue grecque eſt la plus familière, lut, ſi l'on veut, devant le plus intelligent & le plus expérimenté de nos matelots, ces vers imitatifs, & qu'il mit dans cette lecture toute la force, l'énergie & la pompe des expreſſions grecques. Si l'on interroge enſuite ce matelot, & qu'il réponde que c'eſt des flots de la mer en courroux qu'on vient de lui parler dans une langue qui lui eſt inconnue, nous avouerons de bonne foi, que nous nous ſommes trompés, & qu'il y a réellement des mots imitatifs; mais juſqu'alors qu'on nous permette de ne regarder les expreſſions que comme des ſons indifférens par eux-mêmes & de nulle valeur, comme de ſimples articulations qui ne repréſentent des objets, & ne font naître des idées, qu'autant qu'on a l'intelligence de la langue à laquelle elles appartiennent.

Nous ne nous arrêterons point aux obſervations grammaticales qu'on trou-

ve dans l'article *Imitatif*; nous paſſerons au ſuivant, plus utile & plus lumineux.

IMITATION. C'eſt l'imitation qui a produit les arts, & qui les a perfectionnés; elle eſt donc plus ancienne qu'on ne penſe. Si nous voulons ſçavoir dans quel tems le germe de perfectibilité que les hommes ont reçu de la nature, a commencé de ſe développer, nous ſommes obligés de remonter à la première époque de l'imitation, & cette époque nous conduit au premier âge du monde, qui ne fut pas, il s'en faut bien, un âge d'or, ainſi que les Poëtes l'ont fauſſement imaginé : ce fut aucontraire un ſiécle d'ignorance, de barbarie & de ſtupidité. Errans & diſperſés dans les forêts, les hommes, nourris de gland, ne différoient du reſte des animaux que par une ſenſibilité plus réfléchie, une induſtrie plus exercée ; en un mot, par l'avantage de la perfectibilité. Ce fut ſans-doute cette dernière qualité qui porta naturellement l'homme à l'imitation, & il faut avouer que tout en lui favoriſoit ce penchant; penchant que l'ignorance même ne ſervoit qu'à fortifier. C'eſt ainſi que l'on voit encore les enfans &

Digitized by Google

les personnes d'un esprit médiocre & d'un foible discernement, imiter, autant qu'il est en eux, les hommes parmi lesquels ils vivent, les cris des animaux, le sifflement des vents, &c. Personne n'ignore, en effet, que ce n'est qu'à force de répéter les gestes & les mouvemens de ceux qui les entourent, & les sons qu'ils entendent, que les enfans apprennent à parler. Cette habitude d'imiter contractée dès l'enfance, passant ensuite dans les mœurs, nous rend aussi polis, ou, si l'on veut, aussi corrompus que ceux auxquels nous cherchons à ressembler.

C'est ainsi que dans tous les tems les hommes ont aimé à s'imiter les uns les autres. Toutefois, ce genre d'imitation n'a vraisemblablement eu lieu qu'après celle qu'on a faite de la nature; imitation heureuse, & à laquelle nous devons toutes les connoissances humaines. Mais, suivant nous, ces connoissances auroient été portées à un dégré de perfection bien supérieur à celui où on les a laissées, si, au lieu d'imiter la manière des premiers inventeurs, on ne se fut pas contenté d'imiter leurs succès, d'égaler & d'éclipser même les produits de leurs observations. C'est, nous n'en doutons pas,

cette folle ambition qu'on a eue de se pénétrer des ouvrages des grands hommes, au lieu de s'attacher, comme eux, à l'imitation de la nature, qui a, sinon entièrement étouffé le génie, du moins infiniment ralenti ses progrès : aussi nous ne comptons qu'un Homère, un Pindare, &c., écrivains sublimes sans doute, mais qui n'ont malheureusement fait qu'une foule d'imitateurs, parmi lesquels très-peu ont eu la force de les suivre, même de fort loin ; & ceux qui ont eu la gloire d'approcher de ces grands modèles, se fussent élevés beaucoup au-dessus d'eux, si la nature seule, & non ceux qui l'avoient copiée, avoit été l'objet de leur imitation.

Par ces réflexions que nous ne craignons pas de soumettre au jugement des hommes éclairés, on voit que notre opinion est directement opposée à celle de Longin, qui approuve beaucoup qu'Hérodote, &, avant lui, Stesichore & Archiloque ayent consenti d'être les imitateurs d'Homère. Il estime encore davantage Platon ; & cela, parceque de tous les écrivains c'est celui qui a le plus constamment imité le Poëte épique. *Platon*, continue Longin, *a puisé dans*

Homère comme dans une abondante ſource dont il a eu l'art de détourner un nombre infini de ruiſſeaux. Jamais, à mon avis, il n'eut été ſi éloquent, & jamais il n'eut répandu tant de grandes choſes dans ſes traités philoſophiques, s'il ne fut venu, comme un puiſſant athlète, diſputer le prix à Homère. Nous penſons au contraire que ſans cet aſſujétiſſement perpétuel à ſon modèle, Platon entraîné par le feu de ſon génie, tout entier à la chaleur de ſon éloquence naturelle, & plus exact contemplateur de la nature, eut répandu, dans ſes traités de philoſophie, de bien plus grandes choſes que celles qu'on y trouve. Il nous ſemble que Platon lui-même penſoit, à cet égard, comme nous; car on diroit que ce fut pour ſe venger de la ſervitude à laquelle Homère l'avoit contraint de ſe réduire, qu'il a exclu tous les Poëtes de ſa *République*.

Nous irons plus loin encore, & duſſions-nous ſoulever contre nous les enthouſiaſtes admirateurs d'Homère, nous oſerons nous permettre une obſervation qui nous paroit avoir quelque juſteſſe. On convient que la poéſie, comme le reſte des arts, a pour baſe la na-

ture dont elle n'eſt qu'une imitation : on dit auſſi qu'un Poëte ne doit oſer aſpirer au ſuccès, qu'autant que, pénétré du génie d'Homère, il ſe ſent aſſez de force pour imiter heureuſement ce ſublime modele. Il ſeroit bon, ſuivant nous, avantque de lier ces deux propoſitions contradictoires, de ſçavoir ſi réellement Homère n'a imité que la nature, & s'il n'a pas eu lui-même d'autres modeles, chez leſquels il a puiſé, comme tous les Poëtes, ou dumoins comme la plupart ont enſuite été puiſer chez lui. Car ſi Homère n'a été que l'imitateur de quelqu'autre Poëte, & que celui-ci ait eu également des modèles, qu'eſt-ce que la poéſie, & comment, depuis près de trente ſiécles, peut on dire qu'elle ſoit l'imitation de la nature ? Or, ſur quelle preuve ſolide aſſure-t'on qu'Homère n'a eu pour maitres que ſon génie & la nature ? Le premier qui ait publié cette aſſertion, dénuée de toute vraiſemblance, a été Velleïus Paterculus, qui, dans un tranſport d'admiration, s'eſt écrié : *neque ante illum quem ille imitaretur, neque poſt illum qui eum imitari poſſit, inventus eſt.* Cette exclamation prouve dans Velleïus une trés-grande eſtime pour Ho-

mère ; mais il n'en eſt pas moins vrai que cette opinion eſt fauſſe dans tous les ſens. Qui ignore, en effet, qu'il exiſtoit beaucoup de Poëtes avant Homère. On connoit le nom de pluſieurs dont les ouvrages ont péri ; mais qui ſçait combien il en a exiſté dont les noms, ni les ouvrages ne ſe ſont pas conſervés ? Croyons donc, & il ſeroit humiliant pour nos contemporains de penſer autrement, croyons qu'Homère n'a pas été le premier des Poëtes épiques. Car il ſeroit auſſi trop abſurde de ſuppoſer que le premier des Poëtes, dans l'ordre des tems, ait atteint tout d'un coup à la perfection de l'art. Toutes les ſciences, toutes les connoiſſances humaines ont une gradation ſuivie, & le tems de leur développement eſt toujours fort éloigné du tems de leur naiſſance.

Telles ſont les réfléxions que l'amour de la vérité nous a dictées ; nous n'aurions eu garde de les communiquer à nos Lecteurs, ſi nous euſſions trouvé dans cet article, ſur un ſujet ſi abondant, des recherches plus profondes & des obſervations plus étendues : nous euſſions volontiers laiſſé parler nos maitres, & certainement nos Lecteurs n'euſſent pû qu'y

gagner; mais comme dans un Dictionnaire les mêmes objets ſe préſentent fréquemment ſous diverſes expreſſions, les Auteurs n'ont pas jugé à propos, & ils ont eu raiſon, de répéter ſous le mot *Imitation*, les ſçavantes remarques qu'on lit dans les articles, *Eloquence*, *Poéſie*, *Muſique*, *Peinture*, *Sculpture*, &c.; car ces arts & preſque toutes les ſciences & les métiers doivent à l'imitation, leur origine, leurs progrès & leur perfection, ſuppoſé que quelque connoiſſance y ſoit parvenue encore. Voici ce que l'on trouve, ſuivant nous, de plus lumineux dans cet article au ſujet de l'imitation en général. » Ceux qui ont créé l'art, n'ont eu de modèle que la nature. Ceux qui l'ont perfectionné, n'ont été, à les juger à la rigueur, que les imitateurs des premiers; ce qui ne leur a point oté le titre d'hommes de génie; parceque nous apprécions moins le mérite des ouvrages par la première invention & la difficulté des obſtacles ſurmontés, que par le dégré de perfection & l'effet. Il y a dans la nature des objets qui nous affectent plus que d'autres; ainſi, quoique l'imitation des premiers ſoit peut-être plus facile que l'imitation des ſeconds, elle nous

intéreſſera davantage. Le jugement de l'homme de goût & celui de l'artiſte ſont bien différens. C'eſt la difficulté de rendre certains effets de la nature, qui tiendra l'artiſte ſuſpendu en admiration. L'homme de goût ne connoit guères ce mérite de l'imitation : il tient trop au technique qu'il ignore : ce ſont des qualités dont la connoiſſance eſt plus générale & plus commune, qui fixeront ſes regards ».

Qu'on nous permette d'obſerver qu'il eut été bon que le rédacteur de cet article eut diſtingué un peu plus les deux genres d'imitation, dont ſans doute il a voulu parler. L'homme de génie, ſuivant nous, imitera la nature, & n'imitera qu'elle ; il ne voit point d'autres modèles. L'homme de goût ſimplement, c'eſt-à-dire, celui qui n'a point reçu de la nature le don d'invention ; en un mot, celui qui reſte conſtamment attaché au technique, ne connoit aucontraire d'autre mérite que celui de l'imitation ; non qu'il prenne pour modèle la nature qu'il ignore, mais parcequ'il ne ſçait qu'imiter ceux qui l'ont précédé dans le genre auquel il s'eſt conſacré.

» L'imitation, continue l'Auteur, eſt rigoureuſe, ou libre ; celui qui imite

rigoureuſement la nature, en eſt l'hiſtorien. Celui qui la compoſe, l'exagere, l'affoiblit, en diſpoſe à ſon gré, en eſt le Poëte. On eſt hiſtorien, ou copiſte dans tous les genres d'imitation. On eſt Poëte, de quelque manière qu'on peigne, ou qu'on imite.... Celui qui invente un genre d'imitation, eſt un homme de génie. Celui qui perfectionne un genre d'imitation inventé, ou qui y excelle, eſt auſſi un homme de génie ».

Le premier, ſuivant nous, a du génie ſans doute; le ſecond n'a que du talent.

Au ſujet de l'imitation relativement à la poéſie & à la rhétorique, l'Auteur, après l'avoir définie, » l'emprunt des images, des penſées, des ſentimens qu'on puiſe dans les écrits de quelque Auteur, & dont on fait un uſage, ſoit différent, ſoit approchant, ſoit en enchériſſant ſur l'original »; fait uſage dans le reſte de l'article des obſervations qu'on lit dans le mémoire de M. Racine, (tom. 6 des *Mém. de l'académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*). Mais quelque confiance que nous ayons aux lumieres de M. Racine, nous ne ſçaurions adopter l'eſtime ſingulière qu'il fait de l'imitation, encore moins le jugement qu'il por-

te de Virgile, lorſqu'il dit, comme on l'a inſéré dans cet article: » Virgile n'écrit preſque rien qu'il n'imite; tantôt il ſuit Homère, tantôt Théocrite, tantôt Héſiode, & tantôt les Poëtes de ſon tems; & c'eſt pour avoir eu tant de modeles, qu'il eſt devenu un modele admirable à ſon tour ». Nous penſons aucontraire que ſi Virgile n'eut eu que la nature pour modèle, & qu'il n'eut pas aſſervi ſon génie à l'imitation d'Homère, d'Héſiode, de Théocrite, &c., il eut fait un poëme bien plus ſublime encore que l'*Enéide*, & qu'on admireroit dans ſes *Géorgiques* & ſes *Eglogues* des tableaux plus rians & plus vrais: mais Virgile a imité, & il n'a fait qu'approcher ſes modèles, tant ceux-ci ont rallenti l'eſſort de ſon génie. C'eſt là ce que reconnoit & ce que dit à peu près l'Auteur de cet article, quand, entrainé par la force de la vérité, il avoue » qu'il n'eſt pas impoſſible que des hommes plus favoriſés du ciel que les autres (& qui fut plus favoriſé du ciel que Virgile), s'ouvrent d'eux mêmes un chemin nouveau, & y marchent ſans guides; mais de tels exemples ſont ſi merveilleux, qu'ils doivent paſſer pour des prodiges, &c. »

Digitized by Google

Parmi les régles que l'Auteur donne aux imitateurs, qu'il eſt bien éloigné de nommer, comme Horace, *ô imitatores ſervum pecus*; on lit celles-ci. » La première choſe qu'il faut faire, eſt de ſe choiſir un bon modèle. Il eſt plus facile qu'on ne penſe de ſe laiſſer ſurprendre par des guides dangereux; on a beſoin de ſagacité pour diſcerner ceux auxquels on doit ſe livrer. Combien Sénéque a-t'il contribué à corrompre le goût des jeunes gens de ſon tems & du nôtre? Lucain a égaré pluſieurs eſprits qui ont voulu l'imiter, & qui ne poſſédoient pas le feu de ſon éloquence.... Il ne faut pas s'attacher tellement à un excellent modèle, qu'il nous conduiſe ſeul, & nous faſſe oublier tous les autres écrivains. Il faut, comme une abeille diligente, voler de tous côtés, & s'enrichir du ſuc de toutes les fleurs.... Le diſcernement n'eſt pas moins néceſſaire pour prendre dans les modèles qu'on a choiſis, les choſes qu'on doit imiter..... De plus, ce n'eſt pas aſſez que de bien choiſir; l'imitation doit être faite d'une manière noble, généreuſe, & pleine de liberté. La bonne imitation eſt une continuelle invention. Il faut, pour ainſi dire, ſe transformer

Digitized by Google

en son modèle, embellir ses pensées, & par le tour qu'on leur donne, se les approprier, enrichir ce qu'on lui prend, & lui laisser ce qu'on ne peut enrichir. C'est ainsi que la Fontaine imitoit :

Si d'ailleurs, quel qu'endroit plein chez eux d'excellence,
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, & veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

Malherbe a eu la gloire d'imiter quelquefois, de façon à devenir lui-même un excellent modèle, témoin la manière dont il a rendu ce passage d'Horace, *pallida mors æquo pulsat pede, pauperum tabernas, Regumque turres.*

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses loix ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en defend pas nos Rois.

D'après ces ces réflexions, l'Auteur ajoute que » si Virgile n'avoit pas osé joûter contre Homere, nous n'aurions point sa magnifique description de la descente d'Enée aux enfers, ni l'admirable peinture du bouclier de son héros. C'est ici qu'il faut convenir que le Poëte Latin nous apprend de quelle manière il s'y faut prendre pour se rendre original en imitant. C'est de cette manière que

les grands peintres & les ſculpteurs imitent la nature, je veux dire en l'embelliſſant, &c. "

Phraſe imitative. L'Auteur de cet article adopte, dans toutes ſes parties, le ſyſtême de M. l'Abbé du Bos, qui croit qu'il peut y avoir des phraſes qui imitent, par le choix des expreſſions, le bruit ou la forme des objets qu'on veut repréſenter; idée qui rentre dans l'erreur des *expreſſions imitatives*, dont nous avons parlé. Ce qui ſuffiroit ſeul pour faire ſoupçonner la fauſſeté de cette opinion, c'eſt qu'on ne cite point en preuve des exemples tirés de notre langue, parce qu'alors tout le monde ſeroit en état d'appercevoir la fauſſeté d'un tel ſyſtême; mais on a recours au latin, & on veut, à toute force, trouver dans les ouvrages écrits dans cette langue, une foule d'exemples de phraſes imitatives, quelque apparence qu'il y ait que les Auteurs cités n'ayent jamais penſé à ces ſortes d'imitations. M. l'Abbé du Bos, Ecrivain d'ailleurs très-eſtimable, mais qui s'eſt néanmoins trompé plus d'une fois, a prétendu que les ouvrages des meilleurs Auteurs Latins ſont remplis de phraſes imitatives qui ont été admirées & citées

avec éloge, par les Ecrivains du bon tems. Elles ont été, dit-il, louées par les Romains du siècle d'Auguſte, qui étoient Juges compétens de ces beautés. Mais quels ſont donc ces Ecrivains du ſiècle d'Auguſte, qui ont tant admiré ces phraſes prétendues imitatives? Nous déſirerions bien qu'on en eut aumoins nommé quelqu'un. Un vers de Virgile qu'on ne ceſſe de citer comme un excellent modèle de phraſe imitative, eſt celui dans lequel on aſſure que le Poëte a voulu dépeindre Polyphème.

Monſtrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.

» Ce vers, dit l'Auteur, prononcé en ſupprimant les ſyllabes qui font éliſion, & en faiſant ſonner l'*u* comme les Romains le faiſoient ſonner, devient, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, un vers monſtrueux". L'Auteur nous permettra de dire que ce vers prononcé exactement comme prononçoient les Romains, ne dépeindra pas plus un monſtre, pour quiconque ignorera le ſens des expreſſions latines, qu'un rocher, un antre, une fleur, &c. On trouve encore une admirable imitation dans ce vers de Perſe, qui a voulu, dit-on, exprimer l'élocu-

Digitized by Google

tion désagréable d'un homme qui nazille.

Rancidulum quiddam balba de nare locutus.

Il peut bien se faire que Perse a songé à imiter le nazillement de celui dont il parle ; mais il se peut aussi que ce vers ne fit pas fortune de son tems, par cela même qu'à force de chercher une phrase imitative, le Poëte ne fit qu'un assez méchant vers.

La langue françoise auroit, ainsi que la latine, ses phrases imitatives, si tous nos Ecrivains n'étoient pas bien persuadés que ces sortes d'imitations sont très-souvent forcées, & presque toujours du plus mauvais goût ; ainsi l'on n'a pas plus de raison d'admirer le *monstrum horrendum* de Virgile, & le *Rancidulum* de Perse, qu'on en auroit d'admirer ces 5 vers de Ronsard, qui renferment une phrase incomparablement plus imitative que toutes celles de Virgile, d'Ovide, de Perse, &c. Ronsard voulant décrire le vol & le chant de l'allouette, a dit :

Elle guindée du zéphire,
Sublime en l'air, vire & revire,
Elle y décligne un joli cri,
Qui rit guérit & tire lire
Des esprits mieux que je n'écris.

Il faut croire aussi que dans la suite

des siècles, les interprètes de notre langue, qui sera pour eux ce que le latin est pour nos commentateurs, trouveront ces vers admirables, & qu'ils leur peindront merveilleusement le vol & le chant de l'allouette. L'Auteur de cet article, qui, à son préjugé près en faveur du latin, pense comme nous, au sujet de ces sortes d'imitations, croit qu'il n'y a point dans la poësie françoise de bonne phrase imitative, » ni qu'on puisse, dit-il, & en cela il se trompe, opposer en quelque façon, à tant d'autres vers que les Latins de tous les tems ont loué dans les ouvrages des Poëtes qui avoient écrit en langue vulgaire". Chaque langue sans doute a son génie particulier; mais il n'en est aucune dont les expressions ne soient très-significatives pour la nation qui la parle. Ainsi, nos phrases imitatives seront tout aussi bonnes, tout aussi expressives que les phrases imitatives des Latins, ou pour parler avec plus de justesse, ces phrases prétendues imitatives ne sont pas meilleures en latin qu'en toute autre langue. M. l'Abbé du Bos, qui a pris beaucoup de peine pour donner à son opinion quelqu'apparence de solidité, a trouvé, à force de recherches,

une phraſe imitative dans la poëſie françoiſe ; c'eſt la deſcription d'un aſſaut que Deſpreaux a faite dans ſon ode très-médiocre ſur le ſiège de Namur.

Sur les monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
S'ouvrir un large chemin.

Dans ces trois vers, plus dignes de Chapelain que de Boileau, M. du Bos a vu, & il faut pour cela avoir la vûe infiniment perçante ; il a, diſons-nous, vu diſtinctement *le ſoldat qui gravit contre une bréche, & qui s'avance, le fer & la flamme à la main.* » Je n'examinerai pas, ajoute l'Auteur de cet article, ſi l'exemple de l'Abbé du Bos eſt très-bon ; je dirai ſeulement qu'on en citeroit peu de meilleurs dans notre langue".

Nous demandons pardon aux cendres de Boileau ; mais nous penſons tout au-contraire, qu'il ſeroit difficile de citer dans notre langue un plus mauvais exemple, & dans toute la poëſie françoiſe trois vers plus ridicules.

Digitized by Google

Leçons de physique expérimentale. Par M. Sigaud de Lafond, démonstrateur de physique expérimentale, & maître de mathématiques, 2 vol. in-12. A Paris, chez Desventes de la Doué, 1767.

C'Est aux progrès de la physique expérimentale que la physique théorique doit ceux qu'elle fait tous les jours. Ce n'étoit pas assez que les Descartes & les Newtons nous eussent dévoilé les secrêts qu'ils avoient surpris à la nature; il falloit encore que des mains industrieuses guidées par les connoissances les plus profondes, imitassent ses opérations, pour la forcer, pour ainsi dire, de manifester ses ressorts les plus cachés, & que nous faisant un jeu de ses miracles; ils missent à portée les esprits les moins appliqués de connoître ses loix & de remonter à ses principes. Les plus grands Physiciens n'ont pû s'assurer des faits que par l'expérience; c'est par son moyen que Pascal connut la pésanteur de l'atmosphère, & qu'il en mesura l'étendue; par elle, Newton analysa les couleurs;

Digitized by Google

mais peu d'expériences ſuffiſoient à ces ces rares génies, il a fallu les multiplier pour expliquer leurs ſyſtêmes: on ne ſçauroit donner trop d'éloges aux Sçavans qui ſe ſont exercés à ce travail pénible. Le plus habile eſt celui qui, ayant médité les ouvrages des plus grands hommes, démontre avec plus de clarté, les découvertes qu'ils ont faites, qui met à portée les eſprits les moins intelligens d'expliquer les loix de la nature, & qui leur fait *toucher* au doigt, dans les effets, les cauſes qui les produiſent. Il n'appartient qu'aux vrais Sçavans d'être clairs, ſimples & précis: c'eſt par ces qualités que M. Sigaud de Lafond merite l'approbation & l'eſtime du public.

Son ouvrage eſt diviſé en 12 leçons. La 1re. traite des propriétés générales de la matière. L'étendue qui fait le premier objet des recherches du Phyſicien, ſert, pour ainſi dire, de baſe aux autres propriétés. Car ce ſont les bornes qui circonſcrivent l'étendue d'un être matériel, qui déterminent ſa figure. C'eſt la diſpoſition des parties qui compoſent ſon étendue, qui donne naiſſance à cette multitude de pores que M. de Lafond fait obſerver dans différens corps, pris indiſtinc-

Digitized by Google

distinctement dans les trois règnes de la nature. Les expériences qui constatent cette porosité universelle, sont très-intéressantes par rapport aux applications qu'elles font naitre.

La porosité des corps conduit à leur divisibilité. Après avoir discuté, en peu de mots, en quel sens on doit reconnoitre que la matière est divisible à l'infini, M. de Lafond n'embrasse que la question sur la prodigieuse divisibilité de la matière, & qui est la seule qui puisse être du ressort de la physique expérimentale. Différens procédés des arts, tels que les teintures, les dissolutions, ce qui se passe dans les attelliers des batteurs & des tireurs d'or, différentes observations sur plusieurs phénomènes de la nature, servent de preuves à son assertion. Parmi le grand nombre d'observations qu'il cite, il y en a quelques-unes qui lui donnent occasion de faire une reflexion fort intéressante pour la société. Il rapporte entre autres choses, qu'une contagion subite fit périr 10000 hommes, & qu'elle avoit été occasionnée par des cordages, qui avoient servi à descendre des pestiféres dans des fossés.

» On sera peu surpris, dit-il, de ces

derniers effets, qui paroiſſent ſi ſurprenans au premier abord, ſi on fait attention que les corps dont nous venons de parler, n'avoient point été expoſés à l'air libre, condition ſi néceſſaire, & que les Médecins recommandent ſi ſpécialement, pour priver ces corps des parties vénéneuſes qu'ils peuvent renfermer ; mais il eſt bon d'obſerver que, quoique la plûpart des Médecins n'exigent que 20 jours d'évaporation en plein air, ce terme ne ſuffit pas toujours, ainſi que Diemmesbrock le remarque, & qu'il le prouve par une obſervation.

M. de Lafond termine cette leçon par l'examen de la *force d'inertie*. Il fait voir que c'eſt à tort que de très-célèbres Phyſiciens ont regardé cette force comme quelque choſe de poſitif dans la matière. » S'il en étoit ainſi, dit-il, on ne pourroit pas dire qu'un corps eſt un être poſitif, également indifférent au repos & au mouvement, puiſque cette inertie étant une force réelle & directement oppoſée au mouvement, ſolliciteroit néceſſairement ce corps a être en repos. L'état du repos étant directement oppoſé à ce dernier état, doit favoriſer celui qui lui eſt contraire." La contradiction eſt en effet

ſi manifeſte, qu'il eſt bien ſurprenant qu'aucun Phyſicien, avant M. de Lafond, n'ait pas fait ce raiſonnement auſſi ſimple qu'il eſt neuf & concluant.

La dynamique fait l'objet de la ſeconde leçon. Elle comprend tout ce qui concerne le mouvement ſimple, compoſé, uniforme, non uniforme & mixte.

M. de Lafond conſidère dans le mouvement ſimple, la viteſſe des mobiles, ſa force & les loix qu'il ſuit. Cette théorie étant développée dans un état de préciſion, ne répond point rigoureuſement aux phénomènes qu'on obſerve dans la nature, & c'eſt ce qui engage l'Auteur à traiter enſuite des obſtacles au mouvement.

Il range parmi ces obſtacles, la reſiſtance des milieux, les frottemens & les corps que le mobile rencontre ſur ſon paſſage. Tout ce qu'il avance eſt confirmé par des expériences expoſées avec ſoin. La théorie du choc des corps, matière extrêmement abſtraite, y eſt dévélopée de manière à être entendue de tout le monde.

Quoique M. de Lafond reconnoiſſe que le choc des corps peut ſe faire entre des corps durs, mous, ou élaſtiques,

il ne considère que celui qui se fait entre ces deux dernières espèces de corps; parceque, dit-il, les loix du choc entre des corps durs, sont les mêmes que celles du choc entre des corps mous, & que ces derniers sont plus propres à être soumis à l'expérience. Pour mettre toute la clarté possible dans le développement de tous les phénomènes rélatifs à cette question, M. de Lafond commence par établir les principes généraux des loix des collisions, & il déduit ensuite de ces principes, les phénomènes qui doivent se faire remarquer dans tous les cas qu'il expose successivement. L'expérience vient après cela confirmer le raisonnement qu'il fait sur chacun de ces phénomènes, & qui est toujours tiré des principes généraux qu'il a posés précédemment. Il termine ce qui concerne le choc entre des corps mous par l'exposition de trois formules algébriques, dont l'usage est de déterminer ce qui doit resulter du choc entre deux corps mous, de mêmes ou de différentes masses, dans les trois cas suivans, sçavoir.

1°. Lorsque le corps choqué est en repos.

2°. Lorsque le corps choqué étant en

mouvement, il se meut selon la direction du corps choquant.

3°. Lorsqu'il se meut dans une direction contraire à celle du corps choquant.

M. de Lafond expose ensuite les loix des collisions des corps à ressort. Il établit d'abord les principes, & il passe ensuite à la considération des phénomènes qu'il confirme par l'expérience.

Il fait voir, 1°. que la compression qui suit le choc des corps, se fait successivement & de la même manière dans les corps à ressort & dans les corps mous. » La communication du mouvement qui est l'effet de la compression, doit donc se faire aussi de la même manière, & sans la vertu élastique qui distingue ces deux espèces de corps, les effets du choc seroient parfaitement les mêmes. Il faut donc, suivant M. de L., distinguer deux tems dans le choc des corps à ressort; sçavoir, le tems de la compression & celui de la restitution. En considérant alternativement ce qui se passe dans ces deux tems, on observe, 1°. que pendant la compression, le corps choquant perd de sa force, & que le corps choqué en acquiert à proportion; 2°. que le

corps choquant perd encore de ſa force par ſa reſtitution ; tandis que le corps choqué en reçoit de la ſienne."

D'aprés ces principes & quelques autres encore, M. de L. conclud qu'il eſt aiſé de déterminer les différens phénoménes qui doivent ſuivre du choc de deux ou de pluſieurs corps à reſſort.

Après avoir conſidéré les obſtacles au mouvement qui naiſſent de la rencontre des corps que le mobile peut déplacer, notre Auteur parle de la rencontre de ceux qui lui oppoſent une réſiſtance invincible : ce qui lui donne lieu de traiter de la réflexion, dont il expoſe les loix. Il traite enſuite de celle de la réfraction ; ce qui le conduit au mouvement compoſé. Il faut lire dans l'ouvrage ce que M. de L. dit ſur cette eſpèce de mouvement, ainſi que ce qui concerne la péſanteur, ſoit relativement aux corps que ſe meuvent librement & perpendiculairement à l'horizon, ſoit relativement à ceux qui ſe mouvent ſur des plans inclinés. Il faut encore lire tout ce qu'il dit des forces centrales ; ce ſont autant d'articles ſur leſquels il a raſſemblé une très-belle ſuite d'expériences, quantité d'obſervations & de démonſtra-

Digitized by Google

tions géométriques, qui ne ſont point ſuſceptibles d'être analyſées.

La 3e. leçon traite de la géoſtatique. Cette partie de la phyſique eſt extrêmement intéreſſante par les avantages qu'elle procure a la ſociété. C'eſt elle qui nous fournit des moyens de mouvoir, de tranſporter ou de ſoutenir des corps qu'on ne pourroit mouvoir, tranſporter ou ſoutenir ſans le ſecours de cette ſçience, qui nous apprend la maniere de conſtruire toutes les machines dont les arts s'aident ſi avantageuſement depuis que Oughtred, Wallis, Varignon, de la Hire & quantité de grands hommes ſe ſont appliqués à la perfectionner.

Ce ſont les principes de cette ſçience que M. de L. établit, développe & confirme par l'expérience, dans cette leçon. Il diſtingue les machines en ſimples, & en compoſées. Il en compte ſept de la premiere eſpèce, & il diſtingue ſix choſes dans chaque machine; ſçavoir » la puiſſance, la réſiſtance, le point d'appui, la viteſſe, la ligne de direction & le centre de gravité ».

Après avoir donné une définition de chacune de ces choſes, il indique deux méthodes méchaniques de trouver le

centre de gravité des corps, & il démontre enſuite par des expériences curieuſes, toutes les propriétés du centre de gravité. Il paſſe après cela, à la conſidération des machines ſimples, dont il donne la deſcription, la manière la plus avantageuſe de les employer, & quel doit être le rapport de la puiſſance à la réſiſtance, pour ſe faire mutuellement équilibre dans l'application de chacune de ces machines.

La 4e. leçon fait la dernière du premier volume : elle traite de l'hydroſtatique. M. de L. la diviſe en pluſieurs parties. 1°. Il traite des loix générales de la preſſion des liqueurs homogènes & hétérogènes. Il examine encore dans cet article, les loix de l'équlibre des liqueurs homogènes, ſoit qu'elles ſoient renfermées dans un même vaſe, ſoit qu'elles communiquent entr'elles dans des vaſes communicans. Quoique chaque propoſition ſoit appuyée ſur des raiſonnemens tirés de la nature des propriétés des liqueurs ; elle eſt, outre cela, confirmée par des expériences particulières. Les phénomènes des tubes capillaires terminent cet article, & voici l'ordre que M. de L. ſuit dans cette queſtion, qui

a exercé si longtems & qui exerce encore l'esprit de nos plus célébres Physiciens, Il commence par démontrer les principaux phénomènes des tubes capillaires, & il passe de-là à l'examen des hypothéses qu'on a imaginées pour rendre raison de ces phénomènes. Jamais matière de physique ne fit naître un si grand nombre d'opinions ; leur multitude néanmoins ne cause ici aucune confusion, parcequ'elles tiennent toutes à un très-petit nombre de principes ; aussi M. de L. les range-t'il toutes sous trois classes.

» La première, dit-il, comprendra les hypothéses dans lesquelles on attribue cet effet (l'élevation des liqueurs au-dessus du niveau) à l'inégale pression d'un fluide, qui agissant plus efficacement sur la surface du liquide dans lequel on plonge un tube capillaire, que sur la colonne de liquide qui s'élève dans l'intérieur de ce tube, fait que les colonnes extérieures & ambiantes deviennent perpendiculaires ».

C'est dans cette classe qu'il met les hypothéses du P. Fabry, de Jacques & Daniel Bernoully, de Hartsoeker, de Dufay, &c.

» Nous rangerons dans la seconde classe, dit M. de L., les hypothéses de ceux qui admettent une certaine adhérence entre la colonne de liquide, qui s'éléve dans un tube capillaire & les parois de ce tube; ce qui fait que cette colonne preſſant moins la partie du fond qui lui répond, les colonnes extérieures & ambiantes deviennent perpendiculaires ».

A cette claſſe appartiennent les ſiſtêmes de Iſaac-Voſſius, de Borelli, de Carré, &c.

» La 3e. claſſe comprendra les hypothéſes des attractionnaires, de ceux qui font dépendre ces phénoménes de la ſupériorité de la force attractive des tubes ſur celle que les molécules des liquides exercent les unes contre les autres.

Les hypothéſes d'Hauxbée, de Jurain, de Weitbrecht trouvent ici leur place. L'expoſition de chaque hypothéſe eſt ſuivie de ſa réfutation, & cette réfutation eſt toujours déduite d'une ou de pluſieurs expériences, priſes des phénoménes des tubes capillaires. M. de L. ne ſe déclare partiſan d'aucun ſiſtême: il ſe contente de donner la préférence à celui de Weitbrecht, qui lui paroit plus

ſatisfaiſant que les autres. La manière dont cette queſtion eſt traitée, peut être regardée comme une hiſtoire abrégée & critique de ce que les Phyſiciens ont avancé ſur les phénomènes des tubes capillaires, depuis que cette queſtion a commencé d'être agitée dans l'école.

La ſeconde partie de l'hydroſtatique conſidére les loix particulières de la preſſion & de l'équilibre des liqueurs *hétérogènes*. La 3e. traite de l'équilibre des ſolides plongés dans les liquides. M. de L. diviſe ici les ſolides en trois eſpéces. Il les conſidére ou comme plus péſans qu'un pareil volume du liquide dans lequel ils ſont plongés, ou comme également péſans, ou enfin comme plus légers que ce volume de liquide. Il examine enſuite ce qui doit arriver dans les trois cas. » Dans le premier, dit-il, le ſolide ſe précipite au fond du vaſe: dans le ſecond il ſe tient en équilibre dans quelque endroit de la maſſe qu'on le place; dans le 3e. il ſurnage «.

Il entre enſuite dans le détail de ces trois différens cas. Le premier lui donne occaſion de parler de la péſanteur ſpécifique des ſolides & des liquides, & de rapporter différentes manières de con-

noitre cette eſpèce de péſanteur. Il ſuit dans tout le cours de ces leçons la même méthode. Chaque propoſition eſt prouvée par des raiſonnemens très-précis, par des démonſtrations géométriques, lorſque la matière en eſt ſuſceptible; mais elle eſt toujours confirmée par des expériences choiſies.

(*La ſuite au Journal prochain.*)

Dictionnaire des antiquités romaines, ou *Explication abrégée des cérémonies, des coutumes & des antiquités ſacrées & profanes, publiques & particulières, civiles & militaires, communes aux Grecs & aux Romains*. Ouvrage traduit & abregé du grand Dictionnaire de Samuel Pitiſcus, & enrichi de remarques curieuſes & intéreſſantes. 2 vol. in-8°. A Paris, chez Delalain, 1766.

QUe de ſecours aux gens de lettres ! que d'érudition & d'inſtructions données chaque année, chaque jour, & toujours ſous la forme de Dictionnaire ! Les Auteurs laborieux des ouvrages de ce genre méritent ſans

Digitized by Google

doute des éloges ; mais auſſi ne multiplient-ils pas un peu inutilement la quantité déjà trop conſidérable, de ces ſortes de productions, & n'eſt-il pas à craindre qu'à force d'offrir des ſecours aux jeunes gens & aux Littérateurs, ils ne négligent entièrement les ſources de l'antiquité, ſûrs de trouver dans les Dictionnaires, des lumières qu'ils croiront pouvoir ſe diſpenſer d'aller chercher ailleurs ? Nous avons rendu compte depuis peu, de l'excellent *Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs claſſiques*, par M. Sabathier. Cet ouvrage nouveau eſt formé d'une des parties ſeulement du Dictionnaire de M. Sabathier, qui a pris ſes matériaux dans les Ecrivains-mêmes de l'antiquité, & qui n'a point écrit, comme l'Anonyme, d'après Samuel Pitiſcus. Quoiqu'il en ſoit, tous les articles de ce nouveau Dictionnaire nous ont paru exacts, & nous ne doutons pas qu'il ne fut d'une très-grande utilité, ſi avec les mêmes ſecours on ne trouvoit auſſi dans l'ouvrage de M. Sabathier la ſource la plus abondante d'inſtructions ſur toutes les parties de la littérature.

Samuel Pitiſcus, né à Zutphen le 30 Mars 1637, & mort âgé de 90 ans, *

Utrecht, fut un des hommes les plus ſçavans de ſon ſiècle ; ce fut à l'âge de 64 ans qu'il entreprit d'écrire en latin ſon *Dictionnaire des antiquités*. Cet ouvrage parut en 1713, fut approuvé d'un petit nombre de ſçavans, ignoré des gens de lettres, & depuis oublié & relégué dans l'obſcurité de quelques bibliothêques. Il méritoit pourtant d'être connu, & il y a dix ans que ſa traduction eut eu le plus grand ſuccès ; mais quoique depuis dix ans il ait paru beaucoup d'ouvrages ſur ce même objet, nous ſommes perſuadés qu'il ſera accueilli avec diſtinction. Les vûes de Samuel Pitiſcus & celles de ſon rédacteur doivent concilier à ce Dictionnaire la confiance du public & l'eſtime des gens de lettres. Notre travail, dit le Traducteur, regarde ſur-tout les jeunes-gens, qui, ſans prétendre aux honneurs de la ſçience profonde des antiquités, ne négligent cependant pas l'étude des Auteurs Grecs & Latins ; & ce n'eſt pas trop nous flatter que de croire qu'ils trouveront dans deux volumes in-8°. tout ce qui eſt néceſſaire pour n'être pas arrêtés dans leur lecture, &c."

Voici quelques articles qui donneront bien mieux que tout ce que nous

pourrions dire, une idée du mérite de ce Dictionnaire.

» ACTOR, en termes de théâtre, eſt celui qui joue un rôle, & fait un perſonnage. Quand un Acteur ſe diſtinguoit par ſes geſtes & ſa déclamation, le peuple lui applaudiſſoit, les Conſuls ou l'Empereur lui témoignoient leur ſatisfaction par une couronne, un collier, un anneau & d'autres préſens. Il y avoit le premier & le ſecond rôle : l'Acteur qui étoit chargé du premier, paroiſſoit ſouvent ſur le théâtre, & celui qui n'avoit que le ſecond, ne paroiſſoit que rarement. Les premiers Acteurs qui parurent à Rome, n'étoient que des farceurs & des baladins; mais les Romains ſe perfectionnèrent dans la ſuite par la connoiſſance du théâtre grec. Cependant cette profeſſion fut toujours chez eux un titre de deshonneur, & il étoit défendu à tout citoyen de monter ſur le théâtre ; il eſt vrai que l'on ſe relâcha un peu de cette loi ſous les Empereurs ; mais Tibère fit un réglement qui défendoit à tout Sénateur d'aller chez les comèdiens, & à tout Chevalier de paroitre avec eux dans les rues de Rome. Chez les Grecs, au-contraire, le métier d'Acteur & de comédien

étoit honorable & estimé. Les Poëtes mêmes & les personnes de la première qualité représentoient les principaux rôles. On envoyoit aussi les comédiens en ambassade chez les Rois. Dans les troupes des comédiens grecs, il y avoit différentes classes où on plaçoit les Acteurs suivant leurs talens; il y en avoit qui jouoient les premiers rôles, d'autres les seconds, & les autres étoient destinés pour jouer les troisièmes; mais ceux qui n'avoient que peu dispositions pour le théâtre, étoient employés à jouer les quatrièmes rôles, c'est-à-dire, à faire les personnages muets, qui consistoient, sinon à ne rien dire, du-moins à ne dire que très-peu de chose".

» ACTOR. Cocher, celui qui conduit un char. On appelloit ainsi ceux qui conduisoient les chars dans le cirque. C'étoit d'abord des hommes du commun, & le plus souvent, des esclaves; mais lorsque les mœurs de la républiqne furent corrompues, les personnes de la première distinction, & même les Empereurs n'eurent pas honte de faire le métier de cocher. Dans les jeux du cirque ils se partageoient en quatre troupes, que l'on appelloit factions, qui se distingu-

oient par les différentes couleurs de leurs habits. Il y avoit la blanche, la rouge, la bleue, la verte, & elles formoient, parmi le peuple romain, divers partis. On parioit pour telle ou telle faction, & on montroit aux cochers de l'argent qu'on leur promettoit, s'ils remportoient la victoire. Ces différens partis causoient quelquefois des séditions". Il paroit cependant bien singulier que chez ces Romains si sages, & qui avoient d'eux-mêmes une si haute idée, les gens de distinction se fissent un amusement de disputer d'adresse avec les cochers. On est bien plus sensé de nos jours, & surtout parmi les François.

» APER. Les Romains faisoient grand usage de la chair de sanglier, & c'étoit chez eux ce que l'on servoit au commencement du repas. D'abord ils se contenterent d'en offrir des parties; mais ils en vinrent à ce point de profusion, jusqu'à présenter des sangliers entiers, dans lesquels ils faisoient mettre quelquefois des pièces aussi entières. Cet animal ainsi accommodé, se nommoit un *sanglier à la Troyenne*, par allusion au cheval de bois rempli de troupes, qui servit à prendre Troye. Le premier qui

ervit ainſi l'animal entier, fut, au rapport de Pline, Servilius Rullus. L'excès de la profuſion alla depuis juſqu'à en préſenter un à chaque convive. C'eſt ce que rapporte Athenée, d'un certain Caranus ".

On trouve ſous le mot *Bibliothecæ*, diviſé en pluſieurs articles, d'excellentes remarques; nous n'en citerons que celle-ci: » BIBLIOTHECA ASINII POLLIONIS. C'eſt la première bibliothêque qui fut publique à Rome, & ouverte à tout le monde; avant lui, Lucullus, cet homme auſſi généreux que magnifique, permettoit, à la vérité, l'accès libre dans ſa bibliothêque; mais ce n'étoit que par une ſuite de ſon humeur bienfaiſante, & il n'y avoit point de monument qui en conſtatât la publicité. Au-lieu que Pollion dédia la ſienne ſolemnellement, & la rendit publique par des formalités qui ne purent être ignorées de perſonne: elle étoit ſur le Mont Aventin ".

» CAPILLUS. Cheveu. Ceux qui étoient ſur mer, quand ils étoient battus de la tempête, arrachoient leurs cheveux, ou les coupoient, & les jettoient dans la mer pour appaiſer Neptune. Ceux auſſi

que quelque événement plongeoit dans la douleur, ou se faisoient tondre, ce qui s'appelloit *tonsura lugubris*, ou laissoient leurs cheveux épars & mal peignés. Les criminels à Rome étoient aussi tondus avant que de monter au capitole. Les anciens imaginoient que Proserpine coupoit les cheveux au moribond, & que cette cérémonie étoit un préalable aussi nécessaire pour être admis aux enfers, que pour être délivré des liens du corps. aussi Virgile n'apporte-t'il d'autre raison de la difficulté que Didon eut à mourir, si-non que Proserpine ne lui avoit pas encore coupé le cheveu fatal... Les Grecs portoient les cheveux fort longs, & les frisoient; en les frisant, ils les partageoient sur le front. Les personnes de qualité observoient de les nouer décemment; ils y mettoient, outre cela, de petits ornemens d'or, en forme de cigales, qui environnoient la chevelure & le front. Les Romains du tems de la république, retroussoient leurs cheveux, & en faisoient un nœud; au commencement du règne des Empereurs, ils les frisoient & les parfumoient d'huile de senteur. Dans la suite, ceux qui affectoient une parure plus recherchée, jettoient dessus de la

poudre d'or pour les faire briller & paroître plus blonds. Les Empereurs Lucius Verus & Gallien en faiſoient mettre ſur leurs cheveux. Cette mode venoit des Aſiatiques ; car elle étoit pratiquée chez les Juifs du tems de Salomon, ainſi qu'on le voit dans l'hiſtorien Joſephe. Ce fut auſſi vers le commencement de l'Empire que s'introduiſit l'uſage des perruques ou faux cheveux, pour ceux qui en avoient peu : l'Empereur Otton qui n'en avoit pas beaucoup, en portoit de faux. Il y a apparence que cet uſage n'avoit pas encore lieu du tems de Jules Céſar ; car il s'en ſeroit ſervi pour empêcher qu'on ne s'apperçut qu'il étoit chauve, d'autant plus que cela paſſoit alors pour une difformité ; auſſi les ſoldats ne manquèrent pas de le lui reprocher à ſon triomphe, diſant à haute voix ; *Calvum mœchum adduximus, mariti ſervate uxores.*"

» CARNIFEX, bourreau, celui qui étoit chargé d'exécuter les jugemens portés contre les coupables : non ſeulement il n'avoit pas le titre de citoyen chez les Romains, mais il ne lui étoit pas même permis de demeurer dans la ville. Ils s'imaginoient follement que la préſence

de cet Exécuteur des ordres de la justice auroit souillé les regards d'un peuple libre : son habitation étoit dans le quartier appellé *Suburra*. Dans la marche du triomphateur, le bourreau étoit assis fort près de lui. Ce ministère n'étoit pas moins odieux chez les Grecs, & celui qui l'exerçoit, demeuroit hors de la ville : par une suite de leur superstition, ils n'employent pas même le nom de *bourreau*, & ils disoient *l'homme public*."

» CŒLIBATUS, le célibat, état de ceux qui n'ont point de femme. Cet état étoit non seulement infamant chez les Romains, mais ils l'avoient assujetti à des peines & à une amende. Il ne paroit cependant pas qu'il y eut des loix contre les célibataires, avant Auguste, qui fit la loi *Julia*, pour infliger des peines à ceux qui ne se marieroient point, & proposer des recompenses à ceux qui prendroient femme. Constantin éclairé de la lumière de l'évangile, abolit cette loi, qui s'accordoit peu avec les conseils de l'évangile, rélativement à la virginité."

» CONVIVÆ, conviés à un festin. Parmi ces convives, les uns étoient invités au

repas, d'autres venoient sans invitation; & on appelloit les derniers *Muscæ*, *Capriæ*, *Umbræ*, *parasiti*. On s'y régloit pour le nombre des convives, sur celui des Graces, & sur celui des Muses; il ne devoit pas être moindre que le premier, ni excéder le dernier, suivant Macrobe, d'après Varron. Le nombre des conviés fut réglé par la loi *Orchia*. On en plaçoit trois sur chaque lit, & rarement quatre. Il n'étoit pas honnête d'en mettre d'avantage; ils avoient la partie supérieure du corps appuyée sur le coude, & le reste étendu, de manière que le premier convive avoit les pieds derrière le dos du second, & que la tête de celui-ci étoit vis-à-vis le corps du premier, avec un coussin entre deux. Les autres convives étoient rangés de même; la place d'honneur étoit celle du milieu, & ensuite celle d'enhaut du lit. Aux pieds étoient assis ceux qu'on appelloit Parasites, les amis familiers & sans conséquence, & les enfans. Avant que de se mettre à table, les convives prenoient la robe de festin, appellée *Syntesis* ou *Cænatoria*: même dans le deuil, ils lavoient leurs mains, ils se parfumoient, se couronnoient la tête, & chaussoient des

pantoufles, pour ne pas ſalir les tapis qui couvroient les lits. Chacun de ceux qui étoient invités, faiſoit apporter ſa ſerviette, qui ſervoit, en s'en retournant, à faire emporter par les domeſtiques quelques pièces du répas; pendant lequel on pouvoit même en envoyer à ſa femme ou à quelques amis, ſans que cela parut extraordinaire. Un convié avoit encore la liberté d'amèner avec lui un ami, & on nommoit ce ſurnumeraire *Ombre*, par alluſion à l'ombre qui ſuit le corps; de même qu'on nommoit *Mouches* ceux qui venoient d'eux mêmes ſans être mandés ou amènés par quelqu'un des convives, par illuſion aux inſectes de ce nom, qui ſont très-incommodes".

(*La ſuite au Journal prochain.*)

Caroli Strack &c. Obſervationes &c. C'eſt-à-dire, *Obſervations de médecine ſur les maladies accompagnées de pétéchies, & ſur la maniére de les guérir &c.* Par M. Charles Strack, Dr. en médecine. A Carlsrouhe, chez Macklot. 1766.

ON a été fort longtems à découvrir la cauſe des pétéchies, & les opi-

Digitized by Google

nions des Médecins sur ce sujet, comme sur tous les autres, ont varié infiniment; chacun d'eux leur a assigné une différente origine, & de cette diversité de sentimens il n'en est résulté qu'un extrême danger pour les malades, tout à la fois victimes des pétéchies & de l'opposition des sentimens des Médecins. Enfin, le célèbre M. de Haen, tant préconisé par les uns, & tant condamné par les autres, a prétendu que les pétéchies n'étoient causées que par des remèdes trop échauffans dont on faisoit usage dans les maladies aigües. M. Collin, qui est aussi un très-habile Médecin, a soutenu au contraire, & prouve par divers exemples dans une brochure remplie d'excellentes observations, & publiée il y a deux ans, que les pétéchies se montrent fort souvent à la suite des remèdes rafraichissans; jamais opinions ne furent plus opposées que celles de ces deux Observateurs, & malheur à celui qui, attaqué de cette maladie, seroit entre les mains de ces Médecins; l'un voudroit le réchauffer, l'autre le rafraichir, & pour les accorder, il faudroit nécessairement qu'il prit le parti de mourir. Ce qu'il y a cependant de singulier aux yeux de la raison; car dans

dans l'usage c'est une chose fort ordinaire ; ce qu'il y a, disons-nous d'assez singulier, c'est que ces deux Observateurs sont, à la cause des pétéchies près, d'accord sur les symptômes de cette maladie. Le plus apparent de ces symptômes est l'inégalité du pouls: M. Starck a fait beaucoup d'observations à ce sujet ; mais nous croyons qu'il eut encore mieux fait s'il eut cherché dans les sages réflexions de M. Bordeu, dans ses *Recherches sur les pouls*, où il auroit trouvé une méthode sure de traiter avec succès les pétéchies.

M. Strack a divisé ses observations en 11 chapitres. Dans le 1er. il examine s'il est bien vrai que les pétéchies soient une maladie particulière, & dans quels cas on peut leur donner cette dénomination. Après une pratique de 8 ans & des observations chaque jour réitérées, il n'avoit pas encore découvert aucun de ces cas, & il commencoit à penser comme M. de Haen, lorsqu'en 1755, il vit dans une même maison cinq malades, tous attaqués de pétéchies, quoique depuis longtems ils eussent tous été mis à un régime rafraichissant. Dans la suite M. S. a vû cette maladie devenir épidémique, & il s'est convaincu qu'el-

le ne provient pas non plus des remèdes rafraichissans.

L'énumération des symptômes des pétéchies remplit le 2e. chapitre. Il est, dans les commencemens, très-difficile, dit l'Auteur, de connoître si telle ou telle maladie sera accompagnée de pétéchies; parceque la plûpart des maladies ne sont pas, dans les premiers jours, bien caractérisées. Les malades se plaignent d'une espèce de lassitude de tous les membres, d'un abbattement extrême dans le dos, abbattement qui quelquefois est douloureux: ils ont beaucoup de mal de tête; ou ils ne peuvent point dormir, ou ils dorment beaucoup, & ce sommeil pénible & prolongé ne les soulage point. Ils sont dégoutés de tous les alimens; c'est avec répugnance qu'ils prennent du bouillon, & la vue de la viande leur donne des nausées. Leur pouls est foible & petit, & s'ils sont vieux, fort inégal. Chez quelques-uns le pouls est lent, mais réglé, & assez fort: il y en a qui perdent la mémoire, & qui ne peuvent même lier plusieurs idées: l'urine de ces malades est ordinairement claire & jaune, comme celle des personnes en santé; mais quelquefois aussi elle est trouble, épaisse,

verte, noirâtre, &c. Quelques-uns cherchant à surmonter le mal qui les obsède, s'asseyent & s'efforcent de se tenir tranquilles dans cette situation : mais le mal de tête redouble, l'abbattement devient extrême, & ils sont obligés de se mettre au lit. Ils sont pâles, ils ont l'air triste, & les yeux enfoncés. Quelques-uns ont le ventre tendu & gonflé ; quelques autres ont des envies fréquentes de vomir, & vomissent en effet. Il arrive même souvent que plusieurs, dès le commencement de la maladie, ont un dévoyement abondant de matière putride. Vers le 7e. jour, la fièvre augmente, l'urine devient rouge, l'insomnie survient, & pour si peu que le malade ferme les yeux, il tombe dans le délire : ces symptômes deviennent à chaque instant plus graves, & ils en font naître de nouveaux : enfin le 9e. jour la peau se couvre de petites taches, semblables à des piquures de puces. Quelquefois aussi ces taches paroissent dès le premier jour de la maladie, & leur éruption ne porte aucune sorte de soulagement. Le col, le sein, les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, en un mot, toutes les parties du corps, où la peau est plus déliée, en sont couvertes. Les pétéchies, dit M. Strack,

ſont de petites taches rondes & de la grandeur d'un grain de pavot ou de millet ; elles ſont plattes, point du tout élevées au-deſſus de la peau, & ſéparées les unes des autres. S'il y en a beaucoup & que le corps en ſoit couvert, alors elles ſont de grandeur inégale, & il y en a même d'auſſi petites que des piquures d'épingle. Quelquefois cependant ces taches ſe confondent entr'elles, & deux ou trois n'en font qu'une : elles ſont d'un rouge pâle & livide, quelques-unes de couleur de roſe flétrie, &c. Quelquefois ces taches diſparoiſſent dès le 3e. jour ; mais il n'eſt pas rare non plus qu'elles durent autant que la maladie, & même après la mort du ſujet. Pluſieurs, quoique couverts de pétéchies, ne ſont preſque point malades ; pluſieurs auſſi qui n'en ont que quelques taches que l'on découvre à peine, ſont réduits au plus dangereux état ; il y en a même qui en meurent.

Quand les pétéchies ſont épidémiques, pluſieurs en ſont attaqués, mais ſans fièvre, & ſans en être dutout incommodés. Mais dans le plus grand nombre, l'éruption des taches morbifiques ne remédie à rien ; au contraire le mal em-

pire, & ſi l'on ne ſe hâte de donner des ſecours, le malade expire vers le 21e. jour. Ceux qui doivent avoir le bonheur d'en rechapper, commencent vers le 9e. jour à entendre fort difficilement; l'ouie même ſe perd totalement en eux; mais alors les yeux ſe raniment, le ſommeil revient, l'expectoration eſt libre, ils crachent une matière épaiſſe & tenace, leur langue ſe nétoye & une pituite âcre & cuite découle du nez; le pouls ſe développe; les pétéchies diſparoiſſent, & une ſueur acide & abondante amene la convaleſcence &c. M. Strack donne à cette derniére eſpéce de pétéchies le nom de *pétéchies circonſcrites*; ce ſont les plus communes; celles de l'autre eſpéce, beaucoup plus rare, ſont connues ſous le nom de *petéchies diffuſes*. Nous renvoyons à l'ouvrage même ceux qui voudroient connoitre la deſcription de ces derniéres. Le fameux Sydenham a obſervé, il y a longtems, que les maladies épidémiques ne ſont pas toujours, il s'en faut bien, accompagnées de ſymptômes caractériſtiques. L'Auteur fait, au ſujet des pétéchies, la même obſervation.

On lit dans le 3me. chapitre la méthode de M. Strack dans les pétéchies.

Il prouve par divers exemples que les remédes rafraichiſſans, même le camphre, &c., ne ſont pas des remèdes convenables, parceque cette maladie n'eſt point critique, & qu'il faut conſéquemment l'attaquer par des purgatifs. Nous nous garderons bien de deſcendre avec l'Auteur dans l'immenſe détail dans lequel il s'eſt cru obligé d'entrer, & nous nous contenterons de rendre compte des réſultats des 107 obſervations qu'il rapporte dans les huit chapitres ſuivans.

M. Strack (chap. 4) penſe & ſoutient que la cauſe des pétéchies doit être attribuée à une ſaburre putride qui réſide dans le bas ventre, ce qui fait que communement cette maladie attaque le ménu peuple, preſque toujours dans le tems de diſette. Il faut donc, conclud l'Auteur, que cette maladie céde à l'évacuation de cette ſaburre, ſoit à force de purgatifs, ſoit par les efforts que la nature fait pour ſe dégager elle même. Nous penſons comme M. S., & d'après le grand nombre de preuves qu'il rapporte, que la ſaburre fixée dans le bas ventre eſt la cauſe des pétéchies qui ne peuvent être guéries qu'autant que leur cauſe eſt détruite. Mais il reſte, ſuivant nous, à

Digitized by Google

ſçavoir ſi les purgatifs opèrent toujours dans les maladies les effets qu'on en attend. Nous croyons avoir aucontraire remarqué plus d'une fois que l'uſage des purgatifs n'eſt pas toujours ſalutaire, & qu'ils ne réuſſiſſent qu'autant que les humeurs ont été cuites, & que la nature les ſeconde. Il ſera très-facile à M. Strack de ſe convaincre de cette vérité, s'il veut prendre la peine d'obſerver que ceux qui ont eu un dévoyement ſpontané, ou chez qui de petites doſes purgatives ont produit des évacuations, ſont guèris beaucoup plutôt, & leur convaleſcence eſt plus courte que ceux chez qui les évacuations ont été violentes & forcées.

L'Auteur examine dans le chapitre 5e., ſi le miaſme des pétéchies eſt dans le ſang ou dans le ventre. Il ſoutient cette dernière opinion, & il ſe fonde ſur ce que chez la plûpart des malades, les pétéchies qui ſe ſont montrées dès le premier jour, diſparoiſſent auſſitôt qu'on a procuré des évacuations, ſoit par en haut, ſoit par en bas, de la ſaburre qui réſidoit dans les bas ventre; que chez ceux dont les inteſtins récèlent beaucoup de ſaburre, les pétéchies ſubſiſtent plus longtems;

que quelquefois elles existent sans fièvre; que dissipées par les purgatifs, elles réparoissent, lorsque le malade, avant d'être tout-à-fait évacué, se charge de trop d'alimens, &c.

De quelle partie du corps provient la fièvre? c'est là le sujet du chap. 6. Quand, dit M. S., la matière putride qui est dans le bas ventre, s'échauffe d'elle même, ou qu'elle est échauffée par le miasme des pétéchies, elle enflamme aussitôt les parties voisines, & delà vient la fièvre. L'Auteur rend compte ensuite des raisons qui l'ont engagé à croire cette saburre dans le bas ventre, plutôt que dans l'estomac. Toutefois, ajoute-t'il, il se peut très-bien, & il est même vraisemblable que la fièvre provienne de quelqu'autre viscère qui décharge ses humeurs dans les intestins, lorsqu'ils sont gorgés d'une mucosité tenace, qui s'échauffe par la fièvre allumée dans le bas ventre. Ce qui me fait penser ainsi, c'est que la fièvre subsiste quelquefois, malgré les purgatifs réiterés que le malade a pris, c'est qu'après d'abondantes évacuations les selles muqueuses cessent pour quelque tems, & réparoissent ensuite par intervalles, pendant plusieurs semaines; c'est que

plusieurs de ces malades ont le sang pareil à celui des pleuretiques, & expectorent des matieres muqueuses, après que la fievre est diminuée ; c'est qu'enfin quelques uns d'entr'eux, longtems après avoir été gueris, ne laissent pas de rendre tous les 4e. 5e. 8e. jour des mucosités, soit spontannément, soit par l'action des purgatifs, évacuations qui continuent quelquefois jusqu'après le 2e. mois.

L'Auteur dans le 7e. chapitre décrit & explique les differens symptomes qui accompagnent les pétéchies : nous renvoyons, pour l'intelligence de ce chapitre, à l'ouvrage même. M. S. s'occupe dans le chapitre suivant des maladies qui se joignent aux pétéchies, ou qui en sont des réliquats ; & il divise ces maladies en trois genres. La fievre intermittente, l'hydropisie, les abcès. La fievre intermittente qui survient ordinairement, quotidienne ou tierce, quand les convalescens n'ont pas été purgés assez souvent, céde aux purgatifs réitérés, &, au pis aller, au quinquina. Il en est de même de l'hydropisie & des abscès ; l'Auteur indique les remédes qui doivent composer ces purgatifs. On lit dans le chapitre 9e. quelles sont les differentes métho-

des dont on a fait uſage dans cette maladie ; & elles ſe réduiſent toutes aux rafraichiſſans, aux aromatiques, & au quinquina : aucun de ces traitemens ne réuſſit ; s'il n'opère point de ſuffiſantes évacuations. Un homme attaqué des pétéchies, tomba malade vers le commencement d'Août 1760 ; il fut purgé quelques fois avec de la rhubarbe : le 6e. jour il fut ſaigné, & il prit des rafraichiſſans ; quelques jours après les pétéchies parurent, mais la fiévre ne diminua point ; il délira, devint ſourd, & reſta aſſoupi pendant 15 jours : la langue devint enſuite un peu humide, & il expectora une très-grande quantité de mucoſité tenace, depuis le moment de l'éruption des pétéchies juſqu'au 18e. jour que la maladie ceſſa ; il prit chaque jour 25 grains de camphre & 5 drachmes d'extrait de quinquina. Dans la convaleſcence, ce malade reſſentit des tranchées qui furent ſuivies d'un devoyement conſidérable, & il ne rendit preſque que des mucoſités : M. S. dit dans le chap. 10e. comment il faut traiter les pétéchies qui ſurviennent dans le cours des maladies, & il décrit dans le 11e. les maladies ſporadiques qu'il a obſervées dans l'épidémie.

dont il a parlé plus haut. M. Strack refute, en terminant ce chapitre & l'ouvrage, l'opinion de ceux qui soutiennent que les pétéchies ont été décrites avant Fracastor, & il prouve qu'elles furent inconnues même à Hippocrate. Cela se peut; car enfin, qui voudroit entreprendre de prouver, qu'il ne s'est pas formé de nouvelles espèces de maladies depuis d'Hippocrate?

Choix de poësies allemandes. Par M. Huber.

DERNIER EXTRAIT.

NOus avons eu l'avantage de faire connoître les premiers la célèbre Louise Karsch. » Cette *improvisatrice* justifie bien, dit le Traducteur, tout ce que les anciens & principalement Platon, ont dit de la fureur poëtique. La nature n'agit en elle que par inspiration. Les pièces où elle réussit le mieux, sont celles qu'elle produit dans la chaleur de l'imagination: la contrainte & l'éloignement de la muse se font presque toujours sentir dans les morceaux qu'elle compose à dessein & avec réflexion. Quand un

objet l'affecte vivement, ſoit au milieu de la ſociété, ſoit dans la ſolitude, ſon eſprit s'échauffe tout-à-coup; elle n'eſt plus maîtreſſe d'elle-même, tous les reſſorts de ſon ame ſont mis en mouvement, elle ne peut réſiſter au penchant qui la porte à faire des vers. Elle n'a preſque jamais rien lû; elle tient ſon talent de la ſeule nature. Née dans l'état le plus bas, ſon éducation, les occupations de ſon enfance & de ſa premiere jeuneſſe, ont été conformes à l'infériorité de ſa naiſſance. Parvenue à un âge plus mûr, elle a éprouvé des malheurs & des obſtacles qui, néceſſairement auroient accablé ſon eſprit, ſi la nature n'eut été plus forte que tous ces obſtacles & tous ces malheurs".

Voici quelques ſtrophes d'une de ſes odes. Celle-ci fut compoſée apres un orage terrible, le 31 Août 1761.

Le voilà, le maître de l'univers! l'entendez-vous? Son tonnerre roule avec peſanteur: les éclairs qui s'échappent de ſon vêtement, portent la terreur dans nos ames.

Quel fracas! vient-il accompagné de ſes guerriers, ainſi que dans cette affreuſe bataille où l'armée infernale

s'enfuit devant ſon formidable vainqueur ?

Les torrens de grêle ſe précipitent ſur la terre ; l'Eternel frappe le ceps de la vigne : il frappe le fruit de l'arbre, & l'arbre chancelant cherche ſes membres, ſes branches mutilées.

Le bruit que fait la grêle en tombant, reveille le libertin de ſon yvreſſe ; il ſe lève, il s'écrie en balbutiant, ô Dieu !... L'uſurier tremble ſur ſon or.

L'athée eſt confondu par ces orateurs terribles ; Dieu dit dans le tonnerre, ce qu'il eſt, & dans ſa courſe bruyante, il paſſe, ſans ſe venger des impies.

Prens garde, ô Berlin ! ſa colère a déjà lancé des éclairs, & a embraſé un village : elle a fait pleuvoir le feu du haut du ciel.

Les habitans conſternés, s'enfuyent tout nuds de leurs chaumières : leur vêtement & leur ſubſiſtance ſont devenus la proie des flammes ; & toi, Dieu te trouve encore digne de ſa clémence.

Cependant, ſous les toits tiſſus de chaume, il habite moins de méchanceté que ſous les lambris dorés ! O pa-

Digitized by Google

lais! dites aux coupables : Dieu s'eſt montré ici dans la tempête.

Nos murailles en ont tremblé, nos gonds d'airain en ont gémi : ô Sprée épouvantée, & vous, ô collines! dites ſur qui la main de l'Eternel a verſé ſa flamme.

Pins ſuperbes, déchirés par l'orage, & vous, chênes élevés, annoncés à la cité royale qu'il commande à l'éclair, & que l'éclair lui obéit.

Dieu a retiré ſa main armée de carreaux : l'orage s'eſt tû devant lui : d'un ſeul regard il diſſipe la guerre comme la tempête.

Le genre lyrique entre les mains de M. Wieland, marque moins un enthouſiaſme poëtique, que philoſophique. La traduction des quatre hymnes que M. Huber donne de ce Poëte, a de grandes beautés.

Dans l'hymne ſur la beauté du printems, le Poëte loue l'Eternel, *qui tourne le cercle des ſaiſons, qui dégage la terre des fers d'airain de la gelée.*

Lorſque tu nous ramènes le ſoleil, image de ta bonté, les torrens de la vie coulent dans les veines de la nature rajeunie ; tu rappelles le prin-

tems, & tu couronnes le verger fertile d'un brillant feuillage. Semblable à une ame ſage qui brille dans un beau corps, cette reine des fleurs s'épanouit, les zéphirs du matin voltigent à l'entour, & répandent ſur leurs aîles les parfums dans toute la contrée. Seigneur! que ta clémence eſt infinie! tu nous a donné un ſentiment exquis, pour nous faire jouir d'un monde rempli de joie. Malheur à l'impie qui mépriſe les plaiſirs ſortis de tes mains! Malheur à celui qui eſt inſenſible à ton amour répandu ſur tes ouvrages! Malheur à l'inſenſé qui dédaigne les plaiſirs innocens de la nature! Dans ſon ardeur frénétique, il embraſſe des ombres, & il dit à la vanité : tu es mon partage! Les voluptés dont il eſt ſi avide, l'enveloppent comme des ſerpens.

M. H a choiſi, parmi le grand nombre des odes héroïques, celles qui lui ont paru porter l'empreinte du génie. Les Allemands ont pluſieurs Auteurs dans ce genre; les célébres Lange, Klopſtock, Ramler, le Baron de Cronegk : mais ceux dont il a tiré des morceaux, ſont les Cramer, les Utz, les Kleiſt, les Karſch. Il

convient que dans l'ode panégyrique, les Allemands n'ont rien qu'ils puiſſent oppoſer aux chefs-d'œuvre dans ce genre des Poëtes Italiens, François & Anglois. » Nos Lyriques de réputation, dit-il, n'ont guères chanté que la ſageſſe, que les charmes de l'amitié & que la beauté de la nature. Par le caractere de la langue allemande, qui, au moyen de l'accent, a une quantité marquée, nos Poëtes lyriques ont un grand avantage pour jetter de la variété dans leur verſification. Outre les vers yambiques, trochaïques & dactiliques rimés, introduits dans la poëſie allemande depuis le tems d'Opitz, ils ont encore, depuis environ 30 ans, dans des vers non rimés, tous les genres de vers qu'Horace a employés.

On pourra juger de la délicateſſe des Poëtes Allemands par les deux piéces anacréontiques que nous choiſiſſons au hazard. La premiére intitulée LE TROC, eſt de M. Gleim... *Veux-tu troquer avec moi ? me dit un richard, en me montrant ſes tréſors, & il voulut que pour ſon or, je lui donnaſſe ma Doris. Mais ſçavez-vous ce que je lui répondis ? Richard, lui dis-je, tu extravagues ! ton or donne-t'il un air de ſa-*

tisfaction? ton or eſt-il tendre, eſt-il fidèle, eſt-il ſpirituel comme ma Doris? ton or ſçait-il careſſer ſon poſſeſſeur? ſçait-il badiner, ſçait-il cajoler comme ma maitreſſe? Richard, ſi tes tréſors ſçavent faire tout cela, je troque ma maitreſſe pour ton or.

La ſeconde, intitulée LA ROSE au bord d'un ruiſſeau. Aux belles... *Beautés charmantes, qui portés vos pas le long de cette rive! vous brillés comme les fleurs de cette vallée. Ah! voyez, voyez cette roſe! elle ſe mire dans la glace du ruiſſeau, en ſe mirant, elle s'énorgueillit de ſa beauté. Mais voyez, ô belles, voyez ſon funeſte deſtein. Un tourbillon furieux s'élève, & n'épargne pas cette charmante fleur. Il abbat toutes ſes feuilles; ah! voyez déjà le ruiſſeau les emporte ſur ſes flots rapides. C'eſt ainſi, ô beautés charmantes, c'eſt ainſi que le tems, ſur ſes aîles, emporte vos attraits.*

Quelques graces que M. de Gerſtemberg ait repandues dans ſes *contes anacréontiques*, quelque légereté qu'on trouve dans les chanſons de Mrs. Hagedorn, Leſſing & Zacharie; quelque tendreſſe qu'ayent exprimé dans leurs élégies Mrs.

le Baron de Cronegk, Cramer, Dusch; comme les beautés de ces genres consistent dans les graces de la versification & dans l'élégance de la diction, nous passons à des poësies plus graves.

Le troisième volume offre neuf poëmes. 1°. *L'Epreuve d'Abraham*, en trois chants, par M. Wieland; 2°. *Cicidés & Pachés*, poëme en trois chants, par M. Kleist; 3°. le *Mouchoir*, poëme héroï-comique, en cinq chants, par M. Zacharie: 4°. *les quatre Ages de la Femme*, poëme en quatre chants, par le même: 5°. *le Printems*, poëme, par M. Kleist; 6°. *l'Art d'arroser les terres*, poëme, par M. Tscharner: 7°. *les Solitudes*, poëme en deux chants, par M. le Baron de Cronegk: 8°. *Essai sur l'art d'être heureux*, poëme en quatre épitres, par M. Utz: *le Vésuve*, poëme, par M. Martin Opitz de Boberfeld.

M. Zacharie est connu par plusieurs poëmes héroï-comiques; ses métamorphoses & son *Phaëton renversé* ont été traduits en françois. M. Huber donne ici la traduction du *Mouchoir*, qui offre un tableau satyrique des mœurs qui régnent dans ce qu'on appelle le beau monde en Allemagne. Il convient que si les

beautés qui se trouvent repandues dans ses sept poëmes, étoient concentrées dans un ou deux, ils seroient des chefs-d'œuvre. L'Auteur a parodié dans son poëme du *Mouchoir* plusieurs morceaux de l'*Iliade*.

Nous voudrions pouvoir transcrire entier le *Printems* de M. Kleist; tout y est peint avec une vérité & une délicatesse infinies. Ce poëme mériteroit sans doute un extrait particulier; il est comme impossible d'en séparer les parties, sans les affoiblir, parcequ'elles se prêtent des beautés mutuelles par l'art des contrastes: à coté de traits naïfs & délicats, sont des pensées sublimes. Il vient d'offrir la peinture d'une colombe qui fait son nid. *Habitans des arbres*, s'écrie-t'il, *de qui tenez-vous l'art admirable dont vous construisez vos demeures, & qui vous a appris à les garantir de toute insulte? C'est par toi, être infini, pere & souverain de l'univers, c'est par toi que tout ce qui est bon existe. Ta magnificence éclate dans l'oiseau qui voltige sur le buisson & sur l'aube-épine, comme dans l'immensité des cieux; dans l'insecte vil & rampant, comme dans le Chérubin tout*

brillant de lumière. Ocean sans rivage & sans fond, tout découle, tout émane de toi; toi seul ne reçois rien de rien. Les mers enflammées des astres, ne sont que les reflets des goutes de la lumière dans le sein de laquelle tu reposes.... tu menaces les tempêtes & les tempêtes se taisent &c.

La traduction du poëme de *l'Art d'arroser les terres*, par M. Tscharner, est de l'Auteur lui-même, qui écrit en françois avec autant de pureté qu'en allemand. C'est le premier ouvrage dans le goût des *Georgiques*, que l'Allemagne ait eu, dumoins qui fut digne d'attention; mais un poëme didactique est peu susceptible d'un extrait.

Les Solitudes, poëme du Baron de Cronegk, respirent une douce mélancolie, & fera à jamais régretter ce Poëte, mort dans sa 26e. année. Il a laissé à cet âge beaucoup d'autres ouvrages, & surtout une tragédie de *Codrus*; mais il suffit de lire les *Solitudes* dans la traduction même pour sentir toute l'étendue de la perte qu'ont fait les lettres.

Le sujet de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, poëme en 4 épitres, par M. Utz, est un épicuréisme épuré, réduit à

la ſaine morale. Le Poëte y regarde le plaiſir comme l'eſſence de la félicité ; celui qui veut être heureux, doit chercher à augmenter la ſomme de ſes plaiſirs, & à diminuer la ſomme de ſes peines & de ſes ſenſations douloureuſes. Il ne peut pas faire le premier ſans pratiquer la ſageſſe & la vertu ; le ſecond, ſans mettre de frein à ſes déſirs, ſans les détourner des biens pernicieux, & ſans les ramener aux biens eſſentiels. Ce poëme renferme une excellente morale ; la vertu ſatisfaiſante y eſt célébrée ſous le nom de *Volupté.*

Ce volume eſt terminé par le *Véſuve*, poëme de Martin Opitz, regardé comme le pere de la poëſie allemande, né à Breslau, en Siléſie, le 23 Septembre 1579, & mort de la peſte à Dantzig, le 20 Août 1639. La traduction de ce poëme eſt de M. le Baron de Bielfeld. Nous ne citerons que les morceaux ſuivans... *L'embraſement juſqu'alors renfermé, ſe fait des routes nouvelles, pour jetter au dehors ſes flammes dévorantes ; il vomit les entrailles de la terre ſous des formes hydeuſes ; il pouſſe vers le ciel, avec un bruit affreux, des monceaux d'une fange infecte &*

d'un ſable noir tout rempli de ſouffre & de bitume, contre leſquels il n'eſt point d'abri aſſuré..., De ce gouffre fatal on voit ſortir, en même tems, un fleuve brûlant, à qui tout eſt contraint de céder; il ſe partage en ſept rivières ardentes qui mugiſſent & précipitent leur cours vers le rivage où leurs flots embraſés conſument & les plaines & les côteaux. A l'inſtant les campagnes ſont déſolées, & les troupeaux dévorés par les flammes. L'herbe sèche tout-à-coup; les arbres tout en feu, ſont entraînés avec leurs racines. Ici l'ancienne Héraclée; *là, l'agréable château nommé Octavien; là, mille bourgs, mille villages, mille hameaux remplis de fruits de la terre, ſont embraſés. Les eaux épouvantées fuient le rivage.*

Le 4e. & dernier volume contient des épitres morales, des lettres de différens Auteurs, & quelques ſatyres de M. Rabener & de M. le Baron de Canits. Il faudroit rapporter les ouvrages entiers, ſi nous voulions faire connître tout ce qu'il y a de bon dans ce volume. Nous nous contenterons d'en tirer quelques morceaux que nous prendrons au hazard.

Digitized by Google

Dans une épitre de M. Withof, Médecin à Duisbourg, intitulée, *Socrate*, ou de la *Beauté*, voici comme il parle de la divinité. *Lumière! Beauté! Esprit! Nature! Grand Pan! substance incréée! ou quelque nom que tu ayes choisi: Moteur! Vertu! Puissance! Toi qui vis dans tous les êtres! Que tu es grand! Que tu es fort! Que tu es diversement répandu! Je suis aussi de ton espèce, je suis émané de ton essence, & lorsque mon esprit reprendra l'essor, je retournerai en toi. Mais hélas! Que suis-je devant toi? Je ne me complais dans mon être, que parcequ'il est une parcelle de ta grandeur prodigieuse. Je ne suis qu'une parcelle; mais je suis une parcelle de toi.*

Constamment majestueux, éternellement jeune, tu restes immuable sous des formes qui meurent & qui naissent chaque jour; tu restes ce que tu étois, toujours plein, toujours nouveau. Ici, paroissent des êtres; là, des êtres disparoissent: sans cesse tu détruis & tu produis: sans cesse vif & agissant, tu as soin que chaque mort soit une source de vie. Bientôt la pompe brillante de Flore s'évanouit; mais Flore est

ſuivie de Pomone : celle là eſt régénerée par celle-ci ; le tombeau même devient la couche nuptiale.

Le morceau ſuivant eſt tiré d'une épitre intitulée *Horace*, par M. Hagedorn. » *Celſus n'étoit-il pas digne d'envie ? Il avoit ſuffiſamment de bien pour couler des jours tranquiles ; il n'avoit point d'eſprit ; c'eſt un ſort qu'il a encore de commun avec mille autres : mais depuis que la cour a fait l'acquiſition de ce valet titré, il ne trouve que de la peine pour du repos, de la vanité pour du plaiſir, & quand il veut s'approcher de la pluie des graces, il ne ſe voit humecté que de la roſée de l'eſpérance. O eſclave, empetré d'orgueil, ſois grand enfin ! Auparavant tu étois preſque heureux.*

Dans une ſatyre du Baron de Canitz, il ſe plaint » qu'on ne penſe plus en écrivant, à ce qui convient au ſujet ; qu'on n'exprime plus ſes idées ſuivant les loix de la raiſon, que ce qui eſt grand devient petit, & que ce qui eſt petit devient grand. Pourquoi, continue-t'il, liſons-nous avec tant de plaiſir les aventures merveilleuſes d'Enée ? C'eſt que ſi ce héros eſt attaqué par un monſtre en furie, Virgile

Virgile l'a ſçu répréſenter d'une manière ſi heureuſe, que nous ſommes ſaiſis d'une ſécrète terreur. Et quand je t'entends, ô Didon, te plaindre de l'amour & de l'ingratitude, je voudrois venger ſur les Troyens, l'outrage que tu as eſſuyé». Ce n'eſt pas ainſi que les Poëtes de nos jours peignent la nature; ils la trouvent trop ſurannée : ils cherchent à ſe frayer une route nouvelle.

Nous terminons ici cet extrait, dans lequel nous n'avons cherché qu'a donner une idée de la poëſie allemande : on ne peut nier qu'on n'y trouve une grande énergie, une imgination élevée, beaucoup de ſentiment, des idées grandes & profondes, de la chaleur; mais elle n'a que rarement de la délicateſſe; de la légéreté, ces graces qui accompagnent Horace dans ſa plus grande ſublimité, ni cette douceur qui caractériſe Virgile, lors même qu'il peint les objets les plus effrayans; ni cette fineſſe que notre Lafontaine cache ſous ſon air ſimple & naïf; ni cette élégance de pinceau, cette fraicheur de coloris de notre Voltaire, qui donne au ton ſec de la philoſophie toute la moleſſe de la volupté. On ne peut cependant trop louer M. Hu-

ber de nous avoir fait connoître des morceaux dont notre poëſie peut s'enrichir ; Allemand de nation, il ſaiſit très-bien l'eſprit de ſa langue; les progrès qu'il a faits dans l'étude de la notre, lui ont facilité les moyens de tranſmettre, dans toute leur énergie, les traits les plus marqués & même les plus délicats des Poëtes qu'il a traduits.

THE PERPLEXCTIES &c. C'eſt-à-dire, *l'EMBARRAS, comédie repréſentée ſur le théâtre Royal de Covent-Garden.* A Londres, chez Griffin, 1767.

LE titre de cette pièce eſt admirablement rempli : c'eſt un chaos, un déſordre où l'on ne connoit rien, & où très-vraiſemblablement l'Auteur lui-même n'a rien compris. La ſcène y change preſque à tous les momens; il y a autant d'actions principales que d'acteurs ; les perſonnages ne s'y connoiſſent point; c'eſt une confuſion perpétuelle de mépriſes ; tous les incidens s'y paſſent dans la nuit ; quel titre plus convenable l'Auteur avoit-il à choiſir que

celui d'*Embarras*. Mais il s'eſt étrangement embarraſſé lui même, & tout patiens qu'ils ſont, les ſpectateurs anglois n'ont pas eu la conſtance d'attendre, pour être éclaircis, juſqu'au dénouement. Le fonds de cette comédie eſt pris du théâtre eſpagnol, & il faut avouer que ce n'eſt pas, il s'en faut bien, le meilleur drame du Calderon. M. Dodſley avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour le tranſporter ſur la ſcène britannique; cependant malgré ſes talens & les corrections qu'il y fit, cette pièce, qu'il donna ſous le titre des *Aventures de cinq heures*, n'eut preſque aucun ſuccès. M. Samuel Tuke a jugé à propos de la faire reparoitre ſous un titre nouveau, ſous celui d'*Embarras*; il y a fait beaucoup de changemens; mais il n'a pas été, à beaucoup près, auſſi heureux que M. Dodsley. Comment pouvoit il ſe flatter de faire réuſſir cette mauvaiſe pièce? Que nos Lecteurs en jugent d'après l'idée très-ſuccinte que nous en allons donner.

Les principaux perſonnages de ce drame ſont Dom Antonio, officier diſtingué par ſon grade; Dom Henriquez, frere d'Honoria; Dom Florio, amoureux d'Honoria; Dom Juan, frere de Feli-

cia; Guſman, valet intriguant & fort poltron, de Florio; le Corrégidor & ſes Alguazils; Honoria, amoureuſe de Dom Florio, & promiſe à Dom Antonio; Felicia, jeune veuve, fort riche, ſœur de Dom Juan & amoureuſe de Dom Antonio; Roſe, ſuivante d'Honoria, &c.

La ſcene eſt à Séville, pour un inſtant, dans la maiſon de Dom Henriquez. Celui-ci s'entretient avec Dom Juan des projets d'établiſſement qu'il a formés pour ſa famille; il a, dit-il, promis ſa ſœur Honoria à Dom Antonio, qui doit venir inceſſamment: elle a d'abord refuſé ce parti; mais il a fait valoir l'autorité fraternelle, &, en dépit d'elle même, elle a été forcée de conſentir à ce mariage; elle a pleuré, gémi; mais enfin elle a obéi; il paroit fâché de la douleur qu'il lui a cauſée; mais il avoit promis; & d'ailleurs il auroit trop mal entendu ſes intérêts, s'il ne s'étoit point hâté de ſe procurer un tel beau-frere. Dom Juan blâme beaucoup la dureté de Henriquez & l'eſpèce de tyrannie qu'il a exercée envers ſa ſœur: on ne l'écoute ſeulement pas. Ils ſont interrompus par un valet de Henriquez, qui vient lui apprendre que Dom Pedre a été tué la nuit dernière

tous les fenêtres de Dona Felicia. Henriquez furieux, prétend que c'eſt Dom Florio qui a tué Dom Pedre, & qu'il a pris la fuite pour ſe mettre à l'abri des pourſuites qu'on ne manqueroit pas de faire contre lui. Ils ſortent l'un & l'autre. (*La ſçene change, & repréſente l'appartement d'Honoria*). Dom Juan conduit chez Honoria Dona Felicia, ſa ſœur, & il les laiſſe enſemble, parcequ'il va, dit-il, accompagner le Seigneur Henriquez chez le Corrègidor. Felicia dit à Honoria qu'elle a été enlevée & conduite forcément par une troupe de raviſſeurs déguiſés; mais que, graces à ſon courage & à la fermeté de ſon ame, elle a trompé la vigilance de ſes ennemis, & qu'elle a recouvré la liberté; qu'au-reſte, elle eſt fort amoureuſe d'un jeune militaire, très-brave, & qui, après avoir protégé ſa fuite, l'a miſe encore en lieu de ſureté. Honoria, ſans faire beaucoup d'attention à ce récit très-romaneſque, ſoupire, & ſe plaint de la dureté de ſon frere Henriquez, qui veut abſolument lui donner pour époux un homme qu'elle ne connoit pas, tandiſqu'elle eſt épriſe de Dom Florio, cavalier accompli, qui l'idolâtre, & qui a été obligé de ſe cacher depuis la mort

de Dom Pedre, qu'on l'accuſe d'avoir tué, quoiqu'il ſoit tombé ſous les coups de Dom Henriquez, qui par excès de jalouſie, l'a fait attaquer. Don Henriquez ſurvient, & toujours d'un ton impérieux, il ordonne à ſa ſœur Honoria d'écrire une lettre fort tendre à Dom Antonio, ſon futur époux. Son valet entre, & lui dit qu'un domeſtique de Dom Antonio vient d'arriver. Henriquez ſort, & rentrant au même inſtant, il annonce à ſa ſœur l'arrivée de Dom Antonio pour la nuit prochaine. Il ſort. Honoria deſeſpérée prend la réſolution de ſe déguiſer, & d'aller elle-même informer Dom Florio de ce qui ſe paſſe. Henriquez rentre encore, prie les deux dames de ne point ſortir ſitôt, & fait appeller Erneſt, valet de Dom Antonio, afin qu'il voye celle qui doit être inceſſamment la femme de ſon maitre. Erneſt qui voit deux jeunes perſonnes, ſe trompe, & prend Felicia pour la fiancée de Dom Antonio; on ne le détrompe point : il ſort. Honoria envoye Roſe, ſa ſuivante, avertir Florio.

Acte II. *Le théâtre repréſente une place publique.* Antonio & Sancho, ſon valet, paroiſſent habillés en voyageurs, & ne ſe montrent que pour dire qu'ils

vont changer d'habits. (*La ſçène ſe renouvelle, & repréſente une des rues de Séville.*) Dom Florio & Guſman, ſon valet, enveloppés chacun dans leur manteau, s'avancent d'un air de miſtère. Guſman a peur, & témoigne ſa crainte. Antonio paroit, & reconnoiſſant Florio, ſon ami, il l'embraſſe, & lui dit qu'il n'eſt venu à Séville que pour épouſer une jeune perſonne de qualité, qu'il n'a jamais vûe, & qu'il épouſera pourtant, quoiqu'il ſoit paſſionément amoureux d'une autre jeune perſonne qu'il n'a vue qu'une fois; encore même étoit-elle évanouie dans un jardin, d'où pluſieurs raviſſeurs avoient tenté de l'enlever: qu'il eſt au deſeſpoir de ce mariage; mais qu'enfin il n'a pu refuſer de ſouſcrire à une union formée, ſans ſa participation, par ſon Général, qui eſt en même tems ſon protecteur & ſon ami. Erneſt vient les interrompre, & il fait à Dom Antonio le portrait de ſa future épouſe, qu'il peint comme un chef-d'œuvre de perfection & de beauté. Roſe apporte un billet à Florio; il lit, & reſte pétrifié. Antonio qui démêle ſon chagrin, exige qu'il lui confie les nouvelles qu'il vient d'apprendre: Florio réſiſte quelque tems, & lit

enfin le billet de ſon amante, qui ne contient que ces mots : *vous vous rendrez aujourd'hui ſous mes fenêtres, accompagné d'un fidèle ami.* Florio ne s'en tient pas à la lecture du billet, & il fait confidence à Antonio de ſon amour & des contre-tems qu'il éprouve, mais ſans nommer ſon amante. Antonio déclare que ce ſera lui même qui l'accompagnera. Ils ſe retirent.

Acte III. *La ſçène repréſente le jardin & la maiſon de Henriquez.* Honoria, Felicia & Roſe attendent ſur un balcon qui donne ſur le jardin. Florio, Antonio, & Guſman entrent dans le jardin l'épée à la main. A-peine ils ſont entrés, que Henriquez & Dom Juan qui reviennent de chez le Corrègidor, rentrent auſſi par la même porte. Henriquez trouve chez lui trois inconnus, il met l'épée à la main, Dom Juan en fait autant; ils attaquent Antonio, & Florio, Honoria & Felicia éperdues, prennent la fuite, ſans que les combattans les apperçoivent : Antonio déſarme Henriquez qui tombe. Florio qui voit ou qui ſoupçonne la fuite d'Honoria, la ſuit, & eſt ſuivi lui même par Dom Juan. (*La ſcène change : le jardin diſparoit,*

Digitized by Google

& *on ne voit que les appartemens de Henriquez.*) Felicia & Roſe ſont encore effrayées, dans une chambre ſans lumière; elles entendent du bruit, & ſe cachent derrière la porte : c'eſt Henriquez qui entre précédé d'un domeſtique qui porte un flambeau : Henriquez ne voit que Roſe ; il l'interroge ; elle répond que ſa maitreſſe vient de deſcendre au jardin. Dom Juan entre au même inſtant, & dit qu'il vient de voir pluſieurs inconnus entourer la maiſon, & quelques-uns pénétrer dans le jardin. Henriquez ſe met en fureur, il veut tout maſſacrer; Dom Juan lui conſeille de demander plutôt main forte au Corrègidor ; Roſe ſe prépare à aller au plus vite avertir Florio. Un valet vient annoncer à Henriquez l'arrivée d'Antonio.

La ſçène change, & repréſente une place publique. Antonio paroit ſuivi de ſon valet Erneſt : ils frappent chez Henriquez, & ſont fort ſurpris de ne voir perſonne : Felicia paroit enfin, & Erneſt dit à ſon maitre que c'eſt là celle qu'on lui deſtine : Antonio la regarde, & eſt tout étonné, car c'eſt là la même perſonne dont il eſt amoureux, & qu'il a trouvée évanouie dans un jardin : Fe-

licia, loin de le détromper, joue toujours le rôle d'Honoria, & se retire. Henriquez entre; Antonio l'embrasse & lui parle avec transport d'Honoria qu'il vient de quitter, dit-il, & dont il est amoureux depuis plus d'un jour: Henriquez ne peut rien comprendre à ce propos. Dom Juan les interrompt, & vient dire à Henriquez que le Corrègidor & les Alguazils sont prêts.

Acte IV. *La scène représente la maison de Dom Florio.* Cet acte n'est pas plus que les autres dans les régles du sens commun. Dom Florio désespéré de perdre sa maitresse qu'on a découverte chez lui, ordonne à Gusman d'aller au plus vite chercher une voiture. Gusman n'en trouve point; il sort pour tacher d'en rencontrer une. Rose vient dire à sa maitresse que la maison est entourée d'Alguazils. Don Antonio entre, & dit à Honoria, qu'il prend pour Felicia, de le suivre chez son ami & son beau-frere, qui lui donnera un asile: elle le suit. Florio rentre; le domestique d'Antonio qui voit son embarras, lui dit que cette dame est en surêté, & que s'il veut, il le ménera dans la même maison, qui lui servira aussi d'azile contre les Alguazils. Florio

Digitized by Google

monte en voiture & part : le Corrégidor & sa suite entrent, & ne trouvant dans la maison que Rose & Gusman, ils les amènent.

La scène change, & répresente l'appartement d'Honoria. Antonio conduit Honoria : ils sont dans l'obscurité ; on porte de la lumiere, & Honoria est toute surprise de se trouver dans son appartement : il sort, & va, dit il, demander à toute la terre des nouvelles de sa maitresse : il entre un moment après avec Félicia, qui sans s'arrêter, va chercher Henriquez. Celui-ci vient, & reste dans le plus grand étonnement à la vue d'Honoria qu'il croioit enlévée & perdue : il ne conçoit rien à cette suite d'aventures nocturnes, & il a bien raison ; les spectateurs n'y comprennent pas d'avantage.

Acte V. *Le théâtre répréſente la maiſon de Dom Juan.* Florio, Rose & Gusman sont conduits par les Alguazils, & enfermés dans une chambre sans lumière. A la faveur d'un flambeau éloigné, Rose reconnoit cette chambre, & sçait quelle a une issue qui conduit à une porte dérobée de la maison ; ils cherchent cette porte. (*La scène change encore, &*

représente la maison de Henriquez.) celui-ci est informé par Dom Juan qu'Honoria & deux domestiques étrangers sont chez lui. Jacques qui arrive, dément cette nouvelle, & dit qu'à la place d'Honoria, il n'a trouvé que Dom Florio. Henriquez entre en fureur, & veut aller poignarder Florio; Antonio qui survient, le suit, bien resolu de défendre son ami Florio contre quiconque osera l'insulter. (*Le théâtre représente la maison de Dom Juan.*) Honoria & Felicia entrent par une porte dérobée. Un instant après paroit Henriquez suivi d'Antonio & de Dom Juan. Florio se montre, déclare son amour, & accuse Antonio de l'avoir trahi: Henriquez veut le poignarder mais il est arrêté: il dit à Antonio que Florio est son rival, qu'il est aimé, & que cette nuit même, il devoit voir sécrêtement sa maitresse. Il sort. Antonio & Florio, sans autre explication, mettent l'épée à la main, & se battent. Henriquez rentre, & veut se jetter sur Florio; mais son généreux ennemi Antonio le défend. Les Dames entrent aussi; nouveaux embarras: on s'insulte, on se querelle, on s'explique, on fait la paix; Florio épouse Honoria; Félicia donne

sa main à Antonio : Henriquez joue au dénouement, comme dans le reste de la pièce, le rôle d'un sot. La comédie finit, & laisse les spectateurs remplis d'ennui & de très-peu d'estime pour les talens de M. Tuke.

Remarques sur l'ouvrage intitulé Recherches sur l'art militaire, *ou* Essai d'application de la fortification à la tactique, *adressées aux Auteurs de ce Journal.* Par M. de Maizeroy.

MESSIEURS,

DÈS que j'ai vû annoncé dans votre Journal, le livre intitulé *Recherches sur l'art militaire*, ou *Essai d'application de la fortification à la tactique*, je me suis empressé de me le procurer. J'avouerai que ce titre me faisoit trembler. Je craignois que l'on ne voulut prouver que le Tacticien réduit à se conduire sur les seuls principes de l'Ingénieur, devoit disposer ses corps de manière à croiser leurs tirs comme les pièces d'une fortification. Je m'attendois d'y voir soutenir la bonté de cet ordre, que de certains Tacticiens ont appellé

vivré, à angles saillans & rentrans, qui est tout-à-fait contraire aux bons principes & à la raison. S'il est inconteſtable qu'une armée poſtée ſe donne beaucoup de force en ménageant des flancs pour ſa défenſe, il ne l'eſt pas moins qu'elle doit ſe conſerver une liberté d'agir, en tout ou en partie, pour ſe tourner à l'offenſive, dès qu'elle voit le moment favorable. Il n'eſt pas moins certain que celui qui attaque doit chercher à gagner les flancs de l'ennemi, à l'accabler de feux de revers ou en écharpe; que s'il attaque en colonne ou par cohortes doublées, ſelon mes principes, il doit après avoir percé, ſe déployer à droite & à gauche, prendre la ligne ouverte en flanc & par derrière, en conſervant un corps de réſerve qui ſe préſente de front au ſecours que l'on voudroit porter à la trouée. Dans la dialectique, c'eſt-à-dire, dans la ſçience des marches & des poſitions, on tâche de ſe porter ſur le flanc de l'ennemi, de lui couper ſes communications par des corps détachés, qui ſe placent ſur les derrières, de les reſſerrer en toute manière, en aſſurant toutefois ſes poſitions qui pourroient être coupées; ſi elles étoient trop hazardées. Il en eſt de

même dans la conduite des attaques d'un siège. Ces axiomes sont parfaitement appliqués dans ce nouvel ouvrage, & j'ai vû avec beaucoup de plaisir, que l'Auteur dépouillé de préjugés, fait des parallelles justes & raisonnables d'un art à l'autre, ou, pour mieux dire, d'une partie de l'art à l'autre partie, car la tactique & l'art des siéges composent la science militaire. Ces deux branches se conduisent, à peu de choses près, sur les mêmes règles; avec cette différence, que la tactique sublime embrasse des connoissances de plus, & agit par de plus grands mouvemens, dont la combinaison est bien plus difficile & sujette à plus d'incidens que la conduite d'un siège. Elle réunit enfin, sous un même point de vûe, un grand nombre d'objets très-distans les uns des autres. La conduite d'un siège est resserrée dans des bornes plus étroites. Elle ne demande que la connoissance parfaite de la place & de ses environs, soit pour la conduite des travaux & des attaques, ou pour la disposition des troupes destinées à fermer l'entrée des secours. Tout ce qui s'étend au-de-là, est du ressort du Général, qui doit sçavoir les moyens que l'ennemi peut

. . .

Digitized by Google

employer pour l'obliger à lever le siège, & ceux qu'il mettra en usage pour faire échouer ce dessein.

Je ne puis que louer la bonté & la solidité des maximes de cet Officier sur le défaut de l'étendue des lignes, l'impossibilité d'éviter les flottemens dans la marche avec une ordonnance à trois ou quatre de hauteur, sur la contrariété de défendre au François de tirer & de le ranger dans un ordre foible, qui n'est favorable qu'à la mousquéterie, enfin, sur cette envie que nous avons d'imiter nos voisins, sans considérer si leur ordre & leurs maximes nous conviennent. J'ai lû tous ces articles avec d'autant plus de satisfaction, qu'ils m'ont prouvé que tous les militaires François qui réflechissent avec application, penseront de même, & m'autoriseront dans ce que j'ai publié. J'ai admiré encore l'habileté de l'Auteur, & sa sagacité dans certaines parties de son art, dont il découvre des défauts que l'on a regardés jusqu'apresent comme des avantages, & qui sont toujours pris de même par ceux qui ne sçavent suivre que la routine; mais après avoir rendu à cet ouvrage la justice qu'on ne peut lui réfuter, l'Au-

Digitized by Google

teur voudra bien me permettre quelques observations que je déduirai par ordre.

Page 24 & 27. » Toutes les parties d'une fortification doivent se flanquer. Cet axiome est aussi essentiel pour la Tactique, & l'on n'en a pas toujours assez connu le prix".

Tout ce que l'Auteur dit à ce sujet, est sensé, lumineux & appuyé sur les meilleurs principes. Je n'y trouve de trop que les ronds de M. le Maréchal de Puisegur cités au nombre des moyens pour fortifier une ligne de troupes Les ronds sont la plus mauvaise de toutes les évolutions, & l'on ne peut s'en servir qu'en restant immobile. M. de Puisegur les propose pour la cavalerie, & la cavalerie surtout est faite pour agir & marcher en avant. Je n'approuve les chausse-trapes que pour retarder l'ennemi dans un terrein serré, lorsqu'on se retire devant lui, ou devant un retranchement; encore ne faut-il pas les semer trop loin, ni devant les ouvertures; parcequ'elles nuiroient lorsqu'on voudroit déboucher & faire une sortie. Celles que Darius avoit repandues devant son front, n'empêcherent pas Alexandre de le joindre très-rapidement.

Digitized by Google

(Page 29. » Dans les grandes manœuvres les habiles Généraux ont toujours évité de prêter le flanc dans les marches : ils ont préféré de faire des mouvemens rétrogrades & un plus grand circuit ». On a toujours suivi ce principe ; mais je crois avoir démontré dans mon cours de tactique , & je le prouverai encore mieux dans la suite , que le danger de ces sortes de marches obliques ou parallelles, ne vient que de la mauvaise ordonnance des troupes ; qu'on peut leur donner des dispositions qui mettent à l'abri de toute insulte ; que l'on peut se trouver en ordre de bataille avant d'être attaqué, & en état même de prévenir l'ennemi ; que si le pays est coupé , on mêle les armes de manière à s'entre-secourir ; que dans ce cas l'ennemi n'a aucun avantage qu'on ne puisse prendre de même. Le Prince de Condé attaqua le Prince d'Orange à Sénef, moins parcequ'il lui prêtoit le flanc , que parcequ'il s'apperçut que son armée se trouvoit coupée par un défilé. Malgré cela, il y gagna peu de chose , après une perte d'hommes considérable.

(Page 41). » Pourquoi ne plus se servir des épaulemens qui étoient usage au-

trefois pour mettre toute une aîle de cavalerie à l'abri du canon : c'eſt l'ouvrage d'un moment,,. L'Auteur devoit au moins diſtinguer les cas où l'on peut ſe ſervir d'épaulemens qui ſont très-utiles. Sa maxime eſt trop générale ; car on ne s'en ſert jamais en pleine bataille, comme il paroît le faire entendre par le terme *aîle*. Je ſuis bien perſuadé qu'il n'a voulu parler que d'une armée poſtée. L'infanterie qu'il place derrière chaque épaulement, eſt peu utile ; car il n'eſt fait que pour garantir les eſcadrons du canon, juſqu'au moment où l'on doit les employer. Le feu de cette infanterie placée dans l'excavation, & qu'il prétend ſans doute faire monter, au moyen des banquettes, pour tirer par-deſſus l'épaulement, ne ſerviroit qu'autant qu'on ſe laiſſeroit attaquer : dans ce cas on auroit fait des retranchemens, & les épaulemens ſeroient derrière, à deux cens pas, pour couvrir la cavalerie.

Le conſeil qu'il donne de faire porter dans une attaque des faſcines aux ſoldats, le ſecond rang les portant plus élevées que le premier, & le troiſiéme plus que le ſecond, eſt excellent ; il épargneroit bien du ſang, s'il étoit ſuivi.

Digitized by Google

L'article à la page 43 eſt admirable : il prouve invinciblement combien il eſt néceſſaire à tout Officier de connoitre les principes de la fortification, pour diriger ſes attaques de manière à ne pas donner dans les feux croiſés, & à choiſir les points où l'on en eſſuyera le moins.

(Page 54). L'Auteur parle avec trop d'aſſurance des ordres mêlangés de M. de Folard. S'il étend davantage ſes réflexions, & qu'il nous les donne comme il l'annonce, il ſentira ſurement que la nature du terrein, ou la néceſſité de ſe réduire à la défenſive, peuvent juſtifier l'ordre mêlangé.

Je ne ſuis pas de ſon avis ſur l'avantage qu'il croit voir dans les batteries poſtées ſur des hauteurs, & qui tirent par-deſſus la ligne. Les coups raſans dans les batailles ſont les meilleurs. La même diſpoſition fit perdre à Tilly la bataille de Leipzig. Le canon élevé & poſté derrière la ligne, fait peu d'effet à boulet, & ne peut tirer à cartouche, ſans riſquer d'endommager les troupes qui ſont devant : il devient même d'autant plus dangereux pour elles, que l'ennemi s'approche davantage.

(Page 64). C'eſt une maxime reçue

de raſer tous les environs d'une place, de manière qu'on puiſſe découvrir les attaques ». L'Auteur l'applique avec raiſon à un corps retranché. Néanmoins ſi la garniſon eſt nombreuſe, on peut fort bien conſerver des enclos ou maiſons ſous le feu du canon de la place, ſuſceptibles de défenſe, en ſe conſervant de bonnes communications. Ces dèhors ſoutenus pendant quelque tems, ſervent à retarder les approches ; & lorſqu'on eſt obligé de les abandonner, on les ruine. Je tiens ceci d'un Général conſommé dans le métier, & que l'on peut en croire. Si la garniſon eſt foible, ou ſi ces dèhors ſont trop près du chemin couvert, il n'eſt pas douteux qu'il faut les raſer.

(Page 74). » Le canon ne contribue pas autant qu'on le croit au gain d'une bataille ; puiſque lorſque l'infanterie s'approche, elle laiſſe ſon canon derrière elle ». Voilà le précis de ce que dit l'Auteur. Il conclut qu'on ſe donneroit beaucoup d'avantage, ſi l'on menoit à bras le gros canon ainſi que le petit ; de manière qu'il y eut peu d'intervalle du moment où l'on ceſſe de tirer à celui où l'on s'aborde. A de très-bonnes maximes l'Auteur joint quelquefois trop de défférence

pour l'opinion dominante. Dans les batailles, le canon en impose plus qu'il ne fait de mal réel. Celui qui est bien exposé, qui marche vivement à l'ennemi dans un ordre propre à l'ouvrir & le renverser, s'embarrassera peu de son canon; il le joindra sans une grande perte. L'expérience le démontrera un jour à celui qui aura affaire à quelque audacieux, que nos préjugés nous font regarder à-présent comme un téméraire. Si l'ennemi demeure immobile, il profitera plus longtems de son artillerie; mais aussi il perdra l'avantage qu'on se donne en attaquant : il le sacrifiera à un bien moindre, qui ne le sauvera pas d'une entière défaite. Tachons de prendre avec notre canon des positions obliques pour tirer sur l'ennemi, pendant qu'on s'approche, le plus longtems qu'il sera possible, & mettons nous fort peu en peine d'essuyer un feu direct. La vue seule des troupes qui marchent à lui rend ses coups incertains; j'entends des troupes qui marchent légérement & vivement, non pas une ligne foible, allongée & flottante, qui sera toujours méprisée par un bon Tacticien.

(Page 84.) » A la fin d'un article

très-bien raisonné, l'Auteur dit que » l'invention de la poudre & la différence qu'elle a introduite dans les armes offensives & défensives, a réduit pour nous à cinq les sept ordres de Végèce. Voilà qui est fort difficile à prouver. L'invention de la poudre & des nouvelles armes a pû occasionner des précautions de plus dans l'exécution des ordres de bataille, mais n'en a point changé le caractère. De ces sept ordres de bataille deux sont en oblique, l'un par la droite, l'autre par la gauche, ce qui est la même chose; un autre est en équerre; deux sont en double oblique, c'est-à-dire que l'on avance les aîles, & que l'on recule le centre. Voilà les cinq derniers de Végèce. Le premier est l'ordre parallelle, c'est-à-dire que les deux armées rangées parallellement, s'abordent sur tout leur front. Le second differe du premier, en ce qu'on couvre une aîle par le terrein, & que l'on renforce l'autre de sa cavalerie & de ses troupes légères. Dans ces sept ordres bien comptés, je n'en vois aucun à retrancher pour nous.

(Page 93). Voici un article qui me paroit bien intéressant, & que je n'aurois

pas soupçonné. L'Auteur » s'étonne comment une armée ne forme pas des rentrans & de saillans. Ce seroit une continuité de flancs susceptibles de la plus vigoureuse défense. Il y a des terreins dont les sinuosités dessinent naturellement un pareil ordre de bataille; mais loin d'en profiter, on les évite comme dangereux. C'est que les principes de la fortification ne sont pas assez consultés dans la castrémétation". L'Auteur me permettra de remarquer qu'il les a trop consultés dans cette occasion. Toute armée qui n'est pas retranchée, qui ne se propose pas de se laisser attaquer dans son poste, à raison de regarder une pareille disposition comme dangereuse. Aussi, nul Général, ancien ni moderne, ne s'en est servi. Il est étonnant qu'on ait voulu mettre en vogue un ordre semblable; il est diamètralement opposé aux bons principes, & je suis bien persuadé que s'il veut bien y réfléchir, il avouera qu'il s'est laissé séduire. Je le répète, il est avantageux de se donner des flancs dans les points où l'on restera sur la défensive; mais dans ceux où l'on voudra agir offensivement, il faut percer la ligne, ou embrasser le flanc de l'ennemi.

Pour

Digitized by Google

Pour cet effet, l'on ne marchera ſurement point par la pointe d'un angle, & les poſitions obliques de toutes ces branches ne ſont rien moins que propres à faire un mouvement, ou bien elles diſparoîtront bientôt; & alors quels mouvemens!

Je ne pouſſe pas, pour cette fois, Meſſieurs, plus loin mes remarques ſur cet ouvrage. Comme je n'ai pas tout le loiſir que je déſirerois, je remets la ſuite à un autre tems. Ce livre mérite d'être lû avec attention; il eſt ſçavant & inſtructif, en général, bien raiſonné; mais l'Auteur s'eſt égaré quelquefois. Au-reſte, ſa modeſtie & ſon zèle méritent la plus grande indulgence. Ses fautes ſont rachetées par une multitude d'excellentes choſes, & ne paroiſſent que comme des taches dans un très-beau tableau.

Suite de l'Extrait de la Collection Académique. Tome 7e. de la partie étrangère.

MR. Chirac, Profeſſeur de Montpellier, fit voir à M. Bernier un chien à qui il avoit tiré tout le cerveau

proprement dit, & qui reſpiroit librement, & avoit du ſentiment plus de 4 heures après l'opération, lorſqu'on le piquoit, ou qu'on le bruloit. Après avoir coupé entièrement le col à ce chien, il lui entretint encore le battement du cœur pendant 30 & quelques minutes, en lui ſoufflant dans la trachée-artère.

M. Bourdon, Docteur en Médecine, à Cambray, a écrit à M. Lémery qu'il fut conſulté pour une fille de 7 ans, qui avoit déjà ſes écoulemens périodiques bien réglés: qu'à 14 ou 15 ans, la jambe & la cuiſſe gauches de cette fille devinrent fort enflées, avec des puſtules rouges, qui paroiſſoient ſur la partie ſupérieure & intérieure de la cuiſſe, & devenoient blanches comme les grains de la petite vérole, quand ils ſont en ſuppuration. Ces puſtules crevoient d'elles mêmes, quand on ne les ouvroit pas, & il en couloit beaucoup de liqueur blanche, ſemblable en conſiſtance, en couleur, & en ſaveur, à du lait qui s'écoule des mammelles, excepté qu'on y remarquoit un peu d'acreté ſalée. Cette liqueur étant répoſée, il s'en ſéparoit une créme en quantité proportionnée à celle du lait, & quand on y jettoit de l'acide, il s'en précipi-

Digitized by Google

voit un caillé ou fromage, qui laiſſoit une ſéroſité ſemblable au petit lait ordinaire. Cette fille rendoit une ſi grande quantité de lait par ces puſtules, que dans 3 ou 4 minutes on en ramaſſoit aiſément une chopine. Les tumeur de la cuiſſe & de la jambe diminuoient à proportion de la quantité de lait qui en ſortoit. Le lait étoit ſi abondant dans cette fille, qu'elle en donnoit encore par les mammelles plus qu'il n'en falloit pour raſſaſier deux petits chiens qu'elle a nourris pendant longtems. Quand cette évacuation étoit ſupprimée, elle étoit fort incommodée, tant de la tumeur & de la péſanteur de la cuiſſe & de la jambe, qui augmentoit, que de vomiſſemens qui l'empêchoient de retenir aucune nourriture. Après quelques remédes, il ne vint plus de puſtules, mais le lait ſortoit comme une ſueur par tous les pores de la peau, depuis le haut de la cuiſſe juſqu'au génou.

Extrait d'une lettre de M. Saviard.

» Une femme a mis au monde à l'Hôtel Dieu, un enfant mâle, à terme, qui n'avoit point de cerveau ni de deſſus de tête. Il n'y avoit que la baſe de l'os co-

ronal qui forme la partie ſupérieure de l'orbite, ſéparée dans ſon milieu par la ligne appellée *ſagittale*. Ne s'étant point trouvé de pariétaux, il n'y avoit point de future coronale. Il n'y avoit que la baſe de l'os occipital qui formoit le grand trou de la moële allongée : elle étoit applatie par derrière, & s'élevoit à la hauteur de 6 lignes, ce qui rendoit le trou quarré. Au deſſus de ce trou paroiſſoit une tumeur rouge de la groſſeur d'une avèline; je l'ouvris, & je trouvai que c'étoit le canal veineux de la moële de l'épine rempli de ſang, qui ſe terminoit là. Tout le reſte de la tête étoit couvert de cheveux fort adhérans à la peau, & comme la peau l'étoit aux os. Les os temporaux n'avoient point de partie écailleuſe, mais ſeulement la partie pierreuſe où ſont renfermés les oſſelets de l'oreille : ces oſſelets paroiſſoient viſiblement à travers le tambour. L'os ſphènoïde y étoit tout entier; mais l'os ethmoïde manquoit, ainſi que l'apophyſe nommée *crête de coq*. Les os de la face y étoient tous onze. La machoire inférieure ſe trouvoit bien conditionnée, & tout le reſte du corps gras, potelé & ſans aucune difformité. Cet enfant à vecu qua-

tre jours, ouvrant & fermant les yeux : il a crié, têté ſa nourrice, & mangé de la bouillie. J'ai obſervé qu'il partoit de petites portions de nerfs de la baſe de l'os coronal, où ils étoient fort adhérans, & qui s'inſeroient aux muſcles frontaux & aux paupieres. Les nerfs optiques ſortoient de la moële de l'épine, en ſe gliſſant ſur l'os ſphènoïde, paſſant par les trous de l'orbite, & s'inſeroient aux yeux comme dans un autre ſujet, &c. &c.»

Un Gentilhomme fut attaqué à l'âge de 14 ans, de douleurs de ventre ſi vives, que peu s'en falut qu'il n'en mourut. Ces douleurs furent ſuivies d'une fiévre qui finit au 14e. jour, & qui lui laiſſa une ſi étrange conſtipation, que nonobſtant tous les remédes dont il uſa, il paſſa 3 ans entiers ſans aller à la ſelle : il mangea fort bien durant tout ce tems, & but quantité de tiſane. Les remédes ſe conſumoient dans ſon corps, auſſi bien que les alimens, ſans qu'il en rendit aucun. Ajoutez à cela qu'aucune évacuation ſenſible ne put ſuppléer aux ſelles : car il n'urinoit pas plus qu'il ne buvoit, & ne ſuoit jamais, ſi ce n'eſt lorſqu'il prenoit de remédes pour purger le ventre. Cette longue conſtipation ne lui cau-

ſa ni douleur, ni oppreſſion, ni laſſitude, ni inſomnie, ni dégoût. Un jour qu'il revenoit à cheval de St. Clair de Seure, petite ville à 4 lieues de Beaune, il ſentit une violente douleur d'entrailles, accompagnée d'une fièvre continue qui dura 9 jours : quand il eut été ſaigné & purgé, la fièvre ceſſa, & la conſtipation avec la fièvre. Son ventre reprit ſa conſtitution ordinaire.

Extrait d'une lettre de M. Panthot, Médecin du Roi à Lyon, ſur une groſſeſſe de 22 mois & demi.

»Catherine Crepine, femme d'un tempérament robuſte & ſanguin, avoit eu 6 enfans, qui tous étoient venus heureuſement au monde au bout de 9 mois : à l'âge d'environ 34 ans, elle devint groſſe d'une fille qu'elle a portée vingt deux mois & demi. Pendant tout ce tems, elle n'a ceſſé de perdre du ſang en quantité par la matrice, & a ſouffert les douleurs de l'enfantement le 9e., le 11e., 15e., 18e. & 20e. mois; enfin, elle eſt accouchée au milieu du 23e., avec de cruelles douleurs. Cet enfant n'a pas été plutôt né, qu'il a pouſſé des cris plus forts & plus graves que les nouveaux-nés de 9 mois

n'ont accoutumé de faire ; ces cris ont continué environ une demi-heure, & ont été ſuivis d'une voix plaintive mêlée de ſoupirs & de gémiſſemens qui ont duré autant que ſa vie. Ce changement de ton détermina les aſſiſtans à lui donner quelques cordiaux, & à le porter à l'égliſe pour être baptiſé ; il y fut porté & rapporté avec toutes les précautions poſſibles ; malgré ces ſoins, il ne vécut en tout que deux heures. Au reſte, cet enfant avoit tout-au-plus la taille des moindres enfans de 9 mois ; mais ſes cheveux étoient de la longueur de deux travers de doigt ; les ongles de même étoient crus à proportion ; il avoit les gencives blanches & les dents prêtes à ſortir ; le crâne n'étoit point foible & ouvert comme au commun des nouveaux-nés, la peau étoit dure & d'une couleur olivâtre. Tout le corps étoit formé & ſolide comme aux enfans de trois ans ; enfin l'arrière faix étoit deſſéché & ſemblable à une vieille bazane. Toutes ces circonſtances, jointes au ton de voix grave & fort de cet enfant, confirment le témoignage de la mere ſur la durée de ſa groſſeſſe. »

Une Dame âgée de 28 ans, fort graſſe & fort puiſſante, ayant été long-tems

incommodée de vomiſſemens fréquens, & quelquefois violens, fut enfin attaquée d'une fièvre, dont elle mourut au bout de quelques jours, & comme ſubitement. Son corps ayant été ouvert, on trouva un ulcére au pancréas, lequel avoit ſphacelé une partie de l'eſtomac. Comme la malade avoit eu quelques ſymptômes de la pierre, & que pluſieurs Médecins avoient attribué à cette maladie les vomiſſemens qui l'avoient longtems tourmentée; on examina ſes reins: ils étoient couverts d'une quantité prodigieuſe de graiſſe, & enſuite d'une grande quantité de matière muqueuſe & ſanguinolente, au milieu de laquelle il y avoit une petite coquille turbinée, dont la cavité étoit remplie d'une matière viſqueuſe, peu différente de la ſubſtance d'un limaçon, quant à la conſiſtance, mais qui avoit la couleur du ſang.

Lettre de M. T. M. à M. Guillaume Baxter, ſur les étranges effets du chou maritime, ou chou de chien. » Il y a environ trois ſemaines que la femme du nommé Guillaume Matthieu alla à la campagne chercher des herbes, qu'elle fit cuire dans de l'eau avec du lard, pour ſon ſouper, celui de ſon mari &

de ſes trois enfans. Il y avoit environ 2 heures qu'ils étoient couchés, lorſqu'un de leurs enfans, qui eſt muet, & âgé d'environ 7 ans, ſe trouva fort mal, & ſes 2 autres un moment après; ce qui obligea le pere & la mere de ſe lever & d'approcher ces enfans du feu; ils allèrent par haut & par bas, & s'endormirent au-bout d'une demi-heure. Le pere & la mere les mirent coucher dès qu'ils furent endormis; après quoi ils ſe recouchèrent eux-mêmes, & dormirent d'un ſommeil plus profond que de coutume. L'homme ſe reveilla plus tard qu'à l'ordinaire, alla travailler, & ſurmonta la maladie par la force de ſon tempérament; mais il dit qu'il lui avoit ſemblé toute la journée avoir le menton dans le feu; de ſorte qu'il avoit été obligé de le plonger ſouvent dans l'eau, pendant qu'il travailloit. La femme ſe reveilla peu de tems après ſon mari, & quoiqu'elle ſe ſentit fort malade, elle alla voir ce que faiſoit ſa petite famille. Son indiſpoſition n'a ceſſé qu'environ 15 jours après. Un de ſes enfans dormit depuis la nuit du lundi, juſqu'au jeudi ſoir ſuivant, qu'il ouvrit les yeux, eut deux convulſions, & mourut en dormant. On

avoit fait ce qu'on avoit pû pour le reveiller, sans y pouvoir réussir. Les deux autres enfans dormirent 24 heures, & à leur reveil vomirent & se purgerent une seconde fois, ce qui leur sauva la vie. Cette herbe est sûrement un poison, & on a remarqué que le bêtail ne la broute point. Mathieu me dit que de sa vie il n'avoit mangé d'herbe plus agréable au goût.

(*La suite au Journal prochain.*)

Epitre à une Dame qui allaite son enfant. Pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoise en 1766. Par M. L. B. D. A Paris, chez Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoise. in-8°. 1766.

QUoique nous ayons rapporté le morceau de cette Epitre que M. Marmontel a cité dans son extrait des piéces qui ont concouru pour le prix, les sentimens d'humanité, la morale & la saine philosophie qui sont répandus dans cet ouvrage nous auroient déterminés à en faire un extrait plus étendu, s'il eut été plutôt imprimé. L'Auteur y

attaque un abus contre lequel nous nous ſommes ſouvent élevés. » Il y a long-tems, dit-il, dans ſa préface, que les gens ſenſés, les cœurs vertueux reclament la tendreſſe des meres en faveur de leurs enfans; mille Auteurs ont écrit ſur cette matière, aucun n'a réuſſi. Dois-je croire qu'une épitre de quelques pages aura plus de ſuccès ? Non ; je ne l'eſpére pas ; mais je le ſouhaite. Si mes vœux ſont trompés, j'aurai dumoins plaidé pour la bonne cauſe, au tribunal de la nature ». J'ai fait quelques changemens, continue-t'il, à cette pièce, avant de la donner à l'impreſſion. Puiſſe-t'elle, tout éloignée qu'elle eſt encore de la perfection, contribuer à la ruine du plus funeſte de tous les préjugés; & le public qui priſe l'intention avec le talent, excuſer les défauts de l'ouvrage en faveur du bien qu'il aura pû faire.

Cette Epitre eſt adreſſée à Madame de M.... , qui joint aux vertus ſimples & modeſtes du premier âge, la politeſſe & les graces du notre. Pour la gloire de cette femme reſpectable & pour la honte de tant d'autres, l'Auteur auroit bien dû la nommer.

Le Poëte la félicite de ce que l'uſage

barbare contre lequel la nature & l'humanité reclament, n'a point séduit son ame.

Rejettant loin de lui tout secours mercenaire,
Toi même de ton fils tu veux être la mere;
Et tu ne rougis pas de nourrir, de garder
Cet enfant, qu'a tes vœux le ciel vient d'accorder.

Moi, rougir, diras-tu, rougir d'aimer mon fils, la douce image d'un époux que ses bienfaits ont gravé dans mon cœur; le plus cher des dons du ciel!

Quoi ce lait bienfaisant que pour sa nourriture,
Lentement dans mon sein prépara la nature,
Ce lait, doux aliment pour lui seul destiné,
Je le refuserois à cet infortuné!

Dans cet âge où tant de périls menacent son enfance, quelle autre sçauroit mieux que moi voler à son secours; quelle autre auroit ce désir inquiet; cet amour, cette adresse qui fait prévoir jusqu'au moindre danger?

Non, tout cela n'est point dans un cœur étranger.
L'intérêt seul y regne, & l'intérêt barbare
Est peu touché des maux que le sort nous prépare.
D'un œil indifférent il voit tous nos malheurs;
Il verroit sans pitié, mon fils verser des pleurs.
Ah! pour sauver les jours d'une tête si chère,
La garde la plus sure est le cœur d'une mere.

Oui sans doute, reprend le Poëte, ce cœur que l'amour maternel embrase, servira de modèle à nos neveux; car je n'ose croire que dans ce siécle perver

on s'abaiſſe à ſuivre ton exemple. Prépare-toi plutôt aux clameurs de ces meres inhumaines, femmes du bel air, de ces Marquis ſi vantés, ennemis de quiconque aime les mœurs; ils changeront le nom de mere en celui de nourrice, & pour te dégouter de cet emploi reſpectable; ils aviliront tous les ſoins qu'il exige. Ils diront que c'étoit autrefois l'uſage, & qu'à-préſent, comme alors, il faut ſuivre la mode.

Que l'homme dégénére, & que chez nos ayeux
L'eſpéce étoit plus neuve, & valoit beaucoup mieux;
Qu'il ſied mal à vingt ans d'afficher la ſageſſe;
Que l'amour doit céder à la délicateſſe;
Et que ſi dans tes ſoins tu veux perſévérer,
Bientôt avec ton fils il faudra t'enterrer.

Quel diſcours! ſoumettre la nature à la mode! Que dis-je? abandonner, peut-être pour jamais, le fruit d'un amour légitime, l'immoler à l'eſpoir de conſerver des appas dont la perte te couteroit bientôt des larmes, ſi en effet tu te laiſſois ſéduire par ces diſcours. Cidaliſe trompée par cet eſpoir, pleure aujourd'hui les maux qu'il traine après lui.

Sa ſanté chancélante & ſes attraits flétris,
Vengent la cruauté qui fit périr ſon fils,
Et bientôt dans la tombe on la verra deſcendre,
Pour n'avoir pas rempli le devoir le plus tendre.
Ce devoir naturel, utile à la ſanté,
Conſerve en même tems la vie & la beauté.

Mais d'un lait refoulé la pratique ordinaire,
Souvent change en poiſon ce nectar ſalutaire,
Fait aux vivacités ſuccéder les langeurs,
Les chagrins aux plaiſirs, l'amertume aux douceurs,
Et terniſſant l'éclat que donne la jeuneſſe,
Porte dans tous les ſens ſa fureur vengereſſe.
O toi! qui la première oſant braver ſes traits,
Commis ſur tes enfans le plus grand des forfaits,
Monſtre né des enfers pour le malheur du monde,
Que maudit ſoit le jour qui t'a rendu féconde!
Jour fatal! que n'a t'il éclairé ton trépas!

Le Poëte oppoſe à ces meres barbares l'inſtinct des animaux; leçon inutile pour des cœurs corrompus. Fiers de notre raiſon nous nous croyons plus ſages, & nous ſommes plus inhumains qu'eux.

Raiſon, fille du ciel, préſent noble & vanté,
Tu rends l'homme ſemblable à la divinité.
Les plus rares vertus deviennent ſon partage,
Lorſque de ta lumière il fait un digne uſage;
Mais c'eſt un criminel que tout vient d'accuſer,
Lorſque dans ſes devoirs il oſe en abuſer.

Voici une raiſon bien naturelle de ſe méfier des nourrices.

Vous qu'offenſe peut-être une plainte aſſez vive,
Parlez, qu'attendez-vous d'une mere adoptive,
Qui pour le fils d'une autre abandonne le ſien?

Enfans infortunés! ce n'étoit donc pas aſſez que la nature uniſſant la foibleſſe aux beſoins, eut verſé les maux ſur vos premiers ans; il faloit en vous abandonnant à des bras étrangers, vous livrer à des dangers nouveaux; hélas!

Digitized by Google

quand l'expérience journalière accusant l'imprudence d'une nourrice, nous montre des enfans contrefaits, la pitié ne s'en fait pas plus entendre à nos cœurs.

L'un périt d'une chute, ou languit misérable ;
L'autre d'un promt trépas, victime déplorable,
Trouvant pour nourriture un lait empoisonné,
Tombe semblable au lis par la faux moissonné.

Mais j'entends Lisimon qui dit qu'il faut agir avec prudence ; qu'un pere inspiré par l'amour, doit faire à loisir un choix éclairé ; qu'il doit lui-même chercher au village une nourrice, jeune, sage, active, dont l'embonpoint soit le gage du salut de l'enfant.

Eh bien, oui ! j'y consens, je veux qu'il s'en assure,
Je veux que de son lait la source toujours pure,
Donne à son nourrisson la vie & la santé ;
Qui t'a dit que son cœur n'étoit pas infecté
De ces vices honteux qu'à l'obscure naissance
Unit presque toujours la servile indigence ?
Si l'on voit la vertu jointe à l'humilité,
Le vice de plus près tient à la pauvreté.
Regarde sur ses pas la rampante avarice,
Le sordide intérêt, la fraude, l'artifice,
Les mensonges grossiers, les basses trahisons.
Ton fils nourri par elle a succé ces poisons,
Et son ame en naissant au crime accoutumée,
Vivra loin des vertus coupable & diffamée.

De quel œil pourra-t'on voir un cœur si corrompu, loger dans un corps sain.

Apprends à mépriser une forme grossière :
C'est l'esprit qui fait l'homme & non pas la matière.
Le corps, vil instrument par l'esprit animé,
N'est qu'un vase d'argile où l'or est renfermé.

Au feu des paſſions cet or ſacré s'épure,
Quand il a pour creuſet l'honneur & la droiture ;
Mais quand du vice affreux les traits l'ont avili,
A jamais dans la fange il reſte enſéveli.

Si, malgré tant de maux, le torrent de l'uſage vous entraine, ô meres, qui pourra vous arrêter? il eſt encore un motif; l'amour de vos enfans, c'eſt le plus beau préſent que le ciel ait pû vous faire.

Pourquoi d'un bien ſi cher, ſi facile à ravir,
Acherez-vous le droit de vous faire haïr?

Le Poëte peint une mere tranſportée de plaiſir, à l'aſpect de ſon enfant que ſa nourrice lui apporte. Elle accourt, l'embraſſe, eſt attendrie; mais elle a beau l'appeller, & le chérir, il ne la connoit point; ſon déſeſpoir, ſes cris annoncent le trouble de ſon cœur; il fuit l'étrangère douceur des embraſſemens de ſa mere. Ah! ſi dans ce moment ſa bouche pouvoit exprimer ce qu'il ſent, quels reproches n'ajouteroit-il pas aux efforts qu'il fait pour s'arracher de ſes bras. Pourquoi, diroit-il, cette géne horrible; voulez-vous ajouter les tourmens à la feinte? depuis que je ſuis né quel bien m'avez-vous fait? ſi j'étois votre fils, m'auriez-vous abandonné? Rappellez-vous le jour où la bonté du ciel délivra votre ſein de ce fardeau, ce jour où j'éprouvai les malheurs de cet univers.

Digitized by Google

Hélas! dans cet état où le ciel nous fait naître,
Aquels traits pour ma mere ai-je pu vous connoître,
Ce nom si saint comment l'avez vous mérité?
Vous n'avez eu pour moi que de la cruauté.
Ne me retenez plus, odieuse marâtre,
Cessez. Voici ma mere.... O vous que j'idolâtre,
Vous qui m'avez sauvé, vous qui m'avez nourri,
Vous qui portez un cœur par mes maux attendri,
Vous seule êtes ma mere, & ma reconnoissance
Ne sçauroit vous payer des soins de mon enfance.
Tu n'as point mérité ces reproches affreux
O sensible Thémire! & ton fils plus heureux,
Recueille dans ton sein les fruits que la nature
Fit naitre pour calmer les besoins qu'il endure.
Soit que le jour vingt fois ramène ce moment,
Où pressé par la fin il s'éveille en criant,
Soit que ses sens plongés dans un sommeil tranquile,
Préparent dans son corps l'accroissement utile,
Tes yeux toujours ouverts veillent sur ses destins.
J'apperçois le berceau qu'ont arrangé tes mains;
Oh! comme avec douceur l'innocence y repose,

Il appelle auprès de ce berceau toutes les femmes qui trahissent les devoirs de meres & d'épouses: vos cœurs peut-être pourront-ils s'humaniser. Loin de vous refuser à ces devoirs si doux, si vous les connoissiez vous en seriez jalouses. Le Poëte s'adresse à Thémire: dis nous quand ton sein caressé par ce jeune enfant,

Quand un souris naïf, gage de sa tendresse,
T'offre le seul tribut permis à sa foiblesse,
Quel charme intéressant se glisse dans ton cœur!
Nature, volupté, sentiment enchanteur,
Trouble délicieux, douceur inestimable:

Comment d'écrire ce charme? Thémire, tu l'as éprouvé; mais est-ce le seul

prix qui te ſoit réſervé ? Non, ce fils ſoumis ſera un jour ta recompenſe. L'enfance eſt un ſommeil, dont le réveil eſt marqué par la raiſon & l'eſprit ; les momens ſont chers ; profitons-en. L'animal naît pour vivre, & l'homme pour s'inſtruire. Ton fils aura ſon tour ; l'eſprit a ſes beſoins. A qui confieras-tu le ſoin de l'inſtruire. Ton époux en eſt digne ; qu'il dirige le cours des travaux de ton fils, qu'il l'inſtruiſe lui-même ; formé par votre exemple, il aura vos vertus.

Cet ouvrage, quant au fond, mérite les plus grands éloges : quant à la verſification, elle eſt noble, harmonieuſe ; mais les expreſſions ne ſont pas partout également élevées ; les expreſſions ne repondent pas aux idées. Ce n'eſt ni la chaleur ni l'enthouſiaſme qui manquent au Poëte ; il paroit qu'il ne lui faut qu'un peu plus de ſévérité & d'attention. En général cet ouvrage fait honneur à l'eſprit & à l'ame de l'Auteur.

Digitized by Google

Nouvelles remarques sur les observations de M. le Chevalier de Chateleux, sur l'ouvrage de M. de Maizeroi.

J'Ai lû, Monsieur, les réflexions de M. le Chevalier de Chateleux, sur l'ouvrage de M. de Maizeroy; elles n'ont servi qu'à me confirmer dans l'idée que j'ai des grandes connoissances de celui qui les a faites; mais elles contiennent quelques points, sujets à discussion; & pour que chacun puisse prendre un parti, il est, ce me semble, à propos d'exposer les raisons que j'ai, & beaucoup de Militaires avec moi, de penser sur ce point différemment de M. de Chateleux.

Il est très-certain que la science de la tactique ne consiste pas à mettre un grand nombre d'hommes les uns derrière les autres; & ce n'est pas sûrement ce qu'ont prétendu dire les bons Auteurs dogmatiques, quand ils ont condamné le peu d'épaisseur de l'ordre moderne. M. de Chateleux voudra bien se souvenir combien M. le Maréchal de Saxe se recrie contre les bataillons minces.

La disposition que fait M. de Chateleux pour recevoir l'armée de M. de Maizeroy, est très-bien entendue, & ne peut manquer de réussir, si l'armée attaquante se met en bataille à quinze cens ou deux mille pas, & s'avance, après son mouvement fini, pour former son attaque.

Mais qui oblige cette armée à se présenter, d'abord l'infanterie au centre, & la cavalerie sur les aîles ? qui l'empêche de former sa colonne de droite des troupes destinées à porter les grands coups ? je saisis cette occasion pour applaudir à ce principe si vrai qu'avance M. de Chateleux, que la tactique tient essentiellement à la science des marches, & au développement des colonnes.

Mais sans entrer dans une discussion inutile sur l'ordre de bataille que propose M. de Maizeroy, passons tout de suite à un point essentiel ; celui qui regarde la profondeur de l'infanterie que M. de Chateleux improuve.

L'usage de l'artillerie a changé la manière de faire la guerre ; c'est une chose inconteſtable ; il est certain qu'une armée de vingt & cinq mille hommes qui se présenteroit en plaine, sur seize ou vingt de hauteur, devant une armée moderne, égale en nombre, seroit détruite, en peu de minutes, par le feu du canon ; mais delà il ne faut pas conclure, avec M. de Chateleux, que c'est à juste titre que l'on proscrit l'usage de mettre l'infanterie sur une grande profondeur.

Il faut bien distinguer ces deux objets, 1°. les troupes destinées à faire feu, & à en essuyer, 2°. celles destinées à enfoncer la ligne ennemie par la violence du choc ; les premieres doivent être dans un ordre mince, les autres dans un ordre profond. Les corps qui doivent charger doivent aussi être masqués, ne se découvrir que lorsque le moment de l'attaque est arrivé. Je vais exposer plus clairement mon idée. Supposons quatre

Digitized by Google

brigades d'infanterie en première ligne, marchant pour attaquer un corps pareil ; je laisse en interligne un bataillon par brigade formé en colonne ; assurément l'ennemi ne le découvrira pas là ; si les colonnes reçoivent quelques coups de canon, ce ne peut être que par hazard. Quand ma ligne n'est plus qu'à environ cent pas de la ligne ennemie, à l'instant où le feu est le plus allumé, les quatre colonnes s'élancent chacune par intervalle pour charger, la bayonnette au bout du fusil : sera-t'il bien tems alors de tourner du canon sur elles ? Le feu qu'elles essuyeront de la ligne ennemie, sera-t'il bien formidable ? j'en passerai volontiers par la décision de M. de Chateleux. Supposer que des bataillons à trois de hauteur soutiennent un moment une telle attaque, ce seroit renverser toutes les loix de la saine tactique & de la méchanique ; une affaire engagée ainsi, sera bientôt terminée, & avec cet avantage de n'être pas exposé à recommencer le lendemain ; car l'on ne peut disconvenir qu'avec notre méthode de se battre à coups de fusils, la plûpart de nos avantages ne soient que des demi victoires.

Concluons donc de ce que je viens de dire, que l'ordre mince & l'ordre profond doivent se soutenir l'un & l'autre, de même que la cavalerie & l'infanterie ; qu'enfin tout ordre de bataille bien entendu doit être un mélange de choc & de mousquéterie.

Les principes de l'oblique ne sont plus les mêmes qu'ils étoient chez les anciens, dit M. de Chateleux ; cela est très vrai ; la vaste étendue du front des armées, l'artillerie

Digitized by Google

qu'elles trainent après elles, rendent impraticables tous les mouvemens qui doivent ſe faire par l'armée entière en bataille; l'on eſt obligé de ſe porter ſur l'ennemi en pluſieurs colonnes, & c'eſt à faire attaquer par quelques unes de ces colonnes, ſans engager les autres, que conſiſte aujourd'hui l'oblique; les colonnes attaquantes doivent donc être compoſées de l'élite des troupes, & accompagnées d'une forte artillèrie; mais cette nombreuſe artillèrie ne ſuffit pas, & l'oblique moderne ne s'exécute pas ſeulement à coups de canon. Perſonne ne doute qu'une batterie bien placée ne puiſſe contribuer infiniment au gain d'une bataille; celles de Liſſa & d'Hochkirk, que M. de Chateleux cite très-à propos, en ſont de bonnes preuves. Mais ſi, à Liſſa, la cavalerie Pruſſienne n'eut pas battu l'Autrichienne, le Roi de Pruſſe n'eut pas gagné la bataille, & la batterie qui a fait tant de mal aux Autrichiens, auroit été le premier trophée de leur victoire qu'elle auroit aidée à achever; & ſi, à la bataille de Hochkirk, les Autrichiens ont été expoſés à perdre le fruit de leur belle manœuvre, c'eſt aux défauts de l'ordre mince & allongé qu'il faut s'en prendre; parceque dans une telle formation, l'on ne peut pas ſuivre vivement ſon avantage; s'ils euſſent été dans un ordre profond, qui convenoit bien en pareil cas, puiſque c'étoit une ſurpriſe, & qu'en conſéquence le feu de l'artillèrie étoit à compter pour rien, il en auroit été tout différemment; parceque, culbutant tout par le choc, le ralliment de l'armée pruſſienne eut été impoſſible.

Digitized by Google

L'artillèrie n'eſt que l'acceſſoire; gardons nous d'en faire le principal; quand à un feu de canon violent, l'on aura joint le feu & le choc de l'infanterie, les efforts de la cavalerie, alors l'on aura épuiſé toutes les reſſources de l'art, qui ne conſiſte ſûrement pas à faire tonner une nombreuſe artillèrie, & à ne faire agir les troupes qu'autant que le canon a fait d'effet.

M. de Chateleux parle d'une armée poſtée, ayant pluſieurs villages retranchés ſur ſon front : il demande après, ce que fera un Général qui ne voudra pas être le bourreau de ſes troupes? Une oblique peut-être : choiſiſant un de ces villages ou dominé, ou facile à embraſſer, il le fera foudroyer par ſon artillèrie, puis enfin attaquer par l'élite de l'infanterie, quand l'artillerie aura fait ſon exécution. Je ne puis encore être d'accord ici avec M. de Chateleux, & donner le nom d'oblique à l'attaque d'un village. L'oblique conſiſte à tenir en échec la plus grande partie du front de l'armée ennemie : mais ici, ce n'eſt pas l'armée attaquante qui tient en échec l'armée poſtée, c'eſt ſa poſition, ce ſont les points de protection qu'elle ne veut point quitter, qui l'oblige à reſter en place. L'oblique emporte de plus l'idée d'une attaque bruſque, où une petite partie des deux armées décide l'action. Ici c'eſt une affaire d'une longue diſcuſſion, où toute l'infanterie des deux armées chargera ſucceſſivement, peut-être plus d'une fois, dans la journée. Cette attaque n'a donc rien de commun avec l'oblique, ſi ce n'eſt que tous les efforts ſe font dans un ſeul point.

Digitized by Google

Concluons donc au surplus avec M. de Chateleux, que l'oblique moderne differe de l'ancienne, en ce que l'ancienne s'exécutoit par un mouvement de toute l'armée en bataille; que la moderne aucontraire doit s'exécuter par le mouvement & la disposition des colonnes, disposition combinée dans le cabinet, d'après l'exacte connoissance du terrein.

M. de Chateleux dit dans une note qu'il est souvent nécessaire & avantageux de doubler les bataillons les uns derrière les autres, avec une distance de vingt ou trente pas entre chaque bataillon; cette disposition, que l'on nomme colonne par bataillon, est souvent nécessaire, quand l'on veut s'en tenir à l'ordre mince & allongé: pour avantageuse, c'est autre chose; je crois aucontraire qu'elle est très mauvaise. Si le premier bataillon, dit M. de Chateleux, est rompu, le second reste entier pour recommencer le combat, ou favoriser le ralliement. C'est ce que je nie absolument, & je dis aucontraire: si le premier bataillon est rompu, tous les autres qui sont derrière, fussent-ils vingt, le feront presqu'au même instant, & cela parceque le premier bataillon tombera, en fuyant, sur le second, celui-ci sur le 3me., ainsi de suite jusqu'au dernier: il est impossible que les choses se passent autrement; parceque la distance de 20 ou 30 pas qui est entre chaque bataillon, ne suffit pas pour permettre aux fuyards de se couler à droite & à gauche; le front du 2me. bataillon étant d'autant plus difficile à éviter, qu'il est plus étendu.

Digitized by Google

Ayant, par exemple, quatre bataillons pour attaquer un front qui ne me permettroit d'en présenter qu'un, je m'y prendrois tout différemment; je formerois le premier bataillon en bataille, sur trois de hauteur, je tiendrois les autres en colonne, à 20 ou 30 pas en arrière, avec des espaces considérables entre chaque colonne; si le premier bataillon est rompu par la décharge de l'ennemi, peu m'importe; je n'ai pas à craindre qu'il dérange, en fuyant, les colonnes qui sont en deuxième ligne, & cela parceque leur front est court, aisé, par conséquent, à éviter; que de plus, les espaces qui sont entre chaque colonne, facilitent la retraite des fuyards; mais la défaite de ce premier bataillon n'empêche pas que je n'aye amené mes colonnes, à la faveur de son feu, très-proche de la ligne ennemie; elles pourront donc franchir avec facilité, le court espace qui les en sépare encore, & charger, la bayonnette au bout du fusil, avec tous les avantages de la profondeur & de la violence du choc; en outre, on aura dans cette occasion, l'avantage d'être trois contre un, & avec cet agrément, de renverser d'un seul coup, tous les bataillons qui peuvent être en arrière; car il est aisé de concevoir qu'en s'y prenant ainsi, il est impossible d'éviter que les fuyards du premier bataillon culbutté, ne portent le désordre dans le second, & que le tout ne soit bientôt dans une affreuse confusion. Si, aucontraire, le feu de mon premier bataillon rompt le bataillon ennemi, c'est autant de fait, les colonnes traversent

auſſi-tôt le bataillon qui le maſque pour achever la défaite du bataillon ennemi, & le renverſer ſur le ſuivant; il n'y a pas à craindre que preſſé de ſi près, il ſe rallie; enfin, ſoit que mon premier bataillon plie l'ennemi, ſoit qu'il ſoit plié, il eſt évident qu'il eſt impoſſible que mon attaque ne réuſſiſſe.

M. de Chateleux dit qu'il a toujours craint que l'on n'employât la formation à ſix de hauteur, parceque ſi une troupe ainſi ordonnée vient à ſe déranger, il en regarde le ralliement comme impoſſible: d'abord une troupe à 6 de hauteur, ſe dérangera moins aiſément qu'une à trois; parceque c'eſt le flottement qui fait rompre, & que c'eſt l'étendue du front qui occaſionne ce flottement; mais un bataillon à ſix de hauteur, ayant moitié moins de front qu'un qui eſt ſur trois rangs, doit moins flotter: partant il ſe conſervera en ordre plus longtems, d'autant plus que l'épaiſſeur des files contribuera encore beaucoup à diminuer le flottement, une troupe mince y étant plus ſujette qu'une troupe épaiſſe; ce que perſonne ne niera.

Quant à ce qui eſt du ralliement, je ſçais bien qu'à front égal, une troupe ſur trois rangs ſera plutôt ralliée qu'une ſur ſix; mais auſſi, ce dernier corps eſt double en nombre de l'autre; & comme il eſt plus aiſé de trouver ſa place dans ſix files ſur le front de cent hommes, que de la chercher dans un front de deux cens hommes, je crois que tout bien compenſé, à nombre égal, la troupe ſur ſix de hauteur, ſera auſſi-tôt ralliée que celle ſur trois.

Digitized by Google

De tout ce que j'ai dit jusqu'ici, il résulte, 1°., qu'il ne faut pas mettre son entière confiance dans le feu de l'artillerie. 2°. que la force de l'infanterie ne consiste pas dans son feu, mais dans son impulsion; que ce n'est qu'en employant la violence de son choc qu'on gagnera des batailles complettes. 3°. que malgré cela il faut bien se garder de tomber dans l'autre extrêmité, de donner tout au choc, & rien ou peu au feu; cet écueil est même plus dangereux que l'autre. Demander que des troupes se présentent à découvert, & marchent à l'ennemi pour le joindre, sans être protégées d'un feu formidable, c'est exiger plus que des hommes ne peuvent exécuter. J'avance donc, comme un principe certain, 1°., que dans un ordre de bataille, il doit y avoir des corps destinés à faire feu, d'autres destinés à la charge; ce sont ceux-ci qui décideront la bataille. 2°. que ces corps qui doivent être dans un ordre profond, doivent être à couvert, pour les soustraire, autant qu'il est possible, au feu de l'artillerie, ne s'avançant pour charger, que lorsque l'on n'est plus qu'à une très-petite distance de la ligne ennemie, & cela, pour ne pas lui donner le tems de se reconnoître, & d'opposer manœuvre à manœuvre, colonne à colonne. J'ai hazardé ces réflexions, parcequ'il m'a paru que c'étoit une espèce de maladie épidémique qui gagne parmi nous, de mettre toute sa confiance en son feu: qu'un homme du mérite de M. le Chevalier de Chateleux se déclare pour ce sentiment, cela suffit pour le faire croire

le meilleur. Il eſt donc très-néceſſaire de rappeller à tout le militaire les raiſons de ceux qui penſent différemment, & de faire voir en même tems quelle différence il y a de tomber dans les deux extrêmités, ne vouloir ſe ſervir que du feu, ne vouloir employer que le choc, ou ſe ſervir des deux, en protegeant, par un feu violent, les corps qui chargent.

Lettre de M. Th. aux Auteurs de ce Journal, au ſujet de M. J. J. Rouſſeau.

QUelque confiance, Meſſieurs, que j'aye en vos lumières, & quelque intéreſſante que ſoit pour moi la lecture de votre Journal, permettés-moi pourtant de me plaindre à vous de vous mêmes, & de l'opinion peu favorable que vous paroiſſez avoir d'un homme qui, à mon avis, mérite les égards de tous les gens de lettres, l'eſtime des Philoſophes, & qui doit, à beaucoup de titres, jouir de la plus grande conſidération en France, dans toute l'Europe, & partout où ſa célébrité s'eſt étendue. A ces traits empruntés de la vérité même, je ne penſe pas, Meſſieurs, qu'il ſoit fort néceſſaire que je vous diſe que c'eſt de M. J. J. Rouſſeau de Génève dont je parle. Vous ſçavez, comme moi, combien eſt brillante & juſtement acquiſe la réputation littéraire de ce grand Ecrivain. Par quels motifs, M. M., refuſés-vous d'unir vos ſuffrages à ces acclamations publiques, à ce cri général qui s'élève de toutes parts en ſa

faveur, & pourquoi vous êtes-vous juſqu'à préſent ſi peu hâtés de lui donner les éloges que lui doivent tous les Littérateurs? Vous faites ſans ceſſe des vœux pour les progrès de la philoſophie; vos ſages réfléxions reſpirent l'amour de la vertu; vous déteſtés les haines littéraires; vous baniſſés de vos ouvrages toute apparence de perſonnalité; & cependant je vois avec douleur que M. R. de G. n'a point encore obtenu de vous la juſtice que vous vous empreſſez de rendre avec tant de zèle & de châleur à tous les Auteurs diſtingués, dont vous analyſez les utiles productions.

Voici, Meſſieurs, quelques obſervations que pluſieurs de vos Lecteurs ont faites au ſujet du compte que vous avez rendu du précis de la querelle qui diviſe M. M. Hume & R. Vous avez commencé, en annonçant ce *précis*, par prévenir le public en faveur de M. Rouſſeau: vous avez rendu compte de cette brochure dans le Journal ſuivant; & au lieu de juſtifier M. R., comme vous paroiſſiez vous y être engagés, il ſemble au contraire que vous ayez choiſi à deſſein les traits qui peuvent lui être les plus défavorables, & vous avez pris ſoin de ſupprimer tous ceux qui dépoſent pour lui. Ce qui nous a bien plus ſurpris encore, c'eſt que vous rendés M. R. coupable de la publicité de cette querelle, tandiſqu'il eſt prouvé que c'eſt M. H. qui en a parlé le premier, & que M. R. a conſtamment gardé le ſilence.

Ce qui nous fait encore de la peine, M. M., c'eſt que vous annoncés toutes les lec-

tres, tous les libelles, & toutes les brochures écrits ou répandus par les amis de M. H., & que vous vous êtes contentés de dire très ſuccintement que les partiſans de M. R. avoient publié une réponſe à la brochure qui eſt en faveur de M. H. Il étoit cependant bien juſte qu'après avoir rendu compte de celle-ci, vous fiſſiez auſſi l'extrait de l'autre.

Dans votre Journal du 15 Février dernier, vous rapportés une lettre de M. de Voltaire à M. l'abbé d'Olivet; & dans cette lettre M. R. eſt cruellement traité de *charlatan*. Vous ne faites là-deſſus aucune réflexion; vous ne juſtifiez pas M. R., vous qui aimez tant à juſtifier les grands hommes opprimés.

Vous rapportés dans le même Journal une ſeconde lettre de M. de V. à M. le Chevalier de Pezay, & vous ne dites rien au ſujet de toutes les accuſations qui y ſont portées contre M. R. Cependant, Meſſieurs, ſoyés perſuadés qu'il n'eſt aucun de vos Lecteurs qui n'eut été bien aiſe de ſçavoir comment M. R. a pu ſurprendre la protection de Mgr. le Prince de Conty & de Mde. la Ducheſſe de Luxembourg; & comment, après l'avoir ſurpriſe, il a pu ſe la conſerver juſqu'à ce jour. On voudroit ſçavoir auſſi ce que M. de V. entend par ces *extravagantes biſarreries qu'on vouloit faire paſſer pour de l'éloquence*; où M. de V. les trouve-t'il ces biſarreries qui ne ſont point éloquentes? &c.

Pardonnez, Meſſieurs, ces queſtions à un homme qui n'eſt ni Auteur, ni bel eſprit, ni éloquent; mais qui cherche à s'inſtruire, & qui y parviendra plus ſurement par la lec-

Digitized by Google

ture de vos ſages écrits que par tout autre moyen, &c.

Je ſuis, &c. TH..

A Roye en Picardie, le 17 Mars 1767.

Réponſe des Auteurs à la précédente Lettre.

VOus vous êtes, Monſieur, étrangement trompé, vous & ceux qui vous ont fait part des obſervations inſérées dans votre Lettre. Dans quel endroit de nos ouvrages avons-nous employé le langage de la haine & du reſſentiment? Quand avons-nous parlé avec dédain, ou ſans eſtime, des talens de M. Rouſſeau? En vérité, Monſieur, il y a bien de l'injuſtice dans les reproches que vous nous adreſſés. Quoi! parceque nous avons conſtamment refuſé de regarder M. R. comme le plus utile Ecrivain de ſon ſiècle; parceque nous n'avons pû accorder aux divers paradoxes ſoutenus par M. R, le mérite de la nouveauté; parceque nous avons été toujours fort éloignés de le regarder comme le plus grand des Auteurs & le premier des Philoſophes, faut-il que vous nous accuſiez de partialité? Liſez, Monſieur, avant de nous prêter de pareils ſentimens, ces différens articles dans leſquels nous avons eu occaſion de parler de M. R., & vous verrez que nous n'avons jamais varié ſur ſon compte: vous y verrez que bien loin de parler de cet Auteur, d'une manière offenſante, nous l'avons toujours regardé com-

me l'un des plus éloquens & des plus énergiques prosateurs de nos jours. Quant à sa philosophie, nous avons gardé le silence, parceque la vérité est que nous ne lui en avons pas supposé; car, Monsieur, suivant nous, il y a une énorme distance entre le goût du paradoxe & la philosophie, entre Diogène & Socrate, entre l'affectation & l'ingénuité. M. R. a le mérite d'avoir revêtu de son stile imposant, mâle & plein de noblesse, de folles opinions, des paradoxes dangereux & hazardés dans le siècle dernier par des Auteurs peu connus, qu'on ne lit plus, comme nous l'avons prouvé, quand nous avons rendu compte d'un volume intitulé *Plagiats de M. J. J. Rousseau de Genève*, & publié à Paris en 1764. L'extrait que nous donnâmes de cet ouvrage, souleva contre nous bien des gens, qui, comme vous, étoient alors les partisans de M. R., & qui ne le sont plus.

A l'égard de sa dispute avec M. Hume, si vous voulez prendre la peine de lire de sang froid, ce que nous en avons dit, vous conviendrez que nous avons rendu compte du *Précis succint* de cette querelle, fort impartialement, avec tous les menagemens & toute l'honnêteté possibles. Mais nous n'avons, observez-vous, encore rien dit en faveur de M. Rousseau. Eh! Monsieur, qu'eussions-nous pû dire qui ne déposât contre lui. Tous les faits rapportés dans cette brochure, & prouvés, chargent grièvement M. R. Toutes les accusations qu'il forme contre M. Hume, sont ridicules, absurdes, &

tout-à-fait deſtituées de vraiſemblance. Falloit-il donc que, pour plaire aux admirateurs de M. R., nous ſuppoſaſſions des faits déshonnorans contre M. Hume? Falloit-il donc que, ſur les aſſertions puériles du Citoyen de Genève, nous dénonçaſſions à nos contemporains & à la poſtérité M. Hume comme un homme ſans probité, ſans mœurs, comme un homme capable d'intercepter des lettres, & de dénigrer dans ſa patrie un étranger, ſur lequel il avoit lui même verſé tant de bienfaits?

Vous nous faites un crime de n'avoir point rendu compte de la réponſe au *Précis ſuccint*. Nous voyons bien, Monſieur, que vous ne la connoiſſez pas, cette brochure, qui ne contient que de petites chicanes ſur les mots, qui analyſe, épluche les phraſes, diſſerte ſur des poſſibilités, & qui enfin ne prouve autre choſe dans ſon Auteur qu'une extrême bonne volonté de juſtifier M. Rouſſeau, de déprimer M. Hume & les éditeurs du *Précis ſuccint*.

M. de Voltaire, dans ſa *Lettre à M. le Chevalier de Peyay*, s'eſt plaint de M. R., qu'il a même appellé *charlatan*, comme Lucien appelloit quelques faux Philoſophes de ſon tems. Vous êtes fort ſurpris de ce que nous n'avons pas répondu pour M. R., à ces termes qui vous paroiſſent graves, de même qu'aux imputations qu'on lit dans cette lettre. Eh! qu'avions-nous, Monſieur, à répondre à des faits qui nous ſont étrangers? Vous ſoupçonnez M. de V. de la même partialité dont vous nous accuſez. Nous laiſſons volontiers

à M. de V. le ſoin de vous détromper, & nous ne doutons pas que vous ne penſiez comme nous, quand vous aurez lû la lettre ſuivante. &c. &c.

A Bouillon, le 11 Avril, 1767.

Lettre de M. de Voltaire à M. Hume, publiée à Londres.

J'Ai lû, Monſieur, les pièces du procès que vous avez eu à ſoutenir par devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de J. J. a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits: & c'eſt envain qu'on a dit que c'eſt le procès de l'ingratitude contre la bienfaiſance

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le Sr. Rouſſeau m'accuſe de lui avoir écrit en Angleterre une lettre (*) dans laquelle je me moque de lui. Il a accuſé M. d'Alembert du même crime.

Quand nous ſerions coupables au fond de notre cœur, M. d'Alembert & moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le ſuis point de lui avoir écrit. Il y a 7 ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connois point la lettre dont il parle, & je vous jure que ſi j'avois fait quelque mauvaiſe plaiſanterie ſur M. J. J. R., je ne la déſavouerois point.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au

(*) Cette lettre a été en effet imprimée à Londres ſous le nom de M. de Voltaire.

nombre de ſes ennemis & de ſes perſécuteurs. Intimément perſuadé qu'on doit lui élever une ſtatue, comme il le dit dans la *Lettre* polie & décente de *J. J. R., Citoyen de Genève, à Chriſtophe de Beaumont, Archevêque de Paris ;* il penſe que la moitié de l'univers eſt occupée à dreſſer cette ſtatue ſur ſon piedeſtal, & l'autre moitié à la renverſer.

Non-ſeulement il m'a cru iconoclaſte, mais il s'eſt imaginé que j'avois conſpiré contre lui avec le conſeil de Genève pour faire décréter ſa propre perſonne de priſe de corps, & enſuite avec le conſeil de Berne, pour le faire chaſſer de la Suiſſe.

Il a perſuadé ces belles choſes aux protecteurs qu'il avoit alors à Paris, & il m'a fait paſſer dans leur eſprit pour un homme qui perſécutoit en lui la ſageſſe & la modeſtie. Voici, Monſieur, comment je l'ai perſécuté.

Quand je ſçus qu'il avoit beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimoit comme moi la retraite, & que je préſumai qu'il pouvoit rendre quelques ſervices à la philoſophie, je lui fis propoſer par M. Marc Chapuis, Citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maiſon de campagne appellée *l'Hermitage*, que je venois d'achéter. Il fut ſi touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots. » *Monſieur, je ne vous aime point ; vous corrompez ma république en donnant des ſpectacles dans votre château de Tornay &c* ». Cette lettre de la part d'un homme qui venoit de donner à Paris un grave opé-

ra & une comédie, n'étoit cependant pas datée des Petites Maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, & je priai M. Tronchin, le Médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. Tronchin me répondit, que puisqu'il ne pouvoit pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il désespéroit de guérir J. J. Nous restames l'un & l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762, le conseil de Genève entreprit sa cure, & donna une espèce d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remèdes. J. J., décrété à Paris & à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut avec sa prudence ordinaire, que j'étois son ennemi mortel, puisque je n'avois pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du conseil Genèvois étoit venu dîner chez moi pour conjurer sa perte, & que la minute de son arrêt avoit été écrite sur ma table à la fin du répas. Il persuada une chose si peu vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que je fus obligé enfin d'écrire au conseil de Genève une lettre très forte, dans laquelle je lui dis, que s'il y avoit un seul homme dans ce corps qui m'eut jamais parlé du moindre dessein contre le Sr. Rousseau, je consentois qu'on le regardât comme un scélérat & moi aussi, & que je détestois trop les persécuteurs pour l'être. Le conseil me répondit par un Sécretaire d'état, que je

n'avois eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement ni indirectement, à la condamnation du S. J. J. R. Les deux lettres sont dans les archives du conseil de Genève.

Cependant Mr. Rousseau retiré dans les délicieuses vallées de Moutier-Travers, ou Môtier-Travers, au Comté de Neufchatel, n'ayant pas eu depuis un grand nombre d'années le plaisir de communier sous les deux espèces, demanda instamment au Prédicant de Moutier-Travers, homme d'un esprit fin & délicat, la consolation d'être admis à la Ste. Table. Il lui dit que son intention étoit, 1°. *De combatre l'eglise Romaine*; 2°. *De s'élever contre l'ouvrage infernal de* l'Esprit, *qui établit évidemment le matérialisme*; 3°. *De foudroyer les nouveaux Philosophes, vains & présomptueux.* Il écrivit & signa cette déclaration: & elle est encore entre les mains de M. de Montmolin, Prédicant de Moutier-Travers & de Bovereſſe. Dès qu'il eut communié, il se sentit le cœur dilaté; il s'attendrit jusqu'aux larmes. Il le dit au moins dans sa lettre du 8 Août 1765.

Il se brouilla bientôt avec le Prédicant & les prêchés de Moutier-Travers & de Bovereſſe. Les petits garçons & les petites filles lui jettèrent des pierres; il s'enfuit sur les terres de Berne; & ne voulant plus être lapidé, il supplia Messieurs de Berne, *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur état qu'il leur sembleroit bon de choisir.* Sa lettre est du 29 Octobre 1765.

Depuis Madame la Comteſſe de Pinbêche à qui l'on conſeilloit de ſe faire lier, je ne crois pas qu'il ſoit venu dans l'eſprit de perſonne de faire une pareille requête. Meſſieurs de Berne aimèrent mieux le chaſſer, que de ſe charger de ſon logement.

Le judicieux J. Jacques ne manqua pas de conclure que c'étoit moi qui le privois de la douce conſolation d'être dans une priſon perpétuelle, & que même j'avois tant de crédit chez les Prêtres, que je le faiſois excommunier par les chrétiens de Motier-Travers & de Bovereſſe. Ne penſez pas que je plaiſante, Monſieur ; il a écrit dans une lettre du 24 Juin 1765 : *être excommunié de la façon de M. de V., m'amuſera fort auſſi.* Et dans ſa lettre du 25 Mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il ſe fait fort de faire chaſſer Rouſſeau de ſa nouvelle patrie.* Le bon de l'affaire eſt qu'il a réuſſi à faire croire, pendant quelque tems, cette folie à quelques perſonnes ; & la vérité eſt que, ſi aulieu de la priſon qu'il demandoit à Mrs. de Berne, il avoit voulu ſe réfugier dans la maiſon de campagne que je lui avois offerte, je lui aurois donné cet aſyle, où j'aurois eu ſoin qu'il eut de bons bouillons avec des potions rafraichiſſantes ; bien perſuadé qu'un homme dans ſon état mérite beaucoup plus de compaſſion que de colère.

Il eſt vrai qu'à la ſageſſe toujours conſéquente de ſa conduite & de ſes écrits, il a joint des traits qui ne ſont pas d'une bonne ame. J'ignore ſi vous ſçavez qu'il a écrit des lettres de la Montagne. Il ſe rend dans la

ſe. lettre formellement délateur contre moi ; cela n'eſt pas bien. Un homme qui a communié ſous les deux eſpèces, un Sage à qui on doit élever des ſtatues, ſemble dégrader un peu ſon caractère par une telle manœuvre ; il hazarde ſon ſalut & ſa réputation. Auſſi la première choſe qu'ont faite Mrs. les Médiateurs de France, de Zurich & de Berne, a été de déclarer ſolemnellement les lettres de la Montagne un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maiſon à J. J., depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en faiſant le métier de délateur & d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conſervé ſon caractère de modeſtie. Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots : *Monſieur, ſi vous avez dit que je n'ai pas été Secrétaire d'ambaſſade à Veniſe, vous avez menti ; & ſi je n'ai pas été Secrétaire d'ambaſſade, & ſi je n'en ai pas eu les honneurs, c'eſt moi qui ai menti.* J'ignorois que M. J. J. eut été Secrétaire d'ambaſſade ; je n'en avois jamais dit un ſeul mot, parceque je n'en ai jamais entendu parler. Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux & exact. Ces gens-là ſont dangereux pour ceux qui citent au hazard. Il déterra les lettres originales écrites de la main de J. J., du 9 & du 13 Août 1743, à M. du Theil, premier Commis des affaires étrangères, alors ſon protecteur. On y voit ces propres paroles : *J'ai été deux ans*

le domeſtique de M. le Comte de Montaigu (Ambaſſadeur à Veniſe).. J'ai mangé ſon pain.. Il m'a chaſſé honteuſement de ſa maiſon.. Il m'a menacé de me jetter par la fenêtre.. & de pis, ſi je reſtois plus longtems à Veniſe... &c. &c. Voilà un Secrétaire d'ambaſſade aſſez peu reſpecté, & la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conſeille de faire graver au bas de ſa ſtatue les paroles de l'Ambaſſadeur au Secrétaire d'ambaſſade.

Vous voyez, Monſieur, que ce pauvre homme n'a jamais pû, ni ſe maintenir ſous aucun maitre, ni ſe conſerver aucun ami, attendu qu'il eſt contre la dignité de ſon état d'avoir un maitre, & que l'amitié eſt une foibleſſe dont un Sage doit repouſſer les atteintes. Vous dites qu'il fait l'hiſtoire de ſa vie. Elle a été trop utile au monde, & remplie de trop grands événemens, pour qu'il ne rende pas à la poſtérité le ſervice de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiſer la moindre de ces anecdotes, pour ſervir à l'éducation des Princes qui voudront être menuiſiers comme Emile. A dire vrai, Monſieur, toutes ces petites miſéres ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en ſoucie pas plus que des baiſers âcres de la nouvelle Héloïſe, & de ſon faux germe, & de ſon doux ami, & des lettres de Vernet à un Lord qu'il n'a jamais vû. Les folies de J. J. & ſon ridicule orgueil ne feront nul tort à la véritable philoſophie; & les hommes reſpecta-

bles qui la cultivent en France, en Angleterre & en Allemagne, n'en ſeront pas moins eſtimés.

Il y a des ſottiſes & des quérelles dans toutes les conditions de la vie : cela s'oublie au bout de 15 jours ; tout paſſe rapidement comme les figures groteſques de la lanterne magique. L'Archevêque de Novogorod, à la tête d'un ſynode, a condamné l'Evêque de Roſtou à être dégradé & renfermé le reſte de ſa vie dans un couvent, pour avoir ſoutenu qu'il y a deux puiſſances, la Sacerdotale & la Royale. L'Impératrice a fait grace du couvent à l'Evêque de Roſtou. A-peine cet événement a-t'il été connu en Allemagne & dans le reſte de l'Europe. Les détails des guerres les plus ſanglantes périſſent avec les ſoldats qui en ont été les victimes. Les critiques même des pièces de théâtre nouvelles, & ſurtout leurs éloges, ſont enſévelis le lendemain dans le néant avec elles, & avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du Sr. Keyſer qui ſe ſoient un peu ſoutenues. Dans ce torrent immenſe qui nous emporte, & qui nous engloutit tous, qu'y a-t'il à faire ? Tenons-nous en au conſeil que M. Horace Walpoole donne à J. J., d'être ſage & heureux. Vous êtes l'un, Monſieur, & vous mérité d'être l'autre, &c. &c.

A Ferney, le 24 Octobre 1766.

VOLTAIRE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

Glossarium Novum ad Scriptores medii ævi, tùm Latinos tum Gallicos; seu Supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem. Subditæ sunt, ordine alphabetico, voces gallicæ usu aut significatu obsoletæ, quæ in Glossario & Supplemento explicantur. Accedunt varii indices, præcipuè Rerum extra ordinem alphabeticum positarum, vel quas ibi delitescere non autumnaret Lector, atque Auctorum Operumve emendatorum. His demum adjuncta est Cangii Dissertatio de inferioris ævi aut imperii numismatibus quam excipiunt emendationes typographicæ ad postremam Glossarii editionem. Collegit & digessit D. P. Carpentier, O. S. B. Præpositus S. Onesimi Doncherienſis. IV. Volumes in. fol. reliés, 100 liv. A. Paris, chez le Bréton, Saillant, & Desſaint, 1766. Si l'utilité du Gloſſaire de du Cange étoit moins généralement reconnue, il ſeroit aiſé de détailler les avantages qu'on en peut retirer. L'uſage qu'en font journellement les Sçavans, les Littérateurs, les Hiſtoriens & les Juriſconſultes, en eſt la preuve la plus complette. C'eſt en effet dans cet ouvrage qu'on trouve l'expoſition des mœurs de la nation, l'explication des droits royaux, ſeigneuriaux & particuliers, l'hiſtoire de l'établiſſement des fief, le développement de notre Juriſ-

Digitized by Google

prudence civile & criminelle, la juſte valeur des poids & des meſures, le prix & le cours des monnoyes, l'époque & les motifs des anobliſſemens, la deſcription des armes propres à l'attaque & à la défenſe, avec les vêtemens militaires, en un mot le détail de tous nos uſages publics & domeſtiques. Le Géographe y rencontre des noms de lieux peu connus, le Généalogiſte y découvre des éclairciſſemens intéreſſans pour d'illuſtres maiſons; l'hiſtorique des dogmes & des ſacremens de l'Egliſe & de ſes cérémonies y eſt expoſé. On y explique les termes barbares employés par des Auteurs du moyen-âge, qui ont traité des arts & des ſciences, dont les lumières déviendroient inutiles ſans l'intelligence de leur langage. C'eſt ainſi que s'exprime le proſpectus qu'on vient de publier, & l'on y ajoute ce qui ſuit: " L'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, compoſé ſur le même plan, & pour ſervir de ſupplément à ce Gloſſaire, ne lui cède en rien ſur tous ces points; il a même l'avantage de rapprocher les choſes plus près de notre tems. On y verra preſqu'à chaque article les extraits des régiſtres du tréſor des Chartres juſqu'à charles VIII. des livres, des régiſtres & des mémoriaux de la chambre des Comptes de Paris, de celle de Lille en Flandre & d'autres Cours ſouveraines, d'un grand nombre de manuſcrits de la Bibliothêque du Roi, & de beaucoup de Cartulaires ou recueils de Chartres, tirés des archives publiques & particulières. Tant de choſes neuves ont autoriſé l'Auteur à intituler ce ſupplément *Nouveau Gloſſaire*,

Digitized by Google

Le quatrième volume mérite une attention ſingulière ; il renferme, 1°. Un Gloſſaire François, qui, quoiqu'annoncé comme un ſimple relevé des termes de notre ancien langage, contenus dans le Gloſſaire Latin & le Supplément, peut cependant être regardé comme l'ouvrage le plus complet en ce genre que nous ayons juſqu'à-préſent. 2°. Une table des Auteurs de la moyenne & baſſe latinité. On y indique le tems où ils ont vécu, les ouvrages qui les diſtinguent, les Ecrivains qui les ont cités, &, lorſqu'on en eſt inſtruit, l'état qu'ils avoient embraſſé. 3°. Une table des Auteurs Grecs cités dans le Gloſſaire. 4°. Une table des Ecrivains anonymes. 5°. Une table des Auteurs imprimés, qui ont écrit en langue vulgaire, ſoit François, Italiens, Eſpagnols, Anglois, &c. 6°. Une table des manuſcrits latins qu'on a lus, avec leur âge. 7°. Une table des Auteurs François MSS. qui ont écrit en proſe. 8°. Une autre des Poëtes François & Provençaux MSS. 9°. & 10°. Deux tables des régiſtres, des Cartulaires & des dépots publics & particuliers, dont on a fait le dépouillement. 11°. Une table des Auteurs qui ont publié des collections de chartes. 12°. Une table des Auteurs & des ouvrages, dont on corrige le texte dans le ſupplément. 13°. Une table de tout ce qui eſt traité dans ces deux Ouvrages hors de l'ordre alphabétique, comme auſſi des diſcuſſions & des éclairciſſemens que ſouvent on ne s'aviſe pas d'y chercher. Les Gens de Lettres ſentiront aiſément l'utilité & même la néceſſité de cet-

te table. La dissertation de M. du Cange sur les médailles & les monnoies des Empereurs du bas-Empire, est à la suite de ces tables. C'est un morceau précieux pour les Sçavans. Enfin ce volume est terminé par un errata fort ample des six volumes de la dernière édition du Glossaire. Le rapport essentiel qu'ont entr'eux ces deux ouvrages, a fait croire qu'on rendroit service aux Littérateurs par l'exactitude de ces corrections.

Principes de tout Gouvernement, ou, *Examen des causes de la splendeur ou de la foiblesse de tout état considéré en lui même & indépendamment des mœurs*, 2 vol. in-12. A Paris, chez J. Th. Hérissant fils, 1766. L'Auteur de cet ouvrage a cherché autant qu'il lui a été possible à simplifier sa matière; il a considéré l'état rélativement à l'agriculture, au commerce intérieur & aux loix politiques, indépendamment de ses voisins, de ses mœurs & des différentes loix de justice distributive qui peuvent y être adoptées: il examine quels seroient les besoins d'une société naissante, & qu'elle seroit la constitution la plus simple que l'on peut supposer à plusieurs familles libres qui se rassembleroient pour former un corps de nation. Nous rendrons compte de cet ouvrage.

Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne, avec une réponse aux principales objections des Athées, des Fataliſtes & de Matérialiſtes, 3 vol. in-12. Par M. l'Abbé François. A Paris, chez Lacombe, 1767. Ce n'est pas assez que de repondre aux Athées & aux Matérialistes, c'est

dans leurs retranchemens qu'il faut les attaquer. Il faut les forcer à avouer ce ſentiment intérieur plus fort que tous leurs argumens. S'il étoit un Athée de bonne foi, il ne mériteroit peut-être que d'être plaint; mais l'Athée qui trahit ſa conſcience, eſt auſſi coupable que le ſacrilége qu'un vil intérêt porte à dépouiller les autels d'un Dieu qu'il fait profeſſion de croire. Cet ouvrage par la force des preuves, par la diſcuſſion des faits & par l'érudition dont il eſt rempli, merite une attention particulière.

Œuvres diverſes de Pope. Traduite de l'Anglois. Nouvelle édition, revûe & augmentée d'un grand nombre de pièces qui n'avoient point encore été traduites, avec de très-belles figures en taille douce, 8 vol. in-12. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Saillant & chez Vincent, 1767. Cette traduction eſt connue, & a eu beaucoup de ſuccès; les corrections & les additions de cette édition ſont très-conſidérables; elle eſt augmentée d'un volume, & ce ne ſont pas les pièces les moins curieuſes qui le compoſent. Tout ce qui eſt de Pope eſt ſi précieux, qu'il ſeroit inutile de faire l'éloge des pièces ajoutées. On pourra ſe flatter au moyen de cette édition, d'avoir tout ce qui eſt ſorti de la plume de ce grand Poëte; on y trouve la traduction en vers par du Reſnel, des *Eſſais ſur l'Homme* & *ſur la Critique*, & de la *boucle de cheveux enlevée* du Poëte Anglois, par M. Marmontel. Ainſi cette édition eſt également intéreſſante pour ceux qui connoiſſent l'original dans ſa langue, & pour ceux qui ne l'entendent pas.

Digitized by Google

Les changemens considérables qu'il y a eu dans les troupes, ont engagé M de Chennevières, Commissaire Ordonnateur & premier Commis de la guerre, à faire un supplement à son livre des *Détails militaires*, qui est absolument nécessaire à ceux qui ont les quatre premiers tomes, lesquels ne pourroient aujourd'hui que les induire à erreur. Les 6 volumes seront très-utiles à Mrs. les Officiers, tant Généraux que particuliers, aux Magistrats des villes, aux commis des hôpitaux, des vivres, des fourages & principalement aux Commissaires des guerres, parcequ'il contient toutes leurs fonctions.

GRANDE-BRETAGNE.

Primitive Cookery, &c. c'est-à-dire, *l'Art primitif du Cuisinier, ou description détaillée d'un jardin potager, avec une collection de recettes pour préparer & varier à bon marché des mets très-sains & fort agréables sans viande ni poisson; & pour se procurer différentes liqueurs saines & d'un gout très-flatteur, avec le suc des simples, des fruits & des fleurs qui croissent dans la G. B. On y a joint la description d'un service de 70 mets différens, qui ne coutent chacun que 2 sols.* A Londres, chez Williams, 1767. Ce titre, comme on voit, promet beaucoup; mais il faut s'arrêter au titre, l'ouvrage étant évidemment un tissu d'impostures: il n'y a aucun de ces mets annoncés par l'Auteur, qui ne coutât au moins douze sols par convive. A l'égard du gout de ces divers ragouts, que l'on assure devoir être fort agréable, il n'y a pas apparence qu'on s'empresse beaucoup d'en faire l'expérience.

Digitized by Google

L'Auteur mérite cependant qu'on lui rende la juſtice de croire qu'il a fait ce qu'il a pu pour être utile aux pauvres citoyens pour leſquels il a travaillé

The anatomie of the Horſe, &c. c'eſt-à-dire *l'Anatomie du cheval, ou deſcription exacte des os, des cartilages, des muſcles, des gaines membraneuſes, des ligamens, &c.* Par M. George Stabbs. *Grand-infol., prix 5 guinées.* A Londres, aux dépens de l'Auteur, 1767. Cet ouvrage a été annoncé à Londres avec les plus grands éloges, & l'on aſſure qu'il eſt encore au-deſſus de tout ce qu'on en a dit. M. Stabbs eſt un des Peintres les plus célébres & les plus eſtimés de la G. B., & il eſt encore meilleur Graveur qu'habile Peintre.

The New Oeconomy of human life, &c. c'eſt-à-dire, *Nouvelle Économie de la vie humaine; en trois parties. 1°. Des imperfections & de la folie de l'homme conſidéré comme un être rélatif & ſocial. 2°. Des devoirs de l'homme, comme membre de la ſociété, & comme individu. 3°. Des devoirs impoſés à l'homme, comme créature ſubordonnée & dépendante.* A Londres, chez Griffin 1767. Il ne ſuffit pas à un Moraliſte de dire que's ſont les devoirs de l'homme; il faut encore qu'aumoins dans le cours de ſon ouvrage il ne choque pas les devoirs qui le lient lui-même: car ſi dans le tems même qu'il trace les loix de la dépendance ſociale, il ſe déchaine indécemment contre ſa patrie, ou ce qui revient au même, contre les Miniſtres de ſon Prince, ne peut-on pas dire de lui qu'il détruit d'une main ce qu'il édifie de l'autre. C'eſt là préciſément

ciſement ce que l'Auteur de cet ouvrage a fait : ſes préceptes ſont excellens ; mais ſes ſatyres contre le gouvernement britannique ſont très-répréhenſibles.

The Love in city, &c. c'eſt-à-dire, *l'Amour à la Ville, Opéra comique repréſenté ſur le théâtre Royal de Covent-Garden*, par l'Auteur de *l'Amour au Village*. A Londres, chez Griffin, 1767. L'*Amour au Village* eſt une aſſez mauvaiſe pièce dont nous avons rendu compte ; mais encore eſt-elle fort audeſſus de l'*Amour à la Ville* ; auſſi le public lui a t'il rendu toute juſtice qu'elle méritoit.

ALLEMAGNE.

De novis inter Regem Gallorum & Magiſtratum diſſenſionibus quid mihi videtur? C'eſt-à-dire, *Que me ſemble-t'il des diſcuſſions qui diviſent le* Roi des François *& la Magiſtrature?* A Wetzlar, chez Winckler le jeune, 1767. C'eſt un Allemand qui eſt l'Auteur de cet ouvrage ; c'eſt dans la ville libre & impériale de Wetzlar qu'il a été publié. Nous nous garderons bien de porter aucune ſorte de jugement ſur cet écrit ; nous laiſſerons au public le ſoin de l'apprécier. Nous obſerverons ſeulement que l'Auteur qui veut abſolument paroitre inſtruit de la conſtitution de la monarchie françoiſe, ignore juſqu'au titre du Souverain, qu'il appelle *Rex Gallorum*.

Georg. Ludov. Boehmeri obſervationes juris canonici. A Gottingue, chez Hubler, 1766. Ces obſervations, qui ſuppoſent dans M. Boehmer beaucoup d'érudition, ſont diviſées en huit diſſertations, dont voici les

ſujets. 1°. *De Clementinis.* 2°. *De cautelis tuendæ fidei publicæ adverſus juris canonici principia circa abſolutiones & diſpenſationes a jure jurando.* 3°. *De reliquiis juris canonici in Imperatoris electione.* 4°. *De origine juriſdictionis eccléſiaſticæ in cauſis teſtamentariis.* 5°. *De finibus juriſdictionis imperialis quoad in cauſis eccleſiaſticis competit.* 6°. *De advocatiæ eccleſiaſticæ cum jure patronatus nexu.* 7°. *De tempore ſtudiorum legitime a canonicis obſervando.* 8°. *De jure promotorum adſpirandi ad beneficia eccleſiaſtica.*

Der Wahre Geiſt der Geſetze. C'eſt-à-dire, *Le veritable eſprit des loix.* A Francfort, chez Varrentrap, 1766. L'Auteur eſt fort ſçavant; il a beaucoup de pénétration, & ſon jugement eſt ſain; mais avec tout cela, il faut bien ſe garder d'adopter toutes ſes opinions, de regarder tous ſes ſyſtêmes comme vrais & prouvés. Cet ouvrage eſt écrit avec beaucoup d'éloquence, le ſtile en eſt plein de chaleur: on y trouvera des idées nouvelles, des penſées très-juſtes: mais il y en a auſſi qui ſont fort hazardées; & on chercheroit vainement de l'ordre dans cet ouvrage, qu'on lira cependant avec autant d'utilité, que d'agrément.

PAYS-BAS.

Le Temple des Muſes, ou *Bibliothéque poëtique choiſie, avec des remarques hiſtoriques, géographiques, grammaticales, morales & critiques, propres à éclaircir le texte, à enrichir l'eſprit, à donner du goût, & a former les mœurs.* Par M. l'Abbé B.*** On propoſe cet ouvrage par ſouſcription. Nous al-

lons rapporter tout ſimplement l'annonce qui nous en a été envoyée. La voici. ,, Ce ſera un choix nouveau de toutes les plus belles pièces des meilleurs Poëtes François du dernier ſiècle & de celui-ci. On commencera par les fables de La-Fontaine, de Richer, de M. l'Abbé Aubert, &c.; parmi leſquelles on fera un choix dirigé par le goût. On donnera enſuite les idilles & les églogues choiſies de Mde. Deshouillières, de Racan, de Ségrais, &c. Les meilleurs poëmes didactiques, tels que l'*Art poëtique* de Boileau, le poëme de *la Religion* de M. Racine, *la Grandeur de Dieu* de M. Dulard; l'*Art de prêcher* de Villiers, l'*Art de la déclamation* de Sanlecque, &c., les épitres & les ſatyres choiſies de Boileau, de Rouſſeau, de M. Le-Franc, &c. Les meilleurs poëmes épiques, ou approchans de l'épique, tels que le *Lutrin* de Boileau, le *Vert-vert* de M. Greſſet, la *Henriade*, &c.; les plus belles comédies de Molière, de Regnard, &c. Enfin, les meilleures tragédies de Corneille, Racine, Crébillon, M. de Voltaire, &c. Telle eſt à-peu-près toute l'étendue du projet qu'on ſe propoſe de remplir. En réuniſſant ainſi, dans un certain nombre de volumes, tout ce que les Muſes françoiſes ont produit de meilleur dans ces différens genres, on formera une eſpèce de bibliothèque poëtique choiſie, qui tiendra lieu d'un grand nombre d'ouvrages pour bien des perſonnes qui ne peuvent pas ſe les procurer, ou qui n'ayant pas le tems de lire beaucoup, ne veulent s'attacher qu'au bon & à l'excellent,

pour se former le goût, & pour se nourrir l'esprit des meilleures productions. Ils trouveront ici placés avec ordre, les chefs-d'œuvres de ces Poëtes immortels, qui ont fait tant d'honneur à la nation françoise. Tout ce qui est marqué au coin du génie & du bon, y sera reçu. On n'en exclura que les ouvrages enfantés par l'irrèligion ou par le libertinage, quelque excellens qu'ils soient d'ailleurs. On supprimera, avec soin, dans ceux qui mériteront d'y avoir place, tout ce qui pourroit donner quelque atteinte à la rèligion & aux bonnes mœurs. Ainsi, un des avantages de ce recueil sera de pouvoir aussi être mis, sans aucun risque, & avec utilité, entre les mains des jeunes gens de l'un & de l'autre sèxe. Chaque pièce sera suivie de remarques telles que nous venons de les annoncer. On tâchera de remplir tout ce que le titre promet. On espère qu'elles seront utiles à la plùpart des Lecteurs. Le premier volume est sous presse, & paroitra immédiatement après pâques; le second, 3 ou 4 mois après, & ainsi des autres, jusqu'à la fin de l'ouvrage.

On propose, en faveur des amateurs, une souscription au prix de six liv. de France, pour les 4 volumes qui seront très-bien imprimés sur du beau papier petit in-8°., au-moins de 400 pages le volume. On souscrira jusqu'au 1er. de Mai. Ceux qui n'auront pas encore souscrit, paieront chaque volume 36 sols de France. On annoncera les volumes à mesure qu'ils paroitront, & on les délivre-

Digitized by Google

ra aux Souſcripteurs, qui, après avoir reçu les quatre premiers, pourront ſouſcrire pour les quatre ſuivans, au même prix. On ſouſcrira à Liège, chez Plomteux, Imprimeur des états, rue Feronſtrée; & à Marche, chez M. Decœur, Maitre des poſtes.

ITALIE.

Dello ſtato Antico e moderno &c. C'eſt-à-dire, *De l'état ancien & moderne du fleuve d'Arno, des cauſes de ſes inondations, & des moyens d'y remédier, diſcours hiſtorico-mathématique:* par M. Ferdinand Morozzi, &c. A Florence, chez Stecchi. 1766. Les fréquentes inondations de l'Arno & les ravages qu'elles cauſent, ſont décrits dans la 1re. partie de ce diſcours. On lit dans la 2e. une deſcription de cette rivière depuis ſa ſource juſqu'à Florence. Les planches qu'on a jointes à cette brochure, repréſentent la montagne de Falterona, les deux ſources de l'Arno, les anciens ponts qu'on voit ſur cette rivière près d'Arcena, & connus ſous le nom de *Ponte di Bibbiena*, le plan du Caſtello-di-Giovi, où la Chinſi mêle ſes eaux à celles de l'Arno, &c. M. Morozzi fait mention de toutes les rivières & de tous les ruiſſeaux qui ſe jettent dans l'Arno, & il décrit tous les pays que cette rivière arroſe; enſorte que dans cet ouvrage on trouve une excellente deſcription topographique de la Toſcane; car il eſt queſtion ſucceſſivement de toutes les villes, bourgs, villages, châteaux que l'on trouve le long de l'Arno; on s'arrête à chacun de ces endroits, & on donne une idée ſuccinte des révolutions qu'ils ont eſſuyées.

& de leur gouvernement actuel, civil & ecclésiastique.

Dissertazione sopra l'istoria, &c. c'est-à-dire *Dissertation sur l'histoire du Code Pizan & sur les pandectes de l'Empereur Justinien.* Par M. l'Abbé Borgo, *Patricien & Juris Consulte de Pize.* A Lucques, chez Giusti, 1766. Il y avoit un Code de loix à Pize; Les Florentins s'étant rendus maitres de cette ville, s'emparerent de ce Code, & l'emporterent à Florence. L'Auteur examine dans cette dissertation, si l'on doit donner à ce Code le titre de *Code de Pize*, ou celui de *Code de Florence.* Cette question est, comme on voit, fort peu intéressante; mais elle a donné lieu à M. l'Abbé Borgo d'étaler une vaste érudition. Le pere de l'Auteur a joint à cette dissertation l'histoire des causes de la décadence de Pize.

Les Libraires Caroboli & Pompéati débitent une très belle édition en 5 volumes, d'une collection intitulé: *operum omnium in synopsin rédactorum Sanct. D. N. Benedicti XIV ab Emanuele de Azevedo, Soc. J.* Le premier volume de cette collection renferme *Doctrinam de servorum Dei beatificatione ac beatorum canonizatione.* Le 2e. vol. est une continuation du 1er. Dans le 3e., l'Auteur parle fort au long *de sacro sancta missæ sacrificio; nec non de festis Dom. N. J. C., Beatæ Mariæ Virginis, & de quibusdam sanctis.* Dans le 4e. on lit quelques dissertations *de institutione ecclesiastica.* Il est question dans le 5e. *de synodo diœcesano* L. XIII.

NOUVELLES POLITIQUES.

CONSTANTINOPLE (*le 16 Février*).

AVANT HIER, quinzième jour du Ramazan, le Grand Visir, le Muphti, les Pachas & les principaux Officiers de la Milice & de la Loi se rendirent à midi au serrail, où la cérémonie de la consécration des eaux se fit par l'immersion de la prétendue robe de Mahomet, qui est gardée dans le trésor du Grand Seigneur. Après cette cérémonie, on distribua aux Janissaires des baklava, sorte de patisserie délicate dont Sa Hauteſſe les régale ce jour-là, suivant un ancien usage.

On a senti ici, le 8 de ce mois, vers les huit heures du matin, une secousse de tremblement de terre, qui a été aussi vive & aussi longue que celle du 30 du mois dernier. Depuis ce jour, on en a senti encore quelques autres, mais moins considérables.

MOSCOU (*le 26 Février*). Avant-hier, sur les 8 heures du matin, l'Impératrice, notre Souveraine, arriva dans cette ville, & se rendit d'abord, au bruit du canon du château & au son de cloches, à notre église cathédrale, où l'on chanta le *Te-Deum* en actions de graces de l'heureuse arrivée de S. M. Tout le clergé en corps, ainsi que la noblesse & autres personnes de rang, y avoit accompagné cette Princesse depuis la porte de la ville par où elle étoit entrée,

& il la conduisit de même, après le service divin, au palais impérial de Jausa. Ce jour-là, Sa Maj., qui étoit un peu fatiguée du voyage, ne voulut recevoir aucun compliment de félicitation. Elle les reçut le lendemain, jour où elle parcourut en caroſſe, l'après-midi, toutes les grandes rues & toutes les places de cette ville dont les habitans, de concert avec le nombre immenſe d'étrangers qui ſe trouvent ici, rempliſſoient l'air d'acclamations de joye, & ſurtout de *vive Cathérine.*

STOCKHOLM (*le 13 Mars*). La commiſſion nommée par le Sénat pour fixer le prix des marchandiſes & des denrées de toute eſpèce, s'eſt déjà aſſemblée trois fois, ſans avoir rien ſtatué, & l'on dit que ſes premières opérations n'ont ſervi qu'à lui faire connoître la difficulté, pour ne pas dire l'impoſſibilité, de remplir toute l'étendue de ſon objet.

L'Edit du Roi pour la liberté de la preſſe, annoncé l'ordinaire dernier, daté du 2 xbre. 1766, porte, qu'il ſera permis à tout particulier d'écrire & de raiſonner ſur toutes ſortes de matières, ſur toutes les loix du Royaume & ſur leur utilité ou leur mauvaiſe influence; ſur toutes les alliances du Royaume, anciennes ou nouvelles, avec les Puiſſances Etrangères; ſur leurs bons ou mauvais effets; ſur les propoſitions à faire pour en conclure de nouvelles, & ſur la publicité de ces alliances, à l'exception de leurs articles ſecrets.

Digitized by Google

Le même édit accorde à chacun le droit de demander à tous les Collèges établis pour l'administration actuelle, depuis le Sénat jusqu'aux Greffes de la plus petite Juriſdiction, la communication des régiſtres ou protocoles qui contiennent la déciſion des différentes affaires, d'en faire imprimer le contenu en entier ou par extrait, ainſi que l'avis de chaque particulier dans les délibérations, & ſurtout la déciſion des Juges; & quiconque refuſera de communiquer les régiſtres, protocoles, &c. perdra ſon emploi.

Les Etats ont promis mille écus de récompenſe à tout delateur, domeſtique ou autre, qui pourra prouver avoir entendu critiquer l'adminiſtration & les réſolutions ſouveraines de la dernière diète.

(*Liſez, à la date de Stocholm du dernier ordinaire, 30, au lieu de 3.*)

COPPENHAGUE (*le 21 Mars*). La Reine Sophie-Madelaine, pour encourager l'agriculture, a ſupprimé les fermes dans le bailliage de Hierſcholm, & en a converti toutes les terres ſeigneuriales en biens affectés aux payſans. Le Roi, non moins zélé pour l'avancement de cet art ſi utile, a cédé aux gens de la campagne, dans le bailliage de Coppenhague, la propriété des métairies qu'ils occupent, & a réſolu de taxer les fermes de ſa terre de Hiorteſpring à quatre tonnes de grains, comme auſſi d'en faire couper les terres de manière que chaque payſan en ait une part, entourée d'un foſſé.

Ces exemples ont engagé pluſieurs d'entre

les principaux propriétaires de terres à le imiter, en exemptant, à certaines conditions, leurs sujets des services qu'ils leur doivent, & en leur procurant d'autres facilités. Tels sont le Magistrat de cette ville, le Conseiller-Intime Baron de Bernstorff, le Conseiller de conférence Comte de Knuth, le Chambellan Comte Holstein, le Chambellan Baron Guldenkron & le Conseiller d'état Lindenkrone.

Un nouvel édit du Roi révoque les défenses du 19 Mai 1760, d'importer de l'Etranger dans ce Royaume aucune dorure ou matière préparée pour en faire; il en fixe en même tems les droits d'entrée à 7 & un quart pour cent en Dannemarck & en Norvège.

WARSOVIE (*le 20 Mars*). Deux Juifs père & fils, on eu la tête tranchée dans cette ville, le 4 de ce mois, pour crime de faux-monnoyage; mais, avant de leur ôter la vie, on a pourvû à leur salut, en leur administrant le baptême. C'est le Comte Zaluski, Evêque de Kiow, qui a fait cette cérémonie, en présence du Prince-Evêque d'Ermeland, & de la Princesse Poniatowska, épouse du Prince Poniatowsky, frere de S. M, Général au service de l'Impératrice-Reine, &c.; il a donné aux nouveaux convertis, les noms d'*Ignace* & de *Joseph*.

Le 12 de ce mois, à 3 h. du matin, le feu prit à une partie du château du Roi, gagna rapidement les deux aîles, & se communiqua à l'un des appartemens du premier étage. Plusieurs personnes, accourues au secours,

eurent le malheur de périr dans les flammes, qui réduisirent en cendres la plus grande partie des maisons voisines, avec tous leurs effets. On ne sçauroit assez louer l'activité que les soldats des deux Régimens de Pologne & de Lithuanie, ainsi que de celui des Gardes-Dragons, firent paroitre en cette occasion, jusqu'à exposer leur vie pour garantir de l'embrasement la chambre du Roi. Malgré tout le danger, S. M. ne quitta point le château, & donna les ordres nécessaires avec une présence d'esprit admirable. Le lendemain, à onze heures, on crut l'incendie à-peu-près étouffé; mais à midi & demi le plancher de second étage s'écroula avec beaucoup de bruit, & forma un nouveau gouffre de feu, dont bien du monde fut la victime.

On assure que les Evêques du Royaume sont convenus de composer & de publier un écrit en replique à celui que la cour de Russie a fait rédiger en faveur de sDissidens.

DANTZIG (*le 21 Mars*). Le bruit s'est ici généralement répandu que les Dissidens du Royaume se sont assemblés à Thorn le 20 de ce mois, dans le dessein de se confédérer, & que selon toute apparence, le Général de Goltz doit être élu Maréchal de cette confédération. On dit aussi que le Baron de Schlichting, Colonel des troupes de Pologne, lequel a eu soin des affaires des Dissidens auprès de la cour de Prusse, est actuellement arrivé dans la même ville. On prétend encore que les Dissidens établis en Lithuanie,

vont s'assembler pour le même objet dans la ville de Zlucz.

Les Régimens des troupes Russes qui étoient dans le Duché de Courlande, sont en marche pour entrer dans la Prusse Polonoise. Quelques détachemens sont déjà entrés dans la ville de Thorn, pour protéger sans doute l'assemblée des Dissidens.

HAMBOURG (*le* 25 *Mars.*) L'entrée prochaine d'un corps de quinze à seize mille hommes de Troupes Russes dans la Pologne ne paroit plus douteuse. Les nouvelles de Russie disent formellement que la cour de Petersbourg a annoncé les motifs de cette entrée par un écrit qu'elle a fait remettre à celle de Warsovie. Ces forces sont destinées à maintenir la confédération que les Dissidens sont occupés de former.

On assure que plusieurs Magnats du parti opposé aux Dissidens, se sont déjà rendus sur la frontière de Hongrie pour attendre le dénouement de cette affaire.

Il paroît depuis peu à Dresde une ordonnance par laquelle le Prince Administrateur de la Saxe, dans la vue d'attacher les gens de la campagne aux travaux de l'agriculture, & de prévenir la disette de Laboureurs & de Journaliers, défend, pour l'avenir, dans les villages, tout commerce & trafic qui pourroient s'exercer au préjudice des villes.

BERLIN (*le* 27 *Mars.*) En conséquence des ordres que le Roi a donnés pour compléter ses troupes & remonter toute sa cava-

lerie, on a acheté des chevaux en Pologne, & l'on travaille dans les différentes places du royaume à réparer les chariots, les caissons, les affuts & les autres machines de guerre. On a tiré du corps d'artillerie 200 canoniers, qui doivent être employés dans la cavalerie, & à qui l'on fait faire l'exercice du cheval. Il n'y aura désormais à la suite de la cavalerie que quelques petites pièces de campagne.

Il s'est formé ici une Société particulière qui propose une médaille de 100 écus d'empire à quiconque composera la meilleure instruction pour inspirer aux enfans les principes de la religion. Les conditions que la Société exige dans l'ouvrage, sont particulièrement, de n'y rien supposer comme déjà connu, & de n'y établir aucun principe sans le prouver; de mettre les instructions à la portée d'une conception ordinaire, & d'écarter toutes les questions superflues ou étrangères au sujet.

PRESBOURG (*le 24 Mars*). Un Courrier, arrivé de Versailles, a apporté au Duc & à la Duchesse de Teschen la triste nouvelle de la mort Mde. la Dauphine, leur sœur.

Ces jours derniers, un Batelier qui avoit été occupé, pendant la nuit, à empêcher que les eaux débordées du Danube n'entrassent dans sa maison, située près de ce fleuve, fit faire du feu, vers les quatre h. du matin, dans un poële de fayance; un quart d'heure après, on entendit une explosion semblable à un coup de fusil; une partie du poële éclata, & l'on vit paroître une flamme bleue, de forme coni-

Digitized by Google

que, qui ſerpenta dans la chambre avec une rapidité extraordinaire ; & brûla au viſage & aux deux mains l'une des filles du Batelier, qui étoit couchée près de ce poële. On ouvrit promptement une fenêtre par laquelle une partie de cette flamme s'évapora ; mais l'autre partie ſe fit un paſſage par la porte qu'elle briſa ; elle emporta une poutre dans une chambre voiſine, renverſa un coffre dans la chambre du premier étage, & fit une ouverture de quelques lignes dans le plancher, briſa un poële poſé dans une autre chambre, ſortit enſuite par le tuyau de la cheminée, & lança juſques dans la rue des jambons qui étoient pendus à cette cheminée. Il ne reſta aucun veſtige de feu dans toute la maiſon ; mais on ſentit, pendant quelques heures, une forte odeur de ſouffre. Comme le feu du poële avoit été éteint ſur le champ par l'exploſion, on viſita le bois qu'on y avoit mis, & l'on trouva que c'étoit du hêtre très-bon & très-ſain, qui avoit été fendu quelques jours auparavant par le Batelier lui même. On a obſervé que l'air étoit, cette même nuit, très-ſérein

On apprend de Commore, que le 17 de ce mois à 11 heures du matin, on y a reſſenti une violente ſecouſſe de tremblement de terre, qui a cauſé la plus grande conſternation aux habitans de cette ville. Pénétrés du ſouvenir des deſaſtres qu'ils ont eſſuyés précédemment, ils ſe ſont ſauvés dans les campagnes ; mais, graces au ciel, il n'en a réſulté aucun dommage. Il avoit règné quelques jours auparavant, des vents im-

pétueux qui ont cessé tout-à-coup lors du tremblement.

ROME (*le 4 Mars*). La canonisation solemnelle des nouveaux bienheureux a été fixée au 16 Juillet, jour anniversaire du couronnement du Pape régnant, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, & notamment de Bénoit XIV, veut que ce jour soit solemnisé comme fête dans cet état. S. S. a confirmé & légitimé le culte rendu au bienheureux Matheo, de l'Ordre des Mineurs Observantins, en son vivant Evêque de Girgenti en Sicile.

Le Conseil de l'Inquisition a fait emprisonner ces jours ci 3 domestiques, sçavoir, un de l'Ambassadeur de France, un du Cardinal Pirelli, & un du Marquis Patrizzi. On dit qu'ils ont tenu des discours indécens.

On a enlevé, par ordre exprès du Pape, dans le couvent des Cordeliers, tous les exemplaires de l'*Histoire Ecclésiastique de la Ligurie*, ouvrage du P. Paganetti de Gênes, qui venoit d'être imprimé dans cette capitale, avec l'approbation même des Ministres du palais. On a trouvé dans cet ouvrage, divers passages hardis & injurieux à la cour de Rome, que l'on suppose y avoir été ajoutés par l'Auteur après l'approbation obtenue : entre autres, celui où il est parlé des élections des Evêques, qui se faisoient au commencement par le peuple, ensuite par le clergé, & que le Pape Jean XXII. se reserva à lui-même, pour empêcher les simonies qui s'y commettoient. L'Auteur dit : *comme si on n'eut pû trouver un autre moyen, & com-*

me ſi par ce moyen on les avoit prévenues.

MANTOUE (*le 15 Mars*). En conſéquence des ordres donnés par l'Impératrice-Reine, notre Souveraine, pour le recouvrement des biens-fonds acquis depuis 1715 par des Gens de main-morte, les Jéſuites ont déjà vendu tous ceux de cette nature qu'ils poſſédoient dans ce Duché.

NAPLES (*le 25 Mars*). La troiſième cocagne a été livrée au peuple, le 22 du mois dernier, & le pillage s'en eſt fait ſans aucun accident.

Le 1er. de ce mois, on livra au peuple la quatrième & dernière cocagne. Elle repréſentoit la cour de Neptune, & étoit abondamment chargée de poiſſons & d'autres comeſtibles.

Le 5 de ce mois, le Roi a déclaré ſon mariage avec l'Archiducheſſe Joſephe, mais S. M. n'en a pas déſigné l'époque.

Le Dey de Tripoli a fait préſent au Roi, à l'occaſion de la majorité de S. M., de 2 chevaux barbes, de 2 autruches & de 4 moutons du Phezan, dont deux armés de 4 cornes.

GENES (*le 14 Mars*). La République ayant été informée que 600 hommes des Mécontens de Corſe avoient débarqué à l'Iſle de Caprée, avoit d'abord expédié une pinque & deux groſſes félouques, chargés de troupes & de vivres pour cette place; mais ce ſecours n'ayant pu approcher du port de

cette isle, dont l'entrée étoit défendue par plusieurs pièces de canon que les Mécontens y avoient placées, le Gouverneur avoit fait partir de nouveau, trois galères, quatre pinques & cinq félouques commandées par le Sénateur Pinelly. Ce convoi n'a pu parvenir à jetter du secours dans la forteresse à cause des précautions que les Corses ont prises pour empêcher tout débarquement de notre part. On a sçu depuis que ce Commandant a été forcée par le mauvais tems de se retirer & de rentrer dans le golfe *della Spezzia* d'où il remettra à la voile pour Caprée dès que le vent le lui permettra, tant pour essayer de nouveau de jetter des secours dans la forteresse de l'Isle, que pour intercepter ceux que les Mécontens font venir de la Corse. Suivant des lettres de Bonifaccio, Ces Insulaires se sont avancés à un mille de distance de la forteresse; & à juger de leurs dispositions, il y a lieu de craindre qu'ils n'ayent formé le projet de bloquer cette place; où l'on doit encore envoyer d'ici incessamment une galère & deux pinques qui y transporteront des subsistances.

DE MACINAGGIO en Corse (*le 12 Mars.*) Nous avons envoyé depuis peu, un corps de nos troupes pour bloquer par terre la ville & le port de San-Bonifacio, où nous avons des relations qui nous font espérer une révolution en notre faveur. Le même esprit nous anime partout, & nous seconde: les derniers avis portoient que le blocus de cette place étoit déjà commencé.

VERSAILLES (*le 6 Avril.*) Le 21 du mois dernier, tout étant prêt pour le départ du convoi de Madame la Dauphine, l'Evêque de Verdun, Premier Aumônier de cette Princeſſe, en ſurvivance, fit, à dix heures du matin, la cérémonie de lever le corps qui fut placé dans le char deſtiné à le porter à l'égliſe Métropolitaine de Sens. Le convoi ſe mit en marche, peu de tems après, dans l'ordre ſuivant : deux Gardes du corps ; ſoixante pauvres portant des flambeaux ; pluſieurs caroſſes des perſonnes qui compoſoient le deuil, cinquante Mouſquetaires de la ſeconde compagnie ; cinquante de la premiere ; cinquante Chevaux-Légers, un premier caroſſe du Roi, occupé par le Comte de Berrenger, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine, & le Marquis de Neſle, ſon premier Ecuyer : deux autres caroſſes du Roi, occupés par les Dames de Madame la Dauphine ; un quatrième caroſſe du Roi, dans lequel étoient la Comteſſe de la Marche, la Ducheſſe de Brancas, Dame d'Honneur de Madame la Dauphine, la Comteſſe de Teſſé, la Ducheſſe de Sully & la Comteſſe de Sabran, Dame de Compagnie de la Comteſſe de la Marche ; un cinquième, dans lequel étoient l'Evêque de Verdun, un Aumônier de Madame la Dauphine, ſon confeſſeur & le Curé de l'Egliſe Royale & paroiſſiale de Notre-Dame de Verſailles, les Pages de Madame la Dauphine ; les Pages de la Reine ; vingt-quatre Pages du Roi & pluſieurs Ecuyers de Leurs M. ; quatre Trompettes des Ecuries :

Digitized by Google

les Hérauts d'Armes ; le Marquis de Dreux, Grand Maître, & le Sieur de Nantouillet, Maître des cérémonies ; quatre Chevaux-Légers ; ensuite le char funèbre, aux deux côtés duquel marchoient les Cent-Suisses de la Garde du Roi, & qui étoit entouré d'un grand nombre de Valets de pied de S. M. Quatre Chapelains de Madame la Dauphine portoient les quatre coins du poële : les Commandans des Gendarmes, des Chevaux-Légers & des Mousquetaires marchoient près des petites roues. Le Chevalier de Franguier, Enseigne de la compagnie Ecossoise, & le Comte de Nadaillac, Exempt de la compagnie de Beauvau, suivoient le char à la tête du détachement des Gardes du Corps que commandoit le premier de ces Officiers, & qui étoit suivi de cinquante Gendarmes. Toutes les troupes de S. M., ainsi que les Pages & les Valets de pied, portoient des flambeaux. La marche étoit fermée par des caroffes des personnes qui composoient le deuil. Le corps est arrivé le même jour à Fontainebleau, & a été exposé dans la chapelle du château pendant la nuit ; le lendemain, vers les 7 heures du soir, le convoi arriva à Sens : le Cardinal de Luynes, Archevêque de cette Ville, reçut le corps de Madame la Dauphine à la porte de l'Église. L'Evêque de Verdun le présenta au Cardinal : le cercueil fut porté dans le chœur. On chanta les prières ordinaires ; après quoi la Comtesse de la Marche & toutes les personnes qui avoient accompagné le convoi, se retirerent. Le corps de Madame la Dauphine a été exposé dans

le chœur de l'église pendant la nuit, & le lendemain 23, on a fait un service solemnel, qui a été célébré par le Cardinal de Luynes, & auquel la Comtesse de la Marche & toutes les personnes nommées ci-dessus ont assisté. Après le service, le corps de Madame la Dauphine a été inhumé dans le caveau où celui de feu Monseigneur le Dauphin a été déposé, le 29 Décembre 1765.

Le Roi a conservé la maison de feu Madame la Dauphine.

PARIS (*le 6 Avril*). Il paroit une déclaration du Roi, du 8 Janvier 1767, enregistrée au Parlement le 16 Mars suivant, portant prorogation, pour 6 années, de plusieurs droits faisant partie des Fermes générales.

Le 27 du mois dernier, les Religieux-Bénédictins de l'abbaye de Saint Germain-des-Près ont célébré un service solemnel pour le repos de l'ame de feu Mde. la Dauphine, & il en sera célébré un pour le même objet dans tous les monastères de la congrégation de Saint Maur, en conséquence d'une lettre circulaire qui leur a été adressée par le Général de l'Ordre.

On a appris de Malte, que le grand Maître a tenu, le 4 du mois dernier, un conseil, dans lequel le Bailli de Fleury a été nommé unanimement pour remplacer le feu Bailli de Froullay en qualité d'Ambassadeur de la religion de Malte auprès du Roi.

Les Genevois qui avoient obtenu la permission de rester en cette ville pendant un cer-

Digitized by Google

tain tems, ſont obligés d'en ſortir, en gémiſſant de ce que les affaires de leur république ne prennent point de fin.

Le Sr. Camus, Profeſſeur en médecine, ayant lû aux écoles le procès verbal de l'ouverture du corps de Mme. la Dauphine, un écolier enthouſiaſte s'imaginant que la réputation du Docteur Tronchin étoit attaquée, en ce qu'il eſt dit qu'il n'avoit pas bien jugé de la maladie de cette Princeſſe, s'eſt emporté contre le Profeſſeur, & l'a injurié d'une manière ſi offenſante, que la Faculté en a porté ſes plaintes à un Commiſſaire de police.

Le 10 de ce mois, Nicolas Jouniaux, ſortant de Monbillard, près d'Aveſnes dans le Hainaut, fut attaqué, aux environs de ce village, par un loup, qui ſe jetta ſur lui avec violence. Il ſe garantit de ce premier aſſaut en repouſſant, avec ſes mains, l'animal, qui s'élança une ſeconde fois ſur lui avec plus d'impétuoſité. Jouniaux, ſe ſentant ſaiſi à la gorge, ſerra le loup entre ſes bras, & le terraſſa. Après avoir lutté avec lui pendant plus d'un quart d'heure, & ſes forces commençant à s'épuiſer, il enfonça ſon bras gauche juſqu'au fond de la gueule de l'animal, lui ſaiſit la langue, le renverſa, & lui donna, de l'autre main, pluſieurs coups de ſabot ſur la tête, qui l'étourdirent. Jouniaux profita de ce moment pour tirer de ſa poche un couteau, & comme il craignoit que la langue du loup ne lui échappât, il eut la précaution de ſaiſir une de ſes oreilles avec ſes dents : alors, il enfonça, de la main

droite, ſon couteau dans le corps de l'animal, qui, au ſeizieme coup, reſta ſans vie. Jouniaux a 13 bleſſures à la main gauche & 10 à la main droite. Ce qui rend cette action de courage d'autant plus remarquable, c'eſt qu'il eſt âgé de plus de 60 ans & d'une petite taille, & que le loup étoit un des plus forts & des plus grands que l'on connoiſſe.

LONDRES (*le 2 Avril*). La cour prit le deuil, le 29 du mois dernier, à l'occaſion de la mort de Mde. la Dauphine.

Le 19 du même mois, le Chancelier de l'Echiquier remit, de la part du Roi à la Chambre des Communes le meſſage ſuivant.

A l'ouverture de cette ſéance, le Roi, par ſon diſcours, notifia à ſon Parlement la célébration du mariage de la Princeſſe Caroline-Mathilde, ſa ſœur, avec le Roi de Dannemarck. Sa Majeſté étant convenue de donner à cette Princeſſe une dot de quarante mille liv. ſterlings, Elle s'en repoſe, à cet égard, ſur les ſoumiſes & affectueuſes aſſurances de ſes fidèles Communes, ſur l'adreſſe qu'elles ont préſentée à S. M. à la cloture de la dernière ſéance, & ſur l'appui & le concours qu'elles lui ont promis pour la mettre en état de remplir cette convention.

Le 23, le Roi ſe rendit à la chambre des Pairs avec l'appareil ordinaire, & donna ſon conſentement royal au bill qui réduit la taxe des terres, pour le ſervice de l'année courante, à 3 chelins par liv. ſterling, ainſi

Digitized by Google

qu'à pluſieurs autres bills, tant publics que particuliers.

Le 24, les Communes approuverent la réſolution priſe le jour précédent, d'accorder 40000 liv. ſterl. pour la dot de la Reine de Dannemarck. Enſuite elles délibérerent encore ſur le meſſage du Roi, touchant les penſions à accorder aux Princes ſes freres, & après quelques diſcuſſions, elles réſolurent : *que pour mettre le Roi en état de donner une proviſion ſuffiſante à ſes bien-aimés freres les Ducs d'Yorck, de Gloceſter & de Cumberland, S. M. doit être autoriſée à aſſigner à chacun d'eux, pendant leur vie, une rente annuelle de 8000 liv. ſterl. qui ſera tirée du produit du fond aggregé.*

Le feu a pris, le 14, à un moulin à poudre qui a ſauté en l'air, ainſi que trois autres qui en étoient voiſins, & auxquels l'embraſement s'eſt communiqué : heureuſement cet accident n'a fait périr perſonne.

Suivant une lettre reçue dernièrement des Indes Orientales, le Lord Clive s'eſt rendu à Dehli, Capitale des états du Mogol. Ce Prince l'a accueilli avec les plus grandes marques de diſtinction, & lui a donné le titre d'Omrah qui ſignifie Prince. On ajoute que ce Lord a procuré à la compagnie des Indes une augmentation de revenu annuel de 4 millions ſterl.

J'Ai lû le préſent Journal, *& n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Bouillon, ce 13 Avril 1767.*

THIBAULT.

Digitized by Google

Encyclopédie, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers.* 3
Leçons de physique expérimentale. 23
Dictionnaire des antiquités romaines, ou *Explication abrégée des cérémonies, des coutumes, des antiquités sacrées & profanes &c. &c.* 36
Observations de médecine sur les maladies accompagnées de pétéchies, & sur la manière de les guérir. 47
Choix de poësies allemandes (Dernier Extrait.) 59
L'Embarras, *comédie représentée à Londres sur le théâtre Royal de Coven-Garden.* 74
Remarques sur l'ouvrage intitulé, Recherches sur l'art militaire &c. 85
Suite de l'extrait de la Collection Académique. Tome 7e. de la partie étrangère. 97
Epitre à une Dame qui allaite son enfant. 106
Nouvelles remarques sur les observations de M. le Chevalier de Chateleux, sur l'ouvrage de M. de Maizeroi. 115
Lettre de M. Th. aux Auteurs de ce Journal, au sujet de M. J. J. Rousseau. 124
Réponse des Auteurs à la précédente Lettre. 127
Lettre de M. de Voltaire à M. Hume, publiée à Londres. 131
Nouvelles Littéraires.
France. 137
Angleterre. 143
Allemagne. 145
Pays-Bas. 146
Italie. 149
Nouvelles Politiques. 151

Digitized by Google

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

15. AVRIL. 1767.

TOME III.

DEUXIEME PARTIE.

A BOUILLON.
De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

Digitized by Google

CE journal paroît tous les quinze jours, la Souſcription n'eſt ouverte que pour l'année entière ; on peut commencer par tel mois qu'on jugera à propos : elle eſt de 24 l. de France, & 6 l. pour le port pour les Souſcripteurs qui voudront le recevoir par la Poſte, dans les diſtricts du Généralat des Poſtes Impériales.

En France, il en coutera 33 l. 12 ſ. pour la Souſcription & le port des 24 volumes.

Pour tout ce qui regarde la correſpondance de France, on aura la bonté de s'adreſſer au Sr. LUTTON, *prépoſé au récouvrement du Mercure de France, rue* Ste. Anne Butte St. Roch, *à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce journal. On aura ſoin d'affranchir les Lettres ; autrement elles reſteront au rebut. La Souſcription doit être payée d'avance, ainſi que le port du journal.*

On s'adreſſera auſſi au Sr. WEISSENBRUCH, *Directeur du Bureau de ce journal* à Bouillon ; *ainſi qu'aux* Srs. DELAROCHE & DEVILLE *à Lyon, & autres Libraires dans les principales Villes de France, & de l'Europe.*

Digitized by Google

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

15. AVRIL. 1767.

TOME III.

DEUXIEME PARTIE.

ENCYCLOPEDIE, ou, *Dictionnaire raisonné des Sçiences, des Arts & des Métiers &c.*

IMMATERIALISME, ou SPIRITUALITÉ (*Métaph.*) Dieu, les Anges, & l'ame raisonnable sont des êtres immatériels & purement spirituels. L'immatérialisme est la qualité distinctive de l'essence divine. Voilà tout ce que l'on peut dire sur cet objet très-incompréhensible, sur cet immatérialisme, écueil

Digitized by Google

perpétuel de la philoſophie & des Philoſophes. Cette ſpiritualité a été également l'écueil des Métaphyſiciens de tous les tems & de tous les pays, quoique ſur ce ſujet obſcur & tout-à-fait impénétrable on ait publié bien des rêves, bâti beaucoup de ſiſtêmes plus inſenſés les uns que les autres, & haſardé des opinions fort biſarres, fort abſurdes; car quelle opinion judicieuſe peut-on avoir ſur une choſe qu'on ne ſçauroit ni concevoir, ni définir? Le grand défaut des hommes éclairés, c'eſt-à-dire, un peu moins aveugles que l'ignorante multitude, a toujours été celui de vouloir paroître plus inſtruits qu'ils ne l'ont réellement été; & dans cette vue, paſſant de la matière, qu'aucun d'eux n'a connu, à la ſpiritualité, dont il n'étoit pas poſſible d'avoir aucune ſorte de notion diſtincte, ils ſe ſont mis à raiſonner, &, qui pis eſt, à écrire ſur l'eſſence de Dieu, de l'eſprit, de l'ame humaine, &c. La diverſité des ſentimens a fait naître des diſputes; les ſectes ſe ſont formées; les volumes ſe ſont multipliés, & par eux s'eſt accrue prodigieuſement auſſi la maſſe qui déjà n'étoit que trop conſidérable, des erreurs & des abſurdités. Toutefois, depuis trente ou quarante ſiécles que l'on agite les mê-

mes questions, qu'a-t'on dit, qu'a-t'on découvert qui soit seulement vraisemblable? Rien de sensé, rien de bien lumineux; & si, à cet égard, nous avons quelque avantage sur les anciens, c'est qu'au défaut de raisons, nous nous servons dans nos disputes métaphysiques d'une foule de termes qu'ils ne connoissoient pas, fort imposans sans doute, mais qui n'ont aucun sens déterminé, & sur lequel on soit unanimement d'accord.

Depuis que l'on parle d'immatérialisme, quelqu'un est-il encore parvenu à donner une définition précise & intelligible de l'essence spirituelle? Mais comment eut-on pu définir ce qu'il n'est pas possible à l'esprit de comprendre. Locke, le plus judicieux, sans contredit, & ce qui est plus rare encore, le plus modeste & le plus ingénu des Philosophes, a eu raison, à notre avis, de rejetter les folles assertions & les opinions de tous les Métaphysiciens qui l'avoient précédé: il a eu plus de raison encore de dire, sans même se donner la peine de combattre leurs raisonnemens insensés, que ce qui constitue la substance d'un esprit & la substance d'un corps, nous est entièrement inconnu; & qu'ainsi nous ne

ſcaurions concevoir les rapports de l'une de ces ſubſtances avec l'autre, ni comment elles s'uniſſent. Nul homme, ajoûte-t'il, n'a connu encore, & perſonne ne connoitra jamais la nature des ſubſtances. L'étendue impénêtrable, la diviſibilité, la mobilité ſont des propriétés de la matière ; mais elles ne ſont ni l'eſſence, ni l'attribut conſtitutif de la matière ; elles ſubſiſtent, & agiſſent ſous nos yeux ſur un ſujet que nous ne faiſons qu'entrevoir, ſur la matière enfin que nous ne connoiſſons pas. Comment donc oſons-nous nous flatter de porter nos regards ſur la ſpiritualité qui eſt infiniment plus au-deſſus de la matière, que celle-ci n'eſt au-deſſus de la ſphère très-bornée de notre intelligence ?

Un Ecrivain célébre, & qui n'a pas toujours ſoutenu des paradoxes, Bayle, ſi nous ne nous trompons, a fait une obſervation très-lumineuſe, & que devroient, ſuivant nous, faire auſſi tous ceux qui ſont tentés de ſe livrer à l'inutile étude de la métaphyſique. S'il eſt impoſſible, a-t'il dit, de comprendre que l'ame étant immatérielle, occupe le même lieu que le corps qu'elle anime, il n'eſt pas moins impoſſible de comprendre que

Dieu étant une nature immatérielle, ſoit préſent par ſon eſſence, ou par ſa ſubſtance, dans des eſpaces infinis: car dès que l'on conçoit une choſe répandue dans des eſpaces, on la conçoit étendue, & parconſéquent matérielle; puiſque nous n'avons point d'autre notion de la matière que celle d'une ſubſtance étendue: notion qui néceſſairement exclud toute idée de ſpiritualité. Il eſt vrai que par une abſurdité ſcholaſtique on a diſtingué entre occuper un lieu *circonſcriptivement*, ou l'occuper *définitivement*: mais quel homme de bon ſens ce barbare jargon pourra-t'il ſatisfaire? C'eſt néanmoins juſqu'à-préſent ce qu'on a imaginé de plus lumineux, & ce que l'on a dit de plus raiſonnable ſur ce ſujet, que nous nous flattions de trouver un peu plus intelligiblement traité dans ce Dictionnaire: nous étions dans l'erreur, & nous n'en ſommes point ſurpris; car quelle lumière aſſez vive pourroit nous dévoiler ce ſujet eſſentiellement ténébreux & impénêtrable? Cet article eſt cependant fort étendu, quoiqu'on n'y donne aucune idée, aucune définition de l'immatérialiſme: mais au défaut de notions nouvelles que nous eſpérions d'y puiſer, nous y avons lu avec

Digitized by Google

plaisir, & même dans quelques endroits avec surprise, ce que le rédacteur nous apprend de l'opinion générale & presque unanime des anciens sur l'immatérialisme.

L'Auteur de cet article assure que les anciens n'ont eu aucune idée de la spiritualité. » Par le mot d'esprit, dit-il, les Grecs & les Romains ont également entendu une matière subtile, ignée, extrémement déliée, qui étoit intelligente à la vérité, mais qui avoit une étendue réelle & des parties différentes. Et, en effet, comment veut-on qu'on croye que les Philosophes grecs avoient une idée d'une substance toute spirituelle, lorsqu'il est clair que tous les premiers Peres de l'église ont fait Dieu corporel; que leur doctrine a été suivie dans l'église grecque jusques dans ces derniers siécles, & qu'elle n'a été quittée par les Romains que vers le tems de S. Augustin ».

Une telle assertion devoit être prouvée: car quel homme, dans le nombre de ceux qui ont lû les écrits des premiers Peres de l'église, conviendra qu'ils ont fait Dieu corporel, & que cette doctrine ait été perpétuée jusques dans

ces derniers siécles ? Ceux qui dans la primitive église ont hasardé une telle opinion, ont été condamnés, & ceux qui ont persisté, ont été rejettés du sein de l'église. De tous les autres, il n'est pas vrai qu'aucun ait jamais imaginé de représenter Dieu comme essentiellement corporel, quoiqu'ils ayent tous reconnu que quand il a daigné se rendre visible aux hommes, il s'est montré à eux sous une forme corporelle : mais cela veut-il dire que tous les Peres de l'église ayent fait Dieu corporel ? Cette conséquence seroit de très-mauvaise foi. Aucun des Peres de l'église n'a dit, à la vérité, ce que c'est que Dieu ; parceque, comme nous l'avons observé, il n'est absolument pas pas possible de donner une définition exacte de Dieu, qui est un être infini & incompréhensible. Mais les Peres de l'église l'ont désigné sous les noms de *premier être, d'être nécessaire, qui existe par lui-même, qui n'a point de cause, & qui est la cause & le créateur de toutes choses, & celui qui est. Dieu est un pur esprit*, dit Moïse, *créateur du ciel & de la terre, & souverain universel de toutes choses, &c.* Or, est-ce là faire un Dieu corporel ?

Mais si l'Auteur de cet article n'a pas rendu justice aux premiers Peres de l'église, il nous paroit qu'il a aussi fort précipitament jugé les Ecrivains les plus anciens du paganisme, qu'il accuse également de n'avoir eu aucune idée de la spiritualité. » Pour juger sainement, dit-il, dans quel sens on doit prendre le terme d'esprit dans les ouvrages des anciens, & pour décider de sa véritable signification, il faut d'abord faire attention dans quelle occasion ils s'en sont servis, & à quel usage ils l'ont employé : ils en usoient si peu pour exprimer l'idée que nous avons d'un être purement intellectuel, que ceux qui n'ont reconnu aucune divinité, *ou dumoins qui n'en admettoient que pour tromper le peuple*, s'en servoient très-souvent. Le mot d'esprit se trouve fréquemment dans Lucrèce pour celui d'ame ; celui d'intelligence est employé au même usage : Virgile s'en sert pour exprimer l'ame du monde, ou la matière subtile & intelligente qui, répandue dans toutes ses parties, le gouverne & le vivifie, &c. „

On sçait sans doute que les anciens ont été, comme nous, hors d'état de définir l'essence immatérielle ; mais s'en-

ſuit-t'il de-là qu'ils n'en euſſent aucune idée, & qu'ils fiſſent les dieux & l'ame humaine corporels * ? Des aſſertions de cette eſpèce devroient dumoins être étayées de preuves & d'exemples, & l'on n'en trouve point dans cet article. Auſſi bien peu de gens voudront croire, d'après l'Auteur, que les anciens n'avoient pas plus d'idée d'une ſubſtance toute ſpirituelle, que Spinoſa. » Il faut entendre leur langage, ajoute-t'il; car dans le nôtre, ce qui eſt eſprit n'eſt pas corps, & dans le leur aucontraire, on prouveroit qu'une choſe eſt corps, parcequ'elle étoit eſprit... Je ſuis obligé de faire cette obſervation, ſans laquelle ceux qui liroient avec des *yeux modernes* cette définition du Dieu des Stoïciens dans Plutarque : *Dieu eſt un eſprit intellectuel & igné, qui n'ayant point de forme, peut ſe changer en telle forme qu'il veut, & reſſembler à tous les êtres*, croiroient que ces expreſſions, d'*eſprit intellectuel* détermineroient la ſignifica-

* Numa Pompilius, au rapport de Plutarque, avoit donné aux Romains une idée ſi ſublime de la divinité, que perſuadés qu'on ne pouvoit atteindre à ſa connoiſſance, ils regarderent pendant près de deux ſiécles, comme un ſacrilége, toute repréſentation de la divinité, ſous quelque forme que ce fut.

tion du terme ſuivant à un *feu purement métaphyſique*,,. Eh ! ſans doute, que ce terme n'avoit point chez les Stoïciens d'autre ſignification. Nous ſommes fâchés de le dire; mais il eſt vrai pourtant que des accuſations de matérialiſme fondées ſur de telles preuves, ne ſont rien moins que ſolides. Les races futures pourront également dire la même choſe des auteurs modernes; parceque ceux-ci n'ont pu parler de Dieu, des anges, en un mot, de l'eſſence ſpirituelle, qu'en ſe ſervant des mêmes termes, & parcequ'il n'eſt point d'expreſſion dans quelque langue que ce ſoit, dont la ſignification ne repréſente un objet ſenſible & corporel; ainſi d'après nos plus ſublimes réfléxions ſur l'eſſence divine, on pourra nous accuſer de n'avoir eu de Dieu que l'idée d'un être corporel; car peut-être les Sçavans des tems à venir ne voudront pas non plus que nos expreſſions ſoient métaphoriques.

L'Auteur de cet article n'a point eu pour Platon plus d'égards que pour Virgile, &c. » Platon, dit-il, a été de tous les Philoſophes anciens celui qui paroit le plus avoir eu l'idée de la véritable ſpiritualité; cependant, lorſqu'on examine avec un peu d'attention la ſuite & l'en-

chaînement de ſes opinions, on voit clairement que par le terme d'*eſprit* il n'entendoit qu'une matière ignée, ſubtile & intelligente : ſans cela, comment eut-il pu dire que Dieu avoit pouſſé hors de ſon ſein une matière dont il avoit formé l'univers ? Eſt-ce que dans le ſein d'un eſprit on peut placer de la matière ? Y a-t'il de l'étendue dans une ſubſtance toute ſpirituelle, &c. »

Ainſi donc nous n'avons, ſuivant l'Auteur, aucune idée de la véritable ſpiritualité, parceque nous diſons que Dieu a créé le ciel & la terre, qu'il a réglé le mouvement des ſphères céleſtes, qu'après avoir paitri le premier homme dans le jardin d'Eden, il l'a animé de ſon ſouffle. Eſt-ce qu'un eſprit peut fabriquer de la matière, peut dire également l'Auteur ? Eſt-ce qu'une ſubſtance toute ſpirituelle peut régler le mouvement d'une infinité d'êtres corporels ? Eſt-ce qu'un eſprit a du ſouffle ? Eſt-ce qu'il peut paitrir des organes & leur donner du mouvement ? Mais de ces vains raiſonnemens & de ces puériles chicanes que s'enſuit-il ? pas autre choſe, ſinon que Platon & les Philoſophes de l'antiquité, qui admettoient, ainſi que nous, la ſpiritualité, ne pouvoient s'exprimer que

par des termes dont la ſignification répréſentoit néceſſairement des objets corporels : en un mot, que leurs expreſſions, ainſi que les notres ſur ce ſujet, étoient métaphyſiques, & très-inſuffiſantes.

L'Auteur dit quel fut le ſiſtême de Ciceron ſur l'eſſence immatérielle : il revient enſuite aux premiers Peres de l'égliſe, qu'il accuſe encore, mais toujours ſans preuves, d'avoir confondu la ſpiritualité & la matérialité. Origène, continue-t'il, n'entendoit par *eſprit* qu'une matière ignée & un air extremêment léger. Origène, comme l'a obſervé M. Huet, a voulu définir l'eſſence divine, la nature de l'ame, des anges ; & comme il n'eſt pas poſſible de donner de telles définitions, il a eu recours à une matière ſubtile, ignée & exceſſivement déliée ; mais l'impuiſſance où il a été de définir ce qu'il ne lui à pas été poſſible de concevoir, ne prouve point du tout qu'il n'ait pas cru à l'immatérialiſme : le ſçavant M. Huet l'a pleinement juſtifié de ces accuſations, que l'Auteur eut pû ſe diſpenſer de réproduire ici.

Il eſt vrai que Tertullien a été moins reſervé qu'Origène, & qu'il a dit formellement & ſans détour, qu'on ne peut pas nier que Dieu ne ſoit corps, bien

Digitized by Google

qu'il ſoit eſprit: que tout eſprit eſt corps, & a une forme & une figure qui lui eſt propre. *Quis autem negabit Deum eſſe corpus, & ſi Deus ſpiritus? Spiritus etiam corpus ſui generis in ſua effigie.* » Je ſçais que dans les écoles on juſtifie Tertullien, dumoins par rapport à la ſpiritualité de Dieu. Ils veulent que cet ancien Docteur regarde les termes de *ſubſtance* & de *corps* comme ſynonimes; ainſi lorſqu'on dit: *qui peut nier que Dieu ne ſoit corps?* C'eſt comme ſi l'on diſoit: *qui peut nier que Dieu ne ſoit une ſubſtance? &c.*. C'eſt par ces diſtinctions que les Scholaſtiques prétendent réfuter les reproches que St. Auguſtin a faits à Tertullien d'avoir cru que Dieu étoit corporel; il eſt aſſez ſingulier qu'ils ſe ſoient figurés que Tertullien ne connoiſſoit pas la valeur des termes latins, & qu'il exprimoit le mot de *ſubſtance* par celui de *corps*, & celui de *néant* par celui *d'incorporel*. Eſt-ce que tous les Auteurs grecs & latins n'avoient pas fixé dans leurs écrits la véritable ſignification de ces termes?"

Enfin, l'Auteur penſe que ce n'eſt que dans le ſiécle de St. Auguſtin qu'on a pu fixer la connoiſſance de la pure ſpi-

ritualité. Nous ne doutons pas aucontraire que la ſpiritualité n'ait été connue & par les premiers Peres de l'égliſe, & par Platon, & bien longtems avant le ſiécle de ce grand philoſophe: mais nous penſons avec l'Auteur que ni du tems de Platon, ni dans le ſiècle de St. Auguſtin, ni même de nos jours on n'a eu des notions aſſez diſtinctes de la ſpiritualité, de la nature de Dieu, des anges & de l'âme humaine, pour en donner des définitions exactes & ſatisfaiſantes, & qu'à cet égard, nous ſommes tout auſſi peu avancés qu'on l'étoit il y a 30 ſiécles. En effet, comme l'obſerve très-ſenſément l'Auteur, » eſt-il rien de plus abſtrait & de plus difficile à comprendre qu'une ſubſtance réelle qui eſt partout, & qui n'eſt dans aucun eſpace; qui eſt toute entière dans des parties qui ſont à une diſtance infinie les unes des autres, & cependant parfaitement unique? Eſt-ce une choſe enfin bien aiſée à comprendre qu'une ſubſtance qui eſt toute entière dans l'immenſité de l'eſpace, & qui néanmoins n'eſt pas auſſi infinie en nombre que le ſont les points de l'eſpace dans leſquels elle eſt toute entière, &c »? Mais c'eſt préciſément parceque

ces vérités ſont incompréhenſibles, qu'il étoit inutile de les examiner, plus inutile encore d'accuſer l'antiquité ſacrée & profane de n'avoir eu aucune idée de la ſpiritualité, d'avoir fait Dieu corporel, &c., & qu'il eut peut-être mieux valu ſe contenter de dire dans cet article ce qu'on entend par immatérialiſme, ſans ſe jetter dans des raiſonnemens qui ne prouvent, ni n'éclairciſſent rien.

IMMORTALITÉ, IMMORTEL (*Gramm. & Métaph.*) » qui ne mourra point, qui n'eſt point ſujet à la diſſolution & à la mort. Dieu eſt immortel.... Le ſentiment de la ſpiritualité & de l'immortalité ſont indépendans l'un de l'autre; l'ame pourroit être ſpirituelle & mortelle, matérielle & immortelle." Voilà une opinion bien difficile à défendre, & beaucoup plus encore à concevoir. Comment l'eſprit peut-il périr; & comment la matière pourroit-elle être eſſentiellement immortelle? Nous deſirerions bien que l'Auteur ſe fut arrêté plus longtems à ces propoſitions, qui nous paroiſſent tout-à-fait contradictoires. Il prétend que Socrate, qui n'avoit aucune idée de la ſpiritualité de l'ame, croyoit à ſon immortalité. Il eſt vrai que So-

crate croyoit à l'immortalité de l'âme ; mais ſes diſcours dans le *Phedon*, démontrent qu'il eſt faux qu'il n'eut aucune idée de ſa ſpiritualité. Ce que l'Auteur de cet article dit au ſujet du deſir que la plûpart des hommes ont de s'immortaliſer : nous paroit infiniment plus ſenſé & beaucoup plus lumineux. » Si ce deſir de l'immortalité, dit-il, eſt une chimère ; c'eſt la chimère des grandes ames... Il y eut des Rois avant Agamemnon ; mais ils ſont tombés dans la mer de l'oubli, parcequ'ils n'ont point eu un poëte ſacré qui les ait immortaliſés ; la tradition altère la vérité des faits, & les rend fabuleux. Les noms paſſent avec les empires, ſans la voix du poëte & de l'hiſtorien qui traverſe l'intervalle des tems & des lieux, & qui les apprend à tous les ſiécles & à tous les peuples. Les grands hommes ne ſont immortaliſés que par l'homme de lettres, qui pourroit s'immortaliſer ſans eux... Mais y-a-t'il en effet des hommes en qui le ſentiment de l'immortalité ſoit totalement éteint ? Je n'en crois rien. Nous ſommes fortement attachés à la conſidération des hommes avec leſquels nous vivons ; malgré nous, notre vanité excite du néant

ceux qui ne ſont pas encore, & nous entendons, plus ou moins fortement, le jugement qu'ils porteront de nous, & nous le redoutons plus ou moins. Si un homme me diſoit : je ſuppoſe qu'il y ait dans un vieux coffre rélegué au fond de mon grenier, un papier capable de me traduire chez la poſterité comme un ſcélerat & comme un infame ; je ſuppoſe encore que j'aie la démonſtration abſolue que ce coffre ne ſera point ouvert de mon vivant : eh bien, je ne me donnerois pas la peine de monter au haut de ma maiſon, d'ouvrir le coffre, d'en tirer le papier, & de le bruler. Je lui répondrois : *vous êtes un menteur.* Je ſuis bien étonné que ceux qui ont enſeigné aux hommes l'immortalité de l'ame, ne leur ayent pas perſuadé en même tems qu'ils entendront ſous la tombe, les jugemens divers qu'on portera d'eux, quand ils ne ſeront plus."

Dictionnaire des antiquités romaines, ou Explication abregée des cérémonies, &c.

SECOND EXTRAIT.

NOus sommes très persuadés que le public sera fort content de ce Dictionnaire, qui vraisemblablement eut été accueilli, comme nous l'avons dit, beaucoup plus favorablement, s'il eut paru avant la publication du Dictionnaire, infiniment plus étendu de M. Sabathier, dont celui-ci ne forme qu'une très-petite partie; mais cette partie rassemblée avec beaucoup de soin, fait honneur aux talens du rédacteur de Pitiscus, & dépose en faveur de l'étendue de son érudition. Nous allons continuer de rapporter quelques articles de cet ouvrage utile; il n'y a que ce moyen de donner une idée des productions de cette espèce.

» DEVOVERE. *Dévouer.* C'étoit la coutume des Romains de dévouer les armées ennemies & les villes assiégées. Macrobe qui rapporte la formule de cette cérémonie, dit que le seul Dictateur

ou le Général, avoit le pouvoir de dévouer; que s'ils prennoient la terre à témoin de l'acte qu'ils faisoient, ils la touchoient de la main; si au-contraire ils s'adressoient à Jupiter, ils élevoient les mains au ciel : cet usage a quelque rapport avec la menace que firent les Israélites aux Cananéens, de les immoler, s'ils ne consentoient à la paix que les premiers leur offroient; ce qui arriva sur le refus des derniers. Sous les Empereurs, les Romains dévouoient aux Dieux infernaux ceux qu'ils déclaroient ennemis publics, traitement que le Senat fit éprouver à Maximin & à son fils: *Maximinum hostem omnes judicamus, Maximinum cum filio Diis inferis devovemus.* Il y a eu plusieurs exemples chez les Romains, de gens qui se sont devoués pour la patrie & pour le peuple. Le premier qui se présente fut donné par un jeune Patricien, plein de valeur, qui se précipita dans un gouffre, tout armé & monté sur son cheval, dans le tems que les Gaulois-Sénonois arrivèrent à Rome : Décius se dévoua pour le salut de l'armée. Ce dévouement étoit volontaire, & ne se faisoit que pour l'utilité

Digitized by Google

de la République, aux intérêts de laquelle les bons citoyens vouloient bien se sacrifier. Cette manie règna encore sous les Empereurs, & l'on vit des particuliers croire follement qu'en se tuant pour le salut du Prince, celui-ci s'en porteroit mieux. Quelques inscriptions ont conservé des preuves de cette folie, en ces termes : *devotus numini, majestatique ejus*".

» DIADEMA. *Diadême.* Bandeau royal, ornement de tête dont se servoient anciennement les Rois. On en doit l'invention à Bacchus, selon Pline : *emere ac vendere instituit Liber pater ; idem diadema Regum insigne, invenit.* Ce bandeau étoit de couleur blanche, & faisoit plusieurs plis au-tour de la tête. C'étoit un crime digne de mort à un particulier, de porter cet ornement, même dans le cas de nécessité ; c'est ce qui arriva, selon Arrien, à ce matelot qui s'étant jetté dans la mer pour retirer le diadême d'Alexandre, & l'ayant mis sur sa tête, afin de ne pas le mouiller en nageant, reçut la mort pour toute recompense. Le premier qui se servit à Rome du diadême, fut Jules-César, à qui Antoine le mit sur la tête, au grand éton-

nement des Romains, qui avoient en horreur tout ce qui pouvoit rappeller l'idée d'un Roi".

Il eſt vrai qu'Arrien a rapporté d'Alexandre ce trait de cruauté; mais aucun autre Hiſtorien n'en a parlé, & le fait ne paroitra pas vraiſemblable à quiconque aura une idée du caractère grand & généreux d'Alexandre. Ce héros s'eſt, à la vérité, ſouillé plus d'une fois du ſang de l'innocent; mais jamais de ſang froid, & l'on ſçait quels étoient ſes remords, quand revenu à lui, il ſe reſſouvenoit des actions atroces que la fureur du vin lui avoit inſpirées. Arrien le peint cependant de ſang froid & tranquile, lorſque ce matelot s'expoſa lui-méme à périr, pour ſauver le diadême. Or, quelle apparence qu'Alexandre, le plus grand & le plus généreux des hommes, ait fait aſſaſſiner un malheureux qui venoit de lui rendre ſervice?

FUNAMBULI. *Danſeurs de corde.* Cet art eſt fort ancien, & il étoit connu chez les Grecs, dès l'inſtant de leurs jeux ſçeniques. Quoique les danſeurs de corde ne fuſſent point compris parmi les acteurs publics, & ne fiſſent pas corps; cependant ils furent très-conſidérés à

Rome ; principalement ſous les Empereurs, qui prenoient grand plaiſir à leurs tours d'adreſſe. On rapporte un trait de la clémence de Marc-Aurèle à leur égard ; ce fut d'ordonner que l'on mit des matelas ſous la corde des funambules, parcequ'un petit garçon qui danſoit ſur la corde, étoit tombé. Il y avoit de quatre eſpèces de danſeurs de corde : les premiers étoient ceux qui voltigeoient autour de la corde, comme une roue autour de ſon eſſieu, & qui ſe ſuſpendoient par les pieds ou par le cou ; la ſeconde, ceux qui voloient de haut en bas ſur la corde, appuyés ſur l'eſtomac, les jambes & les bras étendus ; la troiſième eſpèce étoient ceux qui couroient ſur une corde tendue horizontalement ; la quatrième étoit de ceux qui non-ſeulement marchoient ſur la corde tendue, mais qui y faiſoient des tours & des ſauts".

Le goût de l'antiquité pour ces jeux périlleux, prouve que dans tous les tems les hommes ont été cruels ; car quel plaiſir, ſi l'on n'eſt pas cruel & même un peu féroce, peut-on prendre à voir des malheureux toujours prêts à ſe précipiter. Ces jeux barbares ſont encore tolérés dans nos villes, on les permet ; le ſuicide

cide eſt proſcrit ; cependant les Magiſtrats voyent paiſiblement des gens affronter la mort, ſans néceſſité, ſans nulle ſorte d'utilité publique.

» FUSTUARIUM. *Baſtonade.* Châtiment que l'on infligeoit aux perſonnes libres, pour les diſtinguer des eſclaves que l'on frappoit à coups de verges. C'étoit ſurtout le ſupplice auquel on condamnoit les ſoldats, qui expiroient ſous les coups, quand ils étoient coupables de quelques grands crimes ; mais ſi la baſtonade ne devoit pas aller juſqu'à la mort, & qu'il ne s'agit que de punir quelque legère faute, comme la négligence des ſentinelles pendant la nuit, ou autre choſe ſemblable, on ſe ſervoit d'un ſarment de vigne pour les citoyens, & d'une autre baguette, ou même de verges pour les alliés. Les crimes pour leſquels on devoit expirer ſous le bâton, étoient le vol, le parjure, la proſtitution, & la quatrième rechûte dans une faute légère, pour laquelle on avoit déjà été condamné trois fois. On exécutoit le coupable de la manière ſuivante, ainſi que l'a décrit Polybe. Le Tribun touchoit légèrement l'accuſé, d'un bâton qu'il avoit à la main,

& auſſitôt les ſoldats l'aſſommoient à coups de pierres & de bâtons".

LECTUS FUNEBRIS : lit funébre ſur lequel on portoit les morts ; » on l'ornoit de fleurs & de couronnes, ſoit pour faire honneur aux morts, ſoit pour avertir les vivans de la briéveté de la vie. Une loi des XII. tables défendoit d'en porter plus d'un aux funérailles de chaque mort : mais le faſte fut plus fort que la loi, & il vint d'uſage d'en admettre un très-grand nombre à la pompe funèbre des riches. Ainſi Auguſte en fit porter plus de ſix cens à celle de Marcellus, & avant ce Prince, Sylla en avoit eu ſix mille à ſes funérailles. On plaçoit ſur ces lits les images des ancêtres paternels & maternels du défunt, & on les bruloit avec le cadavre."

» MIMUS, eſpèce de comédie où l'on imitoit avec impudence les diſcours & les actions de quelqu'un. Les acteurs de ces ſortes de pièces étoient appellés *Mimi*, & étoient d'ordinaire des hommes fort impudens, qui avoient l'art de jetter du ridicule ſur les actions les plus graves, & de faire rire aux dépens de ceux qu'ils contrefaiſoient. On les admettoit aux feſtins pour amuſer les con-

vives, & aux funérailles pour contrefaire toutes les manières & les paroles du défunt, dont ils faisoient la critique & l'éloge: c'est ainsi que, selon Suétone, le bouffon Favor accompagna la pompe funèbre de Vespasien: *sedebat in funere Favor archimimus, personam ejus ferens, imitansque, ut mos est, facta ac dicta vivi.*"

MULIER, *femme, l'épouse d'un homme.* Cet article est très-intéressant, & nous n'aurons garde de le passer sous silence.» Les Romains, dit l'Auteur, portoient tant d'honneur & de respect aux femmes, qu'il étoit défendu de dire aucune parole deshonnête en leur présence; & quand on les rencontroit dans les rues, on leur cédoit toujours le haut bout, ce qui s'observoit même par les Magistrats. Ils poussoient la bienséance si loin, que les peres avoient l'attention de ne jamais embrasser leurs femmes devant leurs filles; les proches parens avoient la liberté de donner un baiser sur la bouche à leurs parentes; mais c'étoit pour connoître si elles ne sentoient point le vin; car il ne leur étoit pas permis d'en boire. Quand elles alloient dans la ville, elles étoient pour l'ordinaire vêtues de

blanc; & dans la ſuite, elles choiſirent indifféremment la couleur qui leur plaiſoit. D'abord elles ne ſortoient point ſans avoir la tête couverte d'un voile; mais cet uſage dicté par la vertu, diſparut avec la pureté des mœurs. Elles étoient toujours accompagnées de leurs femmes, auxquelles, après le régne des douze Céſars, ſuccédèrent les Eunuques. Celles qui alloient ſeules par les rues, étoient, ou des courtiſanes, ou des femmes du ménu peuple. Tant que les Romains menèrent un genre de vie ſimple, frugal & laborieux, leurs femmes, à leur imitation, occupées des ſoins domeſtiques, qu'elles partageoient même avec leurs eſclaves, furent plus curieuſes de briller par leurs vertus, que par l'éclat de leur parure: mais lorſque l'opulence leur eut fait goûter les commodités de la vie, elles ſe repoſèrent du ſoin de leurs maiſons ſur leurs affranchies, & ne furent occupées que de celui de plaire: ſoin qu'avoient ignoré leurs ayeules enfermées dans l'intérieur de leur maiſon, & dévouées à des occupations utiles. Ce fut alors que l'uſage de choiſir parmi les eſclaves & les affranchies des nourrices pour leurs enfans, devint ordinaire; l'idolatrie de leur beauté l'emporta ſur l'amour maternel.

Enfin, elles employèrent tout ce que l'art peut fournir pour paroître belles, & ſuppléer à ce que la nature leur avoit refuſé : non ſeulement le fard & les parures ne furent point oubliés, mais même les raffinemens de la molleſſe & de la volupté la plus outrée devinrent communs. Pour prouver combien elles furent idolâtres de leur beauté, il ſuffit de rapporter ce qu'on lit dans Dion, de Poppée, maitreſſe & enſuite femme de Nèron, qu'il faiſoit ſuivre dans tous ſes voyages par des troupeaux d'aneſſes, dont on prenoit le lait pour lui faire des bains, afin d'entretenir la blancheur & la délicateſſe de ſa peau. Les Dames Romaines en étoient ſi curieuſes, qu'elles uſoient d'une certaine compoſition propre à entretenir la fraicheur du teint, avec laquelle elles faiſoient une pate qu'elles mettoient ſur le viſage comme un maſque : elles avoient auſſi recours au blanc de cèruſe. Elles n'avoient pas ſoin de leurs dents, mais l'art d'en ſubſtituer de poſtiches à celles qui manquoient, étoit déjà fort commun, de même que celui de ſçavoir faire un ſourcil bien marqué & de le peindre. Les Auteurs du tems nous inſtruiſent de l'attention qu'elles avoient à conſulter leurs miroirs

pour l'agencement de leurs coëffures, & il eſt très-probable qu'elles n'employoient pas moins de tems à leur toilette que les Dames de ce ſiécle; mais c'étoit pour elles un devoir de religion de ſacrifier à Vénus & aux Graces. Elles friſoient & ajuſtoient différemment leurs cheveux; car elles les couvroient d'un réſeau, ou les enfermoient dans une eſpèce de bourſe qui ſe ſerroit au tour de la tête, ou elles les trouſſoient enſemble par derrière en forme de nœud, ou bien elles les nouoient & treſſoient avec quelque ruban : elles avoient grand ſoin de les laver pour les rendre plus nets & plus luiſants, & elles y employoient les eſſences & les parfums les plus rares. Les perles & les pierreries faiſoient une partie de leur parure; elles en avoient des pendans d'oreille, en ornoient leur coëffure, & entortilloient quelque fois leurs cheveux avec une chaine d'or. Elles portoient auſſi des coliers & de braſſelets, non ſeulement de perles, mais encore de pierres précieuſes, & pendant un tems, la fureur de ces derniers fut porté ſi loin, que l'on en trouva pour près de 3 millions à Collia Paulina, qu'Agrippine fit mourir, par reſſentiment de ce qu'elle

avoit été en concurrence avec elle pour épouser l'Empereur Claude».

Nous terminerons cet extrait par l'article suivant, rempli, quoique fort court, d'érudition & de recherches très-curieuses

NUMISMATA. *Médailles*, pièces de métail à deux faces, sur chacune desquelles sont ordinairement imprimés un type & une légende. Dans l'origine, les médailles n'étoient que des pièces de monnoye, & c'est la raison pour laquelle les premières qu'on a frappées, ne sont marquées que d'un côté; car il suffisoit d'y graver le sçéau de l'autorité publique, & il n'y avoit aucune raison qui obligeât à les graver des deux côtés: ainsi, de même qu'à la naissance de l'imprimerie, on se contenta d'imprimer sur un seul côté de chaque feuillet, il est à présumer que dans l'origine de la gravure des monnoyes, on n'employa qu'un seul type, qu'une seule empreinte. Mais l'art du monnoyage se perfectionnant, on orna le deuxième côté des monnoyes d'une tête ou de quelques autres simboles. Telle fut l'origne du double type sur les médailles; on en voit un exemple sur un médaillon d'argent frappé à Syracuse, qui

représente d'un côté une figure dans un char, & de l'autre une aire en creux, divisée en quatre parties, au milieu desquelles est une petite tête en relief. Les médailles se frappoient autrefois au marteau, comme on fait encore aujourd'hui à la Chine, dans l'Inde, & dans plusieurs autres pays; on en couloit aussi dans des moules d'argile cuite, tels que ceux que l'on a trouvés à Lyon, vers l'an 1715. L'invention du balancier sous lequel on les frappe si promptement & avec tant de justesse, est des plus modernes. Les matières dont on se servoit pour les médailles, furent l'or, l'argent, le cuivre, le potin, le fer, le plomb, le cuir, le carton, la terre, le bois, les coquilles, &c. Les Romains employerent l'or: plus communément l'argent & le cuivre; on en trouve, mais en petit nombre, de plomb, d'étain & de fer. Celles qui ont été frappées sous la République, ainsi que du tems des premiers Empereurs, sont pures & sans mélange; mais depuis, & jusqu'à Alexandre Severe, elles sont altérées, & l'alliage paroit visiblement. Les médailles d'Athènes ne représentent point l'effigie des Empereurs Romains, même lorsque cette ville étoit en-

Digitized by Google

tre leurs mains; les revers ne ſont chargés que de différens ſimboles qui appartiennent aux divinités du pays. Les médailles d'argent portent ſeulement le nom des Magiſtrats Athéniens, & c'eſt par ces différens noms qu'on les diſtingue les unes des autres. A leur exemple les Crotoniates n'en frappoient jamais à l'honneur des Empereurs Romains: on ne voit ſur leurs médailles, qui ſont toutes en argent, que les images de Junon, d'Apollon & d'Hercule. Les Lacédémoniens, moins attachés à leur religion que ceux d'Athènes, ne firent pas façon de graver ſur leur monnoyes les images des Empereurs, du moins juſqu'à Commode; car après ce tems là on n'y voyoit jamais que celles d'Hercule. Leurs médailles ſont toutes de bronze. Il y avoit auſſi quelques autres peuples de la Grèce qui frappoient des médailles en l'honneur des Empereurs Romains. Les médailles prennent différens noms ſelon les divers rapports ſous leſquels on les conſidére: par rapport au tems de leur fabrique, on les appelle *antiques* ou *modernes*; l'antique finit en 1453, à la ruine de Conſtantinople ſous Mahomet. On les nomme auſſi différemment, par rapport à leur

matière, à leurs modules, à leur gravure, aux peuples qui les ont fabriquées, comme médailles *Greques*, *Latines*, *Puniques*, *Samaritaines*, *Phéniciennes*, *&c.* Par rapport aux personnages ou aux villes qu'elles représentent, on les appelle médailles des Rois, des familles ou Consulaires, ou Impériales, des colonies, des peuples & des villes. L'origine des médailles est fort ancienne, & on la fait remonter jusqu'à Abraham, qui acheta des enfans de Heth le droit de sépulture pour sa femme avec de l'argent marqué, & même jusqu'à Tubal Caïn, qui fut habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain & de fer, dit l'écriture. Cependant nous n'avons pas de médailles plus anciennes que celles de Phidon, Roi d'Argos, 895 ans avant J. C., & 142 avant la fondation de Rome, & celle qui fut frappée par Démonase de *Martinéen*, Régent du Royaume de Syrène, pendant la minorité de Battus IV, qui vivoit du tems de Cyrus, sur la fin du 2e. siècle de Rome; mais ces deux pièces, surtout la première, ne paroissent pas avoir été frappées du vivant de ceux à qui elles sont consacrées. Ainsi la médaille d'Amynthas, troisième Roi de

Macédoine, bisayeul d'Alexandre le Grand, est la plus ancienne sur laquelle il n'y a point de doute, & sert de premiére époque à la fabrique des médailles grecques. A Rome ce fut Numa qui substitua aux médailles de cuir l'usage de celles de bronze; celles d'argent n'y furent frappées que l'an 485 de la fondation, & celles d'or, l'an 547 ».

Nous nous empresserons de rendre compte des volumes suivans de cet utile & sçavant Dictionnaire, à mésure qu'ils seront publiés.

Élémens de critique, ou, *Recherches des différentes causes de l'altération des textes latins; avec les moyens d'en rendre la lecture plus facile.* Par M. l'Abbé Morel, Prêtre du diocèse d'Auxerre, Auteur de la *Dissertation sur l'*Ambrosiaster. A Paris, chez Hérissant, fils. 1766.

C'EST une pénible entreprise que celle de restituer les textes altérés par l'ignorance des copistes & la barbarie des tems. Cette tâche est très-épineuse sans doute, & elle suppose dans

le Sçavant qui se propose de la remplir, une érudition bien profonde & les lumières les plus étendues. Il est encore vrai que ce genre d'occupation est de la plus grande utilité, & que c'est rendre aux lettres & aux Littérateurs le plus important des services; mais avouons aussi qu'il faut avoir bien du courage, du zèle & de la constance pour se livrer à ce travail aride, fatiguant, & qui n'offre aucune sorte d'agrément. Quels droits M. l'Abbé Morel ne s'est-il donc point assuré sur la reconnoissance des Sçavans & des Littérateurs, lui qui dans cet excellent ouvrage a enseigné aux critiques les élémens de leur art, & qui s'est proposé de guider par des routes certaines & fort peu sinueuses, les restaurateurs des fautes trop multipliées, qui se sont glissées dans les écrits des anciens Auteurs.

On sçait que la plûpart des ouvrages littéraires de l'antiquité qui sont parvenus jusqu'à nous, à travers les siécles d'ignorance qui nous ont précédés, ne nous ont été transmis que défigurés en une infinité d'endroits, par des fautes de copistes qui en ont altéré ou la pureté du sens, ou l'intégrité de la diction. Il en

a été de même des ouvrages de ſculpture; avec cette différence néanmoins, comme l'obſerve M. Morel, que dans la plus belle ſtatue, il eſt abſolument impoſſible de reſtituer ce qui y manque: au lieu qu'il eſt poſſible de rencontrer le mot précis, ou le tour de phraſe qu'avoit employés un ancien Auteur, & qui ont été changés par les copiſtes. » Mais quoiqu'il ſoit très-vrai qu'on peut réuſſir dans la cure d'un texte corrompu; cependant, avant que d'entreprendre aucun traitement en cette matière, il faut commencer par bien s'aſſurer du vice d'une leçon; & l'on doit uſer, à cet égard, de la plus grande réſerve, pour ne pas s'expoſer à faire ſoi-même des fautes, en prétendant corriger celles des autres ... On voit, en effet, que la témérité des demi-ſçavans leur a ſouvent fait gâter des endroits dont la beauté des penſées & du ſtyle étoit au-deſſus de leur portée. Les vrais ſçavans eux-mêmes n'ont pas toujours été à l'abri de cette mépriſe ... Il faut donc, quand on ſe trouve embarraſſé pour l'intelligence d'un texte ſur lequel tous les manuſcrits ſont d'accord, n'eſſayer d'y changer quelque choſe, que quand la néceſſité de la correc-

tion eſt évidente. Mais elle peut le paroitre, ſans l'être en effet; & il eſt aiſé de ſentir combien de choſes ſont néceſſaires, pour en être pleinement aſſuré. Outre la connoiſſance parfaite de la langue dans laquelle l'Auteur a écrit, & des locutions uſitées dans ſon ſiécle, on doit avoir lû plus d'une fois ſes ouvrages; parcequ'il arrive aſſez ſouvent à un Ecrivain de ſe copier, ſurtout ſi ſes productions ſont un peu conſidérables; & que le meilleur interprête d'un auteur eſt l'auteur lui-même. En comparant différens endroits, on parvient ſouvent à éclaircir celui qui cauſe de l'embarras, & c'eſt en bien des occaſions le ſeul moyen d'y réuſſir, &c. »

A la ſuite de ces premières régles & de pluſieurs autres que Mr. M. regarde, avec beaucoup de raiſon, comme très-néceſſaires pour parvenir à l'intelligence des textes que l'on veut corriger, il obſerve que c'eſt une choſe ſouvent fort difficile de parvenir à la leçon primitive; » parceque les différens manuſcrits ne fourniſſent le ſecours d'aucune variante, les copiſtes ſe contentant ordinairement de ce que leur préſentoit le cayer qu'ils avoient en main, lorſqu'ils n'y rencon-

troient aucune faute grossière contre la grammaire. Car, pour le dire ici en passant, ces copistes ne voyoient guères que l'ensemble de quelques mots ; & ils avoient souvent bien de la peine à saisir le sens d'une période un peu longue, bien loin de pouvoir suivre le fil des pensées & des raisonnemens d'un Auteur. Et quand on les examine de près, on ne peut s'empêcher de reconnoitre qu'ils étoient, par rapport à la langue latine, ce que sont certains Suisses à l'égard de la françoise ; leurs opérations ressemblent en bien des rencontres, à celle d'un Suisse qui, en copiant le verset 18 du cinquième chapitre de la lettre aux Ephésiens, écrivoit : *ne vous laissez pas aller aux excès du vin doux, ni à la dissolution ;* au lieu de *ne vous laissez pas aller aux excès du vin, d'où naît la dissolution.*

Comme il faudroit rapporter des chapitres entiers de cet ouvrage, & transcrire l'ouvrage même pour en faire connoitre tout le mérite & l'utilité, & que les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, nous pressent d'abréger, nous nous contenterons de donner une idée très-succinte du plan

de ces élémens, les meilleurs ſans contredit & les plus lumineux de tout ce qu'on a écrit juſqu'à-préſent ſur cette matière.

M. l'Abbé Morel a diviſé cet ouvrage en deux parties. La première ne renferme que des obſervations toutes également judicieuſes, & qui ſervent de principes généraux. Dans la ſeconde, on trouve les différentes cauſes qui ont fait altérer le texte des anciens Ecrivains. Et, comme dans cette matière, connoître la ſource du mal, c'eſt en avoir, pour ainſi dire, le remède ſpécifique, l'expoſition de chacune de ces cauſes préſente autant de régles particulières. » Car ſi on ſçait, par exemple, que les copiſtes écrivoient quelquefois *ſ* pour *f*, c'eſt un principe que ſi le mot *ſemen* ne convient pas à un endroit, & que *femen* y convienne, l'on peut & l'on doit ſubſtituer ce dernier mot à l'autre ». Ainſi, dans cette 2e. partie, chaque cauſe d'altération, (& il y en a autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet), forme un chapitre particulier, dans lequel, après avoir montré que telle lettre, telle ſyllabe, ou tel mot, ſe confondoient par les copiſtes avec tels autres (ce qui ſe voit par les va-

Digitized by Google

rantes) M. M. fait l'application de la régle qui en réſulte, à des endroits viciés de différens Auteurs, qu'il rétablit par le moyen de cette régle.

Afin de découvrir plus sûrement les cauſes qui ont fait gâter ſi fréquemment les ouvrages des anciens Ecrivains, M. M. remonte au moment où un écrit ſortoit des mains de ſon Auteur, ou de celles du Scribe à qui il l'avoit dicté. » Les fautes ne pouvoient être encore ni en grand nombre, ni conſidérables. On peut en juger par ce qui arrive aujourd'hui à un homme qui écrit lui-même, ou qui dicte ſes productions. Le même mot devant être répété de ſuite, ne ſe trouve écrit qu'une fois, ou bien il ſera écrit deux fois, tandis qu'il ne devroit l'être qu'une. La proximité des ſons fera croire un mot pour un autre, par-exemple : *villes impertinentes*, pour *villes impénitentes*, comme on le trouve dans le Nouveau-Teſtament imprimé à Mons, en 1667, Luc 10. 31. On ne trouvera guères que des fautes de cette nature, & en petite quantité; mais ce même ouvrage paſſant entre les mains d'un copiſte qui le tranſcrit, peut recevoir bien des altérations. Outre les fautes dont nous venons de

parler, il peut s'en gliſſer de nouvelles de la même eſpèce, & d'autres encore dont les cauſes ſont différentes. Ces cauſes, dans les anciens manuſcrits, ſont, 1°. la reſſemblance qu'ont entr'elles différentes lettres de l'alphabet, & dont la plûpart pouvoient être priſes chacune pour quelqu'autre. 2°. les abréviations. 3°. l'ignorance des copiſtes. 4°. certaines mépriſes ordinaires aux copiſtes. 5°. l'identité ou la proximité du ſon de deux mots différens. 6° l'uſage de n'employer aucune ſorte de ponctuation. 7°. l'ancienne coutume d'écrire ſans aucune diſtinction de mots. 8°. des explications marginales, & des avis de copiſtes ou de reviſeurs, pris pour portion du texte".

» Ces différentes ſortes d'altération paroiſſent préſenter le tableau de tout ce qui a fait défigurer en tant d'endroits, les ouvrages des anciens Ecrivains, & & leur réunion pourra être, ce ſemble, de quelque utilité, en offrant, comme ſous un ſeul point de vûe, les différentes voyes qu'il faut tenter pour parvenir au rétabliſſement des leçons primitives ».

Nous renvoyons à l'Auteur-même ceux qui déſirent de s'inſtruire des moyens de corriger dans les anciens Auteurs

latins, les fautes qui proviennent originairement de la reſſemblance des lettres priſes par les copiſtes les unes pour les autres. Tout ce que dit à ce ſujet M. M., nous a paru de la plus grande juſteſſe.

Outre cette ſource abondante, ou plutôt ces vingt-quatre ſources d'erreur, car elles ſont auſſi nombreuſes que les lettres de l'alphabet, l'Auteur regarde comme une des principales cauſes d'altération l'ignorance des copiſtes, & il eſt vrai qu'on ne pouvoit guères s'attendre à trouver beaucoup d'exactitude dans des copies écrites, ou par des Religieuſes, ou par des filles eſclaves; car on ſçait que le travail des copies entroit dans les occupations des premières.... & pour ce qui concerne, à cet égard, les filles eſclaves, il y en avoit anciennement qui joignoient même l'art d'écrire en notes à celui de l'écriture otdinaire... Les hommes eux-mêmes qu'on employoit plus communèment au travail de tranſcrire, n'avoient guère plus de capacité que les filles; & l'on voit dans Caſſiodore, qu'il y en avoit, & c'étoit communèment le plus grand nombre, qui ne connoiſſoient pas même les règles de la grammaire".

D'ailleurs, quand même les copiſtes n'euſſent pas été tout-à-fait ignorans, il leur étoit aiſé de tomber dans bien des mépriſes. Bien des endroits, dit S. Aug. (*de Trin. lib.* 1.), étoient inintelligibles aux copiſtes, par le peu de connoiſſance qu'ils avoient & de la langue en elle-même, & de ſes locutions particulières. » La beauté même du langage des anciens Docteurs de l'égliſe venoit encore augmenter l'embarras, non-ſeulement des copiſtes, mais des Ecrivains même du bas âge, & l'un d'eux qui paroit être du 9e. ſiècle, dit vers le commencement de l'appendice du 6e. tome de S. Auguſtin, *propter eloquii venuſtatem non facile intelliguntur Sancti Patres.* Dans ces occaſions, les copiſtes ſubſtituoient au terme ou à l'idiome qui leur paroiſſoit irrégulier, des expreſſions à leur portée, qui y euſſent quelque rapport; mais ſans avoir égard bien ſouvent au ſens, ni quelquefois aux règles de la ſyntaxe. On peut voir à cette occaſion les variantes qu'a fait naître le mot *reliquiarum*, non compris par le grand nombre des copiſtes, dans les *Confeſſions* de S. Auguſtin, &c.

Il eſt quelquefois arrivé aux copiſtes

de faire entrer dans le texte des notes qu'un Lecteur avoit mises à la marge d'un cayer, pour éclaircir ce qui étoit obscur: ces explications marginales insérées ensuite dans le texte, ont causé le plus grand embarras, & rendu beaucoup de passages inintelligibles! C'est ainsi que dans les *Questions sur l'ancien Testament, append. tom. 3. Aug. pag. 54.* on lit *si videtur hic errasse in ista sententia, non est accipiendum quod dixit.* Il est évident, soit par le sens, soit par la leçon des manuscrits de second genre, que les onze mots qui suivent le monosyllabe *si*, ont été amenés de la marge dans le texte, & qu'ils étoient originairement un avis du réviseur, qui vouloit mettre les lecteurs en garde contre la témérité de l'assertion qui suivoit".

Nous voudrions bien pouvoir nous arrêter sur cet ouvrage utile, dont nous n'avons donné qu'une annonce étendue, au lieu d'une analyse dont il n'est point susceptible. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui désirent de connoître, dans toute leur pureté, les écrits des auteurs latins; elle leur indiquera les moyens les plus sûrs de corriger les fautes & les erreurs de toutes les espèces qui

Digitized by Google

ſe ſont gliſſées : les Littérateurs doivent des remercimens au zèle & aux lumières de M. l'Abbé Morel.

Hiſtoire de la prédication, ou *la manière dont la parole de Dieu a été préchée dans tous les ſiècles, ouvrage utile aux Prédicateurs & curieux pour les Gens de Lettres.* Par Joſeph-Romain Joly, A Amſterdam, & à Paris chez Lacombe, 1767. 1 vol. in-12.

ON trouve à la tête de cet ouvrage une lettre où l'Auteur refute une brochure intitulée la *Prédication.* Après avoir relevé quelques erreurs qu'elle contient, touchant la prédication de l'ancienne loi; à cette propoſition, *la prédication de l'évangile a fait peu de proſélites juſqu'au règne de Conſtantin* il oppoſe une multitude de converſions opérées par les Apôtres & par leurs ſucceſſeurs. L'anonyme avoit ajouté que la *prédication de l'évangile n'a jamais fait de peuples vertueux.* On lui rappelle la peinture que St. Luc nous a laiſſée des premiers fidelles. On trouve l'élo-

Digitized by Google

ge des chrétiens du second siècle dans leurs différentes apologies & dans la bouche même de leurs adversaires, tels que Julien l'apostat, Pline le jeune, dans sa lettre à Trajan. *Les nations qui croient à l'enfer*, continue l'anonyme, *n'ont pas de meilleures mœurs que les autres*. « Telle étoit l'opinion de Cardan, rechauffée par Bayle, repond M. Joly; l'exposé que vous en faites, est bien foible : les sophismes éblouissans du Philosophe de Roterdam sont prouvés par des exemples surannés, dont on ne peut rien conclure ». L'auteur avoue que certains particuliers, à qui le Seigneur a donné une ame droite & pure, indépendamment de la créance aux peines & aux recompenses de l'autre vie, ont été réellement vertueux; mais il prétend que ces vertus de tempérament sont sujettes à se démentir dans les occasions critiques; & qu'à l'égard du plus grand nombre des hommes, les loix ne suffisant pas pour les contenir, la crainte d'un facheux avenir est nécessaire. Il observe que les Législateurs ayant compris que sans une telle crainte, ils ne feroient que des hypocrites, ont ajouté à la menace de leurs chatimens, la considération de ceux de

Digitized by Google

l'autre monde. L'anonyme avoit pris à tache de faire l'éloge de toutes les sociétés qui s'éloignent des catholiques, & l'Auteur termine par-là sa lettre préliminaire.

Il commence, dans sa préface, par nous faire observer que l'histoire qu'il donne au public, est neuve quant à l'objet. Il rend compte ensuite de l'occasion qui la lui fit entreprendre : c'est un trait de M. l'Abbé Lambert dans son histoire des Grands hommes qui ont fleuri sous le règne de Louis XIV. Il dit que la prédication s'est formée tout d'un coup. « Si M. Lambert avoit eu la patience de parcourir les sermons du dernier siècle, il auroit apperçu des progrès successifs dans cette partie de la littérature, & peut-être plus lents que ceux qu'on a remarqués *sur la scène françoise* ».

L'Auteur considére la prédication dans la bouche des personnes qui ont un caractère, tel qu'il se trouve dans les Prêtres, en vertu de leur ordination, tel aussi que la mission divine le donnoit aux Prophètes : car il remonte jusqu'au premier âge du monde, pour en faire une histoire complette.

La première partie se termine à la mort

mort des Apôtres: elle comprend les Patriarches, les Prophêtes, les hommes évangéliques. « On verra, dit-il, la parole de Dieu paſſer de bouche en bouche par une tradition non interrompue, depuis le commencement du monde, & ſe conſerver ſans altération: elle ſe perpétue avant le déluge dans la poſtérité de Seth; Abraham longtems avant la mort de Sem la ſauve du naufrage dont elle étoit menacée; nous la verrons ſubſiſtante au milieu de ſes deſcendans juſqu'à Moïſe, qui l'écrit dans ſes livres. Nous ne nous appéſantirons pas ſur l'hiſtoire de ſes ſucceſſeurs, ni ſur celle des Patriarches dont nous ne devons parler que relativement à notre objet. Les Prophêtes qui paroiſſent tour-à-tour ſous les Rois d'Iſrael & de Juda, ont tant de liaiſon avec ceux-ci dans l'exercice de leur miniſtère, que nous n'avons pu les ſéparer; il étoit néceſſaire à la perfection de cette hiſtoire, de montrer la ſuite des monarques, évitant néanmoins les circonſtances de leur vie, où ils n'ont eu rien à déméler avec les Prédicateurs inſpirés. Nous aurons la même réſerve touchant les fils de Mathathias; il ne faut point chercher ici le détail de leurs exploits militaires. Ces il-

lustres Orateurs qui ont dévancé le Messie, & les disciples de cet homme Dieu sont si connus, que nous avons cru devoir en parler sobrement; & si notre histoire, en ce qui les regarde, n'a pas le mérite de la nouveauté, la méthode aumoins en sera neuve; elle offrira des situations qui n'ont pas encore été présentées ».

L'Auteur, dans cette premiére partie, considére d'abord la prédication sous la loi de simple nature, avant le déluge: il parle ensuite de celle de Noë, & finit son article par l'affoiblissement de la religion qui suivit de près la confusion des langues. Cependant le vrai Dieu s'étoit conservé quelques adorateurs. Abraham vint au monde deux ans après la mort de Noë: Sem survécut 152 ans à son pere, par conséquent Isaac a pu le voir encore bien des années. Ce n'étoit point seulement dans la famille des Patriarches que la foi avoit conservé toute sa pureté; Melchisedech, Roi de Jérusalem, exerçoit les fonctions de Prêtre.

L'Auteur avoue qu'après la mort des Patriarches, les Hébreux contracterent le gout de l'idolatrie dans le commerce des Egyptiens; mais la séduction n'étoit pas générale; « depuis la mort de Joseph

jusqu'à la naissance de Moïse, il ne s'est guères écoulé que 64 ans : or, il n'est nullement probable que dans un espace de tems aussi court, la foi se soit éteinte ; il paroit même qu'elle tenoit encore au cœur du plus grand nombre, puisque les sages-femmes égyptiennes, que Pharaon avoit chargées d'étouffer les enfans mâles dont accoucheroient les femmes israëlites, n'en firent rien, étant retenues par la crainte du vrai Dieu : la conversion de ces femmes, imbues, dès l'enfance, des superstitions du pays, suppose une pureté de doctrine presqu'universellement répandue chez les Hébreux ; comment auroient-elles apperçu la vérité parmi le peuple étranger qu'elles fréquentoient, si elle avoit cessé de luire.

Nous n'examinerons point si le mauvais riche & le pauvre lazare sont des personnages réels, comme l'Auteur le prétend, & s'il a raison de placer leur histoire au tems de la prédication de Moïse ; nous ne le suivrons pas dans l'exposé du zele qu'il a fait des Juges d'Israël. Il se contente, à l'égard des Prophêtes, de présenter un trait de chacun d'eux, afin que l'on juge de leur style. Il s'appuye, avec raison, de ce qu'on lit dans

les interprêtes & dans les livres qui défendent la révélation contre l'impiété.

La seconde partie de cette histoire fait passer en revue les Prédicateurs qui se sont distingués durant les 15 premiers siècles de l'église ; ce n'est point un catalogue isolé des Peres : l'Auteur rapporte en même tems, mais en peu de mots, ce qu'on trouve de plus remarquable dans l'histoire ecclésiastique. Sans cette méthode, sa compilation auroit eu moins la forme d'une histoire que celle d'un dictionnaire. Les extraits sont tirés des œuvres même des Auteurs ; & dans le choix, il a préféré ceux qui n'ont aucune place dans le breviaire Romain.

Cette partie de l'histoire est divisée en trois périodes ; la première commence à la mort des Apotres, & finit à la décadence de l'empire ; c'est l'age d'or de la prédication : la 2e. se rencontre avec le régne des barbares, & la 3e. avec les scholastiques.

L'Auteur, pour plus de clarté, partage chaque période en plusieurs chapitres : par exemple, dans le 2e., on voit, 1°. les Prédicateurs contemporains de St. Gregoire le Grand., 2°. Ceux qui ont paru du tems de Charlemagne ; 3°. les Prédi-

Digitized by Google

cateurs de la croisade. Cette derniere commence ainsi. » Si la guerre de croisades avoit été entreprise par la seule autorité des Prélats, elle ne paroitroit guères conciliable avec l'esprit du christianisme. Ce sont les Princes temporels qui l'ont légitimée, en y accédant. Les Musulmans s'étoient établis dans l'empire romain; ils avoient usurpé une multitude de provinces occupées avant eux par les chrétiens; ceux-ci étoient bien en droit de les revendiquer. Les infidèles avoient conquis les trois quarts de l'Espagne, s'étoient étendus du côté de l'Allemagne, avoient même fait des incursions en Italie, & dans le 8e. siécle, ils s'étoient assujetti les provinces méridionales de la France, quand Charlemagne les repoussa au-delà des Pyrenées. La guerre sainte étoit donc une représaille de la part des Souverains de l'Europe.

Les Prédicateurs de la croisade & leurs dévanciers, en remontant jusqu'au cinquième siécle, avoient perdu la noble simplicité & le bon sens des Peres de l'église : leurs sermons n'offrent qu'un tissu de textes rangés de file, assaisonnés de fausses subtilités, de figures froides, d'allégories outrées, de fades pointes,

nul principe établi, aucun fond de doctrine, &c.

» St. Bernard, dit l'Auteur, a paru comme un aſtre au milieu de ces noires ténèbres : on ne peut lui refuſer d'avoir été la merveille de ſon ſiécle : ſes myſtères paſſent encore aujourd'hui pour des chefd'œuvres : c'eſt ſon beau génie qui l'a préſervé de la contagion. Sans être théologien dans le ſens de l'école, il avoit aſſez de théologie pour bien connoître ſa réligion: élévé dans un cloître où la ſcience ſcholaſtique n'avoit point heureuſement pénétré, il n'eut à combatre ni le faux éclat de l'éloquence des barbares, dont on n'avoit point encore ſenti le vuide, ni la ſéchereſſe didactique qui devenoit à la mode. Ses ſermons ſont compoſés avec feu, pleins de penſées vives, ſolides, d'une érudition judicieuſement appliquée ; ſa diction eſt noble, conciſe ; ſon ſtyle délicat & agréable, rempli d'onction, de force & de tendreſſe. Il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait ſubjugué les Papes & les Rois : mais on doit auſſi beaucoup s'étonner qu'ayant eu autant de conſidération en Europe, il n'ait pas reformé le mauvais goût du tems, aumoins pour la chaire, & qu'aucun de ceux qui

l'admiroient, n'ait ſenti qu'il falloit le prendre pour modèle ».

L'ignorance régnoit depuis plus de 6 ſiécles, quand les Arabes ayant découvert les écrits d'Ariſtote, firent part de leur ſcience aux chrétiens : Ceux-ci n'oſerent d'abord en faire uſage dans les matières eccléſiaſtiques ; mais des hommes pleins de ces principes, ne purent ſe contenir longtems : ils furent d'abord très-réſervés à cet égard. Cette modération ne fut pas de durée ; la ſcholaſtique enfin donna le ton à la théologie. Cette nouveauté occaſionna des erreurs, telles qu'on les remarque dans les écrits d'Abaillard & de Gilbert de la Porée. Nonobſtant cet inconvénient, elle devint l'idole du XIII. du XIV. & du XV. ſiécle. La théologie reçut un mélange de queſtions purement métaphyſiques : Ariſtote étoit cité avec autant de reſpect que St. Auguſtin ; & lorſqu'on avoit à répondre à l'une de ſes aſſertions, perſonne ne s'aviſoit de la conteſter ; on diſtinguoit avec la même précaution que lorſqu'il étoit queſtion d'un texte de l'écriture ſainte.

» Il y avoit cependant plus de ſçavoir alors que dans le moyen âge de la prédication ; on apperçoit dans les ſermons

Digitized by Google

des ſcholaſtiques les traces d'une inſtruction utile; on y trouve des régles admirables de conduite; mais ce ſont des pierres précieuſes groſſièrement taillées & mal enchaſſées; ce ſont des fruits environnés de ronces & d'épines. Les Peres ont ignoré les diviſions, invention des ſcholaſtiques, qu'ils ont portée à un excès rébutant: on eſt choqué de voir une comparaiſon, ou une allégorie, allongée par tous les bouts, & aménée de force pour régler la marche, & lier toutes les parties du diſcours: c'eſt un canevas où toutes les vérités doivent être couſues; quelque diſparates qu'on puiſſe les ſuppoſer, il faut qu'elles s'y réuniſſent, duſſent-elles en ſouffrir une violente altération. Tout l'art de l'Orateur conſiſtoit à imaginer cette chaine pitoyable; elle égaroit dans le dédale, au lieu d'en indiquer l'iſſue; il falloit ſacrifier à chaque pas la dignité, la juſteſſe, enfin toutes les loix de l'éloquence chrétienne.

L'Auteur, au commencement de la 3e. partie, déduit, en peu de mots, les cauſes de la renaiſſance des lettres, telles que l'arrivée des muſes grecques que la barbarie des Muſulmans avoit chaſſées de Conſtantinople, & qui ſe refugièrent en Italie & en France; l'invention de l'im-

Digitized by Google

primerie qui multiplia les livres ; enfin, l'émulation que les Médicis & François I. donnèrent aux Sçavans.

Mais tandis que les lettres ſorties du tombeau, commençoient a répandre la lumière, elles nuiſirent à la prédication. Les ſermons ſe remplirent de ſentences des Philoſophes, d'imaginations poëtiques, de traits d'hiſtoire prophane, d'obſervations ſur les choſes naturelles ; & ſi par intervalle la morale s'y produiſoit, elle étoit noyée dans un fatras d'inutilités & d'érudition bizarre. L'Auteur appuye cette aſſertion du témoignage d'Eraſme. *Ils ſont un exordre qui n'a nulle liaiſon avec le ſujet qu'ils ont à traiter. Vont-ils prêcher la charité ? Ils commenceront par le fleuve du Nil : le myſtère de la Croix ? Par l'idole de Bel ; l'abſtinence du carême ? Par les douze ſignes du zodiaque : la foi ? Par la quadrature du cercle.*

L'hiſtorien de la prédication donne des extraits de Corneille Maſſo & autres Prédicateurs ridicules, qui ont prêché néanmoins avec éclat durant le 17e. & au commencement du 18e. ſiécle. C'eſt St. François de Sales qui a rendu à la chaire l'inſtruction chrétienne qu'un

faux goût pour les lettres lui avoit éloignée. Ce Prélat eut un disciple qui ne l'imita guères, dans la personne de M. Camus, Evêque de Belay. Il n'a pas dépendu de ce dernier, qui n'est mort toutes fois qu'en 1632, de réplonger la prédication en de plus épaisses ténébres qu'elle ne paroit dans les sermons de Valladier. On en jugera par quelques phrases de son sermon de Noël. *Il est notre Bellerophon qui, monté sur le pégase de son humanité, ailé par l'union de la divinité a dompté le monde; monde vraie chimère bigarrée! Lion par le devant en son orgueil, dragon par la partie postérieure en son avarice, & chevre en la mitoyenne par sa lubricité. Il est notre jeune Horace terrassant les trois Curiaces, de l'ambition, de la convoitise, & de la sensualité... Venés, mes chères ames, cherchons notre richesse en cette pauvreté; fouillons dans ce fumier, nous y trouverons, comme le coq fabuleux, une pierrerie cachée. Eh! Qui me donnera, par une sainte métamorphose, que je me transforme en ce pauvre bœuf, ou en ce pauvre âne, afin que si je ne peux mieux, dumoins j'empêche que ce sang*

ne glace, qui rougit ainſi vos membres tendrelets.... Quel eſt le lâche ſoldat qui ne ſuive, ayant cet Alexandre en tête ? Qui ne déviendra Alexandre, ayant ce Philippe ou plutôt Philantrope à imiter? Voila notré Céſar qui paſſe au hazard le Rubicon, CANDIDUS ET RUBICUNDUS. *Qui ne voudra ſe jetter après lui à la nage ?*

Les premiers réformateurs de la chaire n'arriverent pas à la perfection. Saint François de Sales lui a rendu le naturel & le pathétique. Molinier, Prêtre du diocèſe de Toulouſe, a plus de juſteſſe & de ſolidité. Le P. Le-Jeune, de l'Oratoire, en a banni l'érudition prophane. La prédication n'a pas tiré de moindres ſecours du P. de Lingendes, Jéſuite, & d'un Capucin, le Miſſionnaire apoſtolique. » Enfin la chaire étoit devenue inſtructive, elle établiſſoit les concluſions, elle tiroit des conſéquences pratiques : il lui manquoit un peu plus de juſteſſe dans les plans, un enſemble mieux aſſorti, des parties plus liées ; il falloit qu'on ne ſe contentât plus de partir d'un ſujet ; on devoit l'épuiſer. C'eſt

ce que Biroat, Texier, Joly, Evêque d'Agen, ont entrepris.

Après cette nouvelle reforme, on ajouta » la préciſion dans le ſtile, l'énergie dans les expreſſions, la force dans les penſées, un raiſonnement pouſſé juſqu'à la démonſtration, une chaîne enfin qui ne fit qu'un tout parfaitement lié dans toutes ſes parties : on paſſoit bruſquement d'un point à un autre ; il falloit trouver l'art des tranſitions agréables : on avoit un peu trop négligé la douceur, l'harmonie & la pureté du langage. Toutes ces qualités ont été ajoutées par les Prédicateurs qui ont prêché devant Louis XIV., après la mort du Cardinal Mazarin". L'Auteur remarque parmi les Prédicateurs célèbres, deux Evêques, Boſſuet & Fromentières, & trois Jéſuites, Chaminais, Girouſt & Bourdaloue.

» Ce grand changement ne pût être l'ouvrage de peu de jours, comme quelques Ecrivains ſe le ſont perſuadé, faute d'avoir conſulté la ſuite des Prédicateurs du 17e. ſiècle : 40 ans s'écoulerent depuis l'apoſtolat de S. François de Sales, juſqu'à celui de M. de Fromentières ; mais combien dans cet eſpace, la chaire a-t'elle changé de face ! on ne di-

roit pas que ces deux Prélats ont vécu dans le même siècle.

Quand une fois un art est sur la voie de la perfection chez les François, les les progrès en sont bien rapides.... Malheureusement ce grand feu est sujet à se rallentir ; c'est ce qui paroit à l'égard de la prédication, laquelle ayant été portée si haut, vers la fin du dernier siècle, a commencé à décheoir dès les premières années du nôtre, par un effet de l'inconstance nationale.

L'Auteur, avant d'établir cette décadence, suppose des principes incontestables touchant la parole de Dieu, dont le caractère essentiel est la simplicité. Les Prophêtes qui se sont exprimés avec tant de dignité & de force, & dont l'éloquence a surpassé tout ce qu'Athênes & Rome ont produit de plus parfait, sont néanmoins à la portée des moindres esprits : tels étoient aussi les Peres de l'église, les Basile, les Ambroise, les Jean Chrysostome. La conséquence de l'Historien de la prédication est, qu'aussi-tôt qu'un Prédicateur s'écarte de la simplicité évangélique, il ne va point à son but.

Parmi les Prédicateurs célèbres de ce siècle, dont nous avons les sermons im-

primés, l'Auteur ne propoſe pour modèles à ceux qui ſont vraiement zèlés, que Terraſſon, de l'Oratoire, & la Rue, Jéſuite; il trouve trop de fleurs dans Maſſillon, & il regarde Flèchier comme le Fontenelle de la chaire. Depuis la mort de ceux-ci, la prédication, ſelon lui, eſt bien plus déchue : on n'inſtruit plus, & le ſtyle étant ſi brillant, n'eſt nullement propre à toucher.

Nous n'inſiſterons pas ſur les détails ni ſur les cauſes du déclin de la prédication; elle a ſuivi la deſtinée des lettres, & notre ſiècle reſſemble à celui de Lucain & de Senèque. La paſſion de briller eſt un nouvel écueil pour les Prédicateurs; enfin l'art des copiſtes. Un jeune homme, au lieu de travailler pendant 10 ans à compoſer de bons ſermons, a plutôt fait de les acheter. Ceux qui ont du talent, fachés de ſe voir dévancés par des ignorans qui n'ont rien pour eux que la voix, le geſte & la mémoire, prennent le parti de s'adreſſer à des Ecrivains mercenaires; & les uns & les autres débitent ſans choix, des diſcours que la plûpart des auditeurs n'entendent pas, & que ſouvent ils ne comprennent pas eux-mêmes.

Cet ouvrage eſt écrit d'un ſtile pur ; la lecture en eſt intéreſſante, inſtructive : on y trouve un tableau curieux de l'éloquence de tous les ſiècles, dans celui que l'Auteur préſente de la manière dont la parole de Dieu a été prêchée ; quoiqu'il ne témoigne aucune partialité, nous avons trouvé ſes jugemens quelquefois un peu ſéveres, & quelquefois il parle avec trop de complaiſance, de quelques Prédicateurs obſcurs, dignes peut-être de la plus grande célébrité, & d'autant plus eſtimables qu'ils en ont moins ; mais enfin ils ne ſont pas connus. L'Auteur eut évité facilement ce reproche, s'il eut rapporté quelques traits de leurs ſermons, ou raconté quelques effets de leur prédication.

Leçons de Phyſique expérimentale.

DERNIER EXTRAIT.

LE ſecond volume contient les huit dernières leçons de cet ouvrage. Les deux premières regardent l'aréoſtatique. Quoique cette ſçience ait pour objet la nature, les propriétés & les effets de l'air, M. de Lafont n'embraſſe que les deux

dernières parties de cet objet, & il regarde la nature de l'air comme un ſecret qui a échappé juſqu'à-préſent aux recherches des plus habiles Phyſiciens. La péſanteur eſt une des propriétés eſſentielles de l'air, que M. de L. établit & démontre par une ſuite d'expériences très-curieuſes. C'eſt à cette propriété, dit-il, qu'il faut rapporter tous les effets que les anciens attribuoient à l'horreur de la nature pour le vuide. C'eſt elle qui empêche les vaiſſeaux des plantes & des animaux d'être trop fortement diſtendus par l'impétuoſité de leurs ſucs & par la force élaſtique de l'air qui abonde dans ces liquides ..... C'eſt encore la preſſion que l'air exerce ſur l'habitude du corps de l'homme, qui retient les fluides dans les routes de la circulation, & qui les empêche de s'échapper trop abondamment au dehors. Auſſi remarque-t'on que les voyageurs qui montent ſur le ſommet des hautes montagnes, deviennent lâches de plus en plus, & qu'il leur ſurvient à la longue des crachemens de ſang & des hémoragies. » C'eſt la péſanteur de l'air qui provoque & qui concourt aux mêlanges des corps contigus : auſſi voyons-nous que

le mëlange des huiles & des ſels s'opère aiſément dans l'air libre, & qu'il ne peut s'opérer dans le vuide. » La preſſion de l'air eſt encore indiſpenſablement néceſſaire à l'action des menſtrues..... Les ſubſtances les plus actives deviennent inſenſibles dans un air trop raréfié. Le poivre, l'eſprit de vin, &c., deviennent preſque inſipides ſur le ſommet des plus hautes montagnes ; parceque leurs parties ne ſont point appliquées aſſez fortement ſur les papilles nerveuſes de la langue, pour y produire la ſenſation qu'elles ont coutume d'y faire éprouver ».

Après cette digreſſion intéreſſante ſur la péſanteur de l'air, M. de L. paſſe à l'examen des différentes machines auxquelles cette propriété de l'air a donné naiſſance. Il diviſe ces machines en deux claſſes : il renferme dans l'une celles qui ne peuvent ſervir qu'à nos amuſemens : il range dans l'autre celles qui ſe prêtent à nos beſoins. C'eſt dans l'expoſition de ces dernières qu'il décrit les différentes pompes dont on fait uſage.

Le reſſort eſt une ſeconde propriété de l'air. M. de L. traite cette dernière propriété avec le même ſoin que la précédente. Il expoſe & il confirme, par des

Digitized by Google

expériences, les différentes manières de mettre en jeu cette propriété de l'air; il passe de-là à l'examen des principaux effets qu'elle produit, & il parle ensuite des machines qui doivent leur origine à cette propriété.

La seconde partie de l'aréostatique embrasse les qualités accidentelles de l'air, celles qu'il acquiert, suivant les circonstances qui influent sur ce liquide, que M. de L. regarde comme le réservoir commun de toutes les émanations qui s'échappent continuellement de tous les corps sublunaires, lesquelles doivent conséquemment influer sur la constitution de l'air que nous respirons. Quoique ce fluide reçoive continuellement dans son sein une quantité prodigieuse d'émanations dangereuses que nous respirons avec lui, M. de L. sçait nous rassurer sur les dangers qui paroissent nous menacer à chaque instant.

» La sagesse du Créateur, dit-il, a sçu tempérer ce mélange, de façon que la masse totale qui en résulte, jouit des propriétés nécessaires à l'entretien de la vie animale; & l'on peut regarder, comme un effet marqué de la providence, les différentes opérations qui s'exécutent con-

Digitized by Google

tinuellement dans l'atmosphère, telles que les digestions, les atténuations des substances hétérogènes qui y flottent, opérations qui sont occasionnées par les différens dégrés de chaleur qui y règne habituellement; les mouvemens rapides de l'air qui mêlent & qui combinent ensemble, selon différentes proportions, les ingrédiens qui entrent dans la composition de l'atmosphère; les fermentations subites qui précipitent quantité de substances qui y seroient trop abondantes ».

L'acoustique fait l'objet de la leçon suivante. Elle traite du son & de ses propriétés. M. de L. considére le son dans le corps sonore, dans le milieu qui le propage & dans l'organe qui le transmet jusqu'à l'ame. Il distingue dans le corps sonore deux espèces de vibrations. Les unes totales, les autres partielles. Il fait voir que ce sont ces dernières qui produisent les sons, qu'il divise en tons graves & aigûs, distingués les uns des autres par les différens nombres de vibrations que le corps sonore exécute dans le même tems. Il considére ensuite ce qui peut influer en plus ou en moins sur le nombre de vibrations que peut faire un corps sonore dans un tems donné, & il en dé-

Digitized by Google

duit les consonnances de deux ou de plusieurs corps sonores.

Tout milieu propre à faire des vibrations analogues à celles d'un corps sonore, lui paroit aussi propre à transmettre le son; mais il attribue spécialement cette qualité à l'air ambiant. Cette partie renferme plusieurs questions très-intéressantes.

La leçon qui suit, & qui est la huitième de cet ouvrage, traite du feu. Il en est de ce fluide comme de l'air: sa nature échappe à notre pénétration: aussi M. de L. se borne-t'il encore à n'exposer que les propriétés de ce fluide: on lira avec plaisir ce qu'il dit de sa pésanteur. C'est une collection d'observations trés-curieuses, tirées des mémoires des plus célébres académies, & qui le portent à conclure que le feu est véritablement pésant. Il embrasse aprés cela plusieurs questions relatives aux propriétés de ce fluide, & développe, avec beaucoup de soin, les effets qui résultent du mélange des liquides.

La 9e. leçon a pour objet l'électricité. Cette matière qui intéresse depuis long-tems les Physiciens, qui a occasionné tant de recherches curieuses, & sur la-

quelle il nous en reſte encore un très-grand nombre à faire, eſt expoſée hiſtoriquement. Uniquement occupé d'inſtruire ceux qui ſuivent ſes leçons, M. de L. examine avec équité les conteſtations qui ſe ſont élevées entre les Phyſiciens; il expoſe, avec la même franchiſe, les faits qui favoriſent, ainſi que ceux qui ſont contraires à l'opinion qu'il paroit affecter; & il aime mieux laiſſer la queſtion indéciſe, que de prononcer, lorſqu'il lui reſte encore quelques difficultés qu'il ne peut réſoudre. Cette maniére d'enſeigner la phyſique, eſt, ſans contredit, la plus inſtructive: il ſeroit à ſouhaiter pour les progrés de cette ſçience, que cette méthode fut toujours obſervée; on acquéreroit une connoiſſance exacte des phénomènes; on pourroit compter ſur les faits qu'on trouveroit cités, & on ne ſeroit pas dans la triſte néceſſité de lutter continuellement contre de nouveaux ſiſtêmes, qui ne ſont ſouvent que le fruit d'une imagination frappée de ſes premières idées, & qu'on ne rougit point de ſoutenir opiniâtrement par quantité de ſubterfuges.

La 10e. leçon traite de la lumière. M. de L. examine ici quatre queſtions: 1°.,

qu'eſt-ce que la lumière ? 2°., D'où procéde-t'elle ? 3°. Quelles ſont ſes propriétés ? 4°. Eſt-elle compoſée, & que réſulte-t'il de ſa compoſition ? Ces queſtions lui donnent occaſion de développer les loix de l'optique, celles de la dioptrique & de la catoptrique. Toutes ces loix ſont expoſées avec clarté, & démontrées par des expériences déciſives. M. de L. paroit s'être fait une loi dans cet ouvrage, de donner, autant qu'il eſt poſſible, l'hiſtoire abrégée des découvertes qu'on a faites dans la phyſique. C'eſt un moyen très-agréable pour inſtruire. On voit toujours avec plaiſir les progrès des connoiſſances humaines ; & rien ne paroit plus propre à exciter l'émulation des éleves que de les conduire ainſi de connoiſſances en connoiſſances, & de leur faire obſerver de loin celles qui reſtent encore à acquerir.

En parlant des verres lenticulaires, M. de L. fixe leur époque à Roger Bacon, qui mourut en 1292, & qui nous tranſmit le ſecret de les travailler. Il remarque un peu plus bas, qu'on fit d'abord uſage de deux verres dont l'un étoit convexe, & faiſoit portion d'une grande ſphère, & l'autre concave, faiſant por-

tion d'une petite sphère..... On donna, dit-il, à cet instrument le nom de téleſcope hollandois, parcequ'il fut inventé à Middelbourg par Zacharie Janze & Jean Lipperhoy..... Il en fut de cet instrument comme de toutes les nouvelles inventions : il fut fort imparfait dans son origine ; ce fut Kepler qui le perfectionna.... Le téleſcope hollandois produisit celui que nous nommons astronomique ... Celui-ci fut porté à sa perfection par Campani & Hughens.

La construction de cet instrument emporte néceſſairement avec elle un très-grand défaut, qui eſt de repréſenter les objets renverſés On parvint, dit M. de L., à éviter ce défaut en adaptant quatre verres à ces sortes de lunettes. Elles sont depuis longtems en usage : elles ont néanmoins pluſieurs défauts, & ce n'eſt que depuis quelques années que le célèbre Dollond eſt parvenu à remèdier à une partie de ces défauts. On peut voir ce que dit M. de L. à ce sujet. Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de le suivre, ni d'analyſer ce qu'il dit sur la catoptrique, sur la compoſition de la lumière, où il développe d'une manière très-claire & très-préciſe la théo-

rie de Newton ſur les couleurs. Nous ſommes également obligés de renvoyer à l'ouvrage pour ce qui concerne les couleurs que peignent les objets colorés : cet article eſt travaillé avec ſoin ; les curieux y trouveront de quoi ſe ſatisfaire, & les arts de quoi enrichir leur pratique.

L'eau fait le ſujet de la leçon ſuivante. » Cette ſubſtance ſi néceſſaire à l'homme, dit M. de L., ſe préſente à nos recherches ſous trois états différens. 1°. : ſous la forme de liqueur. 2°. : ſous celle de vapeur. 3°. : ſous une forme ſolide qu'on appelle glace.

Conſidérée ſous le premier de ces trois états, elle peut être élementaire, ou mixte. La première eſt le menſtrue univerſel de tous les ſels. M. D. L. entre enſuite dans quelques détails ſur leur diſſolution. Il parle après cela de l'eau conſidérée comme mixte. C'eſt ici qu'il traite des différentes eaux, qu'il diſtingue en ſix eſpèces: ſçavoir : 1°, l'eau de pluie, qui tombe ſouvent ſous la forme de neige & de grêle. 2°., l'eau de fontaine. 3°., l'eau de lac, 4°., l'eau de rivière, 5°., l'eau de pluie, 6°., l'eau de mer.

En parlant de cette dernière, l'Auteur expoſe, en peu de mots, les différens moyens

moyens dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent pour rendre l'eau de la mer potable. Il parle après cela des eaux que nous deſtinons à nos uſages, & des moyens de connoître les ſubſtances étrangères qui y ſont mêlées. Il fait enſuite obſerver les propriétés de quantité d'eaux différentes. Les eaux minérales, les fontaines pétrifiantes, celles qui produiſent des incruſtations, font partie de ſes recherches. Il détermine enſuite a laquelle des différentes eaux que nous connoiſſons, on doit donner la préference; & pour ne nous point induire en erreur, lorſqu'il nous recommande la plus légère, il démontre par des obſervations exactes, dans quel ſens on doit entendre cette qualité de l'eau.

Il conſidère enſuite l'eau dans l'état de vapeurs. Il fait voir comment les vapeurs ſe forment, & les effets prodigieux qui peuvent en reſulter.

La dernière leçon traite de l'aiman. M. D. L. indique l'origine de ce mot, les endroits ou l'on trouve de l'aiman, les parties qui entrent dans la compoſition de ce minéral, à laquelle de ſes parties on doit attribuer les effets qu'il produit. Il entre enſuite dans un détail

plus circonſtancié de ſes grandes propriétés, qui ſont ſes forces attractives & répulſives, ſa vertu communicative, ſa déclinaiſon & ſon inclinaiſon. Tout ce qu'il dit eſt confirmé par des expériences, ou par des obſervations inconteſtables, qui ne ſont point ſuſceptibles d'être analyſées.

Nous ne croyons pas pouvoir porter un autre jugement de cet ouvrage, que celui qu'en ont déjà porté, avant nous, quelques Journaliſtes, qui en ont ſaiſi tout le génie, & nous ne craignons pas d'aſſurer que c'eſt une collection bien choiſie de ce qu'on a écrit de mieux ſur la phyſique. Cette collection eſt faite avec beaucoup de juſteſſe & de méthode, & ce qui rend même encore ces leçons plus utiles aux progrès de la phyſique, c'eſt qu'elles ſont écrites avec toute la clarté poſſible, & ſurtout à la portée de tout le monde, pour peu qu'on ſoit initié dans les mathématiques. D'ailleurs il nous a paru que ceux qui n'en auroient aucune teinture, pourroient encore profiter beaucoup de ces leçons; car la partie mathématique n'embraſſe ici qu'un très-petit objet, & n'a pas un rapport néceſſaire avec la partie expérimentale, qui fait tout le corps de l'ouvrage.

Digitized by Google

Fin de l'extrait de la *Collection académique*. Tom. 7e.

UNE Dame, dit Olaus Borrichius, ayant pris tous les jours, sur la fin de sa grossesse, 30 gouttes d'extrait d'absinthe dans un bouillon, pour se fortifier l'estomac, accoucha à terme d'une fille qu'elle voulut nourrir elle-même. Mais comme l'enfant ne tétoit qu'avec répugnance, criant sans cesse, & souffrant des tranchées continuelles, avec un dévoiement opiniâtre, & rendant toujours des matières vertes; à la fin on la détermina à lui donner une nourrice : elle n'eut pas plutôt tété un autre lait, que la diarrhée s'arrêta, & tous les symptômes cesserent. La mere fâchée de n'avoir pu nourrir son enfant, goûta son lait, pour voir s'il avoit quelque mauvaise qualité : elle fut bien étonnée de le trouver amer comme du fiel : elle en donna à goûter à plusieurs personnes, qui lui trouverent le même goût, & qui en attribuerent la cause au trop long usage de l'extrait d'absinthe qu'elle avoit pris pendant sa grossesse.

L'obſervation ſuivante, par le même Sçavant, ſur le danger qu'il y a de ſaigner les femmes au bras dans le tems de leurs régles, nous a paru d'autant plus importante, qu'on voit tous les jours des victimes de l'impéritie de certains Chirurgiens.

Une femme de chambre s'étant fait ſaigner au bras dans le tems de ſes régles, pour une petite fièvre qu'elle avoit depuis quelque tems, la fièvre paſſa; mais les régles s'étant arrêtées, elle ſentit peu à peu un poids dans la poitrine, & il lui vint dans la mammelle droite une petite tumeur dure, qui s'accrut tellement dans l'eſpace de 4 mois, avec une couleur livide & des élancemens ſi inſupportables, que ſi le Chirurgien n'y avoit remédié de bonne heure, elle auroit infailliblement dégénéré en cancer. Une Dame angloiſe qui s'étoit fait ſaigner pour un cas à peu-près ſemblable, n'en fut pas quitte à ſi bon marché. Le ſang ſe porta au poumon avec la plus grande impétuoſité. Il lui ſurvint des anxiétés très-cruelles & de palpitations de cœur. On eut beau rappeller l'évacuation menſtruelle par les ſaignées du pied, & lui donner tous les ſecours preſcrits par trois Mé-

Digitized by Google

decins qui furent appellés trop tard ; elle mourut de cet accident. Une autre jeune femme qui étoit attaquée d'une fièvre petéchiale, avança auſſi ſes jours pour s'être fait ſaigner imprudemment dans le tems que ſes régles couloient. Le ſang ſe porta ſur le champ à la tête ; il lui prit un délire ; elle refuſa opiniâtrement tous les remedes, & mourut à la fleur de ſon âge.

Voici ce que rapporte le même Sçavant au ſujet du danger qu'il y a d'effrayer & de menacer les enfans.

Une femme de condition, impatientée de ce que ſon fils qui avoit ſept ans, n'avoit pas encore perdu l'habitude d'uriner dans ſon lit, le menaça, avec colère, de lui couper ce qu'on peut appeller ici la partie peccante, s'il ne ſe corrigeoit de cette mauvaiſe habitude. Le lendemain, cet enfant s'étant apperçu qu'il étoit dans le cas de l'amputation dont il avoit été menacé, voulut en épargner la peine à ſa mere ; la coignée étoit déjà à l'arbre, & le ſang couloit, lorſque cette mere arriva. Heureuſement elle ſe trouva aſſez à tems pour empêcher que l'opération commencée ne ſe conſommât, & pour prévenir une eſpè-

ce d'homicide, qu'elle auroit eu à ſe reprocher toute ſa vie.

Olivier Paulli, dit Thomas Bartholin, fils du Docteur Simon Paulli, a depuis ſon enfance la faculté de ſuer aux mains toutes les fois qu'il le veut. Le Roi, Frèderic III, ſurpris de cette ſingularité, voulut en être témoin lui-même. Simon Paulli eut l'honneur de lui préſenter ſon fils, & lui commanda de ſuer. Auſſitôt l'enfant qui venoit de faire voir ſes mains bien ſéches, les fit ſuer, & elles devinrent humides en un inſtant. L'âge ne lui a pas fait perdre cette faculté; car aujourd'hui encore qu'il a plus de 30 ans, il ſue aux mains, quand il veut, & auſſi promptement qu'il veut. M'étant trouvé ces jours derniers chez ſon pere, il me fit voir ſes mains tantôt ſéches, tantôt mouillées, à ma volonté. Je remarquai qu'en lui preſſant le bout des doigts, on en faiſoit couler des gouttes d'eau. Aureſte, il m'avoua que cette expérience ne lui réuſſiſſoit point par les grands froids.

Le 3 Janvier 1691, dit le Dr. Weſener, un jeune homme de la campagne, nommé André Rudlof, âgé pour lors de 16 ans, ayant mis dans ſa bouche un

couteau dont le manche étoit de corne de cerf, tomba par terre à l'inſtant, & le couteau lui entra dans la gorge : ſes camarades, avec qui il jouoit, & les voiſins qui ſe trouvoient préſens, deſeſpérant de pouvoir tirer le couteau, firent avaler à ce jeune homme de la bierre avec de l'huile, ce qui fit deſcendre le couteau dans l'eſtomac. Le jeune homme ſe trouva mal, & il eut des vomiſſemens fréquens, qui furent arrêtés par quelques potions : il eut au commencement une douleur conſidérable à l'hypocondre gauche, vers les fauſſes côtes ; cette douleur ſe paſſoit, puis revenoit de tems en tems. Au mois de Janvier de l'année ſuivante, il lui ſurvint dans le creux de l'eſtomac une tumeur dure, enflammée, & large de 3 doigts, qui lui cauſoit une douleur aigüe ; mais elle ſe diſſipa peu à peu. Enfin au mois de Mai, il reparut au-deſſus du creux de l'eſtomac une tumeur proéminante, qui, ayant tout l'air d'un abcès, fut ouverte par un Chirurgien le 24 du même mois ; il en ſortit une matière purulente très-fétide : le 18 Juin on vit paroître la pointe du couteau, & enfin le 2 Août le couteau s'étant montré tout entier, on le retira. Il

étoit corrodé en quelques endroits, & diminuée de volume. Le jeune homme eſt délivré de tous les ſymptômes qu'il éprouvoit auparavant.

Les jeux & les caprices de la nature ſont tant variés & tant multipliés, que tous ceux que l'on peut rapporter aujourd'hui, n'étonnent plus. Telle eſt une conception, malgré l'obſtruction du vagin, par le Dr. Lechelius. Une femme âgée de 30 ans, s'étant mariée, il y a plus de 4 ans, à un vieillard qui avoit une hernie, devint groſſe, & ſon mari mourut bientôt après: étant arrivée à ſon terme, elle accoucha, avec beaucoup de peine, d'un enfant mort; dans cet accouchement laborieux il ſe fit des déchiremens au vagin, ſoit par la maladreſſe de l'accoucheuſe, ſoit autrement; & ces playes n'ayant pas été bien traitées, il ſe forma dans le conduit de la matrice, ou le vagin, une excroiſſance de chair qui en rempliſſoit la cavité. Cette femme ne connoiſſant pas elle-même ſon état, ſe remaria, au bout d'un an de veuvage, avec un homme de 24 ans, & quoiqu'elle ne put conſommer parfaitement le mariage, elle devint groſſe. Lorſqu'elle ſe vit forcée de conſulter quelqu'un, elle

m'appella : je trouvai l'entrée du vagin fermée par une membrane assez forte, à l'exception d'une très-petite ouverture qui n'étoit point située vis-à-vis l'orifice interne de la matrice ; mais à droite, vers le pli de la lèvre & au-dessous de la nymphe du même côté. Le stilet le plus fin ne put entrer dans cette ouverture ; ainsi, il semble que la matrice n'avoit pu recevoir, par cette voye, que la partie la plus spiritueuse de la liqueur masculine. Il est vrai que ce petit orifice servoit à l'écoulement des régles, qui se faisoit à son tems, mais avec de grandes difficultés ; il donnoit aussi passage aux fleurs blanches auxquelles cette femme étoit sujette: il semble donc qu'elle pouvoit s'ouvrir de dedans en dehors pour laisser sortir ces matières, mais non de dehors en dedans, puisque le stilet n'y put entrer. J'avois cru, au premier aspect, que le vagin n'étoit fermé qu'à son entrée, mais lorsqu'on y eut fait une incision, il se trouva que toute la cavité étoit remplie d'une chair solide. On en coupa plus de la moitié en deux fois différentes, sans causer d'hémorrhagie considérable. La crainte d'occasionner une fausse couche, par une trop grande irritation de la ma-

trice, nous fit remettre le reſte au tems de l'accouchement, qui arriva au mois de Septembre, trois ſemaines après que l'on eut fait les premières inciſions; alors l'opération fut achevée heureuſement, & fut ſuivie de la naiſſance d'un garçon qui vint au monde vivant, mais qui mourut le même jour. L'accouchée commence à ſe rétablir; elle mange, boit & dort bien, & je la crois guérie à tous égards.

L'obſervation ſuivante ne le cède en rien à celle qui précède. Une femme, dit Jean-Pierre Albrecht, ayant été brûlée avec de la poudre à canon, accoucha d'un enfant noir. Voici comme il s'exprime.» Il y a quelques années qu'une exploſion ſubite de douze livres de poudre à canon ayant incendié & renverſé une maiſon, une femme prête à accoucher, ſe trouva engagée, pendant ſon ſommeil, ſous les ruines; on la retira à demi morte, & brûlée au point qu'elle étoit noire comme du charbon. Cette femme, par un régime convenable, ayant repris un peu de ſes forces, ſentit auſſi-tôt remuer ſon enfant. Le mois ſuivant elle accoucha d'un fils très-noir, qu'on eut pris pour un Ethiopien; à-

peine cet enfant fut-il baptiſé, qu'il mourut, & ſa mere ne lui ſurvécut que très-peu de tems.

J'ai été conſulté, dit M. Lakner, pour un enfant de 8 ans, qui a auprès du coccix, une excroiſſance cylindrique longue comme le doigt du milieu, groſſe comme le pouce, un peu roide, mais qui pouvoit cependant ſe ramener entre les feſſes, mobile, inſenſible, de la couleur de la peau, ayant au-dedans comme une ſubſtance oſſeuſe. Je n'ai point voulu en faire l'amputation, attendu que l'enfant n'en éprouve aucune incommodité, ſi-non lorſqu'il veut s'aſſeoir. Un de mes amis, Médecin de S. Gal, m'a aſſuré qu'il a vû un exemple ſemblable dans un petit garçon.

Une femme âgée de 26 ans, dit Gabriel Clauder, jouiſſant d'une bonne ſanté, accoucha, à ſon terme, d'un fils bien conformé; après quoi l'arriere-faix ſuivit, ainſi que les lochies; mais ſon ventre reſta conſidérablement gonflé; elle y éprouvoit un mouvement très-ſenſible, & des alternatives de douleur, qu'elle attribuoit à une partie de ſes lochies; cependant elle étoit vigoureuſe, & faiſoit toutes ſes fonctions comme à l'ordi-

naire. Elle demeura dans le même état pendant deux jours, au-bout desquels ayant été appellé, je reconnus qu'il y avoit superfétation; ce qui l'attrista beaucoup: je la rassurai du mieux qu'il me fut possible, & lui prescrivis les remèdes convenables. Le 7e. jour elle accoucha d'un enfant fort sain, & qui fut suivi de la sortie d'un second arrière-faix & du reste des lochies. Cette femme a joui depuis d'une parfaite santé, aussi-bien que ses deux enfans. J'ai vû huit jours après, une autre femme exactement dans le même cas.

L'ami de la vérité, ou, *Lettres impartiales, semées d'anecdotes curieuses, sur toutes les pièces de théâtre de M. de Voltaire.* Par l'Auteur de l'*Essai historique & philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Jory, Gueffier & Delalain. 1767.

LE succès mérité qu'a eu l'*Essai philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations*, doit

donner au public une très-favorable idée de ce nouvel ouvrage. M. Dourxigni encouragé par les éloges des Littérateurs, a cru devoir juſtifier le jugement qu'ils ont porté alors ſur ſon goût & ſur ſes talens. Ami de la vérité, ſes lettres ſont, comme il l'annonce, dictées par l'impartialité; ce n'eſt point dans la vue mépriſable & revoltante de déprimer la gloire de M. de Voltaire, que l'Auteur examine les piéces de théâtre de cet Ecrivain célébre; un motif plus noble & bien plus reſpectable l'anime, le déſir de s'inſtruire, & celui de rendre hommage au génie immortel du plus illuſtre de nos Poëtes. Cette brochure renferme vingt & une lettres, & chaque lettre un examen impartial & fort court d'une des pièces de théâtre de M. de V. Si M. D. apperçoit de tems en tems quelque tache légere dans le cours de ces drames, il les indique ſans amertume, & ne les montre qu'afin de faire mieux ſentir les beautés qu'il leur oppoſe; enſorte que cette petite brochure eſt plutôt une apologie complette qu'une critique des pieces qui y ſont examinées: nous n'en rapporterons que quelques traits. Des critiques jaloux, dit-il, en parlant d'Œdi-

pe, ne voyant que de l'inutilité dans l'amour de *Jocaſte* & de *Philoctète*, ont accuſé le Poëte de peu d'invention. « Il eſt vrai que ce role eſt épiſodique, & paroit imité du *Créon* grec, quant au ſoupçon du meurtre de *Laïus*, & quant à ſon amour du *Sevére* de *Polieucte*, qu'il occaſionne un ſecond acte où l'intérêt n'augmente point; (ſelon M. de Voltaire même) il ſe réfroidit & diminue : mais M. de Voltaire s'eſt bien juſtifié depuis de cet injuſte reproche de ſtérilité. Je dis plus; le role de Philoctéte eſt rempli de tant de beautés, qu'on regretteroit preſque de voir retrancher de la pièce un défaut ſi brillant : & l'on peut dire de l'Auteur en cette occaſion :

Si non erraſſet, fecerat ille minùs".

Après avoir cité les morceaux les plus ſublimes de cette pièce, l'Auteur ajoute : « l'on peut dire que cet ouvrage donnoit de M. de V. toutes les eſpérances qu'il a ſi bien remplies; & que s'annoncer par *Œdipe*, c'étoit non ſeulement promettre, mais donner déjà même à Corneille & à Racine un rival digne d'eux. Aureſte tout le monde ſçait que M. de V. n'avoit pas 20 ans, lorſqu'il donna cette pièce au théâtre. Son ſuccès fut ſi brillant, que

M. le Marechal de Villars lui dit, en sortant d'une des représentations, que *la nation lui avoit bien de l'obligation de ce qu'il lui consacroit ainsi ses veilles. Elle m'en auroit bien d'avantage, Monsieur*, lui repondit vivement le jeune Poëte, *si je sçavois écrire comme vous sçavez parler & agir.* Au sortir d'une autre représentation, un homme de la cour qui donnoit la main à une Dame tout-à-fait attendrie, dit à l'Auteur: *voici deux beaux yeux auxquels vous venez de faire répandre bien des larmes. Ils s'en vangeront sur bien d'autres*, lui repliqua M. de Voltaire.

L'Auteur dans l'examen de *Brutus*, loue avec beaucoup de raison M. de V. de s'être bien gardé de faire paroitre sur la scene les deux fils de Brutus; l'intérêt seroit perdu, s'il eut été partagé, dans cette pièce supérieurement conduite, où les caractères sont si bien frappés, & dont le style a tant de majesté. » Ce bel ouvrage n'eut cependant pas, dans sa nouveauté, tout le succès qu'il méritoit; mais les suffrages des connoisseurs & des étrangers dédommagerent l'Auteur du peu de goût que témoigna d'abord sa nation aux représentations de *Brutus*; & ces suffra-

ges confirmés depuis par la nation même, ſont pour ce poëme un gage aſſuré de l'immortalité ».

Au ſujet de la comédie de l'*Indiſcret*, M. D. relève quelques défauts qui n'en ſont point, à notre avis, & qui ne jettent pas, comme il le penſe, aucune invraiſemblance ſur cette pièce. » Trouvez-vous, par exemple, dit-il, que cette ſçene où *Paſquin* eſt entre *Hortenſe* & *Damis*, & leur parle à chacun tour-à-tour, ſoit aſſez vraiſemblable ? On en eut pû faire deux ſçènes, & elles ne paroiſſent avoir été réunies que pour faire un jeu de théâtre". Ce jeu de théâtre eſt très-comique, & fréquent dans nos meilleures comédies ; il n'a rien d'invraiſemblable, puiſque ce même jeu arrive tous les jours dans les ſociétés : ſi on en eut fait deux ſçènes, elles euſſent été fort languiſſantes, & ſans aucune ſorte d'intérêt ; au-lieu que la ſçène, telle qu'elle eſt, amuſe infiniment, & eſt très-vive. » Hortenſe, continue l'Auteur, jette ſon portrait, qu'elle avoit donné à Damis : Une femme jetter ſon portrait ! & dans quel endroit encore ! dans un jardin public" ! Eh ſans doute, une femme irritée de l'infidélité de ſon amant, jette dans

un moment de dépit, le portrait qu'elle lui avoit donné. Qu'y a-t'il, dans cet inſtant d'indignation, qui ne ſoit très-naturel? Qu'importe, au reſte, que ce ſoit dans un jardin public, ou ailleurs, qu'elle témoigne ainſi ſon reſſentiment? Un jardin public eſt-il toujours rempli de monde? Pourquoi ne pas ſuppoſer, dans ce moment, Hortenſe & Damis ſeuls dans ce jardin ou dans un endroit de la promenade, d'où ils ne peuvent point être apperçus. » Damis, dit toujours l'Auteur, ſe met à genoux... L'amant, le plus petit maitre, ſe met-il à genoux dans une promenade, auprès d'une maitreſſe qu'il connoit pour être un peu prude? Auſſi ſont-ils apperçus par Clitandre. Ce Clitandre eſt un jeune homme ſage, par conſéquent amant diſcret; il blâme les indiſcrétions de Damis; cependant il confie lui-même ſon amour, & c'eſt à ſon valet. Il eſt vrai que l'uſage pourroit faire excuſer cette faute; mais c'eſt à un grand homme à corriger l'uſage. Toutes ces obſervations, qu'on nous permette de le dire, ſont très-minutieuſes. Par la même raiſon qu'Hortenſe a pu, ſans bleſſer la décence, jetter ſon portrait, Damis a

pû auſſi ſe jetter à ſes genoux. Ces jeux de théâtre ſont fréquens ſur la ſcène. Quoique ſage & prudent, Clitandre peut, ſans indiſcrétion, confier ſon amour à ſon valet, dont il eſt cenſé connoître la diſcrétion & la prudence. Ces ſortes de confidences ne ſont reçues par l'uſage que parcequ'elles ſont très-naturelles, & M. de V. eſt trop éclairé pour corriger des uſages pareils. On doit pourtant rendre cette juſtice à M. D., que s'il a cru pouvoir faire ces legères obſervations, ce n'a été que pour donner enſuite avec plus de liberté, les plus grands éloges à cette comédie, qu'il trouve avec raiſon, charmante, ingénieuſe, & ſupérieurement écrite.

Nous ne nous arrêterons pas à l'eſpèce d'enthouſiaſme d'admiration qu'inſpirent à l'Auteur les tragédies de *Zaïre*, d'*Alzire*, ni à la préférence qu'il donne à l'*Enfant prodigue*, ſur le théâtre entier de M. de la Chauſſée, » chez qui, dit-il, cette eſpèce de comique (larmoyant) ne me paroit que ridicule ". Nous ſommes ſincèrement fâchés que *le Préjugé à la mode*, *Mélanide*, &c., ſoient des pièces ridicules aux yeux de M. D. Il raconte, après avoir parlé de *Mahomet*, que M. de V. demandant un jour

à M. de Fontenelle ce qu'il penſoit de ſon *Mahomet ; il eſt horriblement beau*, lui repondit le bel eſprit nonagenaire. On connoit trop *Mérope*, pour que nous rapportions l'éloge que M.D. fait de cette pièce de théâtre. On ſçait le ſuccès prodigieux que cette tragédie eut dans ſa nouveauté, ſuccès qui ſe ſoutient encore. Dumont, bel eſprit ſubalterne, ſortant extaſié de la premiére repréſentation de cette pièce, entra dans le caffé de Procope, en s'écriant : *en vérité, Voltaire eſt le Roi des Poëtes.* L'Abbé Pelegrin qui y étoit, ſe leva auſſitôt, & d'un air piqué, dit bruſquement : *eh ! qui ſuis-je donc moi ? Vous !... vous en êtes le Doyen*, lui repondit Dumont.

M. D. paſſe en revue *Semiramis*, *Nanine*, *Oreſte*, *Rome ſauvée*, *le Duc de Foix*, *l'Orphelin de la Chine*, *l'Ecoſſoiſe*, *Tancrède*, *Zulime*, *le Droit du Seigneur*, & *Olympie*. Il a vraiſemblablement oublié la *Mort de Socrate*, dont il auroit pû faire également l'extrait.

M. D. rapporte que M. de V. travaillant à la tragedie de *Mérope*, éveilla un jour ſon laquais à 3 heures du matin, & lui donna des vers, pour qu'il les portât

ſur le champ au Sr. Paulin, qui jouoit le rôle de tyran dans cette pièce. Le domeſtique s'en excuſant, ſous prétexte que c'étoit l'heure du ſommeil : *vas, te dis-je*, continua M. de V., *les tyrans ne dorment jamais*. Lorſque M. de V. fut trouver M. de Crèbillon, Cenſeur de la police, pour le prier d'approuver ſon *Oreſte ; j'ai été*, lui dit M. de C., *content du ſuccès de mon* Electre, *je ſouhaite que le frere vous faſſe autant d'honneur que la ſœur m'en a fait.* Ce ſouhait étoit bien digne de la belle ame de Crebillon. *Brutus* fut donné dans le tems que les miſérables ſatyres nommées *calottes*, étoient en vogue. Un Abbé qui aſſiſtoit à la première repréſentation de cette tragédie, ſe trouva placé devant une femme, aux ſecondes loges : comme la décence exige que les Dames occupent les meilleures places, le parterre indigné de l'incivilité de M. l'Abbé, lui cria pendant un quart d'heure, *à bas la calotte*. Ennuyé de ce bruit, celui-ci prit ſa calotte, & lui dit, en la jettant : *tiens, la voilà, parterre, tu la mérites bien.* Le mot parut extrêmement heureux, il fut applaudi, & l'Abbé qui l'avoit dit, fut laiſſé tranquille.

M. de Voltaire, jaloux de la perfection de ſes ouvrages, eſt dans l'habitude d'y faire de fréquentes corrections. Dufreſne, célèbre Comédien, qui vient de mourir, jouoit le rôle d'Oroſmane dans la tragédie de *Zaïre*, où l'Auteur corrigeoit toujours quelque choſe à chaque repréſentation, s'impatienta d'être obligé d'oublier tous les jours des vers qu'il ſçavoit, pour en apprendre d'autres, & prit le parti de refuſer les changemens qu'on lui offroit. M. de V. voyant cela, imagina un moyen de les lui faire accepter. Inſtruit que Dufreſne donnoit un grand repas, il lui envoya, ſans ſe faire connoître, un très-beau pâté. Quand on l'ouvrit à l'entremêts, on y trouva des perdrix, tenant en leurs becs de petits papiers remplis de corrections à faire. Le Comédien ſenſible, comme il devoit l'être, à une galanterie ſi ingénieuſe, fit tout ce que le Poëte voulut". Ces anecdotes & d'autres que nous ne rapporterons point, rendent fort agréable la lecture de cette petite brochure.

Digitized by Google

Eſſai d'une traduction nouvelle des œuvres de Plutarque. A Berlin, chez Decker, 1767.

PLutarque, ainſi que tous les Auteurs qui ont beaucoup écrit, eſt fort ſouvent au-deſſous de lui-même. Sa plume très-fertile, s'eſt exercée ſur toute ſorte de ſujets; mais quoique toujours abondant, il s'en faut bien qu'il ſoit toujours également heureux. Nous avons de lui les *Vies des hommes illuſtres*, que l'on regarde, avec raiſon, comme un des plus précieux monumens que l'antiquité nous ait tranſmis. Il n'en eſt pas de même, à beaucoup près, de ſon *Recueil d'œuvres morales & philoſophiques*, où l'on trouve, à la vérité, des choſes fort utiles, des réflexions très-ſages, des penſées lumineuſes; mais ſi Plutarque n'eut laiſſé que ce recueil, il n'y a guères d'apparence qu'il eut jamais été placé ni dans la claſſe des meilleurs Philoſophes, ni dans celle des plus utiles Ecrivains. En effet, la plûpart des morceaux entaſſés ſans ordre & ſans méthode, dans ce recueil, ſont des compilations informes &

fort mal digérées, où, pour quelques penſées philoſophiques, quelques réflexions profondes, on eſt obligé de lire une énorme quantité d'anecdotes fort peu intéreſſantes, de faits invraiſemblables, d'obſervations inutiles & triviales, &c. Toutefois, malgré ces défauts & beaucoup d'autres encore, ce ſeroit un excellent ouvrage que le choix des meilleurs morceaux de ces œuvres morales & philoſophiques; mais ce choix très-difficile à faire, exigeroit dans celui qui l'entreprendroit, les plus rares talens, & ſurtout une critique ſaine & très-éclairée; il faudroit qu'il poſſédât parfaitement la langue grecque; car on ſçait que les écrits de Plutarque ſont de tous les ouvrages grecs, les plus difficiles à rendre, par cela même qu'ils ſont remplis de fautes de toutes les eſpèces. Amyot, à la vérité, a donné cette traduction; mais ſoit que la langue françoiſe ait preſqu'entièrement changé depuis, quoiqu'à peu de termes près, tous les françois entendent Montagne; ſoit que dans mille paſſages il n'ait pas compris le texte; cette traduction eſt preſque aujourd'hui tout auſſi inintelligible que le texte même, pour ceux qui ne connoiſſent point le grec. Il ne falloit donc pas moins que le

zèle & les talens décidés de M. M., pour oser entreprendre cet ouvrage épineux. L'essai qu'il vient de publier, donne l'idée la plus favorable de la traduction entière. M. M., qui joint à de vastes connoissances une modestie rare, & qui devroit toujours accompagner le vrai mérite, nous a priés de ne pas le nommer; quelque gênante que soit la loi qu'il nous prescrit, nous ne l'enfreindrons pas; mais nous ne croions pas pouvoir nous dispenser de donner à cet ouvrage tous les éloges qu'il mérite.

M. M. a choisi pour essai de sa nouvelle traduction, *le discours de Plutarque sur Alexandre*, & son *Traité de la superstition*. Alexandre a-t'il été redevable de sa gloire à sa fortune, ou à ses vertus? Cette question que toutes les personnes sensées décideroient aujourd'hui, sans balancer, en faveur de la fortune d'Alexandre, a été décidée tout autrement par Plutarque; & il faut avouer qu'à la lecture de ce discours on est presque tenté de penser comme l'Auteur, tant il est séduisant par l'air de vérité qu'il donne à ses sophismes, & par le ton pénétré avec lequel il parle des vertus de son héros.

Le

Le fils de Philippe nâquit pour le malheur du monde, ambitieux & deſtructeur : inſatiable de conquêtes, il ravagea la terre, & ſe couvrit du ſang de ſes plus fidèles ſujets. Dévoré d'ambition, & ne trouvant plus de nations à ſubjuger, il forma le projet inſenſé de ſe faire annoncer, par quelques Prêtres mercénaires, pour le fils de Jupiter Ammon. Si ſon orgueil n'eut point de bornes, ſa cruauté en eut encore moins; il mourut, pour le repos des peuples, d'un excès de débauche : & cependant Plutarque a eu dans ce diſcours l'art de perſuader à plus d'un Lecteur que ce conquérant dut tout à ſes vertus.

Après une expoſition rapide des victoires de ce héros, l'Orateur met ſur le compte de la fortune toutes les bleſſures qu'Alexandre reçut dans ſes diverſes expéditions.» Ajoûtons que dans le cours de ſes exploits, la fortune fit naître mille obſtacles ſous ſes pas : elle lui oppoſa des tempêtes, la ſéchereſſe des fleuves profonds, de hautes montagnes que les oiſeaux ne pouvoient traverſer dans leur vol, des animaux monſtrueux, des mœurs ſauvages, la défection des grands, des perfidies & des trahiſons. »

Toute cette exposition manque, à notre avis, de justesse; ces blessures, ces tempêtes, ces montagnes, &c., n'étoient point des obstacles placés par la fortune sur les pas d'Alexandre. Il attaquoit en forcené des peuples qui ne l'avoient jamais insulté; & ceux-ci, en opposant une défense légitime à une tyrannique usurpation, blessèrent quelquefois le cruel qui vouloit absolument les enchaîner. Il parcouroit la terre, & dans des lieux inaccessibles, il étoit arrêté par la hauteur des montagnes: font-ce là des obstacles que la fortune fasse naître? Et si, contre toute espérance de succès, Alexandre les a surmontés, si ses blessures n'ont pas été mortelles, s'il a eu le bonheur de traverser des fleuves profonds, & d'échapper aux tempêtes; n'est-ce pas au contraire la fortune qui malheureusement veilloit sans cesse à sa conservation? Dans un jour de bataille où la mort vole de rang en rang, & où les bataillons entiers sont moissonnés; ceux qui ont le bonheur de survivre au carnage, oseront-ils dire que leurs vertus ont garanti leurs jours, ou plutôt cesseront-ils de rendre graces de ce bienfait à la fortune? Mais écoutons Plutarque. Nous ne finirions pas, si nous voulions développer toute la

fauſſeté de ſes ſophiſmes. *Comparez*, s'écrie l'Orateur, *les diſcours d'Alexandre avec ceux de Socrate & de Platon. Ces derniers furent de jeunes gens bien nés : ils parloient la même langue que leurs maitres : ils entendoient aumoins le grec ; ce qui étoit déjà un très-grand avantage. Malgré cela, pluſieurs d'entr'eux montrerent un eſprit indocile. Critias, Alcibiade, Clitophon, ſemblables à des chevaux fougueux qui ſecouent le frein, rejetterent l'inſtruction, & ſe détournerent du ſentier de la vertu. Voyez au contraire les fruits de la victoire d'Alexandre. Les Hyrcaniens apprennent de lui à connoitre les douceurs de la vie conjugale. Il enſeigne l'agriculture aux Aréchoſiens. Il perſuade aux habitans de la Sogdiane de nourrir leurs vieillards, au lieu de les maſſacrer. Il dit aux Perſes : reſpectez vos meres, & ne les épouſez pas. O! la merveilleuſe philoſophie, qui fléchit les genoux des Indiens devant les dieux de la Grèce, qui engage les Scythes à donner la ſépulture à leurs morts, qu'ils avoient coutume de dévorer ! Nous admirons l'éloquence perſuaſive de Carnéade*

pour avoir ſçu donner un nom & des mœurs grecques à Clitomachus le Carthaginois, qui dans la langue de ſon pays s'appelloit Aſdrubal. Nous louons l'adreſſe de Zénon pour avoir fait un Philoſophe de Diogène le Babylonien. Mais Alexandre fait plus. Il fait lire Homère *à toute l'Aſie: il fait* chanter *les tragédies d'Euripide & de Sophocle aux enfans de la Perſe, de la Suſiane, & de la Gédroſie. Les Sycophantes d'Athènes parvinrent à faire condamner Socrate, à cauſe qu'il introduiſoit des dieux étrangers. Alexandre tout au contraire, fit adorer les divinités de ſa patrie des citoyens de Bactre & des peuples du Caucaſe. Lorſque Platon eut imaginé ſa République, il ne trouva perſonne qui voulut en adopter la forme, dont l'auſtérité rebutoit. Au lieu qu'Alexandre établit chez les nations barbares au-delà de ſoixante-dix cités, & répandant par toute l'Aſie les fêtes & les miſtères des Grecs, adoucit le naturel de ces hommes féroces, & les ramena de la vie brute à la vie ſociale, &c.*

On reproche avec raiſon, à Alexandre, les débauches auxquelles il ſe li-

vra chez les Perſes, les mœurs efféminées qu'il adopta, & la préférence humiliante pour ſes concitoyens qu'il donna aux vétemens aſiatiques ſur la ſimplicité de l'habit macédonien. Voici comment Plutarque le juſtifie. *Il y a tout autant de folie & de préſomption à ſe paſſionner pour une chlâmyde de couleur uniforme, au point de ne pouvoir ſouffrir les habits bordés de pourpre, qu'il y en a à ſe laiſſer éblouir de la pourpre au point de dédaigner tous les vétemens plus modeſtes : & en général, il y a de la petiteſſe à conſerver ſcrupuleuſement les modes de ſes ancêtres, comme un enfant qui n'oſe déſobéir à ſa nourrice. Ceux qui chaſſent aux bêtes fauves, s'enveloppent dans des peaux de cerf : ceux qui veulent prendre les oiſeaux, portent des tuniques ailées. On ſe garde bien de ſe montrer aux taureaux en habit rouge, ou aux élephans en habit blanc ; parceque ces couleurs les irritent & les rendent furieux. Pourquoi donc blamer un grand Roi, lorſqu'avec des nations difficiles à ſoumettre, plus difficiles encore à retenir ſous le joug, il ſe conduit comme avec des animaux*

que l'on apprivoise; lorsqu'il les gagne & les assujetit en les caressant, en flattant leur goût, en se faisant à leurs usages & à leur genre de vie; surtout quand il n'y a que cet unique expédient pour surmonter leur répugnance & adoucir leur humeur chagrine & mélancolique.... On donne des éloges à Aristippe, disciple de Socrate, d'avoir paru avec une grace égale sous la mandille & sous la pourpre de Milet; & l'on se récrie sur Alexandre, quand il trouve le moyen d'embellir tout à la fois l'habillement de Macédoine, & de témoigner qu'il ne méprise pas celui des nations conquises; & cela dans un tems où cette complaisance l'aide à jetter les fondemens d'un aussi grand empire?

Mais pour célébrer Alexandre, falloit-il que Plutarque deshonnorât Socrate? a t'il osé écrire: *comparons avec la conduite d'Alexandre, celle des Philosophes de profession. Socrate souffroit qu'Alcibiade partageât son lit. Philoxène, Gouverneur de la côte maritime, écrivit un jour à Alexandre qu'il y avoit dans l'Ionie un garçon d'une figure & d'une beauté incomparables, & lui demanda ses*

Digitized by Google

ordres pour le lui envoyer. Alexandre repliqua avec aigreur ; homme méchant, me connois-tu assez peu pour croire me faire ta cour par des propositions de cette espèce ? La reponse d'Alexandre suffisoit à sa gloire ; mais quelle preuve Plutarque avoit-il du vice honteux qu'il reproche à Socrate ? La calomnie est atroce, & le fait évidemment faux. Voici enfin tout ce que l'Orateur a prétendu prouver dans ce discours, dans lequel cependant il n'a donné des preuves que de son éloquence & de son art dangereux à offusquer la vérité ; lui cependant qui presque partout ailleurs dans ses ouvrages combat avec tant d'avantage & tant de force pour la vérité.

Si l'on examine la conduite d'Alexandre, *on y voit, à côté du plus grand courage, briller la justice, la tempérance, la douceur, la décence, la prudence. Toutes ses actions ne semblent elles pas partir d'une raison sobre & d'un jugement mûr ? Je chercherois envain à les isoler, & à pouvoir me dire ; là, c'est un acte de valeur ; là, un acte de bonté ; là un acte de continence. Non, j'en atteste les dieux, je ne trouve pas une seule action d'Alex-*

andre qui ne ſoit une combinaiſon de toutes les vertus &c.

On ſçait que de tous les ſujets philoſophiques celui que Plutarque a traité avec le plus de force & d'avantage, eſt le danger de la ſuperſtition; ce qui rend même la lecture de ce traité encore plus intéreſſante, c'eſt que Plutarque étoit le plus ſuperſtitieux des hommes de ſon ſiécle, crédule à l'excès, & toujours prêt à ajouter foi aux contes les plus abſurdes, qu'il a gravement rapportés dans ſes *œuvres morales*. Dans ce traité, Plutarque s'eſt propoſé de prouver que l'athéiſme eſt préférable à la ſuperſtition; ſentiment que Bayle a renouvellé preſque de nos jours, & qu'il a embelli de toutes les reſſources de la ſubtilité de ſon eſprit & des charmes ingenus de ſon ſtyle. Nous ne rapporterons que quelques morceaux de la traduction de ce traité, pour donner une idée des talens du Traducteur.

L'athéiſme, dit Plutarque, *étant une opinion erronée qui perſuade à l'homme qu'il n'exiſte point de nature incorruptible & parfaitement heureuſe, ſemble par-là même éloigner de toute paſſion, & conduire à l'indifférence : auſſi en niant la divinité, l'athée n'a-t'il*

Digitized by Google

d'autre but que de ſe défaire de ſes craintes. La ſuperſtition au contraire, comme le fait voir le nom que les Grecs lui ont donné, eſt un ſentiment ſuivi d'agitation & de frayeur: elle abat, elle terraſſe l'homme; elle lui dit; il y a des dieux, mais des dieux méchans & malfaiſans. Lorſqu'on parle de la divinité, l'athée demeure inſenſible; au lieu que le ſuperſtitieux ſent ce qu'il ne devroit pas ſentir... De toutes les craintes, celle qui nous laiſſe le moins de force & de reſſources, c'eſt la crainte ſuperſtitieuſe. Celui qui ne s'expoſe point ſur mer, ne craint pas les flots irrités. Celui qui ne ſort pas de ſa maiſon, s'effraye peu des voleurs qui infeſtent les grandes routes. Le pauvre ſe rit de la calomnie, & l'homme privé des jalouſies qui regnent dans les cours. L'habitant des Gaules ne redoute point les tremblemens de terre, ni l'Ethiopien les éclats de la foudre; mais celui qui craint les dieux, craint tout. La terre & l'océan, l'air & le ciel, la lumière & les ténèbres, le bruit & le ſilence, les ſonges mêmes ſont pour lui des objets de frayeur... La ſuperſtition ſeule ne fait point de tréve avec le

ſommeil, & ne laiſſe jamais reposer l'homme, ni ſe raſſurer contre les images ſombres & effrayantes ſous leſquelles il voit la divinité. Elle le tranſporte dans la demeure des impies, & fait paroître à ſes yeux des fantômes horribles, des formes monſtrueuſes, des chatimens de toute eſpèce. Dès lors, le ſommeil ceſſe d'être un état de repos pour lui. Le ſuperſtitieux ſe reveille; mais ne penſez pas qu'il mépriſe ſes ſonges, qu'il en rie, & ſe rejouiſſe de ce qu'il n'y a rien de réel dans le ſujet de ſes frayeurs. A-peine ſorti des ombres d'une illuſion qui ſeroit ſans conſéquence, il ſe plait à ſe tromper & à s'épouvanter en plein jour... Quelque formidables que fuſſent Polycrate, tyran de Samos, & Périandre, tyran de Corinthe; pour ceſſer de les craindre, il n'y avoit qu'à ſe retirer dans une cité libre & démocratique. Mais celui qui craint l'empire des Dieux, qui les regarde comme des tyrans farouches & implacables, où fuira-t'il? où ſe ſauvera-t'il? quelle terre, quelle mer le ſouſtraira à la divinité? Malheureux! dans quel coin de l'univers te cacheras-tu pour lui échapper? Il

y a une consolation pour les esclaves mêmes qui désespèrent d'être affranchis : la loi leur permet de se faire revendre ; & en changeant de maitre, ils peuvent au moins espérer un traitement plus doux. La superstition n'admet pas l'échange des Dieux ; & quand cela seroit, où le superstitieux en trouveroit-il dont il ne se fit aussitôt un sujet d'épouvante... Il est des autels où l'esclave peut se refugier : il est pour les brigands mêmes des aziles sacrés : le soldat qui fuit devant l'ennemi, se voit en sureté, aussitôt qu'il peut toucher une statue, ou embrasser la colonne d'un temple. Or, ces autels, ces statues, ces temples, unique & dernier espoir de ceux qui ressentent les plus grands maux, sont précisément ce qui cause au superstitieux l'effroi le plus horrible. Si vous le haïssez, gardez-vous bien de l'arracher de ces lieux saints ; c'est là qu'il trouve sa torture, son supplice & tous les maux que vous lui souhaitez... Le moindre mal qui lui survient, son affliction démesurée le grossit à ses yeux. Il se figure aussitôt les maux les plus grands, les plus funestes, & les plus irremédiables com-

me prêts à l'accabler. Il ſe remplit de ſoupçons, de trouble & de terreur: il pouſſe des plaintes & des gémiſſemens; & dans ſes plaintes, il ne s'en prend ni aux hommes, ni au ſort, ni aux tems, encore moins à lui-même: il rejette tout ſur la divinité. Il dit que les flots de la colère céleſte ſont deſcendus ſur lui; que ce n'eſt point par un effet de la mauvaiſe fortune qu'il ſouffre, mais parcequ'il eſt haï des immortels, qui le puniſſent, qui épuiſent ſur lui les traits de ſa colère.

Revenons avec Plutarque au parallele entre l'athée & le ſuperſtitieux. *L'athée ne croit pas qu'il y ait des dieux: le ſuperſtitieux voudroit qu'il n'y en eut point: il croit leur exiſtence malgré lui, parcequ'il a peur de la mort... Il envie le ſort de l'athée, il ſe trouveroit heureux d'être libre comme lui... Enfin l'athéïſme n'a point engendré la ſuperſtition; la ſuperſtition au contraire eſt la premiere ſource de l'athéïſme. Il y a plus; elle prête à l'athéïſme une eſpèce d'excuſe, qui au fond n'a rien de vrai ni de ſolide, mais qui eſt ſpécieuſe & ſéduiſante.... La vraie cauſe de l'athéïſme c'eſt la ſuperſtition; ce ſont les pratiques abſur-*

Digitized by Google

des qu'elle exige, & les passions ridicules qu'elle inspire ; ce sont ces paroles mystiques, ces gestes, ces prestiges, ces enchantemens, ces courses au son du tambour, ces purifications impures, cette chasteté deshonnête, ces châtimens injustes & barbares, & les autres affronts que l'on subit dans les temples. A quels excès cette barbare superstition ne s'est-elle point portée ! Les Carthaginois dévouoient de propos délibéré des enfans qu'ils reconnoissoient pour être les leurs ; & ceux qui n'en avoient point, achétoient les enfans des pauvres pour les sacrifier. Les meres, obligées d'assister à cette horrible cérémonie, n'osoient ni soupirer ni mouiller leurs yeux de larmes ; si elles le faisoient, on les renvoyoit sans payement, & leurs enfans n'en périssoient pas moins. Pendant le sacrifice, un concert de flutes & de tambours autour de la statue de Saturne, derroboit les cris de ces innocentes victimes. Or, dites-moi, je vous en conjure ; si des typhons, si des géans régnoient à la place des dieux détrônés, quelles offrandes, quel culte pourroient-ils imaginer qui leur fussent plus agréables ?...

Digitized by Google

OCTAVE & LE JEUNE POMPE'E, ou *le Triumvirat, avec des Remarques ſur les proſcriptions.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Lacombe. 1767. in-8°.

QUoique cette tragédie nous paroiſſe d'un mérite bien inférieur à celui des *remarques* dont nous avons déjà rendu compte ; quoique l'Editeur convienne que l'hiſtoire y eſt preſqu'entièrement falſifiée, & que l'Auteur a plus écrit pour les Lecteurs que pour les Spectateurs ; quoiqu'enfin l'Editeur s'efforce de détruire le ſoupçon que quelques endroits de ce drame pourroient faire naître ſur l'indentité de talent du Poëte & du Commentateur ; nous y avons trouvé des beautés qui décèlent dans l'Auteur, ſi non l'uſage du théâtre, comme l'Editeur le donne à entendre, du moins un génie capable de lutter avec les Corneilles, les Racines & les Voltaires ; c'eſt ſurtout ce dernier qu'il paroit avoir pris pour modèle.

Le théâtre repréſente l'Iſle où les Triumvirs firent les proſcriptions & le partage du monde. La ſcène eſt obſcurcie ; on entend le tonnerre, on voit des éclairs ; on découvre des rochers, des précipices & des tentes dans l'éloignement. Fulvie, qu'Antoine vient de répudier, paroit avec Albine, ſa confidente. Albine fait le récit d'un orage affreux. Que la foudre égarée, repond Fulvie, qui a détruit les inſtrumens du crime & non les criminels, tombe ſur nos tyrans.

Je voudrois avoir vû cette Isle anéantie
Avec l'indigne affront dont on couvre Fulvie.
Que faisoient nos tyrans dans ce désordre affreux?

Tranquiles dans leur tente, ils partageoient la terre, réglоient le sort du peuple & du Sénat, & envoyoient la mort dans Rome sanglante. Antoine me la donne, reprend Fulvie, il épouse Octavie; il me chasse, & j'attens l'infâme écrit du divorce.... Octave vous aime, se peut-il qu'il consente à vos malheurs?.... Qui peut connoître Octave?

Je l'ai vû dans l'erreur de ses égaremens,
Passer Antoine même en ses emportemens.
Je l'ai vû, des plaisirs gouter la folle yvresse;
Je l'ai vû, des Catons affecter la sagesse.
Après m'avoir offert un criminel amour,
Ce Prothée à ma chaîne échappe sans retour.
Tantôt il est affable, & tantôt sanguinaire.
Il adore Julie, il a proscrit son pere;
Il haït, il craint Antoine, & lui donne sa sœur;
Antoine est forcené; mais Octave est trompeur.
Ce sont là les héros qui gouvernent la terre;
Ils font, en se jouant, & la paix & la guerre,
Du sein des voluptés, ils nous donnent des fers.
A quels maîtres, grands Dieux! livrez-vous l'univers!

Antoine ensanglanté, continue-t'elle, prépare la fête de l'hymen. Octave a entrepris la conquête de Julie qui l'abhorre, & qui ne s'occupe que du fils de Pompée; Octave en le proscrivant, frappe son rival.

Voilà donc les ressorts du destin de l'empire,
Ces grands secrets d'état que l'ignorance admire!
Ils étonnent de loin les vulgaires esprits;
Ils inspirent de près l'horreur & le mépris.

Elle caractérise ensuite Lépide.

A-peine eſt-il compté dans leur troupe homicide,
Subalterne tyran, Pontife mépriſé,
De ſon foible génie ils ont trop abuſé ;
Inſtrument odieux de leurs ſanglans caprices ;
C'eſt un vil ſcélérat ſoumis à ſes complices ;
Il ſigne leurs décrets ſans être conſulté,
Et penſe agir encore avec autorité.

Aufide, Tribun militaire, que Fulvie a envoyé ſçavoir ſecrétement ce que les tyrans ont réſolu, lui apprend que le divorce eſt ſigné. Elle ne ſonge qu'à ſe venger, s'aſſure de la fidélité d'Aufide, & embraſſe le parti de Pompée ; elle compte ſur les amis de Lucius Céſar, pere de Julie, l'un des proſcrits. Elle demande ſi Julie eſt à Rome, & ſi le jeune Pompée eſt en ſureté ; on ne ſçait où eſt l'une ; la tête de l'autre eſt à prix. (*elle ſort*) On dreſſe la tente où Octave & Antoine vont ſe placer. Ils ſe partagent le monde : Octave retient la Gaule, l'Illirie, l'Italie ſurtout, l'Afrique & les Eſpagnes : il céde l'orient à Antoine ; vous l'emportés ſur moi, dit Antoine.

Rome va vous ſervir : vous aurez ſous vos loix
Les vainqueurs de la terre ; & je n'ai que des Rois.

Je veux bien vous céder ; mais en recompenſe j'exige que vous exterminiez les reſtes du parti de Pompée & de Brutus. Octave panche vers la clémence ; Antoine le preſſe : ce combat eſt très-intéreſſant. Cependant Octave refuſe de ſouſcrire la mort de Lucius, pere de Julie ; Antoine eſt forcé d'y conſentir ; mais à condition que l'arrêt contre les autres proſcrits ſera exécuté.

Dans le 2e. acte Aufide vient faire à Fulvie le rapport de tout ce qu'il a entendu, & la

Digitized by Google

peinture de l'atrocité de l'ame d'Antoine & des remords d'Octave.

Albine annonce à Fulvie que le jeune Pompée eſt à Céſéne, qu'il vient porter la guerre dans cette Iſle, que les Triumvirs ſont proſcrits, que Brutus s'avance vers Rome, & qu'enfin Rome va être libre. Quoique Fulvie ait peine à croire toutes ces choſes, elle compte ſur le ſecours de Pompée. Fulvie voit dans l'éloignement une femme couchée entre des rochers; elle envoie Albine vers elle : Fulvie ſe ſent attendrir par ſes gemiſſemens; elle approche & reconnoit Julie, qui eſt effrayée à la vue de l'épouſe d'Antoine; celle-ci la raſſure. Julie s'eſt égarée pendant l'orage; ſa ſuite a été ſubmergée; elle s'eſt échappée avec un ſeul guerrier qu'elle ne retrouve plus : elle demande où elle eſt? Dans le ſéjour du crime, lui dit Fulvie, dans l'Iſle où les Triumvirs font leurs proſcriptions; elle lui apprend qu'elle n'eſt plus la femme d'Antoine, & lui demande des nouvelles de Pompée; Julie étonnée, mais raſſurée par les proteſtations de Fulvie : hélas! lui repond-elle, ſi vous avez connu l'adverſité, vous n'aurez pas la barbarie de trahir ma miſére.

Vous avez dans vos mains, par d'étranges hazards,
Le deſtin de Pompée & du ſang des Céſars.
J'ai réuni ces noms. L'intérêt de la terre
A formé notre hymen au milieu de la guerre.
Rome, Pompée & moi, tout eſt prêt à périr :
Aurez-vous la vertu d'oſer les ſecourir?

Elle lui confie que Pompée eſt dans cette Iſle même, lorſqu'un Tribun vient de la part

des Triumvirs reclamer l'étrangère que Fulvie a retirée ; mais elle refuse d'obéir.

Dans le 3e. acte Pompée inquiet du sort de Julie, la cherche & craint qu'elle ne soit tombée entre les mains des tyrans ; il voit un homme s'approcher, le prend pour un des satellites ; mais Aufide se fait reconnoître pour un soldat du vieux Pompée ; il lui remet un billet de Julie qui l'assure qu'il peut se confier à ce Romain ; celui ci lui fait le détail de la haine de Fulvie & d'Antoine, de leur divorce, des démarches qu'il a faites auprès de quelques vétérans pour les engager à entrer dans les vues de Fulvie. Julie vient au-devant de Pompée, tremblante pour les jours de son pere. On vous cherche, dit-elle, on poursuit tous ceux que l'orage a pu jetter ici. L'amitié de Fulvie est un danger de plus ; on l'observe ; cachons-nous ; demain les tyrans partent, demain nous serons libres ; mais elle le solicite en-vain. Octave vient chez Fulvie, il les rencontre sur son passage ; il arrête Julie qui veut se retirer : il demande à Aufide, si le jeune Pompée, qu'il ne connoit pas, est de sa suite. Aufide lui repond que c'est un de ses soldats. Le Triumvir s'adresse à l'inconnu, & lui demande que fait Pompée, & où il a fui. L'inconnu repond fièrement :

Il ne fuit point, Octave ; il vous cherche, & peut-être
Avant la fin du du jour vous le verrez paroître.

Tu sçais, lui dit Octave, qu'il me faut apporter sa tête, & tu dois être instruit qu'elle en sera la recompense.

Un Tribun vient annoncer au Triumvir que Pompée dans ce moment eſt captif, ou mort ; qu'on a rencontré ſa ſuite ſous les remparts de Céſène, qu'on s'eſt battu avec courage, mais que Pompée dans ſa déroute ne peut manquer de tomber dans le piège, s'il n'a pas été tué dans le combat. Octave ordonne qu'on arrête le premier téméraire qui viendroit dans ce lieu ſans ſon ordre. Pompée ſort furieux avec Aufide. Le Triumvir retient Julie, l'aſſure qu'il eſt ſon protecteur, qu'il la reconduira en triomphe dans Rome, lui demande pourquoi elle en eſt ſortie ? il lui dit que ſes ſoins veillent ſur les jours de Lucius Céſar, ſon pere ; qu'il doit compte d'elle à Rome & aux demi-dieux dont elle ſort ; qu'un fils de Céſar ne doit pas la remettre en des mains étrangères. Vous ſon fils, dit-elle,

Céſar vous a laiſſé ſon pouvoir en partage ;
Sa magnanimité n'eſt pas votre héritage,
S'il verſa quelquefois le ſang du citoyen,
Ce fut dans les combats en répandant le ſien.
Il ſçavoit pardonner, & vous ſçavez proſcrire,
Prodigue de bienfaits & vous d'aſſaſſinats.

Julie, lui dit Octave, il vous parle par ma voix, il vous pardonne les noms injurieux que vous me donnés ; la paix va ſuccéder à la vengeance ; vous ſçavez quel eſt le ſeul moyen de me déſarmer, & quel eſt le gage de ma clémence. Octave lui reproche ſon amour pour Pompée ; ſa fuite de Rome pour le ſuivre. Ainſi, répond-elle,

Ainſi vous ajoutez l'oprobre à vos fureurs.
Ah ! ce n'eſt pas à vous a m'enſeigner les mœurs.
Je ne ſuis point réduite à tant d'ignominie,

Et ce n'eſt pas pour vous que je me juſtifie.
J'ai quitté mon pays, que vous enſanglantez,
Mes parens & mes dieux que vous perſécutez.
J'ai dû ſortir de Rome où vous alliés paroitre ;
Mon pere l'ordonnoit. Vous le ſçavez peut-être,
C'eſt vous que je fuyois ; mes funeſtes deſtins
Quand je vous évitois, m'ont remiſe en vos mains.
Commandez, s'il le faut, à la terre aſſervie ;
Mon cœur ne dépend point de votre tyrannie.
Vous pouvez tout ſur Rome, & rien ſur mon devoir.

Octave lui rappelle que Lucius ne peut ſe choiſir un gendre ſans ſon aveu, & que quiconque oſera diſputer au Triumvir ſa conquête, eſt un nouveau proſcrit qu'il doit condamner, & moi, dit Julie,

Moi, j'atteſte ici Rome & ſon divin génie,
Tous ces héros armés contre la tyrannie,
Le pur ſang de Céſar, & dont vous n'êtes pas,
Qu'à vos proſcriptions vous joindrez mon trépas,
Avant que vous forciez cette ame indépendante
A joindre une main pure à votre main ſanglante.
Les meurtres que dans Rome ont commis vos fureurs,
De celui que j'attends, ſont les avant-coureurs, &c.

Julie ſort, Octave ſe reproche ſes cruautés.

Dans le 4e. acte, Fulvie qui médite une vengeance cruelle, repond à ces vers d'Albine ;

Eh peut-on ſe venger de la Toute-Puiſſance ?
Oui, quand on ne craint rien.

Dans nos douleurs, dit Albine, les pleurs ſont les armes d'un ſexe infortuné.

Le puiſſant foule aux pieds le foible qui menace,
Et rit, en l'écraſant, de ſa débile audace.

Fulvie attend Pompée pour ſe venger ; mais il eſt ſeul, ſans ſecours, dit Albine. Il en aura de moi. Vous hazardez ſa vie. Je

Digitized by Google

prodigue la mienne. Pompée survient. Fulvie lui représente le danger auquel il s'expose. J'y suis déterminé, dit il,

L'assassin des Romains doit être assassiné,
Ainsi mourut César : il fut clement & brave,
Et nous pardonnerions à ce lache d'Octave !
Ce que Brutus a pu, je ne le pourrois pas!

Aufide vient leur apprendre que tout est tranquille ; que tandis que le sang ruisselle dans Rome, Octave dort en paix. Fulvie lui indique le lieu où la tente d'Octave est dressée. Ne vous arrêtez point à celle d'Antoine, dédaignez de me venger. Antoine mourra par ma main : que le triumvirat soit abolí par nous deux. Pompée, après avoir recommandé son épouse à Fulvie, sort avec Aufide. Un esclave de Fulvie doit le conduire à la tente d'Octave. A peine est-il sorti, que Julie allarmée accourt. S'il arrive un malheur, lui dit Fulvie, armez vous de courage... S'il arive un malheur ! est-il donc arrivé ? ... Non ; mais ayez un cœur plus grand... Il l'est, mais il gémit : vous haissez & j'aime. Je crains pour Pompée & nonpour moi.

Fulvie sort. Julie désespérée apprend d'Albine que Fulvie expose Pompée, aulieu de le sauver. Tandis que Julie déplore son malheur, Pompée arrive transporté de joye en s'écriant, il est mort, l'Univers est libre : il lui raconte que la garde plongée dans l'ivresse, ne s'est point opposée à son passage ; qu'il n'a trouvé auprès du tiran qu'un esclave endormi ; qu'Octave excité par un songe, a prononcé le nom de Pompée : qu'à ces mots,

Pompée l'a frappé, & que la mort & le silence ont favorisé sa retraite. Aufide annonce que l'esclave de Fulvie est dans les fers. Pompée fait rentrer Julie dans la tente de Fulvie, & sort avec Aufide.

Dans le 5e. acte, Fulvie raconte à Julie ce qui vient de se passer. Pompée, en s'approchant d'Octave, n'a frappé qu'un vil Ministre de ses complots. Antoine ordonne qu'on l'observe, & qu'on s'informe de ses complices. Je n'en ai point, dit-elle; Ces noms sont fait pour vos suivans, pour vos semblables.

Pour ces Romains nouveaux, qui formés pour servir
Se sont deshonnorés jusqu'à vous obéir.
Traitres, ne cherchez point la main qui vous menace;
La voici, vous deviez connoitre mon audace.
L'art des proscriptions que j'apprenois sous vous,
M'enseignoit a vous perdre, & dirigeoit mes coups.
Je n'ai pu sur vous deux assouvir ma vengeance.
Je l'attends de vous seuls & de votre alliance;
Je l'attends des forfaits qui vous ont fait amis,
Ils vont vous diviser comme ils vous ont unis:
Il n'est point d'union entre les parricides.
L'un de l'autre jaloux, l'un vers l'autre perfides,
Vous détestant tous deux, du monde détestés,
Trainant de mers en mers vos infidélités,
L'un par l'autre écrasés, & boureaux & victimes,
Puissent vos maux sans nombre être égaux à vos crimes!

Antoine ordonne qu'on la ramène. Julie demande à César qu'il lui soit permis de la suivre. Octave lui dit qu'il ne croit pas *quelle partage ses crimes; mais que l'amante de Pompée est assez criminelle.* Un Tribun annonce l'inconnu qui a frappé l'esclave au lieu d'Octave: on l'a trouvé dans les rochers avec Au-

Digitized by Google

fide qui eſt mort en combattant à ſes côtés ; l'inconnu eſt bleſſé ; on n'a arrêté ſon ſang que pour le réſerver au ſuplice. Julie frémit pendant le recit. Pompée bleſſé, paroit, ſoutenu par des Gardes. Octave lui demande qui il eſt, quels étoient ſes deſſeins... Ceux de tous les Romains.... Qui t'amènoit ici? Ton chatiment, ta mort.

Du monde entier, ſur toi, j'ai du venger l'injure;
Apprenez Triumvirs, oppreſſeurs des humains,
Qu'il eſt des Sçévola, comme il eſt des Tarquins.

A ſes diſcours, à ſon courage, dit Octave, ſi je n'étois inſtruit que Pompée eſt en fuite, je croirois....

Tu ne t'es pas trompé. Le Romain qui te brave,
Qui vengeoit ſa patrie & d'Antoine & d'Octave,
Poſſède un nom trop beau, trop cher à l'univers,
Pour ne s'en pas vanter dans l'opprobre des fers.
De Pompée, en ces lieux, je t'ai promis la tête :
Frappez, maitres du monde, elle eſt votre conquête.

Julie ſe livre à toute ſa fierté. Tu tiens entre tes mains le ſort de Julie, de Pompée & du monde. Antoine veut qu'on livre Pompée à la mort; ſon pere, dit-il, s'arma noblement pour le ſénat; mais je ne connois le fils que pour un aſſaſſin. Laches, repond le jeune Pompée, vous frappez vos victimes par d'autres mains, ce qui eſt crime en vous, j'en ai fait une vertu. Antoine veut qu'Octave qu'il attaquoit, décide de ſon ſort. Ainſi, dit Céſar, vous approuvez l'arrêt que je vais rendre: prononcez, repond Antoine, j'y ſouſcris. Eh bien, je ſuis le maitre de ſon deſtin; ſi je n'étois que juge, il iroit à la mort. Je ſuis fils de Céſar, j'ai à ſuivre ſon exmple; je

pardonne ; qu'il vive. Antoine, imitez moi, j'annonce au peuple la fin du meurtre & des proscriptions ; elles ont trop duré. Antoine est revolté, & croit que César veut faire tomber sur lui la haine des Romains. Non, dit Octave, je veux vous apprendre à vaincre la vengeance ; l'amour est plus terrible, il devoit m'emporter à mon âge ; il me combat ; mais je veux le dompter.

Commençons l'un & l'autre une empire plus juste.
Que l'on oublie Octave, & qu'on chérisse Auguste:
Par les cris des humains laissons nous désarmer,
Et puisse Rome un jour apprendre à nous aimer.

Il rend Julie à Pompée auquel il s'adresse ensuite.

Sois pour ou contre nous, brave ou subis nos loix,
Sans te craindre ou t'aimer, je t'en laisse le choix,
Soutenons à l'envi les grands noms de nos peres ;
Ou généreux amis, ou nobles adversaires.
Si du peuple Romain tu te crois le vengeur,
Ne sois mon ennemi que dans les champs d'honneur.
Loin du Triumvirat va chercher un refuge.
Je prends entre nous deux la victoire pour juge.
Ne versons plus de sang qu'au milieu des hazards,
Je m'en remets aux dieux, ils sont pour les Cesars.

Pompée étonné profite du pardon pour servir Rome, dit il, & pour admirer Octave.

Telle est la tragédie qui a donné lieu aux belles notes & à ce tableau effrayant des proscriptions dont nous avons donné l'extrait. Un peu plus d'action dans cette pièce, & un peu plus de correction la mettroient à côté des tragédies de M. de Voltaire.

Ode

Ode sur les avantages que procurent à la France la protection accordée à l'agriculture, la liberté de commercer en grains, de les exporter, &c. par M. Thomaſſin du Chamois.

QU'ailleurs le burin de l'hiſtoire
Immortaliſe la mémoire
De ces ambitieux tirans
Que, pour épouvanter la terre,
Le ciel arma dans ſa colère,
De l'audace des conquérans.

Que des brigands de la Myſie
Forment, en dépeuplant l'Aſie,
Les vaſtes états du Sultan;
Je ne vois, depuis ſon égire,
Dans le centre de ſon empire,
Que l'ardent foyer d'un volcan.

Louis déteſte l'héroïſme
Qui du monſtrueux deſpotiſme
Aſſouvit l'inhumanité;
Son ſceptre écarte l'indigence,
Ses mains répandent l'abondance
Au ſein de la ſtérilité.

L'édit qui briſe les barrières
Du commerce de nos frontières,
De ſillons couvrira le roc,
Fertiliſera nos compagnes;
Et la cime de nos montagnes
Gémira bientôt ſous le ſoc.

Quand Rome détruisit Carthage,
Bien mieux que l'or le labourage
Aux bras vainqueurs prêtoit des nerfs,
Quand l'empire ouvert aux Tartares,
Fut démembré par ces barbares,
Nos laboureurs furent leurs serfs.

Des François protecteur & pere,
Louis, loin du feu de la guerre,
Forme des hommes courageux.
La bienfaisance est sur le trône;
Socrate porte la couronne;
Il règne pour nous rendre heureux.

Mémoire pour Pierre Paul Sirven, Feudiste, ou Commissaire à Terrier à Castres, &c. Par M. Cassen, Avocat au Conseil.

LE sang du malheureux Calas égorgé par le fanatisme, fume encore, & dépose contre la férocité de ses barbares assassins. L'image sanglante de ce vieillard si cruellement immolé, trouble, dit-on, la noire imagination de cet homme impitoyable, de ce David qui le plaça sous le fer des bourreaux: mais ni l'exemple des remords de ce Juge inhumain, ni le cri général de l'Europe indignée, ni l'absurdité démontrée des accusations portées contre le vertueux Calas; rien n'a pu desarmer l'horrible fanatisme; il lui faut, il exige encore des victimes; & un nouveau David, un Juge aussi cruel a désigné le Sr. Sirven; il l'a proscrit, & sans aucune sorte de preuve, de présomption, de vraisemblance il l'a déclaré coupable de par-

Digitized by Google

ricide, & condamné au dernier ſupplice. L'ignorance, le préjugé & la prévention, le plus dangereux des vices qui puiſſent flétrir l'ame du Magiſtrat, ont fait naître & accrédité, ſurtout dans le Languedoc, une erreur qui ne ſeroit que ſtupide, s'il étoit poſſible qu'elle fut moins effrayante, moins funeſte dans ſes effets. Le fanatiſme de quelques mauvais citoyens a perſuadé au peuple qu'une des loix les plus ſacrées du proteſtantiſme permet, ordonne même aux peres de poignarder ceux de leurs enfans qu'ils croient vouloir changer de religion. Envain les Miniſtres de Génève, envain la raiſon & tous les écrits des Théologiens proteſtans ont démontré que cette affreuſe doctrine n'eſt admiſe ni dans le proteſtantiſme, ni dans aucune des religions connues : les Juges de Calas n'ont écouté ni Génève, ni la raiſon, & c'eſt ſur le prétexte de l'exécution de cette loi atroce qu'ils ont fait juridiquement aſſaſſiner cet honnête vieillard. Le même ſpectacle eſt prêt de ſe renouveller, & ſur la même accuſation de parricide on veut abſolument placer & égorger le Sr. Sirven ſur l'échaffaud de Calas. On l'accuſe auſſi d'avoir poignardé ſa fille pour l'empêcher d'abjurer le proteſtantiſme : & cette fille qui lui avoit été enlevée par des ordres ſupérieurs, qu'on avoit renfermée à Caſtres dans la communauté des *Dames-régentes* pour y être inſtruite, malgré elle ; cette fille qui excédée des mauvais traitemens qu'elle avoit reçus dans cette maiſon, étoit tombée dans la plus triſte & la plus incurable démence, on

accuſe Sirven de l'avoir fait périr ; tandiſque mille preuves plus convaincantes les unes que les autres, démontrent que dans un accès de délire cette fille s'étoit évadée pendant la nuit, & que ſa fuite & ſa démence portant le trouble dans le ſein de ſon pere, il la fit chercher de toutes parts, & qu'il implora même le ſecours des Conſuls de S. Albi. Marc-Antoine Calas fut conduit au ſuicide par une longue mélancolie, & la fille du Sr. Sirven ſe précipita dans un puits, dans un accès de folie ; folie conſtatée par tous les habitans du pays où elle a vécu. Mais parceque le pere de Marc-Antoine Calas étoit proteſtant, on ne voulut pas croire au ſuicide de ce jeune homme ; & par la même abſurdité de raiſonnement, on a conclu du proteſtantiſme du Sr. Sirven, qu'il a été l'aſſaſſin de ſa fille. Ainſi le même eſprit perſécuteur, impitoyable qui dirigea la procédure faite contre l'infortuné Calas, a dirigé l'atrocité des informations faites contre Sirven. Même accuſation & même cruauté dans le Juge de Mazamet qui paroit s'être fait un devoir de marcher pas à pas ſur les perfides traces du capitoul David : à l'exemple de ce dernier, le fanatiſme a ſuſcité une foule de faux témoins, & a écarté du ſanctuaire de la juſtice tous les citoyens ſenſés, qui ſe ſont préſentés pour faire triompher l'innocence & la vérité. La famille entière de Sirven a été proſcrite par ce Juge cruel, & décrétée de priſe de corps ; le Sr. Sirven & ſa femme condamnés à être pendus, leurs deux filles déclarées également atteintes de parricide, condamnées ſeule-

Digitized by Google

ment à être preſentes à l'excution de leurs pere & mere, & bannies à perpétuité de Mazamet.

Ce qu'il y a de plus monſtrueux dans cette procédure, c'eſt que dumoins Marc-Antoine avoit été trouvé mort dans la maiſon de ſon pere : aulieu qu'on accuſe le Sr. Sirven, ſa femme & leurs deux filles d'avoir étouffé Elizabeth Sirven dans leur maiſon, quoique le cadavre ait été trouvé à une lieue de diſtance, dans un puits, où la folie de cette fille l'avoit précipitée. On accuſe un pere, une mere & deux ſœurs d'avoir commis cet aſſaſſinat, & le cadavre ne porte aucune ſorte de marque de violence. Mais l'iniquité raiſonne-t'elle ? Elle ne ſçait que condamner & détruire.

Telle a été la ſentence du Juge de Mazamet, ſentence qui eut été exécutée, ſi une fuite prudente n'eut dérobé le Sr. Sirven & ſa famille à leurs perſecuteurs : car qu'avoient-ils à attendre des Juges ſupérieurs ; c'étoient ceux là même qui avoient ordonné le maſſacre des Calas. Le Sr. Sirven n'avoit d'autre parti à prendre que celui de dérober ſa tête aux fureurs de la proſcription : il s'enfuit, & abandonnant ſa fortune à ſes perſécuteurs, il alla au-loin, ſuivi de ſa famille, implorer de ville en ville l'humanité des cœurs ſenſibles. Le plus illuſtre des François, M. de Voltaire, digne appui des malheureux, donna à ce petit troupeau échappé au couteau de la boucherie, un aſile dans ſon château : il tendit une main ſecourable à ces infortunés, & les recommanda à l'éloquence

de M. Elie de Beaumont, cet Orateur célébre que le triomphe de l'innocence des Calas a rendu immortel. Le Sr. Sirven ne demande point de grace, il ne veut que des Juges dont il n'ait point à redouter le fanatisme ni la prévention; il demande surtout un autre tribunal que celui qui rétentit encore de l'arrêt odieux prononcé contre Calas. Jamais demandes ne furent mieux fondées; & jamais l'innocence poursuivie n'a exposé les justes sujets de ses craintes avec plus d'intérêt, d'éloquence & de force, qu'elle s'exprime dans le mémoire présenté, au nom du Sr. Sirven, au conseil des dépêches, par M. Cassen, qui a la gloire de partager avec M. Elie de Beaumont l'avantage de défendre aux yeux de l'Europe entière la cause de l'innocence contre les attentats & les fureurs du fanatisme.

C'est au sujet de ce mémoire, qu'on ne peut lire sans attendrissement, sur la famille de Sirven, & sans indignation contre l'oppression de l'intolérance, que le généreux protecteur des Calas & des Sirven, l'illustre M. de V. a écrit la lettre suivante.

Lettre de M. de Voltaire, à M. Elie de Beaumont, Avocat au Parlement de Paris.

Du 20 Mars 1767.

VOtre mémoire, M. en faveur des Sirven a touché & convaincu tous les lecteurs, & il fera sansdoute le même effet sur les

Juges. La consultation signée de 19 célèbres Avocats de Paris, a paru aussi décisive en faveur de cette famille inocente que respectueuse pour le Parlement de Toulouse.

Vous m'apprenés qu'aucun des Avocats consultés n'a voulu recevoir l'argent consigné entre vos mains pour leur honoraire. Leur désintéressement & le votre sont dignes de l'Illustre profession dont le ministère est de défendre l'innocence opprimée.

C'est pour la seconde fois, M., que vous vengez la nature & la nation. Ce seroit un opprobre trop affreux pour l'une & pour l'autre, si tant d'accusations de parricide avoient le moindre fondement. Vous avez démontré que le jugement rendu contre les Sirven est encor plus irrégulier que celui qui à fait périr le vertueux Calas sur la roue & dans les flammes.

Je vous enverrai le Sr. Sirven & ses filles quand il en sera tems; mais je vous avertis que vous ne trouverez peut-être point dans ce malheureux père de famille la même présence d'esprit, la même force, les mêmes ressources qu'on admiroit dans Mde. Calas. Cinq ans de misère & d'opprobre l'ont plongé dans un accablement qui ne lui permetroit pas de s'expliquer devant ses Juges: j'ai eu beaucoup de peine à calmer son désespoir dans les longueurs & dans les difficultés que nous avons essuyées pour fair venir de Languedoc le peu de pièces que je vous ai envoyées, lesquelles mettent dans un si grand jour la démence & l'iniquité du

Digitized by Google

juge ſubalterne qui l'a condamné à la mort, & qui lui a ravi toute ſa fortune. Aucun de ſes parents, encor moins ceux qu'on appelle amis, n'oſoient lui écrire, tant le fanatiſme & l'effroi s'étoient emparés de tous les eſprits.

Sa femme condamnée avec lui, femme reſpectable, qui eſt morte de douleur en venant chez moi; l'une de ſes filles prête de ſuccomber au déſeſpoir qui la abbattue pendant 5 ans, un petit fils né au milieu des glaces & infirme depuis ſa malheureuſe naiſſance, tout celà déchire encor le cœur du pere & affoiblit un peu ſa tête. Il ne ſait que pleurer: mais vos raiſons & ſes larmes toucheront également ſes juges.

Je dois vous avertir de la ſeule mépriſe que j'aye trouvée dans votre mémoire. Elle n'altére en rien la bonté de la cauſe. Vous faites dire au Sr. Sirven que Berne, & Genêve l'ont penſionné. Berne, il eſt vrai, a donné au pere, a la mere, & aux deux filles 7 livres 10 ſols par tête chaque mois, & veut bien continuer cette aumône pour le tems de ſon voyage à Paris; mais Genève n'a rien donné.

Vous avez cité l'Impératrice de Ruſſie, le Roi de Pologne, le Roi de Pruſſe qui ont ſecouru cette famille ſi vertueuſe & ſi perſécutée. Vous ne pouviés ſcavoir alors que le Roi de Dannemarc, le Landgrave de Heſſe, Madame la Ducheſſe de Saxe Gotha, Madame la Princeſſe de Naſſau Saarbruck, Madame la Margrave de Bade, Madame la Princeſſe de Darmſtadt, tous également ſen-

Digitized by Google

fibles à la vertu & a l'oppreſſion des Sirven, s'empreſſérent de répandre ſur eux leurs bienfaits. Le Roi de Pruſſe qui fut informé le premier, ſe hâta de m'envoyer 100 écus avec l'offre de recevoir la famille dans ſes états, & d'avoir ſoin d'elle.

Le Roi de Dannemarc, ſans même être ſollicité par moi, a daigné m'écrire, & a fait un don conſidérable. L'Impératrice de Ruſſie a eu la même bonté & a ſignalé cette générosité, qui étonne & qui lui eſt ſi ordinaire; elle accompagna ſon bienfait de ces mots énergiques écrits de ſa main, *malheur aux perſécuteurs.*

Le Roi de Pologne, ſur un mot que lui dit Mde. de Geoffrin qui étoit alors à Varſovie, fit un préſent digne de lui: & Mde. de Geoffrin a donné l'exemple aux François en ſuivant celui du Roi de Pologne. C'eſt ainſi que Mde. la Ducheſſe d'Anville, lorſqu'elle étoit à Genêve fut la première à réparer le malheur des Calas. Née d'un pere & d'un ayeul illuſtres pour avoir fait du bien (la plus belle des illuſtrations) elle n'a jamais manqué une occaſion de protéger & de ſoulager les infortunés avec autant de grandeur d'ame que de diſcernement: c'eſt ce qui a toujours diſtingué ſa maiſon; & je vous avoue, M., que je voudrois pouvoir faire paſſer juſqu'à la dernière poſtérité les hommages dus à cette bienfaiſance qui n'a jamais été l'effet de la foibleſſe.

Il eſt vrai qu'elle fut bien ſecondée par les premieres perſonnes du royaume, par de généreux citoyens, par un miniſtre à qui on

n'a pu reprocher encor que la prodigalité en bienfaits, enfin, par le Roy lui même qui a mis le comble à la réparation que la nation & le trône devoient au sang innocent.

La justice rendue sous vos auspices à cette famille, a fait plus d'honneur à la France que le supplice de Calas ne nous a fait de honte.

Si la destinée m'a placé dans des déserts où la famille des Sirven & les fils de Mde. Calas cherchérent un azile, si leur pleurs & leur Innocence si reconnue m'ont imposé le devoir indispensable de leur donner quelques soins; je vous jure, M., que dans la sensibilité que ces deux familles, m'ont inspirée, je n'ai jamais manqué de respect au Parlement de Toulouse; je n'ai imputé la mort du vertueux Calas & la condamnation de la famille entière des Sirven, qu'aux cris d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le Capitoul David de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances.

Si j'étois membre du parlement de Toulouse, je conjurerais tous mes confreres de se joindre aux Sirven pour obtenir du Roy qu'il leur donne d'autres Juges. Je vous déclare, M., que jamais cette famille ne reverra son pays natal qu'après avoir été aussi légalement justifiée qu'elle l'est réellement aux yeux du public. Elle n'auroit jamais la force ou la patience de soutenir la vue du Juge de Mazamet qui est sa partie, & qui l'a oprimée plutot que jugée. Elle ne

traverſera point des villages Catholiques, où le peuple croit fermement qu'un des principaux devoirs des pères & des meres dans la communion proteſtante, eſt d'égorger leurs enfans dès qu'ils les ſoupçonnent de pencher vers la réligion catholique. C'eſt ce funeſte préjugé qui a trainé Jean Calas ſur la roue : il pouroit y trainer les Sirven. Enfin il m'eſt auſſi impoſſible d'engager Sirven à retourner dans le pays qui fume encor du ſang de Calas, qu'il étoit impoſſible à ces deux familles d'égorger leurs enfans pour la religion.....

Je viens de lire le mémoire de M. Caſſen Avocat au Conſeil ; cet ouvrage eſt digne de paroître, même après le votre. On m'apprend que M. Caſſen à la même généroſité que vous : il protège l'innocence ſans aucun intéret. Que's exemp'es, M. & que le barreau ſe rend reſpectable ! M. de Crone & M. de Bacancourt ont mérité les éloges & les remerciments de la France dans le raport qu'i's ont fait du procez des Calas. Nous avons pour raporteur dans celui des Sirven, un Magiſtrat ſage, éclairé, éloquent (de cette éloquence qui n'eſt pas celle des phraſes) ainſi nous pouvons tout eſpérer.

Si quelques formes juridiques s'oppoſoient malheureuſement à nos juſtes ſuplications (ce que je ſuis bien loin de croire nous aurions pour reſſource votre factum, celui de Mr. Caſſen & l'Europe ; la famille Sirven

* Monſieur de Chardon.

perdroit ſon bien, & conſerveroit ſon honneur : il n'y auroit de flétri que le juge qui l'a condamnée ; car ce n'eſt pas le pouvoir qui flétrit ; c'eſt le public.

On tremblera déſormais de deshonorer la nation par d'abſurdes accuſations de parricide, & nous aurons du moins rendu à la patrie le ſervice d'avoir coupé une tête de l'hidre du fanatiſme.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Remarques au ſujet d'un extrait des nouvelles obſervations ſur l'Italie, *inſéré dans le* Journal de Verdun, *adreſſées aux Auteurs de ce Journal.*

PErmettez-nous, Meſſieurs, de témoigner au public ; par la voye de votre Journal, combien nous nous trouvons honorés de l'attention que M. Richard a bien voulu donner à nos *Obſervations ſur l'Italie & ſur les Italiens*, & même de ſes notes critiques ſur quelques endroits de ces obſervations. Pour critiquer, il faut avoir lû ; & lire un Auteur, c'eſt lui faire tout l'honneur poſſible.

Nous ſommes d'autant plus ſenſibles à cette attention de M. R., qu'elle eſt abſolument gratuite. Nous courions, il eſt vrai, la même carrière, mais non ſur la même ligne ; & par conſéquent ſans danger de nous rencontrer.

Nous avions, pour nous étendre, ce que

Digitized by Google

M. R. appelle dans sa Préface, *certaines commodités*, c'est-à-dire, toutes les descriptions & relations anciennes & modernes de l'Italie, de plus, tous ces *Cicérons* imprimés que débite chaque ville d'Italie un peu considérable, enfin la *Roma antica moderna*, en 3 vol. in-8°. Nous n'avons fait usage de tout cela que pour éviter de redire ce qui avoit déjà été dit, excepté pour quelques objets que nous avions à présenter sous un point de vue, ou neuf ou plus étendu. Ce plan n'a pas déplû aux Italiens eux-mêmes : il nous a mérité de leur part un acceuil favorable.

Toutes les relations, tous les *Cicérons* sont aucontraire entrés dans le plan de M. R. Il offre par-là, au voyageur François qui ignore l'italien, une commodité qui n'en sera pas une pour ceux qui ont une légère teinture de cette langue. Ils auront toujours besoin des *Cicérons*, qui auroient aumoins doublé la compilation de M. R. s'il eut voulu les donner en entier.

Rien de plus commun en France que le *Foreſtiere illuminato intorno la citta di Vinizia* : c'est le *Cicéron* Vénitien, imprimé en 1741, avec un grand nombre d'assez jolies estampes. Ouvrez, MM., ce *Foreſtier*, vous y trouverez les détails dans lesquels est entré M. R. sur les curiosités & singularités de Venise ; & M. Cochin vous offrira, dans son *Voyage d'Italie*, ce que M. R. n'a pas emprunté du *Foreſtier*. Quant à ses critiques sur nos observations, nous reconnoissons la justesse de celle qui a pour

objet la fauſſe poſition que nous avons donnée au quartier des Juifs de Rome. Il eſt cependant vrai que le paſſage qui cotoye l'arc de Tite, a été ouvert par condeſcendance du gouvernement, pour la délicateſſe des Juifs que ce paſſage diſpenſe de paſſer ſous l'arc même, lorſqu'ils vont dans les quartiers qu'il abreuve.

Par une ſemblable erreur que le plus léger coup d'œil ſur la carte eut prévenue, nous avons placé en *Terre-ferme*, le cimetière des Juifs de Veniſe. Nous avons donné pour *Terre-ferme* cette bande étroite preſque continue & preſque contigue à la *Terre-ferme* par ſes extrêmites, qui, formée par les iſles de Pileſtrina, Malamou, & *S. Eraſmo*, ſéparé de la pleine mer l'anſe ou baye que rempliſſent les Lagunes : les Vénitiens l'appellent, dans toute ſa continuité, *il Lido*.

Nous ſommes trés obligés à M. R. de la découverte de ces deux fautes, & nous prions ceux qui ont nos obſervations, de les y corriger. Ils peuvent, ſans inconvénient, laiſſer ſubſiſter les autres objets de la cenſure de M. R., & même le fait d'où il conclut (pag. XV de ſon Diſcours préliminaire) que *nous avons négligé de nous inſtruire à fond des faits qu'on nous a débités ; & par une conſéquence ultérieure*, que nos obſervations fourmillent *d'inexactitudes & d'anecdotes imaginées à plaiſir*. Si, ſans avoir pénétré dans l'*Archivio* de Veniſe, nous euſſions dit que l'entrée nous en avoit été permiſe ; vérification faite du fait, M. R. pouvoit découvrir au public, la fauſſeté d'un

pareil allégué. Mais on nous avoit ſimplement promis la vue des pièces relatives à la conjuration de 1618, nous avions compté ou paru compter ſur cette promeſſe : on s'amuſoit de notre eſpérance ; nous nous en amuſions auſſi : elle a fait partie de ces plaiſirs dont nous parlons, pag. 83 de notre 1er. vol. Enfin M. R. a lui-même bien peu connu ce génie Vénitien, s'il n'a pas ſçu s'y procurer quelque amuſement de cette eſpèce, ou pour nous ſervir de ſes termes, il en a *échappé les occaſions.* Il s'eſt ſans doute borné à ceux dont il parle, pag. 441 de ſon 11 vol. ; & dans ces plaiſirs même il a pris pour vrai mécontentement, ce qui n'étoit que pur manège.

En un mot, ſans nous vouloir donner pour gens fins, nous n'avons été dupes qu'autant que nous avons voulu l'être, en nous prêtant à une plaiſanterie, d'où réſultoit un amuſement réciproque, & ſur le fond de laquelle Paſquali ne nous apprit rien de nouveau, dans ce que nous avons rapporté d'après lui. En la faiſant naître, en s'y prêtant, Son Excellence M. Angelo Quirini, *Avogador*, ne dérogeoit ni au rang ni à l'importance de ſa charge : Son Excellence M. Foſcarini, depuis Doge, y prit part, & y entra lui-même, ſans manquer à la diſcrétion qu'une ſemblable promeſſe n'intéreſſoit, qu'autant qu'elle auroit été effectuée : or, elle ne le fut point : donc, &c.

Les deux Gentilshommes Suédois.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

Hiſtoire de l'Ordre du S. Eſprit. Par M. de S. Foix, Hiſtoriographe des ordres du Roi, 1. vol. in-12. A Paris, chez la veuve Ducheſne, 1766. A peine M. de S. Foix a-t'il été choiſi par l'Ordre du S. Eſprit, pour en écrire l'hiſtoire, qu'il a cherché dans l'eſprit-même de l'Ordre, quel étoit l'objet de ſa place. Il a trouvé dans les ſtatuts, ce que ceux qui avoient tenté d'écrire avant lui cette hiſtoire, n'y avoient jamais apperçu. Ces ſtatuts portent que » le Greffier ou quelque clerc idoine, (homme lettré,) prépoſé à cet effet, rédigera & conſervera les actions les plus remarquables des Chevaliers"; mais au-lieu de généalogies sèches & aſſez indifférentes aux Lecteurs, auxquels ceux qui ont parlé de cet ordre, ſe ſont uniquement attachés, M. de S. Foix a recueilli les anecdotes les plus curieuſes, les exemples les plus frappans de fermeté, d'intrépidité, de déſintéreſſement, d'amour de la patrie; en un mot, les actions les plus glorieuſes des Chevaliers, à meſure qu'il rappelle leurs noms. Dans la première partie, M. D. S. F. parle de l'inſtitution de différens Ordres de chevalerie, il remonte à l'origine des uſages conſervés dans l'Ordre du S. Eſprit, éclaircit quelques ſtatuts, & relève pluſieurs fautes conſidérables de nos

Digitized by Google

Hiſtoriens. La 2e. eſt entièrement conſacrée à l'hiſtoire de l'Ordre du S. Eſprit. Le nom ſeul de l'Auteur fait aſſez l'éloge de l'ouvrage que M. D. S. F. a rendu un des morceaux les plus agréables, les plus intéreſſans & les plus honorables à la nation. Nous en rendrons compte inceſſamment.

Le Nécrologue des hommes célèbres de France: Par une ſociété de Gens de Lettres. A Paris, de l'imprimerie de Moreau, 1767. 2 vol. in-12. Le premier volume contient les éloges hiſtoriques publiés dans les Nécrologues de 1764, 1765, 1766, dont on a fait une nouvelle édition.; ce volume contient les éloges des morts célèbres de 1766, & forme le nécrologue de 1767. Il comprend les *Eloges du Roi Staniſlas, de M. le Comte de Caylus, de M. Villaret, de* M. *Aved, Doulcet, Méhégan, Servandoni, Hardion, l'Avocat, Aſtruc, Dezalier, Hellot, Armand, P. de la Tour.* Ces éloges ſont très intereſſans, & peuvent former d'excellens matériaux pour l'hiſtoire littéraire de France; mais les familles ou les amis particuliers des morts célèbres, devroient être plus attentifs à fournir les renſeignemens, que les Auteurs du nécrologue leur demandent.

Hiſtoire naturelle & particulière; avec les deſcriptions du cabinet du Roi. in-4°. tome 15e. & dernier des quadrupèdes. Ce dernier volume, qui comprend la ſuite de l'hiſtoire des ſinges, eſt terminé par une tablé générale & raiſonnée, faite par M. de Buffon, & qui eſt une récapitulation & comme un ſommaire de tout l'ouvrage. Elle met le lec-

Digitized by Google

teur à portée de voir d'un coup d'œil, toute cette partie de l'enchainement de la nature. Le Sr. Panckoucke, Libraire, chargé du débit de cet ouvrage, dans un avertissement qu'il distribue, prévient le public que les autres volumes qui suivront, formeront un ouvrage à part, & commenceront tom. 1, 2, 3, &c., qu'on a cru que dans une entreprise d'une aussi vaste étendue, le public verroit avec plaisir, que chaque partie, quoique dépendante du plan général de l'ouvrage, formât autant d'ouvrages particuliers, qu'on aura la liberté d'acquerir séparément; que la partie de l'histoire naturelle, qui renferme l'histoire & la description de tous les animaux quadrupèdes, n'a même été traitée avec autant d'étendue, que parcequ'elle est une des plus importantes, & qu'on y a joint la plus grande & la plus belle suite d'anatomie comparée qui ait jamais été faite. Nous rendrons compte de ce 15e. volume.

Le même Libraire a publié & distribue la suite de l'édition in-12 du même ouvrage, sçavoir, les tomes 24, 25, 26, 27, qui repondent aux tomes 12 & 13 in-4°., dont nous avons donné les extraits. Les tomes 28, 29, 30 & 31, qui repondent aux tomes 14 & 15 in-4°., sont sous presse, & paroitront dans le courant de cette année. Il débite encore, relativement au même ouvrage, le 7e. & 8e. cahiers du recueil de planches enluminées, des animaux dont il est parlé dans le cours de l'histoire naturelle.

Le Vrai Philosophe, comédie en cinq

actes & en prose, par M. Araignon, Avocat au Parlement, in 8°. A Paris, chez Panckouke, 1767. Cette comédie est dédiée à Mrs. les Maires, Echevins & Assesseurs de la ville de St. Malo, en reconnoissance d'un brévet de citoyen Malouin & d'une medaille d'or, dont ils ont gratifié M. Araignon au sujet de sa tragédie du *siege de Beauvais*, qui parut peu de tems après celle du *siege de Calais*. Dans cette comédie qui n'a point été jouée, l'Auteur a eu pour objet de peindre la vertu triomphante après les plus affreux revers, de la calomnie & de l'envie, & surmontant l'obstination d'un pere aveuglé par les passions les plus odieuses. Ce pere est ramené de l'yvresse de sa prévention pour un fils ingrat & des fureurs de la vengeance contre le meilleur des fils & les plus tendres époux, aux sentimens de l'amour paternel. Le dénouement de cette pièce est très-attendrissant, quoiqu'un peu précipité.

Œuvres Galantes & Amoureuses d'Ovide, contenant l'Art d'aimer, le Remède d'Amour, les Epitres & les Elégies Amoureuses. Traduction nouvelle en vers François. On y a ajouté un dictionnaire Mythologique. A Cythére, aux dépens du Loisir, 1767. On en trouve des exemplaires à Paris, chez Vincent. Cette traduction est connue depuis longtems, & mérite l'estime dont elle a toujours joui. Il seroit à désirer que l'Auteur eut voulu traduire les *métamorphoses* & les *fastes* d'Ovide, aussi en vers : cette édition a tous les avantages des anciennes,

Digitized by Google

Les variantes faites par l'éditeur ſont au bas des pages. On ſçait que les épitres & les élegies ne ſont pas de la même main que la traduction de l'art d'aimer & du remède d'amour, mais on ſçait auſſi que l'éditeur les a retouchées avec ſoin.

Anecdotes Françoiſes, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'au règne de Louis XV. A Paris, chez Vincent, 1 vol. in-12, 1767. Ce recueil eſt le réſultat d'une lecture ſuivie de notre hiſtoire; l'Auteur a taché d'y réunir, en ſuivant l'ordre chronologique, tout ce qui peut contribuer à faire paſſer dans l'ame des Lecteurs, les vertus de nos ancêtres, à faire ſervir à notre inſtruction les fautes, les vices & les défauts, les mœurs, les uſages & les coutumes de nos ayeux, & à graver dans notre mémoire les traits propres à les faire connoitre & les faits principaux qui caractériſent chaque ſiécle en particulier. Il nous paroit que l'Auteur a ſaiſi tous les moyens de remplir ſon objet, par la préciſion, par la clarté de la narration, & par les agrémens de ſon ſtyle. Nous donnerons inceſſamment une idée de cet ouvrage.

Guillaume Tell. Broch. in-12. A Paris, chez Vente. 1767. C'eſt une lettre de M. le Baron de Zur-Lauben, avantageuſement connu dans la république des lettres par ſon *Hiſtoire militaire des Suiſſes*, & dans le militaire par ſa valeur; cette lettre a été écrite au ſujet de la tragédie de M. Lemière, ſur le célèbre fondateur de la liberté des Suiſſes. M. le B. Z. fait l'hiſtoire de cet évenement, &

entre dans un detail où il n'étoit guères poſſible que le Poëte entrât, quoiqu'il ne ſe ſoit point écarté, dans ſa tragédie, de la vérité hiſtorique. On trouve dans cette lettre des autorités qui conſtatent l'évenement de Tell, qu'un écrivain avoit voulu faire revoquer en doute. Cette lettre, quoique de 75 pages, contient ce qui s'eſt paſſé avant & pendant la conjuration.

Le Lord impromptu. Nouvelle romaneſque, traduite de l'anglois. 2 parties. A Paris, ſous le titre d'Amſterdam, chez Arkſtée & Merkus, in-12. 1767. Ce roman eſt intitulé dans ſa langue originale, la *Magie-blanche.* Dans le *Télémaque* c'eſt Minerve ſous la figure de Mentor qui forme le cœur & l'eſprit du fils d'Uliſſe. Ici c'eſt une mere qui n'a pas été, á la vérité, auſſi ſage que Minerve, qui veille ſur la conduite de ſon fils, qui n'apprend qu'à la fin qu'elle eſt ſa mere, & qu'il retrouve toujours dans de circonſtances critiques, tantôt ſous l'habit d'une Bohémienne, tantôt ſous celui d'une femme de qualité; enfin ſous celui d'un capitaine. Ses leçons de conduite ſont très-ſages. On lit ce roman avec plaiſir.

Carte de la Babilonie, nommée aujourd'hui Hierac-Arab, avec les noms tant anciens que modernes, les routes des expéditions de Cyrus & de Julien l'Apoſtat, & celles de Texeïra, Benjamin & autres voyageurs modernes. Ouvrage poſthume de Guillaume de Liſle, premier Géographe du Roi, publiée par Joſeph de Liſle, ſon frere, premier Aſtronome & Géographe de la marine, &c. A Paris, chez le Sr.

Lattré, Graveur ordinaire de Mgr. le Dauphin, rue St. Jacques. M. Bonne, Maitre de mathématiques, a joint à cette carte une explication en forme d'avertiſſement, dans laquelle il décrit toute la marche de l'Empereur Julien, depuis ſon entrée dans la Babilonnie juſqu'à ſon paſſage du Tigre; après lequel il périt dans les pays déſerts & ruinés, où il s'engagea. Il y a encore expliqué la route de Benjamin Tudelle qui parcourut la Babilonnie, pour voir les Juifs diſperſés dans les contrées de l'orient, & celle de Texeira, voyageur Portugais, qui traverſa la même contrée du ſud au nord. M. Bonne dit qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'à l'exemple de M. Guillaume de Liſle, quelque Géographe habile traçat toutes les routes des voyageurs eſtimés. Cette opération jetteroit un grand jour ſur l'hiſtoire & ſur la géographie.

On trouve encore chez le même graveur qui a enrichi le public des cartes les plus inſtructives & les plus intéreſſantes, une *petite carte de la retraite des dix mille, accordée aux obſervations de l'académie, & inſérée dans les memoires de l'année 1721, publiée par M. de Liſle.* Cet ouvrage eſt encore de M. ſon frere; il jette un grand jour ſur l'hiſtoire de cette fameuſe retraite dont Xénophon a fait un chef-d'œuvre d'hiſtoire & de tactique, qu'on lit avec tant de plaiſir, même dans la traduction françoiſe.

Traité hiſtorique des droits du Souverain en France, & principalement des droits utiles & domaniaux, à commencer à l'établiſſement de la Monarchie. En 2 volumes in-4°.

Digitized by Google

(*Prix proposé à un rabais de moitié.*) Il n'est personne, à qui ce livre ne puisse être fort utile. C'est un manuel pour les Avocats où ils trouveront les réglemens d'après lesquels ils doivent conduire, en matière d'impôts, ceux qui ont recours à leurs lumières. Par la même raison, cet ouvrage est nécessaire à tous les membres de la Justice. En un mot, il n'est point de sujet du Roi en général, qui ne soit dans le cas d'y avoir recours pour connoitre la nature & la quotité des droits dus au Souverain dans les différentes circonstances de la vie.

Le Sr. Roset, Libraire à Paris rue S. Séverin, ayant eu l'occasion de se procurer le fonds de ce livre à bon compte, propose de donner les 2 volumes in-4°. au prix de 10 livres en feuilles jusqu'au 1er. Juin prochain, passé lequel tems, s'il lui en reste encore des exemplaires, il les vendra, comme ils se sont toujours vendus ci-devant, 20 liv. en feuilles.

GRANDE-BRETAGNE.

An Essay on the history of civil society &c. C'est-à-dire, *Essai sur l'histoire de la société civile.* Par M. Adam Ferguson, Professeur de morale dans l'Université d'Edimbourg. A Edimbourg, chez Millard. 1767. Nous nous hâtons d'annoncer cet ouvrage, digne de l'attention & de l'estime du public; & nous nous proposons d'en donner une idée plus étendue quand le tems & les matières qui nous pressent nous le permettront.

A Supplement to the new biographical Dictionary &c. C'est-à-dire, *Supplément au*

Digitized by Google

nouveau Dictionnaire biographique ; avec une relation historique & critique des vies & des écrits des personnes les plus illustres de chaque nation ; & principalement des Anglois & des Irlandois qui se sont rendus le plus célèbres depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. Vol. XII. A Londres, chez Osborne. 1767. Il est vrai que ce dictionnaire biographique, comme tous les ouvrages de ce genre, avoit besoin d'un supplément ; les omissions inévitables dans de semblables compilations, & les morts des écrivains illustres qui arrivent pendant qu'on en prépare l'édition, rendent très-nécessaires de telles additions. Dans ce supplément on lit les vies très-intéressantes, d'Anson, d'Arbuthnot, de Bernard, Benson, Berkéley, Bradley, Butler, Corte, Corteret, Cheyne, Cibber, Churchill, Dalton, Désaguliers, Duchat, Fielding, Graham, S'Gravesande, Halles, Herring, Hoadley, Hogath, Keith, Leland, Mordannt, Nash, Pultney, Quin, Ralph, Savage, Sharpe, Shenstone, Sloane, Talbot, Thoresby, Vertue, Walpoole, Waterland, Watts, West, Wolfe, Wyndham, Yarke, Zinzendorff, &c. &c.

A Letter to his Excellency &c. C'est à-dire, *Lettre à Son Excellence le très-honnorable Comte de Shelburne*, par M. Salomon Schomberg, grand Notaire. in-fol. A Londres, aux dépens de l'Auteur. 1767. Lord Shelburne est Secrétaire d'état, Ministre du département méridionnal de la G. B. ; M. Schomberg est grand Notaire d'Angleterre. Selon l'Auteur, le grief dont il charge son antagoniste

antagoniſte intéreſſe la nation entière dont la liberté eſt cruellement opprimée. Il eſt tems, dit il, de s'oppoſer au torrent d'un mal ſi dangereux, & de confondre un projet qui tend viſiblement à la deſtruction totale des privilèges de la nation. Si l'on tarde encore à renverſer cette entrepriſe, on verra les Miniſtres étrangers établir dans le ſein même de la G. B. un deſpotiſme affreux, quelque bornée que ſoit l'autorité qu'ils prétendent avoir ſur cette nation qui a, comme on ſçait, repandu tant de ſang pour s'oppoſer aux prérogatives royales. Les motifs de l'Auteur paroiſſent juſtes & intéreſſent ſenſiblement la nation, les Grands & le Roi même. Voici le ſujet qui a fait éclatter ces plaintes. En 1766, l'Ambaſſadeur de France, par une déclaration publique a proteſté qu'il ne regarderoit point comme authentique aucun acte, à moins qu'il ne fut dreſſé & ſigné par M. M. Benjamin-Bonnet & Abraham Ogier, Notaires. Ces deux Notaires ſont François, & cette proteſtation allarma la nation angloiſe, qui s'allarme aiſément. L'Auteur ne manque point de jetter de violens ſoupçons ſur cette proteſtation; & il prétend qu'un Ambaſſadeur ne peut point s'arroger un tel droit. Mais en Angleterre, comme en France, on trouvera cette prétention fort ridicule: car enfin il dépend de tout particulier de faire choix du Notaire qu'il lui plait, & de déclarer, comme l'a fait l'Ambaſſadeur de France, que dans toutes les affaires qui le concerneroient, il ne reconnoitroit pour authenti-

ques que les actes qui seroient dressés par les Notaires qu'il avoit désignés.

ALLEMAGNE.

Ludovig von Hess Einleitung in die Uberſœtzungs kunſt, &c. C'est-à-dire, *Introduction à l'art de traduire, avec un essai de traduction d'un fragement des annales de Tacite.* Par M. de Hess. A Hambourg, chez Richter, 1767. En Allemagne comme en France, on désire depuis longtems de voir paroitre enfin une traduction exacte des annales de Tacite. L'Auteur, avant que de remplir cette pénible tache, a cru devoir s'assurer du jugement qu'on porteroit de son entrepriſe. Mais avant de traduire un fragement de ces annales, il juge à propos de publier les observations qu'il a faites sur l'art de traduire. Les régles qu'il propose nous paroissent d'une grande juſteſſe, & nous pensons qu'une traduction faite d'après ces principes & ces régles, ne pourroit que rendre avec beaucoup de vérité les *annales* de Tacite, surtout si ces annales étoient traduites comme le fragment que M. de Hess vient de répandre dans le public. Nous ne doutons pas que bientôt l'Allemagne n'ait sur les autres nations, l'avantage d'avoir une excellente traduction de cet historien.

D. Jacobi Chriſtiani Schæfferi Icones inſectorum circa Ratisbonam indigenorum; coloribus naturam referentibus expreſſæ. vol. 1 pars 1. A Ratisbonne, chez Zunckel, 1767. Cet excellent ouvrage répond parfaitement à la célébrité de son Scavant Auteur. M. Schœffer dédie ce premier vol. au Roi de

Dannemarc. On y trouve 50 differentes tables & plus de 600 planches d'insectes répresentés au naturel & dans la plus grande vérité. Les descriptions & les noms des insectes son en latin & en allemand.

Nachricht von einigen Freiheits Briefen, &c. C'est-à dire, *notices & renseignemens de quelques privilèges accordés dans le 13e. siécle à la ville de Breme, en faveur de son commerce.* Par M. J. Phil. Cassel. A Breme, chez la veuve Jani, 1767. Les pièces qui composent cette brochure, sont 1°. Une lettre de Waldemar, Roi de Dannemark, à Gerard II, Evêque de Breme, par laquelle ce Prince permet aux habitans de cette ville, dans le cas de naufrage sur les côtes Danoises, de retirer de l'eau leurs effets échoués; avec défense aux Danois de troubler en aucune manière les citoyens de Breme dans la jouissance de ce privilège. 2°. Une permission accordée par Erich, Duc de Juttland aux habitans de Breme de commercer dans toute l'étendue de ce Duché. 3°. Les divers privilèges accordés aux commerçans de Breme par Magnus, Roi de Norwège. 4°. Une requête présentée à Erich II, Roi de Norwège, par Giselbert, Evêque de Brême, & par tout son clergé, pour exempter les habitans de Breme des droits imposés sur la pêche du harang. 5°. Un privilège par lequel Erich II, Roi de Norwege, réduisit en faveur des habitans de Brême à 5 florins sterl. les droits royaux sur la pêche du Harang. 6°. Extension du même privilège par le mê-

me Souverain. 7°. Confirmation de ce privilège par le Roi Haquinus.

NORD.

Trauerrede &c. C'eſt-à-dire, *Oraiſon funèbre de S. A. S. Sophie-Caroline, née Margrave de Brandebourg-Culmbach, veuve du Prince d'Oſtfriesland, &c. prononcée le 27 Juin 1764 au château de Sorgenfrey*, par M. Joſius-Lork. A Coppenhague. 1767. A la ſuite de cette oraiſon funèbre, où il y a, comme on s'en doute, des images très-lugubres, eſt un récit de la vie de la Princeſſe Sophie-Caroline; & on lit ce morceau avec beaucoup d'intérêt.

Fabeln von Alexander Sumarokow &c. C'eſt-à-dire, *Fables de M. Alexandre Sumarokow, Miniſtre d'Etat de S. M. l'Impératrice de Ruſſie, en Allemagne & en Pruſſe.* A Pétersbourg. 1767. Ces fables, au nombre de ſix, ſont priſes d'Eſope. Si l'Auteur a voulû traduire, ſa traduction n'eſt pas fort exacte; s'il a voulû imiter, il s'eſt trompé encore; il n'a preſque fait que copier.

Kleine Abhandlungen &c. C'eſt-à-dire, *Mémoires de quelques ſçavans Suédois ſur différens objets de phyſique, de chymie & de minéralogie*, traduit du Suédois, en Allemand. 1 vol. A Coppenhague, chez la Veuve Mummen. 1766. Ces mémoires ſont une collection de diſſertations & de thèſes ſoutenues à Upſal, ſous la préſidence de M. Wallerius. C'eſt ce que le traducteur a jugé à propos de taire, & ce qu'il eut dû dire. Ces thèſes ſont au nombre de ſix, la première ſoutenue par M. Mathias Krap, a pour ob-

jet *l'Art de faire des essais*. Dans la seconde, soutenue par M. J. Daniel Christiern, on lit une très-bonne *exposition de l'utilité de la pierre à chaux, dans la fonte des mines de fer*. M. Flintberg donne, dans la 3e., d'excellens préceptes sur le départ de l'or & de l'argent. Il est question *du Quartz* dans la 4e., soutenue par M. Hedmann, M. Charles Petersen parle dans la cinquième de la *calcination des métaux dans le feu*. Les qualités des montagnes qui recèlent des minéraux sont le sujet de la 6e. thèse, soutenue par M. Scheffel.

Sammlung vermischter Schriften &c. C'est-à-dire, *Recueil de pièces fugitives, 3e. partie*. A Butzow & Wismar, chez Berger & Boedmar. 1766. Ces fugitives sont 1°. *Pensées sur la doctrine de la providence*. 2°. *Suite des observations sur la religion naturelle & révélée*. 3°. *Du Beau*. 4°. *Ode à un ami*. 5°. *Ode adressée par un convalescent à son ami*.

Roesen Libraire à Greifswalde débite la traduction allemande du 2e. vol. de *l'histoire de Dannemarck*, par M. Mallet. Ce volume contient les 5, 6, 7 & 8e. livres.

ITALIE.

Del l'Istoria, &c. C'est-à-dire, *De l'histoire & des systêmes, de toutes les sectes de philosophie*. Vol. 1er. A Lucques, chez Riccomini. 1766. M. l'Abbé Buonafede, Auteur de cet ouvrage, a connu les difficultés de la tâche qu'il s'étoit proposé de remplir: plusieurs Sçavans, dit il, ont tenté cette entreprise; mais il s'en faut bien que cette ma-

tière soit épuisée ; plusieurs même de ces Scavans sont tombés dans des erreurs qui rendent peu profitable la lecture de leurs ouvrages. Ce volume renferme 14 chapitres. Dans le 1er., l'Auteur dit quel étoit l'état de la philosophie avant le déluge. Il donne dans le 2e., une idée de la philosophie dans les premiers siécles postérieurs au déluge. Le 3e. a pour objet la philosophie des anciens Hébreux. L'exposition des principes de la philosophie de Moïse remplit le 4e chapitre. Dans le 5e. on voit qu'elle fut la philosophie de quelques célébres Hébreux postérieurs à Moïse. La philosophie caldéenne est le sujet du chapitre suivant : celle des Perses est développée dans le 7e. chapitre. Le 8e. est consacré à la philosophie des anciens Indiens. Le 9e. à celle des Chinois & des Japonnois. La philosophie des anciens Arabes & des Phéniciens occupe l'Auteur dans le 10e. chapitre ; & dans le 11e. l'Auteur parle de la philosophie des Scythes, des Thraces, des Celtes, des Etrusques & des premiers Romains ; il remonte dans le 12e. à la philosophie des Egyptiens, & il dit dans le 13e. quel est le résultat des recherches qu'il a faites sur les mistères religieux des Egyptiens. La philosophie des Ethiopiens & des Lybiens est le sujet du dernier chapitre. Cet ouvrage aussi sçavant qu'ingénieux, donne une grande idée de l'érudition & des talens de l'Auteur : le public attend avec impatience les volumes suivans.

On trouve chez le Libraire Giuseppi Giuliani à Plaisance, l'ouvrage entier de M. Pog-

Digitized by Google

giali, intitulé, *Mémoires historiques sur la ville de Plaisance.* Ces Mémoires sont en 12 vol. Le dernier a paru depuis fort peu de tems.

Lapi Coraliti judicium de duobus P. Joannis de Steidelii libris, quorum alter, Lex naturalis propugnata; alter Enchiridon theologiæ inscriptus est. A Lucques, chez Agnelli, Lib. 1766. Nous croyons devoir rapporter quelques passages de cet ouvrage, moins afin d'en donner une idée, que dans la vûe de justifier une critique insérée dans notre Journal, concernant les *principes du droit naturel*, par M. Finetti. Voici comment s'exprime M. Pilati, véritable Auteur de cet ouvrage. *Nonne Grotius, Cumberlandius, Puffendorfius, Cudworthius, Wollastonius, alii que ad manus erant, ex quibus optima potuisses pro lege naturali tuenda, argumenta desumere... Finetti liber universa probatur Italiæ; neque extra Italiam displicuisset, si eorum existimationem quorum doctrinam revereri debebat, minus læsisset.* Ce n'est donc point notre faute si M. Finetti a blessé des sentimens qu'il devoit respecter; & la critique que nous avons faite de ses opinions est juste & bien fondée.

NOUVELLES POLITIQUES.

CONSTANTINOPLE (*le 2 Mars.*)

HIER, premier jour du Bayram, le Grand Seigneur, après avoir reçu les hommages & les respects des Grands Officiers

des différens corps de l'état, se rendit, au lever du Soleil, avec toute sa cour, à la Mosquée du Sultan Achmet où il fit sa priere du matin.

Capoudan Mehemet Pacha est arrivé ici le 18 du mois dernier, & le lendemain il a été installé à l'Arsenal, dans la place de Grand Amiral, à laquelle il avoit été nommé.

Le Sr. Niebuhr, l'un des Scavans qui avoient été envoyés par le feu Roi de Danemarck dans l'Arabie Heureuse pour y faire des recherches utiles & curieuses, & le seul qui ait résisté aux fatigues du voyage & aux intempéries des climats, est arrivé ici, il y a quelques jours; il partira dans peu pour se rendre à Coppenhague par la Pologne.

MALTE (*le 15 Février.*) La religion paroit voir avec Inquiétude, les armemens qui partent de l'Isle de Corse, sous les ordres des mécontens. Une pinque de cette nation étant entrée, armée en guerre, dans ce port, demandant à se carener & à se pourvoir d'une chaloupe, ne pût obtenir cette permission de notre gouvernement. Le Comte de Peres qui la conduisoit, & qui prenoit le titre de Commandant de la marine de sa nation, eut beau protester que sa commission ne l'autorisoit qu'à courir sur les infidèles & non sur les Génois, il ne fut point écouté, quoiqu'il vint de Cagliari, ville de Sardaigne, où il avoit eu l'entrée, & il fut obligé de remettre en mer, le 10 de ce mois. Ce bâtiment a sur son bord 93 hommes, dont 84 sont Corses, & les au-

Digitized by Google

tres étrangers. On forme beaucoup de conjectures; mais on ignore abſolument le vrai motif de la courſe du Comte de Peres.

PÉTERSBOURG (*le 20 Mars*). Les repréſentations réitérées que l'Impératrice a fait faire, depuis quelque tems, au Roi & à la République de Pologne, en faveur des Diſſidens, n'ayant produit aucun effet, S. M. vient d'ordonner à un corps conſidérable de ſes troupes d'entrer en Pologne, & de ſe joindre à celles qui y ſont reſtées depuis le dernier interrègne: elle a envoyé en même tems une déclaration au Prince de Repnin, ſon Ambaſſadeur à Warſovie, avec ordre de la remettre, ainſi que la lettre que M. de Pannin a écrite à Son Ex. ſur ce ſujet, au Roi & à la République de Pologne. Les autres Miniſtres de S. M. dans les pays étrangers ont auſſi ordre de préſenter ces 2 pièces aux cours, auprès deſquelles ils réſident.

A Kiſlar, dans la province de Dagoſtan, on a reſſenti, la nuit du 31 Janvier au 1er. Février, 2 ſecouſſes de tremblement de terre: la 1re. a duré une minute, & la 2me. 20 ſecondes; celle-ci a été ſi violente, que pluſieurs perſonnes en ont été renverſées; mais le dommage n'a pas été d'ailleurs conſidérable.

STOCKHOLM (*le 30 Mars*). Le 18 de ce mois, les Négocians & tous les corps de métiers qui compoſent la Bourgeoiſie de cette ville, ſe ſont aſſemblés pour nommer les

quarante huit électeurs qui doivent propoſer au Roi trois ſujets pour une place d'Echevin qui ſe trouvoit encore vacante. Cette élection s'eſt faite en faveur du Parti Patriotique. Les 12 Electeurs que fournit, en pareille occaſion, le ſeul Corps des Négocians ont tous été pris parmi ceux du même parti, ainſi que les trois qui ont été choiſis dans les quarante huit. Ces derniers ſont les Srs. Grewmuhl, Pakelin & Norling, Notaires de cette ville.

COPPENHAGUE (*le 6 Avril.*) Le Roi, attaqué depuis le 21 du mois dernier, d'une fièvre pourprée, dont on appréhendoit les ſuites, ſe trouve actuellement parfaitement retabli; cependant S. M. garde encore ſon appartement.

On parle d'une alliance entre cette Cour & celle de Portugal, dont on verra, dit-on, le plan dans peu de tems.

Le Géneral Huth a reçu ordre de ſe retirer de la cour: on forme beaucoup de conjectures; mais il paroit qu'au fond, on ignore la véritable cauſe de cette diſgrace.

WARSOVIE (*le 2 Avril*). Le Roi inſtruit que l'on étoit ſur le point de former une confédération dans la Pruſſe Polonoiſe, avoit chargé ſes Miniſtres d'exhorter tous les Sénateurs & les Palatins de cette province, à prévenir l'exécution d'une démarche auſſi irrégulière: cependant malgré toutes ces précautions, on apprend que les Diſſidens ſe ſont confédérés à Thorn; & l'on a raiſon de

redouter les suites de cette confédération, à laquelle plusieurs villes ont accédé. La crainte trop fondée de nous voir livrés à des troubles prochains, fait faire différentes dispositions; le Maréchal de la couronne a fait publier ici, à son de trompe, que chacun ait à se pourvoir de vivres pour 6 mois.

Les cours de Berlin & de Pétersbourg appuient & protégent hautement ses prétentions des Dissidens, comme on peut en juger par les déclarations qu'elles viennent de faire présenter au Roi par leurs Ministres.

THORN (*le 26 Mars*). Le 1 & le 19 on vit arriver un grand nombre de Gentilshommes Protestans de la Grande & de la Petite Pologne, ainsi que de cette province de Prusse: on en compta dans ces 2 jours plus de 200, & leur nombre augmentoit à chaque instant.

Le 20, ces Gentilshommes s'assemblèrent à notre Hôtel de ville; & l'on apprit ensuite qu'ils avoient formé une confédération, pour opérer plus efficacement le rétablissement des Dissidens en Pologne dans les droits & les libertés dont on les avoit privés; rétablissement qu'ils avoient vainement sollicité depuis si longtems. Deux Députés allèrent trouver le Comte de Soltykow, & notifièrent cette confédération à Son Excellence, suppliant très-humblement l'Impératrice de Russie de leur accorder sa puissante protection & son appui. Notre corps de ville fut tout de suite invité par écrit, au nom de la confédération, à accéder à l'acte qu'elle ve-

noit de passer ; & l'on expédia de pareilles lettres aux villes d'Elbing & de Dantzig.

Le Comte de Soltykow requit ensuite notre Magistrat de lui envoyer deux Députés, à qui Son Excellence donna à connoitre, que, comme la confédération qui venoit de s'établir, s'étoit formée sous la haute protection de S. M. I. de Toutes les Russies, cette ville & les autres grandes villes de la Prusse-Polonoise devoient y accéder, si elles vouloient jouir de la protection de l'Impératrice, & participer au rétablissement des droits des Dissidens.

DANTZIG (*le 28 Mars*). Le Magistrat de cette ville a accédé à la confédération des Dissidens ; mais sous condition expresse de ne point être soumis au Maréchal de la république de Pologne. Il est résolu qu'il sera donné au Maréchal 20 Gentilshommes pour Conseillers, & que l'on enverra à S. M. Polonoise une députation pour la supplier de ne pas prendre en mauvaise part, si la nécessité force la ville à faire cette démarche pour le recouvrement de ses droits.

On assure que le Magistrat de la ville d'Elbing vivement sollicité par les Dissidens, a aussi pris le même parti.

Voici l'époque où les affaires de la Pologne vont se débrouiller, & où la partie lésée, qui gémit depuis si longtems, pourra se voir rétablie dans ses anciens droits.

HAMBOURG (*le 10 Avril.*) On doit enfin exécuter, après les fêtes de Pâques, le

projet formé depuis longtems, de rendre navigable jusqu'à l'Elbe le canal situé entre la ville vieille & la ville neuve. Plus de 500 ouvriers seront employés à ces travaux, les fraix seront immenses; mais on en sera bien dédommagé par l'avantage qui en résultera pour le commerce.

BERLIN (*le 8 Avil*). La cour prit le deuil le 5 de ce mois, à l'occasion de la mort de Madame la Dauphine.

Le Prince Regnant d'Anhalt-Dessau, est arrivé ici depuis quelques jours, & il doit épouser, dans le cours de l'été prochain, la Princesse Louise, fille du Margrave Henri de Brandebourg.

Les régimens des troupes du Roi qui sont en garnison dans cette ville & dans les places voisines, s'exercent sans relache, pour se mettre en état de passer en revue devant le Roi. S. M. en personne s'occupe journellement aussi à exercer le premier bataillon de ses gardes.

RATISBONNE (*le 9 Avril*). Le Prince de Furstenberg que l'Empereur a nommé son Premier-Commissaire à la visitation de la Chambre Imp., est arrivé ici. Après un court séjour chez le Prince de la Tour & Taxis, il est parti pour sa résidence, d'où il se rendra à Wetzlar vers le 28 de ce mois.

Dans la commission aulique qui s'est tenue, depuis peu à Stutgard, on a proposé aux états du duché de Wirtemberg, d'avancer une somme de 100 mille florins pour les

Officiers congédiés qui se trouvent sans ressource ; mais cette demande ayant été rejettée, plusieurs de ces Officiers sont déjà entrés au service de l'Empereur.

CASSEL (*le 15 Avril*) La nuit du 12 au 13 de ce mois, à environ minuit & demi, nous avons ressenti ici une violente secousse de tremblement de terre, qui a duré 2 bonnes secondes. Au bruit que firent les fenêtres, les porcelaines & les autres meubles ébranlés, les habitans sortirent de leurs maisons, & se refugièrent dans les places publiques, où ils passerent la nuit ; les soldats abandonnèrent leurs corps-de-garde, & les sentinelles leurs guérites. On ne s'apperçoit, jusqu'à-présent, d'aucun dommage considérable ; mais nous sommes encore dans la crainte ; le même vent du nord souffle encore avec impétuosité.

Le même jour 13, on a ressenti à Gotha, deux secousses ; la première à une heure du matin, & la seconde, plus legère, à 3 heures.

VIENNE (*le 11 Avril*). Don Freire d'Andrade-el-Castro, Ministre-plénipotentiaire de la cour de Lisbonne, a eu une audience de l'Imp. Reine, dans laquelle, conformement aux ordres du Roi de Portugal, il a prié S. M. I. A. de vouloir bien être marreine du Prince ou de la Princesse, dont la Princesse de Brésil doit accoucher. Ce Ministre fit partir ensuite un courier pour Lisbonne.

Le 29 du mois dernier, le Marquis de Dur-

fort, Ambaſſadeur de France en cette cour, a notifié à L. M. I. & R., de la part de S. M. T. Chr., la mort de Mde. la Dauphine. Le 31, la cour prit le deuil, à cette occaſion, pour 5 ſemaines.

CHEMNITZ (*le 2 Avril.*) Quelques habitans de Frauenmarck dans le Comté de Hontenſer, étant allés à la chaſſe aux ours, s'obſtinerent tellement à pourſuivre un de ces animaux, d'une groſſeur extraordinaire, qu'ils s'enfoncerent dans les endroits les plus reculés des montagnes, où perſonne n'avoit peut-être jamais pénétré juſqu'alors. Ils furent très-étonnés d'appercevoir ſur la neige les traces d'un pied humain, & les ayant ſuivies, ils furent encore plus ſurpris de trouver, dans une profonde caverne, une fille ſauvage, âgée d'environ 18 ans, nue, graſſe & robuſte, ayant la peau fort brune. On ne put parvenir à la tirer de ſa retraite, qu'en employant la violence; elle ne pouſſa cependant aucun cri, ne répandit point de larmes, & enfin ſe laiſſa emmener. On la conduiſit à Karpfen ou Carpen, petite ville libre du Comté d'Altſol, peu éloignée d'ici, où elle fut miſe à l'hôpital. On lui a préſenté vainement pluſieurs ſortes de viandes cuites; elle n'en a voulu manger d'aucunes, mais elle déchire avec un appétit dévorant, la viande crue, les écorces d'arbres & différentes racines. Juſqu'à-préſent on ne lui a entendu former aucun ſon; & l'on ignore par qu'elle aventure extraordinaire elle a été jettée & élevée dans ces forêts.

inacceſſibles, & comment elle a pu ſe garantir des animaux qui les habitent.

ROME (*le 1 Avril*). Sa Sainteté vient de nommer le Cardinal Boſchi à la place de Grand Pénitencier, vacante par la mort du Cardinal Galli.

Le Pape a permis de tirer 250 mille écus du tréſor du château S. Ange, afin de ſubvenir aux beſoins cauſés par la cherté des grains.

On aſſure que l'Ambaſſadeur de France a eu une audience particulière du Pape, dans laquelle ce Miniſtre lui a notifié que l'Evêque d'Alais devoit venir ici pour travailler avec S. S., à l'arrangement des affaires concernant la congrégation de S. Maur, & de quelques autres Religieux de France.

NAPLES (*le 24 Mars*). Le Roi a diſpoſé de l'Archevêché de Reggio en Calabre, en faveur du P. Cappobiancho, Dominicain, qui eſt parti auſſitôt pour Rome, afin d'être propoſé dans le premier conſiſtoire qui ſe tiendra. C'eſt ce ſçavant Religieux qui avoit été chargé de l'examen du cathéchiſme de Meſſanghini, qui a été proſcrit.

VENISE (*le 29 Mars*). Suivant un avis de la Dalmatie, 3 Peuplades qui habitent les environs des bouches de Cattara, gens groſſiers & indociles, ſe ſont ſoulevés, & les armes à la main, ſont entrées dans Budoa, ville aſſez commerçante. Le Gouverneur de la province a d'abord ramaſſé quelques Troupes pour les

contenir ou les disperser, & on ignore encore la suite de ces désordres. Ce qui fait beaucoup de peine au Sénat, c'est que les soulevés ont massacré, dans la première fureur, quelques négocians Turcs, & pillé leurs maisons; de sorte que la République, pour ne point s'attirer le ressentiment de la porte Ottomane, sera probablement obligée de réparer ces maux par le payement d'une somme d'argent.

FLORENCE (*le 28 Mars.*) Le Grand-Duc, dont on ne peut assez admirer & célébrer l'amour pour ses nouveaux sujets, ne s'occupe qu'à faire du bien, tantôt à une ville, & tantôt à une autre. S. A. R. s'attache surtout à favoriser l'agriculture, le commerce, l'industrie & les manufactures, par la diminution, même la suppression totale de certains impôts & autres charges publiques, qui peuvent nuire à leurs progrès. Elle avance encore gratis des sommes de son trésor aux fabriquans, qui ont de la conduite & des talens, mais qui n'ont pas les moyens de pousser leurs fabriques au plus grand avantage de l'état.

Le Comte de Thurn est revenu de Vienne, & a apporté au Grand Duc une épée à garde & poignée d'or garnies de brillans, avec un magnifique service de porcelaine de Vienne, & à la Grande Duchesse, plusieurs bijoux de grand prix; présens que leur envoye l'Imp. R. L'Empereur fait aussi présent à la Grande Duchesse du superbe carosse qui a servi au couronnement de S. M. I. à Franc-

Digitized by Google

fort, ainſi que d'un traineau dans le même gout. Ces équipages ſont déja en route.

GENES (*le* 28 *Mars*). Le 21 de ce mois, M. de Boyer, Envoyé de France, eut une longue conférence avec notre Secrétaire d'état, auquel il a communiqué un plan d'accommodement, que la nation Corſe propoſe à la République ſous la médiation du Roi T. C. Le premier article eſt la liberté de la Corſe; on s'attend à de nouveaux débats dans le Sénat, où les jeunes Sénateurs voudroient que l'on ſoumit la Corſe à quelque prix que ce fût, & les anciens, qu'on l'abandonnât, après avoir fait ſauter les fortifications des places.

La tranquilité étant ſuffiſamment rétablie dans la ville de San-Remo, le gouvernement en a retiré la plus grande partie des troupes, pour les envoyer, avec d'autres qu'on a raſſemblées dans nos environs, en Corſe & dans l'iſle de Caprée. La ville de San-Bonifacio eſt étroitement bloquée par les Corſes, & nos troupes ayant fait dernièrement une ſortie ſur eux, en ont été repouſſées avec perte. Le Commandant de cette place preſſe fortement pour qu'on lui envoye un ſecours de troupes, des vivres & des munitions. Nous croyons cependant que cette entrepriſe des Corſes ſur San-Bonifacio n'a pour objet que de nous empêcher de faire paſſer de plus grands ſecours à Caprée, qui ſe trouve dans un extrême danger, & où quelques uns de nos bâtimens ont été fort maltraités par le canon des aſſiégés.

MADRID (*le* 1*er. Avril*). La cour reçut,

le 15 du mois dernier, un courier de France apportant la triſte nouvelle de la mort de Madame la Dauphine ; & le Roi ordonna qu'on prit le deuil à ce ſujet pour trois mois.

CADIX (*le 27 Mars*). Le Sr. Villalba, Commandant-Général de cette province, eſt parti ce matin pour Madrid, afin de rendre compte au Roi de la commiſſion dont S. M. l'avoit chargé en le faiſant paſſer au Méxique.

Les lettres de Barbarie portent que la paix entre la France & le Roi de Maroc ſera inceſſamment conclue, & qu'on attend ici l'Ambaſſadeur de France nommé pour en ratifier le traité.

LISBONNE (*le 24 Mars*). Un Officier d'un Paquebot Anglois, prêt à faire voile avant-hier pour Falmouth, fut arrêté & mis en priſon par les gardes portugais qui lui ſaiſirent une ſomme aſſez conſidérable en or, dont il étoit chargé & qu'il tranſportoit à bord de ce batiment ; mais cet Officier fut remis en liberté dès le ſoir du même jour, & l'or fut reporté, par ordre du Roi, chez le Sr. Hay, Miniſtre d'Angleterre.

VERSAILLES (*le 18 Avril*). Le 7 de ce mois, le Prince Héréditaire de Brunſwick a pris congé de L. M. & de leur famille.

On a célébré ici le 8, dans l'égliſe royale & paroiſſiale de Notre-Dame, un ſervice ſolemnel pour le repos de l'ame de feu Mme.

Digitized by Google

la Dauphine. La Reine, M. le Dauphin, Mgr. le Comte de Provence, Mme. Adelaïde, & Mmes Victoire, Sophie & Louise y ont assisté; ainsi que les grands Officiers & les Dames de la feue Princesse.

Les Officiers de la Chambre de feue Madame la Dauphine firent célébrer, le 9, dans l'église paroissiale de S. Louis, un service solemnel pour le repos de l'ame de cette Princesse. Mgr. le Dauphin, Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois, Mde. Adelaïde & Mdes. Victoire, Sophie & Louise y assistèrent, ainsi que les grands Officiers & les Dames de la feue Princesse, & différens corps de la maison du Roi.

Le 13, Mgr. le Dauphin, en manteau court de deuil, revêtu du collier de l'Ordre du S. Esprit, & de celui de la Toison-d'Or, se rendit, en cérémonie, à l'église-royale & paroissiale de Notre-Dame, pour y faire ses pâques. Il étoit accompagné de Mgr. le Comte de Provence, qui devoit faire, le même jour, sa première communion. Après la messe, qui fut célébrée par l'Archevêque Duc de Reims, ces deux Princes reçurent la communion des mains de ce Prélat. La nappe étoit soutenue par l'Abbé de Sainte Aldégonde, Aumônier ordinaire de S. M.; l'Abbé de Fenelon, Aumônier de quartier; le Comte de Noailles, Grand d'Espagne de la première classe, & Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, & le Duc de la Vauguyon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de la personne de Mgr. le Dauphin, & de Mgrs. les enfans de France.

Digitized by Google

Le Roi a accordé au Marquis du Chilleau, ci-devant Capitaine dans son régiment d'infanterie, l'agrément d'un guidon des Gendarmes de la garde, vacant par la retraite du Vicomte de Merinville.

S. M. a donné l'Abbaye d'Hautevilliers, ordre de St. Benoit, diocèse de Reims, à l'Archevêque de Reims.

Le Roi vient d'accorder à la Princesse de Guiméné la survivance de la place de gouvernante des enfans de France.

Dernièrement le sieur de Saint-foix, Historiographe des Ordres du Roi, eut l'honneur de présenter à S. M., dans le cabinet, en présence du Marquis de Marigny, Secretaire-Commandant desdits Ordres, les deux premieres parties de l'*Histoire de l'Ordre du S. Esprit*, qu'il vient de publier.

PARIS (*le 20 Avril*). Il paroit un édit du Conseil d'état du Roi, du 22 Mars 1767, qui ordonne, entr'autres dispositions, que les toiles peintes & blanches étrangères acquitteront, à l'entrée du port de Marseille, les droits établis par les lettres-patentes & arrêts des 28 Octobre 1759 & 19 Juillet 1760, & qui fixe d'ailleurs les droits à payer à l'entrée du royaume, par les toiles blanches ou peintes, venant directement du Levant, & faisant partie du retour de ce commerce.

Mme. la Dauphine ayant légué à la maison Royale de St Cyr un grand tableau en tapisserie de Carle Marate, que la feue Reine de Pologne sa mere, avoit donné à Mgr. le

Digitized by Google

Dauphin, & que ce Prince avoit laissé à Mme. la Dauphine, les Dames de cette maison ont ajouté aux prières particulières qui se font journellement pour cette Princesse, un service solemnel pour le repos de son ame; il a été célébré le 6 de ce mois, & l'Evêque de Chartres y a officié pontificalement.

L'affaire du Duc de Chevreuse fut jugée le 9. Le Sr. de St. Michel est déclaré non recevable & mal fondé dans toutes ses demandes, & le Duc de Chevreuse maintenu & gardé en la propriété, possession & jouissance du Comté de Dunois. Le même arrêt condamne le Sr. de St. Michel en cent livres de dommages & intérêts au profit des pauvres de l'hôpital de Chateau-Dun, ville capitale du Dunois, & aux dépens envers toutes les parties.

Le Curé & le Vicaire de Montesson viennent d'être condamnés par contumace, à être bannis hors du Royaume. On peut se rappeller le refus qu'ils ont fait d'administrer.

Le Roi se propose de terminer l'affaire de M. Bastard, premier Président du Parlement de Toulouse. Il y a ici, pour cet effet; six Députés de ce Parlement avec le Procureur-Général, pour exposer les raisons de leur compagnie.

Depuis quelques semaines on compte plusieurs personnes, dont quelques-unes même de marque, qui se sont abandonnées au coupable excès de s'arracher la vie: les uns se sont noyés, d'autres se sont brûlés la cervelle, & d'autres se sont pendus. Du nombre de ceux qui se sont portés à cette hor-

reur, il y en a qui n'y ont été conduits que par ce *tedium-vitæ* qu'on ne peut définir, & dont on voit plusieurs funestes exemples depuis quelques années.

Le vaisseau l'*Union*, la frégate *la Sincére* & la corvette *la Lunette*, qui composent la division commandée par le Comte de Breugnon, Capitaine de vaisseau & Ambassadeur-Extraordinaire de S. M. auprès du Roi de Maroc, sont partis de la rade de Brest, le 7 de ce mois.

LONDRES (*le 14 Avril*). Le 1er. de ce mois il est arrivé une malle des Indes occidentales, qui avoit beaucoup de dépêches pour la cour. Il paroit que le commerce de notre nation aux Isles Françoises, est actuellement réduit à très-peu de chose, par les derniers arrangemens des Gouverneurs françois, & il est à craindre que celui que nous faisons avec les François & les Espagnols dans cette partie du monde, ne soit dans peu, tout-à-fait anéanti. Les premiers ont défendu aux bâtimens anglois de mouiller dans leurs ports; & les derniers ont enlevé nouvellement une chaloupe angloise à Porto-Rico, sous prétexte de commerce illicite.

J'Ai lû le présent Journal, *& n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Bouillon, ce 27 Avril 1767.*

THIBAULT.

Digitized by Google

Encyclopédie, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers.* 3
Dictionnaire des antiquités Romaines &c. 20
Elémens de critique, ou *Recherches des différentes causes de l'altération des textes latins.* 35
Histoire de la prédication, ou *la manière dont la parole de Dieu a été préchée dans tous les siécles &c.* 46
Leçons de physique expérimentale. (Dernier Extrait.) 63
Fin de l'extrait de la Collection Académique. Tom. 7. 75
L'ami de la vérité, ou *Lettres impartiale semées d'anecdotes curieuses &c.* 84
Essai d'une traduction nouvelle des Œuvres de Plutarque. 94
Octave & le jeune Pompée, ou *le Triumvirat, avec des remarques &c.* 110
Ode sur les avantages que procurent à la France la protection accordée à l'agriculture &c. 121
Mémoire pour Pierre Paul Sirven, accusé de parricide &c. 122
Lettre de M. de Voltaire à M. Elie de Beaumont &c. 126
Remarques au sujet d'un extrait des Nouvelles observations sur l'Italie &c. 132
Nouvelles Littéraires.
France. 136
Grande-Bretagne. 143
Allemagne. 146
Nord. 148
Italie. 149
Nouvelles Politiques. 151

Digitized by Google

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

1er. MAI. 1767.

TOME III.

TROISIÈME PARTIE.

A BOUILLON.
De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

Digitized by Google

CE journal paroît tous les quinze jours, la Souſcription n'eſt ouverte que pour l'année entière ; on peut commencer par tel mois qu'on jugera à propos : elle eſt de 24 l. de France, & 6 l. pour le port pour les Souſcripteurs qui voudront le recevoir par la Poſte, dans les diſtricts du Généralat des Poſtes Impériales.

En France, il en coutera 33 l. 12 ſ. pour la Souſcription & le port des 24 volumes.

Pour tout ce qui regarde la correſpondance de France, on aura la bonté de s'adreſſer au Sr. LUTTON, *prépoſé au récouvrement du Mercure de France, rue* Ste. Anne Butte St. Roch, *à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce journal. On aura ſoin d'affranchir les Lettres ; autrement elles reſteront au rebut. La Souſcription doit être payée d'avance, ainſi que le port du journal.*

On s'adreſſera auſſi au Sr. WEISSENBRUCH, *Directeur du Bureau de ce journal à* Bouillon ; *ainſi qu'aux* Srs. DELAROCHE *&* DEVILLE *à Lyon ; & autres Libraires dans les principales Villes de France, & de l'Europe.*

Digitized by Google

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

1er. MAI 1767.

TOME III.

TROISIEME PARTIE.

ENCYCLOPEDIE, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers &c.*

ACcoutumés dès notre enfance à respecter les vieilles traditions, & à regarder comme prouvés tous les récits, vrais ou faux, qu'on nous a faits de la splendeur & de la majesté de Rome ancienne, de la valeur & de l'héroïque fierté de ses habitans; éblouis de la gloire passée de cette antique métropole du monde, & toujours disposés à ajoûter encore au

Digitized by Google

merveilleux outré des descriptions que des Historiens nous ont laissées de sa grandeur, de sa puissance, & de l'immensité de ses richesses, rien de ce qu'on nous dit du luxe des Romains & de leur héroïsme, n'étonne notre crédulité, qui reçoit & adopte aveuglement toutes les fabuleuses relations des Ecrivains de Rome. Il est vrai que conquérans, & despotes avides de la plûpart des peuples de la terre, les Romains, sous les Empereurs, jouirent avec une insultante ostentation des fruits de leur tyrannie & de leurs dévastations : il est vrai que quand ils eurent subjugué toutes les nations, & qu'ils ne virent plus sur le globe asservi aucune conquête nouvelle à entreprendre, aucun peuple à enchaîner, ils se livrerent, avec une incroyable ardeur, à la plus effrénée dissolution, & sacrifierent les trésors, qui de toutes parts abondoient dans leur patrie, à leur goût excessif pour le luxe. Toutefois ce qu'on raconte du luxe des Romains, paroit incroyable à bien des gens, quelque accrédités que soient les Auteurs qui l'attestent. Et, en effet, il reste beaucoup de monumens de la magnificence des Romains sous les Empereurs ; mais dans

Digitized by Google

les vaſtes édifices qui furent conſtruits alors, & dont quelques-uns ſubſiſtent encore en entier, ou dumoins en partie, on n'apperçoit aucune trace de ce luxe prodigieux, & dont il eſt parlé dans l'article ſuivant.

INCRUSTATION. (*Archit. rom.*) On entend par incruſtation un ornement d'architecture qui ſe fait de pierre dure & polie, ou d'autre matière brillante, qu'on applique dans des entailles faites exprès dans le corps d'un bâtiment. Les anciens donnoient auſſi le nom d'incruſtation aux différens enduits : ainſi une colonne incruſtée, par exemple, eſt une colonne faite de pluſieurs cotes minces du plus beau marbre, fortement appliquées avec du maſtic ſur un noyau de pierre, ou de brique; uſage introduit, ſoit afin de ne pas prodiguer le marbre rare & précieux, le jaſpe, l'agathe, &c., ſoit pour en faire paroitre les morceaux d'une grandeur ſurprenante, au moyen de l'incruſtation qui, faite d'un maſtic de même couleur, rend les joints imperceptibles. Cet art fut porté à Rome, dit l'Auteur de cet article, juſqu'à la profuſion la plus outrée. Dans les commencemens, l'incruſtation n'étoit qu'un ſim-

Digitized by Google

ple enduit de mortier : on n'en connoiſſoit point d'autre dans le ſiécle des Curtius & des Fabricius; mais on rougit bientôt de cette reſpectable ſimplicité. » La ſeconde eſpèce d'incruſtation s'exécutoit avec des feuilles de marbre, appliquées ſur la ſurface des murs. Les maiſons des grands en furent pavées ſur la fin de la République... Dans la ſuite on ne ſe contenta plus d'expoſer à la vue le marbre en œuvre ; on commença ſous Claude à le peindre, ou à le teindre, & ſous Néron, à le couvrir d'or, & à le mettre en compartimens de couleur, ſur leſquels on faiſoit des figures de toutes ſortes de fleurs, de plantes & d'animaux... Pour ce qui eſt de la teinture des marbres, cet art étoit déjà monté à une telle perfection, que les ouvriers de Tyr & de Lacédémone, ſi ſupérieurs dans la teinture du pourpre, portoient envie à la beauté & à l'éclat de la couleur purpurine qu'à Rome on donnoit aux marbres... Le troiſième genre d'incruſtation dont les Romains décoroient leurs bâtimens en dedans & en dehors, s'éxécutoit avec de l'or ou de l'argent pur : cette ſorte d'incruſtation ſe pratiquoit en deux manières ; par ſimples feuilles d'or

& d'argent battu, ou par lames ſolides de l'un & de l'autre métal... La mode s'établit chez les particuliers de faire dorer les murs, les planchers & les chapitaux des colonnes de leurs maiſons; & c'étoit une choſe ordinaire du tems de Properce, de bâtir de marbre de Tenare, & d'avoir des planchers d'yvoire ſur des poutres dorées,.. Toutefois rien ne reſſemble en ce genre à la magnificence preſque incroyable que déploya Néron, en faiſant revêtir intérieurement de lames d'or tout le théâtre de Pompée, lorſque Tiridate, Roi d'Arménie, vint le voir à Rome, & même pour n'y demeurer qu'un ſeul jour; auſſi ce jour, tant à cauſe de la dorure de ce théâtre, que pour la ſomptuoſité de tous les vaſes & autres ornemens dont on l'enrichit, fut appellé le *jour d'or*. Quant aux lames d'argent, Sénéque nous raconte que les femmes de ſon ſiécle avoient leurs bains pavés d'argent pur; enſorte que le métal employé pour la table, leur ſervoit auſſi de marche-pied... On en étoit venu juſqu'à enchaſſer dans le parquétage des appartemens, des perles & des pierres précieuſes... Le quatrième genre d'incruſtation conſiſtoit en ouvrage de mar-

quéterie & de mosaïque, dont on décoroit les palais & les maisons particulières... Un homme se croyoit pauvre, si tous les appartemens de sa maison, chambres & cabinets, ne reluisoient d'émaux ronds ou quarrés, d'un travail exquis; si les marbres d'Alexandrie ne brilloient d'incrustations numidiennes, & si la marquéterie n'étoit si parfaite qu'on la prit pour une vraie peinture. Mais, que Sénèque avoit raison d'apprécier en sage toutes ces sortes d'ornemens à leur valeur réelle! c'est un beau morceau que celui de l'épitre 115, dans laquelle il fait la déclaration suivante: *Semblables à des enfans & plus ridicules qu'eux, nous nous laissons entrainer à des recherches de fantaisie, avec une passion aussi couteuse qu'extravagante. Les enfans se plaisent à amasser, à manier de petits cailloux polis, qu'ils trouvent sur le bord de la mer; nous, hommes faits, nous sommes foux de taches & de variétés de couleurs artificielles, que nous formons sur des colonnes de marbre, amenées à grands fraix des lieux arides de l'Egypte, ou des déserts de l'Afrique, pour soutenir quelque galerie. Nous admirons*

de vieux murs que nous avons enduits de feuilles de marbre, ſçachant bien le peu de prix de ce qu'elles cachent, & ne nous occupant que du ſoin de tromper nos yeux, plutôt que d'éclairer notre eſprit. En incruſtant de dorures les planchers, les plafonds & les toits de nos maiſons, nous nous repaiſſons de ces illuſions menſongères, quoique nous n'ignorions pas que ſous cet or, il n'y a que du bois ſale, vermoulu, pourri, & qu'il ſuffiſoit de changer contre du bois durable & proprement travaillé ».

Ce morceau eut été bien plus beau, & il eut fait, ſuivant nous, bien plus d'impreſſion ſur les Romains, ſi de tous les hommes faits, ſemblables aux enfans qui s'amuſent ſur le bord de la mer avec de petits cailloux polis, Sénèque eut eu lui-même un goût moins effréné pour le luxe & toutes ſortes de ſuperfluités : mais de quel fruit peuvent être les leçons d'un prétendu Sage, qui dans le ſein de l'opulence, & environné de tout ce que le luxe a de plus éblouiſſant, écrit ſur le mépris & l'inutilité des richeſſes. La moleſſe de Senèque étoit trop en contradiction avec l'auſtérité de ſa mo-

rale, pour que ſes concitoyens puſſent être touchés de ſes admirables diſcours ſur la modération & la frugalité.

INDÉCENT. (*Gram. & mor.*) Tout ce qui eſt contre le devoir, l'honnêteté, la bienſéance, eſt indécent. Une action, un propos, un ſeul mot, un ſeul geſte, ſuffiſent pour dévoiler l'indécence, vice inſéparable des ames corrompues. » On pardonne l'indécence aux hommes, quand elle eſt accompagnée d'une certaine originalité de caractère, d'une gaieté particulière & cynique, qui les met au-deſſus des uſages; elle eſt inſupportable dans les femmes. Une belle femme indécente, eſt une eſpèce de monſtre, que je comparerois volontiers à un agneau qui auroit de la férocité. On ne s'attend point à cela.... La préſence des femmes rend la ſociété des hommes décente: les hommes ſeuls ſont moins décens. Les femmes ſont moins décentes entr'elles qu'avec les hommes. Il n'y a preſqu'aucun vice qui ne porte à quelque action indécente. Il eſt rare que le vicieux craigne de paroître indécent; il ſe croit trop heureux quand il n'a que cette foible barrière à vaincre. Il y a une indécence particulière & domeſtique;

il y en a une générale & publique. On bleſſe celle-ci, peut-être, toutes les fois qu'entrainé par un goût inconſidéré pour la vérité, on ne ménage pas aſſez les erreurs publiques".

Il nous ſemble que les erreurs publiques ne doivent jamais être épargnées, & qu'il n'y a nulle ſorte d'indécence à les combattre; mais il y a de l'indécence à vouloir faire paſſer des vérités utiles pour des erreurs publiques. » Comme la décence conſiſte, ajoute l'Auteur, dans une attention ſcrupuleuſe à des circonſtances legères & minutieuſes, elle diſparoit preſque dans le tranſport des grandes paſſions. Une mere qui vient de perdre ſon fils, ne s'apperçoit pas du déſordre de ſes vêtemens. Une femme tendre, paſſionnée, que le penchant de ſon cœur, le trouble de ſon eſprit, ou l'yvreſſe de ſes ſens abandonne à l'impétuoſité de ſon amant, ſeroit ridicule, ſi elle ſe reſſouvenoit d'être décente, dans un inſtant où elle a oublié des conſidérations plus importantes. Elle eſt rentrée dans l'état de nature : c'eſt ſon impreſſion qu'elle ſuit & qui diſpoſe d'elle & de ſes mouvemens. Le moment du tranſport paſſé, la décence renaitra; & ſi elle ſoupire en-

core, ſes ſoupirs ſeront décens ".

On ſçait qu'il y a à Rome une congrégation de l'indice ou de l'*Index*, dont l'unique & grande occupation eſt d'examiner les livres qui doivent être inſérés dans le long catalogue des livres défendus par le Concile de Trente, & dont la lecture, à l'égard de quelques-uns, eſt défendue abſolument, & ſuſpendue à l'égard des autres, *donec corrigantur*, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'ils ſoient corrigés. » Je ne ſçais, dit l'Auteur de l'article *Index*, ſi nous n'avons pas le ſens commun, ou ſi c'eſt la congrégation de l'indice qui en manque; mais il eſt sûr qu'il n'y a preſque pas un ſeul bon livre de piété ou de morale dans notre langue, qu'elle n'ait proſcrit. »

INDIENS. PHILOSOPHIE DES. (*Hiſt. de la Philoſ.*) Il eſt vrai qu'en général, les Indiens ſont fort ſuperſtitieux, que leur religion eſt abſurde, & leur culte ridicule: il eſt vrai qu'il y a parmi eux des religieux nommés *Faquirs*, gens très-perfides, fourbes, corrompus à l'excès: on ſçait auſſi que l'infame Priape eſt leur idole la plus reſpectée, & que les Indiens, & ſurtout les Indiennes, ont grand ſoin de porter au

ou une petite figure de cette indécente idole, persuadés, d'obtenir par la vertu de ce talisman, la vigueur & la fécondité. Ce qu'on a de la peine à comprendre, c'est que ces préjugés stupides ayent pû s'introduire dans cette partie du monde, qui fut autrefois le berceau de la philosophie, qui y règna pendant une si longue suite de siècles. On a vu presque par-tout ailleurs, la lumière des beaux-arts dissiper les ténèbres de l'ignorance. Aux Indes, c'est la barbarie qui a lutté, avec tant de succès, contre la philosophie, qu'aujourd'hui les Indiens ignorent même jusqu'au nom des anciens Gymnosophistes, de ces Gymnosophistes si célèbres par leurs vertus, & par la sagesse de leur doctrine, dont nous allons rapporter quelques traits, d'après l'Auteur de cet article.

» On divise les Gymnosophistes en deux sectes, l'une des Brachmanes, & l'autre des Samanéens. Nous ne sommes pas assez instruits sur les caractères particuliers qui les distinguent : nous sçavons seulement en général, qu'ils fuyoient la société des hommes, qu'ils habitoient le fond des bois & des cavernes ; qu'ils menoient la vie la plus aus-

tère, s'abſtenant du vin & de la chair des animaux, ſe nourriſſant de fruits & de légumes, & couchant ſur la terre nue ou ſur des peaux; qu'ils étoient ſi fort attachés à ce genre de vie, que quelques-uns appellés auprès du grand Roi, répondirent qu'il pouvoit venir lui-même, s'il avoit quelque choſe à apprendre d'eux ou à leur commander. Ils ſouffroient avec une égale conſtance, la chaleur & & le froid; ils craignoient le commerce des femmes: ſi elles ſont méchantes, diſoient-ils, il faut les fuir, parcequ'elles ſont méchantes; ſi elles ſont bonnes, il faut encore les fuir, de peur de s'y attacher. Il ne faut pas que celui qui fait ſon devoir du mépris de la douleur & du plaiſir, de la mort & de la vie, s'expoſe à devenir l'eſclave d'un autre.... Buddas, Dandamis, Calanus & Yarcha ſont les plus célébres d'entre les Gymnoſophiſtes dont l'hiſtoire ancienne nous a conſervé les noms... Pour juger de Dandamis, il faut l'entendre parler à Alexandre par la bouche d'Oneſicrite, que ce Prince envoya chez les Gymnoſophiſtes: *dites à votre maître que je le loue du goût qu'il a pour la ſageſſe, au milieu des affaires dont un autre ſe-*

roit accablé : qu'il fuie la molleſſe ; qu'il ne confonde pas la peine avec le travail ; & puiſque ſes Philoſophes lui tiennent le même langage, qu'il les écoute. Pour vous & vos ſemblables, Oneſicrite, je ne déſaprouve vos ſentimens & votre conduite, qu'en une choſe, c'eſt que vous préfériez la loi de l'homme à celle de la nature, & qu'avec toutes vos connoiſſances, vous ignoriez que la meilleure demeure eſt celle où il y a le moins de ſoins à prendre. Calanus, à qui l'Envoyé d'Alexandre s'adreſſa, lorſque ce Prince s'avança dans les Indes, débuta avec cet Envoyé par ces mots : *dépoſe cet habit, ces ſouliers, aſſieds-toi nud ſur cette pierre, & puis nous converſerons enſemble...* Les Gymnoſophiſtes reconnoiſſoient un Dieu fabricateur & adminiſtrateur du monde, mais corporel. Selon eux, l'origine de l'ame étoit céleſte ; elle étoit émanée de Dieu, & elle y retournoit. Dieu recevoit dans ſon ſein les ames des bons qui y ſéjournoient éternellement. Les ames des méchans en étoient rejettées & envoyées à différens ſupplices... Leur morale conſiſtoit à aimer les hommes & à ſe haïr eux-mêmes, à évi-

ter le mal, à faire le bien, & à chanter des hymnes. Ils faiſoient peu de cas des ſciences & de la philoſophie naturelle... Quant à leur philoſophie morale, tout y étoit grand & élevé. Il n'y avoit, ſelon eux, qu'un ſeul bien, c'eſt la ſageſſe. Pour faire le bien, il étoit inutile que la loi l'ordonnât. La mort & la vie étoient également mépriſables. Cette vie n'étoit que le commencement de notre exiſtence. Tout ce qui arrive à l'homme n'eſt ni bon ni mauvais. Il étoit vil de ſupporter la maladie, dont on pouvoit ſe guérir en un moment. Il ne falloit pas paſſer un jour ſans avoir fait une bonne action. La vanité étoit la dernière choſe que le ſage dépoſoit, pour ſe préſenter devant Dieu. L'homme portoit en lui-même une multitude d'ennemis. C'eſt par la défaite de ces ennemis qu'on ſe préparoit un accès favorable auprès de Dieu, &c. Quelle différence entre cette philoſophie & celle qu'on profeſſe aujourd'hui dans les Indes! elles ſont infectées de la doctrine de Xekia, j'entends de ſa doctrine éſotérique; car les principes de l'exotérique ſont aſſez conformes à la droite raiſon. Dans celle-ci, il admet la diſtinction du bien & du mal; l'immor-

talité de l'ame; les peines à venir; des Dieux; un Dieu ſuprême qu'il appelle *Amida* &c. Quant à ſa doctrine ésotérique, c'eſt une eſpèce de ſpinoſiſme aſſez mal entendu. Le vuide eſt le principe & la fin de toutes choſes. La cauſe univerſelle n'a ni vertu ni entendement. Le repos eſt l'état parfait. C'eſt au repos que le Philoſophe doit tendre &c.

INFIDELITÉ (*Gramm. & Morale.*) Nous n'avons garde de paſſer ſous ſilence cet excellent article, qui, quoique fort court, renferme des réflexions très-ſages, & inſpirées à l'Auteur par l'amour de la vertu, de la décence & des bonnes mœurs. L'infidélité, dit-il, ſe prend pour l'infraction du ſerment que des époux ou des amans ſe ſont fait, de ne pas chercher le bonheur, l'homme entre les bras d'une autre femme, la femme dans les embraſſemens d'un autre homme. Les loix divines & humaines blament les époux infidelles; mais l'inconſtance de la nature & la manière dont on ſe marie parmi nous, ſemblent un peu les excuſer. Qui eſt-ce qui ſe choiſit ſa femme? Qui eſt-ce qui ſe choiſit ſon époux? Moins il y a eu de conſentement, de liberté, de choix dans un engagement,

plus il eſt difficile d'en remplir les conditions, & moins on eſt coupable aux yeux de la raiſon d'y manquer. C'eſt ſous ce coup d'œil que je hais plus les amans que les époux infidèles. Et qui eſt-ce qui les a forcés de ſe prendre? Pourquoi ſe ſont-ils fait des ſermens? La femme infidèle me paroit plus coupable que l'homme infidèle. Il a fallu qu'elle foulât aux pieds tout ce qu'il y a de plus ſacré pour elle dans la ſociété. Mais on dira, que plus ſon ſacrifice eſt grand, moins ſon action eſt libre; & je repondrai qu'il n'y a point de crime qu'on n'excuſât ainſi. Quoiqu'il en ſoit, le commerce de deux infidèles eſt un tiſſu de menſonges, de fourberies, de parjures, de trahiſons qui me déplait: que les limites entre leſquelles il reſſerre les careſſes qu'un homme peut faire à une femme, ſont bornées! que les doux momens qu'ils ont à paſſer enſemble, ſont courts! que leurs diſcours ſont froids! Ils ne s'aiment point: ils ne ſe croient point: peut-être même ils ſe mépriſent. Diſpenſez les amans de la fidélité, & vous n'aurez que des libertins. Nous ne ſommes plus dans l'état de nature ſauvage, où toutes les femmes étoient à tous les hommes, & tous les hommes à toutes les fem-

mes.... Nous avons institué entre nous une infinité de pactes différens; je ne sçais quoi de saint & de religieux s'est mêlé à tous nos engagemens ; anéantirons-nous les distinctions que les siécles ont fait naître, & ramenerons nous l'homme à la stupidité de l'innocence première, pour l'abandonner sans remords à la variété de ses impulsions? Les hommes produisent aujourd'hui des hommes; regretterons nous les tems barbares où ils ne produisoient que des animaux?

Des causes de la dépopulation, & des moyens d'y remédier. A Londres, & se trouve à Paris, chez Dessain, 1766.

C'Est une étrange manie que celle de ne voir dans la société, que des vices, de la corruption, des désordres, des crimes, & d'annoncer perpétuellement le dernier de tous les malheurs, le dépérissement & la ruine prochaine des états, ou, ce qui seroit bien plus affligeant encore, des hommes qui forment les états. Cette manie a fait de grands progrès, & elle est devenue épidémique par-

Digitized by Google

mi une certaine classe de Littérateurs. En-vain des Sçavans plus instruits, envain des citoyens mieux informés, ont démontré par des dénombremens de la plus grande exactitude, que la France est, de nos jours, plus peuplée d'environ deux millions de citoyens, qu'elle ne l'a été dans aucun autre tems, depuis la fondation de la monarchie : vainement M. Expilly a combattu & refuté, par la justesse & l'évidence de ses calculs, l'opinion allarmante de cette foule d'Ecrivains dépopulateurs ; ils sont bien éloignés encore de se rendre, & préférant une erreur inquiétante à une vérité flatteuse pour quiconque s'intéresse à la prospérité de sa patrie, ils rejettent, avec indignation, & ces calculs & ces dénombremens.

Dans l'innombrable quantité de volumes qui ont été publiés pour prouver l'existence, ou pour arrêter l'activité de ces prétendues causes de dépopulation, quelques uns seulement ont mérité l'estime des vrais Littérateurs, l'approbation & la confiance du public : nous nous sommes hâtés d'en rendre compte à mesure qu'ils ont paru : tel est encore cet ouvrage nouveau, rempli d'excellen-

Digitized by Google

tes vues, & qui, à l'erreur près de l'anonime, mal à propos persuadé que la France est dépeuplée, fait honneur à la justesse de ses raisonnemens, à la sagesse des projets qu'il propose, & plus encore à la chaleur de son patriotisme.

Il est vrai, non pas, comme on le dit, que la France est dépeuplée, mais qu'elle pourroit contenir & nourrir un plus grand nombre d'habitans : il est encore vrai que beaucoup de causes arrêtent les progrès de la population. L'Auteur a, sur tous ceux qui ont écrit sur la même matière, l'avantage d'avoir vû plus distinctement toutes ces causes, & celui d'avoir exactement connu jusques à quel dégré leur maligne influence agit sur la société. Cet ouvrage est divisé en deux parties : l'anonime indique dans la première, les véritables causes de la dépopulation & leurs funestes effets : dans la seconde il propose les moyens qui lui paroissent les plus propres à détruire ces causes, & leurs trop cruels effets. On nous dispensera de nous étendre sur cet ouvrage, dont l'analyse nous conduiroit trop loin, & dans lequel, d'ailleurs, l'anonime nous paroit avoir un peu outré les idées allarmantes de dévastation, de

corruption des mœurs & de dépopulation.

Les causes, qui, suivant l'Auteur, tarissent en France les sources de la population, sont la corruption des mœurs, le barbare usage où sont les meres de donner leurs enfans à des nourrices étrangères, la richesse des dots, le nombre trop prodigieux de célibataires qui s'accroit tous les jours, le service de terre, ainsi que le service de mer, les diverses émigrations au delà des mers, l'administration des hôpitaux en général, celle des hôpitaux des enfans-trouvés, & celle des hôpitaux généraux & des hôpitaux des malades. Une des grandes causes de la dépopulation, est la trop grande condensation de l'air dans les villes. Les établissemens qui sont encore en France funestes à la population, sont les maisons de force, l'excessive rigueur des loix pénales, tant criminelles que fiscales, les monastères, le trop grand nombre de domestiques dans les villes, le nourrissage des enfans des villes dans les campagnes, la manière dure de recouvrer les impots, les corvées, la négligence, ou plutôt la décadence de l'agriculture.

Nos Lecteurs peuvent juger, par cet

te exposition des chapitres de la première partie de cet ouvrage, combien l'Auteur est pénétré de l'idée de la dépopulation. Mais plusieurs des objets qu'il met dans la classe de ces causes de destruction, n'existent point du tout en France. L'agriculture négligée tend elle vers sa décadence ? La population souffre-t'elle du transport presqu'imperceptible, de quelques François au-delà des mers? &c, &c.

Au sujet des nourrices étrangères, l'anonime justement indigné, s'écrie : » Meres qui cessés de l'être par une coquéterie ridicule, ou par une criminelle complaisance pour vos maris : vous qu'une vie qui n'est que le tissu honteux des nuits tumultueuses & fatigantes, & des jours perdus dans un sommeil devenu ceſſaire, met hors d'état de remplir les premiers devoirs de la maternité ; à combien de suites facheuses ne vous exposés-vous pas, en forçant la nature d'ouvrir à votre lait d'autres voyes que celles qu'elle a pratiquées elle-même ? Que de maladies, que d'infirmités ne sucent pas avec un lait étranger vos enfans, ces malheureuses victimes de votre molesse, ou de votre cupidité : vos enfans ? Oui,

ce ſont les vôtres, lorſque les nourrices les reçoivent de vos mains; mais ce ſont les leurs, quand elles vous les rapportent. Elles ne s'en ſéparent que les larmes aux yeux, & ces tendres nourriſſons ne peuvent ſe ſentir arracher aux mamelles qui les ont allaités, ſans exprimer leur douleur par des cris perçans & continuels. La nature ne leur dit rien pour vous, & ſemble vous punir de ce que vous l'avés étouffée dans votre cœur à leur égard, au moment de leur naiſſance. Indépendamment des devoirs les plus étroits qui obligent toutes les meres à nourrir leurs enfans; du langage de la nature qui leur dit ſans ceſſe que leur amitié pour leurs fruits croît en proportion des ſoins qu'elles ſe donnent pour les conſerver; leur ſanté particulière y eſt d'autant plus intéreſſée que, comme on vient de le dire plus haut, au moyen du lait qu'on leur trait, elles évitent beaucoup de maladies, leur tempérament ſe fortifie davantage par l'intervalle d'une couche à l'autre; elles deviennent plus propres à être fécondées de nouveau, & à mieux remplir les vues de l'Etre ſuprême, qui ne les a créées que pour une plus grande multiplication de nos êtres ».

Il

Il eſt vrai, comme le dit l'Auteur, que ce barbare uſage entraine une foule de maux qui concourent évidemment à la dépopulation. « En ſuçant un lait étranger, les enfans les plus ſains reçoivent ſouvent le germe des maladies qui les accableront dans le cours de leur vie. Semblables à ces plantes qu'on arrache du terrein où elles ont pris naiſſance, pour les tranſplanter ailleurs, quelques ſoins, quelqu'attention que leur donne le cultivateur, on s'apperçoit qu'elles n'ont jamais ni cette végétation, ni cette vigueur qu'elles auroient eu dans les lieux où elles ſont nées; qu'elles ſont ſujettes à des infirmités qu'elles n'auroient pas éprouvées, & qu'elles ne parviennent point à leur perfection ordinaire... Il eſt encore une choſe qui paroit incroyable, qui prouve la force du préjugé, & à quel point les chefs des familles s'aveuglent ſur l'objet qui doit les intéreſſer le plus. Le fréquent exemple des enfans changés en nourice, ne devroit-il pas leur faire craindre d'introduire un étranger chez eux, de lui laiſſer un bien qui ne lui appartient pas, & d'en priver par leur faute, les légitimes héritiers ? N'eſt-ce donc plus que par une habitude moins ſure que

l'inſtinct des animaux, que les hommes ſe gouvernent ? Et la nature leur parle-t'elle ſi foiblement, qu'ils confondent ſa voix avec celle de la prévention » ?

A l'égard des célibataires dont l'inutilité détruit autant qu'il eſt en eux, toute eſpérance de population, l'anonyme les traite avec tout le mépris & toute la rigueur qu'ils méritent, & dont malheureuſement la ſociété, dont ils ſont les ennemis, ne les accable point. » Citoyens inutiles, dit-il, ingrats, dangereux & trop amoureux d'eux-mêmes, ils abhorrent les plaiſirs innocens, & craignent de perdre dans le mariage, la fauſſe tranquilité dont ils jouiſſent. Le choix d'une femme, l'exemple de celles qui ſont peu vertueuſes, la crainte d'en trouver de ſemblables, l'embarras du ménage, les dépenſes qui en ſont la ſuite néceſſaire, l'humeur acariâtre d'une épouſe, ſa bizarrerie, ſes caprices, ſa profuſion dans les atours, ſa paſſion pour le jeu; le ſoin de l'éducation des enfans, l'apréhenſion d'en avoir qui ne repondent pas à leurs ſentimens; le peu de ſatisfaction qu'on en retire ſouvent, la difficulté de les placer, la privation de bien des choſes de volupté, ou de pur agrément qu'il faut

Digitized by Google

ſacrifier au bien-être de ſes enfans ; bien d'autres raiſons encore que les célibataires peuvent alléguer, les éloignent de toute chaîne, & leur font préférer cet état à celui du mariage.... Les hommes qui vivent ainſi, ont beau nous dire que leur célibat ne fait rien perdre à la république. Lorſque le célibat domine, le mariage eſt moins reſpecté : on ne ſçauroit s'empêcher de trouver mauvais celui qu'a formé le libertinage, & où les deux ſexes ſe corrompant par des ſentimens naturels, fuyent une union qui les rendroit meilleurs, pour vivre dans celle qui les rend toujours pires. Moins il y a de mariages, & plus ceux qui ſont faits ſont expoſés à être corrompus : moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les mariages ».

Les maiſons de force ſont malheureuſement néceſſaires dans un état tel que la France; mais ce qui ſeroit très-néceſſaire auſſi, ce ſeroit que ceux qui y ſont renfermés, y fuſſent traités avec humanité. Il n'eſt que trop vrai cependant que ceux qui ſont prépoſés pour veiller aux priſonniers qu'on envoye dans ces maiſons, n'ont bien ſouvent aucune ſorte d'humanité. » Formidables à ceux qu'ils oppri-

ment, s'ils ne peuvent pas étouffer leurs plaintes, ils les empêchent d'éclatter : si elles transpirent quelquefois, quels ménagemens, quelles précautions ne sont pas nécessaires pour faire sentir l'égarement de l'injustice, lors même qu'on accuse ceux qui en sont les auteurs! Si par malheur elles parviennent jusqu'à eux, quels chatimens ne font ils pas subir! Quelle vengeance n'exercent-ils pas sur des personnes qu'une main sécourable n'est pas à portée de soustraire à leur courroux, & qu'ils punissent d'autant plus sévèrement, qu'ils le font plus impunément par leur attention à ce que rien ne transpire...Si les maisons de force sont regardées comme des maisons de correction, pourquoi doncles administrateurs s'y comportent-ils avec tant d'inhumanité ? Pourquoi privent-ils de tout sécours ceux qui ont le malheur d'y être détenus ? Pourquoi ne leur facilitent-ils pas tous les moyens de se justifier, moyens que dans toutes les prisons on ne refuse pas aux plus grands criminels ? Pourquoi les privent-ils de toute communication avec le déhors, &c. ?... La dépopulation est bien plus considérable, lorsque ces maisons sont rémises entre les

mains des Moines. Ces gens que leur état devroit rendre bienfaiſans, deviennent cruels par leur habitude à maltraiter ceux qui ſont confiés à leur garde. Accrédités par le faux préjugé que la réligion les rend plus humains, ils ſçavent voiler leur exceſſive rigueur, & ſe procurer adroitement l'impunité de toutes leurs cruautés : plus durs que les verroux & les grilles dont ils ſe ſervent, ils ne rougiſſent pas d'aſſervir des hommes libres à l'inſolence de leurs eſclaves, & ſouvent de les faire irriter par ces ames baſſes, pour ſe donner l'indigne ſatisfaction de vèxer des perſonnes dont ils ſeroient le mépris le plus rébutant, ſi elles étoient ſouſtraites à leur tyrannie. Mais comment ces hommes de fer ſeroient-ils plus humains pour ceux qu'on leur confie, eux qui le ſont ſi peu les uns à l'égard des autres ? On ſçait combien ſont rigoureuſes & terribles les punitions que les plus forts chez eux infligent aux plus foibles. Un certain Mathieu, Prieur de St. Martin des champs, à Paris, fut le premier qui inventa ces priſons affreuſes où l'on ne voit point le jour, où l'on renferme ceux qui doivent y finir leur vie ; qu'on appelle pour ce ſujet des

Vade in pace, & qu'on ſçait n'être que trop multipliées dans les monaſtères &c. Il eſt étonnant que nos Rois, toujours attentifs à travailler au bonheur, à la tranquilité & à la ſureté de leurs ſujets, n'ayent pas été informés à quelle extrêmité ils les expoſoient, lorſqu'ils ordonnoient qu'ils fuſſent renfermés dans des monaſtères, & à la diſpoſition des Moïnes, &c ».

Les moyens que l'anonyme propoſe pour remedier à ces divers abus, & à tous ceux qu'il regarde comme autant de cauſes de dépopulation, nous ont paru judicieux, utiles; quelques-uns aſſez faciles dans l'exécution, mais beaucoup d'autres abſolument impraticables. L'expoſition & l'examen de ces différens moyens qu'on lira avec plaiſir dans l'ouvrage même, nous conduiroient trop loin. L'Auteur, comme nous l'avons *dit*, mérite l'eſtime de tous les citoyens zélés pour la patrie.

Digitized by Google

Hiſtoire de Bertrand Du-Gueſclin, Comte de Longueville, Connétable de France. Par M. Guyard de Berville *. 2 Vol. in-12. A Paris, chez H. C. De-Hanſy. 1767.

MR. Guyard de Berville étoit déjà connu par ſon hiſtoire du Chevalier Bayard : parmi les éloges qu'on a donnés à cet ouvrage, on a mêlé quelques critiques ; la principale étoit un ſti-

* M. Guyard de Berville nous a adreſſé une lettre que nous avons cru inutile d'inſérer ici ; il nous prie de prévenir nos Lecteurs ſur trois fautes typographiques qui ſe ſont gliſſées dans cette Hiſtoire.

1°. Dans la note première de la page 6 de la préface, il eſt dit que Bayard eſt mort en 1724. Il faut lire 1524.

2°. Lig. 12 il eſt dit : l'art de l'imprimerie étant au berceau du vivant de Du-Gueſclin : *liſés*, l'art de l'imprimerie n'ayant été inventé que dans le ſiécle ſuivant.

3e. Dans le cours de l'Hiſtoire, on lit : le Baſque de Mareuil : il faut lire : *Le Baſcle de Marcuil.* C'eſt le nom d'une Maiſon noble & ancienne, encore ſubſiſtante, ſous le nom de *Le-Baſcle d'Argenteuil*, dans la perſonne de M. le Marquis d'Argenteuil & celle de M. le Chevalier d'Argenteuil, ſon frere, Commandant de Mauvis, Ordre de Malthe. Il y a eu ſous Charles VI un parent de Le-Baſcle de Mareuil, dit par ſobriquet, *le moine*

le trop uni & trop peu relevé; l'Auteur qui joint à la plus grande modeſtie un talent qui fait regretter qu'il n'ait pas plutôt ſongé à écrire l'hiſtoire, a profité des obſervations de ſes cenſeurs, & quoiqu'il ait raiſon de ne pas convenir que le ſtile hiſtorique doive être trop recherché, il a donné à celui de la vie de Du-Gueſclin un peu plus de vivacité & d'élégance, en évitant de tomber dans le ſtile fleuri. On lui a fait un autre reproche dont il convient; mais pourtant avec reſtriction; c'eſt la prolixité. Il avoue que lorſqu'un Hiſtorien trace les annales d'une province ou d'une nation, il *pêcheroit* contre toutes les régles, s'il s'appéſantiſſoit ſur la vie d'un héros, ou d'un autre perſonnage qu'il rencontreroit ſur ſes pas; mais il ſoutient que » comme on n'écrit point la vie des hommes ordinaires, on doit à ceux qui méritent cet honneur là, un détail de tout ce qui tend à leur gloire, & de ce qui exprime la valeur

---

le Baſcle, bon Guerrier. Voyés Froiſſard, & le P. Daniel.

Leurs armes ſont de gueules à trois macles d'argent, ſur les quartiers de Roche-Chouard, Bourbon ancien & Rohan, & pour déviſe: *ſine macula macla.*

Digitized by Google

des uns, la sageſſe, la ſçience, ou les talens des autres ». Quant à lui en particulier, il s'eſt appliqué à contenter tous les goûts; un Lecteur ordinaire ne peut lui ſçavoir mauvais gré d'avoir étendu certains paſſages dont le militaire peut tirer des leçons utiles, & le militaire auroit tort de lui reprocher de s'être arrêté ſur des endroits qui ſont faits pour le politique & pour l'homme de lettres. Quelque juſtes que ſoient ces excuſes, M. de B. croit modeſtement devoir réclamer » l'indulgence de ſes Lecteurs ſur ce qu'ils trouveront de foible dans ſon ouvrage, & les prier de le pardonner à un Auteur prêt à terminer ſon quatorzième luſtre. Cet âge mérite bien des égards; mais ce qui en mérite encore davantage, c'eſt qu'il n'a commencé d'écrire que depuis peu d'années, & qu'il s'y eſt préparé par une étude de toute ſa vie, étude cependant qui ne l'a jamais détourné des devoirs de ſon état; il y conſacroit les momens de liberté que lui laiſſoit ſa profeſſion de commerçant.

Du-Gueſclin eſt un des plus grands hommes qu'ait eu la France; » un homme infatigable, dit l'Auteur qui entreprend tout, & réuſſit partout; qui voit

les plus grands dangers & les affronts ſans les craindre : qui ne trouve ni place trop forte pour balancer à l'attaquer & la prendre, ni armée trop nombreuſe pour héſiter à la combattre & à la défaire : on le verra mettre deux fois un Roi ſur le trône, & l'y maintenir; faire trembler de ſon nom ſeul, une nation juſques là victorieuſe, déjà en poſſeſſion d'une partie de la France, & en état de s'emparer du reſte : on le verra donner ſans relache la chaſſe aux Anglois, & délivrer le Royaume en général, & en particulier, nombre de provinces & de villes, de la plus dure domination. On le verra enfin couronné de gloire, mourir au milieu de ſes lauriers, pleuré des Anglois mêmes, triompher encore dans le cercueil, recevoir des honneurs funèbres ſans exemple, & la ſépulture royale. Voilà en ſubſtance la vie de ce héros, dont nous ne rapporterons que quelques détails, moins pour faire connoître cet homme célèbre qui n'eſt ignoré d'aucun François, que pour donner une idée de la manière d'écrire de notre Hiſtorien.

M. de B. en parlant des premières années de Du-Gueſclin, rapporte avec trop de complaiſance peut-être, les préſages

de sa grandeur future, l'histoire d'une religieuse, fille d'un Juif, qui annonce tout ce qu'il sera un jour, & quelques autres traits de ce genre, plus extraordinaires que vraisemblables; ce n'est pas que l'Auteur se livre à un excès de crédulité; mais il n'a rien voulu omettre. Il prévient ses Lecteurs que les harangues de Du-Guesclin ne sont ni composées, comme celles que Tite-Livre met dans la bouche des Généraux Romains, ni faites après coup; mais qu'elles ont été prononcées telles qu'il les rapporte, sans étude, sans art & sans autre éloquence que celle du moment: en ce cas, ce héros étoit grand en tout.

Il seroit difficile de choisir parmi les traits de valeur & de générosité que nous offre cette histoire. Dès que Du-Guesclin commence à paroitre, il se montre un homme si extraordinaire, si supérieur à tout ce que l'antiquité nous offre, que dans quelle circonstance de sa vie qu'on le prenne, on a toujours lieu d'être étonné. Le fait suivant confirme cet éloge. Pendant une tréve, il alla voir Charles de Blois, Duc de Bretagne, son Souverain, qui le présenta à la Duchesse, laquelle quittant un ouvrage de bro-

derie qu'elle tenoit, lui jetta les bras au col avec autant d'ardeur, qu'elle eut pû embraſſer ſon mari; les larmes lui vinrent aux yeux : ſoyez le bien venu, brave Bertrand, lui dit-elle; je ſçais les grands exploits dont vous avez ſignalé votre attachement & votre zèle pour nous; je ſçais les obligations que nous vous avons, &c. Le Comte de Monfort ſaiſit l'occaſion du ſéjour de Bertrand auprès du Comte de Blois, pour le lui rendre ſuſpect. Il fit entendre que la nation fatiguée d'une longue guerre, pourroit bien, d'un commun conſentement, le reconnoître pour Duc; qu'il ſçauroit bien s'y maintenir, & que les Rois de France & d'Angleterre lui prêteroient la main. » Je ſuis certain, répondit le Prince aux flateurs qui donnoient ces avis, que Bertrand n'a acquis la grande réputation dont il jouit, & l'affection de tout le monde, que par ſon mérite & ſes vertus; il n'eſt capable ni d'une ambition qui feroit tort à ſa gloire, ni d'une trahiſon qui le deshonoreroit. Je ſuis ſur que, ſi on lui offroit le titre de Duc de Bretagne à mon préjudice, il le refuſeroit : & de mon côté, ſi la Bretagne ne pouvoit être

tranquile & heureuſe, comme je l'ai toujours ſouhaité, qu'à ce prix-là, je le verrois ſans regret prendre ma place. De telles rumeurs ne ſont que des traits de malice de ſes ennemis & des miens, & je riſquerai tout, plutôt que de prendre le moindre ombrage d'un homme ſi eſtimable». Du-Gueſclin fut informé de tout cela, & voulut un jour s'en expliquer avec le Prince, qui lui ferma la bouche avec ce peu de mots. *Je vous connois aſſez, & je ne connois pas moins nos ennemis communs.* Quelle grandeur d'ame de part & d'autre! Quel exemple pour les grands envers leurs flatteurs, combien de vertus & de grands talens exilés des cours & perdus pour les états, parceque les Souverains prêtent une oreille trop facile aux flateurs qui les entourent!

Du-Gueſclin ne connut jamais la flaterie. Ce même Comte de Blois vint un jour le voir. Le héros attendoit à Nantes la gueriſon de ſa jambe qu'il s'étoit caſſé dans l'attaque d'un château, combattant toujours malgré cet accident qui lui faiſoit perdre ſon ſang & ſes forces. Le Duc lui confioit ſes affaires les plus ſécretes; il lui dit que quoique la trêve,

entre lui & le Comte de Monfort ne fût point expirée, il étoit réſolu de rappeller ſes troupes, & de faire Du-Gueſclin ſon Lieutenant-Général. Ce brave homme qui connoiſſoit le Prince pour religieux obſervateur des traités, & qui ne l'étoit pas moins lui même, fut étrangement ſurpris de ce diſcours, & ne put s'empêcher de ſe récrier & de parler à Charles avec beaucoup de liberté & de force. » Seigneur, lui dit-il, je manquerois au reſpect que je vous dois, & au zèle que vous m'avez toujours connu pour votre gloire & pour votre ſervice, ſi je ne vous expliquois pas ma penſée avec toute franchiſe : il eſt conſtant qu'une trêve ne ſe peut violer ſans perfidie ; vous en êtes incapable ; mais ſi vous l'étiés, vous ruineriés toutes vos affaires : quel jugement penſés vous que vos amis en porteroient ; & croyés vous que des gens d'honneur vouluſſent ſe prêter à un projet qui vous deshonoreroit ? Quel jugement en porteroit toute l'europe, qui vous regarde comme un grand Prince & plein d'honneur, ſi vous donniés cet avantage à votre ennemi ? Votre cauſe toute juſte qu'elle eſt, ne paroitroit plus ſoutenable : les traités les

plus ſécrets doivent être obſervés ſcrupuleuſement; à plus forte raiſon la foi donnée publiquement, & confirmée par des ſermens ſolemnels, doit-elle être inviolable. Et quand vous n'auriés pas toutes ces conſidérations humaines, ne craignés vous pas que le ciel même n'en prenne vengeance, & ne vous abandonne à celle de votre ennemi? Le Comte de Blois ne détermina Du-Gueſclin qu'après lui avoir mis ſous les yeux les infractions continuelles que les Anglois faiſoient au traité ».

Nous ne rapporterons que l'aventure ſuivante, pour ne pas nous écarter du plan que nous nous ſommes faits, de ne parler dans cet extrait que des vertus morales de notre héros, ſes actions étant trop connues pour nous y arrêter. Il venoit de chaſſer les Anglois de la Brétagne; il s'en retournoit à ſon gouvernement de Pont-Orſon, ou il avoit laiſſé quelques priſonniers qu'il avoit faits peu de tems auparavant. Le plus conſidérable & le plus arrogant étoit Felleton qui avoit inſulté Du-Gueſclin, & dont il avoit diſperſé & taillé en pièces la troupe, de beaucoup inferieure à celle du Héros. Felleton venoit de payer ſa rançon, & de re-

couvrer ſa liberté. Le jour même, il avoit raſſemblé 200 hommes, pillant & rançonnant tout ce qu'il trouvoit. Du-Gueſclin le rencontre à trois lieues de Pont-Orſon, l'attaque, le bat, tue une partie de ſon monde, & conduit Felleton & ce qui reſte de combattans priſonniers au château, d'où il venoit de ſortir. Bertrand triomphant, arrive chez lui; Tiphanie Raguenel ſa femme, digne épouſe de ce héros, vole au-devant de lui, ſe jette dans ſes bras, & voit Felleton parmi les priſonniers. Comment, lui dit-elle, brave Felleton, vous voilà encore! C'eſt trop pour un homme de cœur comme vous, d'être battu deux fois dans l'eſpace de 12 heures: une fois par la ſœur, une autre fois par le frere. Bertrand ne comprenant rien à ce diſcours, la Dame le lui expliqua:

» La nuit dernière, lui dit-elle, tout étant ici dans le plus profond ſilence, votre ſœur la religieuſe couchée avec moi, & toutes deux bien endormies, a été avertie en ſonge d'un grand danger qui nous ménaçoit: elle s'eſt éveillée en ſurſaut, s'eſt levée, a pris des armes, & l'épée à la main, a couru à l'endroit qui lui avoit été déſigné dans ſon rêve: elle

a trouvé une échelle toute dressée contre la fenêtre de la chambre de mes femmes, & les Anglois déjà presqu'en haut; elle les a renversés, & trois d'entr'eux se sont tués en tombant : tout de suite elle a appellé du secours & donné l'allarme dans le château ; on s'est mis en défense, & nous avons sçu que c'étoit le Seigneur Felleton qui avoit fait cette tentative avec les 200 hommes que vous avez tués & défaits. Je vous croyois un Cheva lier trop galant, lui dit Du-Guesclin, envers les Dames, pour essayer d'attaquer deux femmes dans leur lit & endormies; cela convient à un amant indiscrêt, à un héros de Roman. Je vous plains d'avoir été battu par une religieuse; car par moi, vous y êtes accoutumé. Bertrand découvrit que deux femmes de chambre étoient complices ; il les fit lier dans un sac & jetter dans la rivière, ce qui étoit le supplice ordinaire de ces tems-là. "

M. de B. ne s'amuse point à tracer des portraits d'imagination; il peint ses personnages par leurs propres actions & à grands traits. » Dom-Pedre alors, dit-il, commença à développer son caractère vicieux qui le porta ensuite aux plus

grands excès, & enfin, aux derniers malheurs. Il débuta par contraindre sa propre mère à quitter la Castille ; ensuite il fit mourir trois de ses frères, & suivant l'ancien historien de Du-Guesclin, il eut la barbarie de faire exposer aux lions ses sœurs batardes, filles d'Eléonore de Guſman, qui furent préservées de la fureur de ces animaux. Il poignarda de sa propre main un Roi maure, qui étoit venu lui rendre visite sur sa parole ; il dépouilla les églises de leurs biens, & en enrichit ses ministres & ses flateurs, remplit sa famille & son royaume de larmes & de sang, fit étouffer la Reine sa femme, fit mourir son frere, deux enfans d'Arragon, D. Juan de la Cerda, Prince de Portugal.

Du-Guesclin allioit toutes les qualités d'un grand Général ; intrépide dans le combat, il en prévoyoit toujours les suites, & sçavoit l'éviter à propos. Avant la bataille de Navarret, entre D. Henri & Dom Pèdre, joint au Prince de Galles, dans laquelle notre héros fut fait prisonnier, & qui se donna contre son avis, il dit hautement à D. Henri,» vous voulez, Seigneur, que nous combattions ; il faut vous obéir ; j'y mourrai, ou ferai

fait prisonnier ; mais je vous le répéte, les Anglois vont remporter sur vous une victoire complette, & vous verrez que les Espagnols ne leur resisteront pas. Ce qu'il avoit prédit, arriva. Du-Guesclin se rendit au généreux Edouard, Prince de Galles, après avoir fait des prodiges de valeur. D. Pedre essaya de le poignarder tout désarmé qu'il étoit : on l'en empêcha ; aumoins, dit ce Roi cruel à Edouard, donnez-le moi ; je le payerai son poids d'argent. Le Prince indigné le lui refusa. Vous me connoissez bien mal, lui dit-il, de me faire une proposition si indigne de moi, & que tout le monde & moi même me reprocherois éternellement. Si Messire Bertrand étoit votre prisonnier, je le racheterois de son pésant de pierreries : je vois assez quel traitement vous lui feriés, s'il étoit entre vos mains.

M. D. B. qui ne laisse échapper aucune occasion d'instruire son Lecteur, nous donne, au sujet de cette bataille, une idée du cérémonial & du grade de Chevalier Banneret.» L'armée commençoit à s'ébranler, le célébre Jean Chandos s'approche du Prince de Galles son maître, tenant à la main une bannière rou-

lée, la lui présente, & lui dit : Monseigneur, il y a longtems que je suis Chevalier Banneret : j'ai dans mes fiefs assez d'Ecuyers & de Chevaliers pour accompagner ma bannière & la défendre, si vous voulez m'honorer de cette qualité. Le Prince prit la bannière de la main de Chandos, la donna au Roi Dom Pédre, & le pria de la déployer, ce qu'il fit, & on vit les armes de J. Chandos en écusson. Dom Pédre la lui rendit, & lui dit : » voilà, brave Connétable, votre bannière que je vous mets en mains toute déployée : je ne doute point que tous ceux qui la suivront, n'apprennent par votre exemple, à combattre vaillamment & à la bien défendre : vous êtes Chevalier Banneret." Chandos l'ayant reçue, rendit graces aux deux Princes, & tout de suite la porta aux deux Gentilshommes ses vassaux, qui étoient à ses ordres dans l'armée, & leur dit ces mots : Messieurs, cette bannière est la votre : il y va de votre honneur, autant que du mien, qu'elle soit vue bien avant, parmi les ennemis, & qu'elle soit généreusement conservée. Tous jurèrent de bien faire leur devoir, & de la conserver au prix de leur sang ; & l'ayant re-

Digitized by Google

çue de ſa main, ils la donnèrent à porter ce jour là à un Chevalier nommé Guillaume Alary. Cela fait, les trompettes ſonnèrent la charge.

Du-Gueſclin eſt auſſi grand dans ſa priſon, qu'à la tête des armées; il fait lui-même le prix de ſa rançon, qu'il met à 70000 florins, tandis que le Prince de Galles ne vouloit pas qu'il lui en coutât rien pour ſa liberté. Chandos lui-même lui offre ſa bourſe, & la Princeſſe de Galles qui partageoit les honneurs de la ſouveraineté avec lui, lui fit un préſent de 30000 florins pour l'aider à la payer. Du-Gueſclin plus généreux encore, ne fit uſage de cette ſomme que pour acquitter ce qu'il devoit à Chandos; prit ce qu'il lui falloit pour ſon voyage, & employa tout le reſte à délivrer les ſoldats Bretons priſonniers à Bordeaux. Nous ne finirions pas ſi nous rapportions les traits de grandeur & de généroſité qui caractériſent ce grand homme. Le Duc d'Anjou aſſiègeoit Taraſcon; Du-Gueſclin, dont la rançon n'étoit pas encore payée, ſe préſente au Duc déſarmé, & ſe charge de la reddition de la place; en effet, il parle au Gouverneur, lui repréſente les malheurs où il va expoſer les aſſiégés, &

Digitized by Google

les habitans préſentent les clefs au Duc, qui leur pardonne en faveur de Du-Gueſclin.

Dix Gentilshommes Bretons alloient chercher dans leur pays, le prix de leur rançon : en quelque mauvais équipage qu'ils fuſſent, un aubergiſte à qui ils s'étoient fait connoître pour des ſoldats de Du-Gueſclin, leur fait préparer un grand répas, & ſe met à table avec eux ; ils lui racontoient les exploits de ce héros, lorſque Du-Gueſclin arrive dans la même auberge ; il eſt reconnu, on lui raconte la réception de l'hôte, il s'informe d'eux à quoi montoit leur rançon : ils s'étoient engagés les uns pour les autres à 4000 liv. Il faut bien les trouver, dit Du-Gueſclin & encore autant, ſçavoir, deux mille pour vos armes, mille pour votre voyage, & mille pour l'honnête homme qui vous a ſi bien reçus à ma conſidération. Ce qu'il fit acquiter par ſon treſorier. Les Gentilhommes bien équipés s'en retournent à Bordeaux. Celui qui les avoit pris, les voyant revenir plutôt qu'il ne les attendoit & très-bien équipés, s'imagine qu'ils avoient devaliſé quelques marchands, & les dénonce au Sénéchal de Bordeaux.

Digitized by Google

On les met en prison, on les interroge séparement; ils déclarent ce qui leur est arrivé, leurs réponses sont conformes. Au nom de Du-Guesclin on les met en liberté, & le Prince de Galles s'écrie: Dieu nous garde de regrêter un jour de ne l'avoir pas retenu. Enfin, sa rançon fut payée par des inconnus qui, non seulement comptèrent au Prince de Galles les 70000 liv. florins, mais encore avoient ordre d'en offrir cent mille à Du-Guesclin, qui ne voulut en accepter que ce qu'il fallut pour delivrer tous les prisonniers François, Bretons & Castillans, & pour les mettre en équipage.

Voici quelques morceaux de la harangue qu'il fit avant la fameuse bataille de Montieb. Après avoir représenté aux troupes que D. Henri alloit combattre pour leur repos, comme ils alloient combattre pour le sien, & que la couronne qu'ils alloient affermir sur sa tête, seroit un gage de leur bonheur & de leur sureté pour toujours; » considérés, ajoutoit-il, pour qui & pour quelle cause vous allés combattre, après avoir déjà essuyé tant de fatigues: vous allez mettre votre vie au hazard pour un Roi bon, équitable & rempli de vertus, contre

le plus injuſte, le plus méchant, le plus vicieux de tous les hommes, contre un monſtre que ſes cruautés & ſes crimes ont rendu l'horreur du ciel & de la terre (D. Pédre). Dieu vous a choiſis non ſeulement pour délivrer toute la Caſtille de la ſervitude inſupportable qui la fait gémir, & pour la mettre à couvert des fureurs d'un tyran qu'elle déteſte, mais encore pour affermir la réligion ébranlée par l'impiété de cet apoſtat». Du-Gueſclin leur repréſente le mahométiſme triomphant dans toute l'Eſpagne: » ſongés donc que c'eſt la cauſe de Dieu que vous allés ſoutenir, que c'eſt à lui à diriger vos bonnes intentions, & à les ſeconder, ſi par votre ardeur vous vous rendez dignes d'être dans ſes mains les inſtrumens de ſes vengeances: ſongez auſſi que vous devez craindre qu'il ne vous livre à vos ennemis, ſi vous ne le ſervez pas aujourd'hui avec tout le zèle & toute l'ardeur dont vous êtes capables, & qu'enfin, vous êtes actuellement en ſpectacle à l'univers entier; que toute l'égliſe eſt en prières pour vous: je dois vous rendre cette juſtice, mes chers compagnons, que j'ai éprouvé partout que votre valeur eſt invincible: je reconnois,

vous

vous être redevable de tout ce que j'ai acquis par les armes, comme je crois n'avoir pas été inutile aux avantages que vous avez remportés. Je vous considère comme des hommes qui vont à la victoire, puisque vous allez au combat : vous n'avez jamais eu d'ennemis plus faciles à battre que ceux-ci : ce sont tous gens ramassés, différens de langage, de mœurs & de réligion, qui, par conséquent, ne peuvent agir de concert; qui, après avoir été défaits tant de fois par votre valeur, ne soutiendront pas même votre premier effort; qui, quoique rassemblés & composant une même armée, n'en sont pas moins entr'eux ennemis irréconciliables. Tous les Africains souhaiteroient de voir répandre jusqu'à la dernière goûte du sang espagnol : les Espagnols n'ont pas moins d'animosité contre le sang africain.... Ce que je demande de vous, c'est que vous vous rappelliés tout ce que je vous ai vû faire d'exploits en France, en Bretagne & en Espagne, & que vous vous regardiés comme l'espérance du Roi que vous servés, & la terreur de ses ennemis".

Nous ne suivrons pas Du-Guesclin, à son retour en France; on sçait les hon-

neurs dont il y fut comblé, & le bien qu'il y fit : à ſon arrivée les Anglois fuyent à 50 lieues de Paris, il triomphe de leurs troupes par ſa ſageſſe & par ſa valeur, & de leur Général par ſa force. Chandos, le Du-Gueſclin d'Angleterre & ſon rival, l'aime & l'admire ; Charles V en fait ſon ami, il veut que la mort ne puiſſe les ſéparer, & il le fait inhumer dans le tombeau des Rois : Charles VI, dix ans après la mort de Du-Gueſclin, rend à ſes cendres de nouveaux honneurs. Jamais réputation ne fut plus éclatante, & jamais mieux méritée.

La ſimplicité avec laquelle cette hiſtoire eſt écrite, la variété des faits innombrables qu'elle renferme ; l'héroiſme dont on trouve des exemples à chaque page ; les tableaux des mœurs de ces tems, qu'elle offre à chaque pas : les vertus qui caractériſent ce héros, les leçons utiles qu'y peuvent puiſer les militaires ſupérieurs & ſubalternes, la rendent une des plus curieuſes & des plus intéreſſantes, & font pardonner à l'Auteur quelques longueurs & quelques négligences de ſtyle, auxquelles le fond des choſes ne permet point de faire attention.

Digitized by Google

Éphémérides du Citoyen, ou, *Chronique de l'Eſprit National.* A Paris, chez Delalain, 1765, 1766 & 1767.

IL *n'y a point de patrie*, dit M. Rouſſeau de Génève; il n'exiſte plus de *citoyens*; ces deux mots ne ſont que des ſons auxquels nous ne pouvons plus attacher aucune idée. Pourquoi donc prenoit-il, avec tant de complaiſance, le titre de *citoyen de Génève*? M. Rouſſeau ſe trompe; les belles expreſſions de *patrie* & de *citoyen* ſont encore pour nous des expreſſions ſacrées & cheres à nos cœurs. Le véritable citoyen eſt celui qui reſpecte la religion, les puiſſances, les loix: s'il écrit, l'utilité publique eſt l'objet de ſes travaux; ſes vues & ſes projets ſont ſages, ſa morale eſt ſaine, ſes expreſſions décentes, & s'il s'érige en réformateur des mœurs, il aura l'art de répandre ſur ſes leçons le vernis de la gaieté, & les graces du ſtile. Telle eſt la manière de l'eſtimable Auteur des *Ephémerides du citoyen*: nous avons annoncé, il y a environ deux années, un

de ſes ouvrages, (*Idées d'un citoyen ſur les beſoins, les droits & les devoirs des vrais pauvres*), & nous en avons parlé avec eloge; le public a confirmé notre jugement. Cet ouvrage nouveau ne dément point la réputation de l'Auteur. L'épigraphe qu'il a miſe à la tête de ſon livre, en dénote les différens objets.

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non?

A l'exemple du *Spectateur*, l'Auteur traite une foule de ſujets détachés, & la plûpart n'ont d'autre étendue que celle de la feuille périodique qu'il a donnée, juſqu'apréſent, deux fois la ſemaine. Quand la matière l'exige, il y revient dans les feuilles ſuivantes. Voici une légère idée de quelques articles de cet ouvrage.

N°. I. *Des feuilles périodiques.* „ La lecture des extraits & des papiers éphémères peut-elle former de vrais Sçavans? C'eſt une queſtion ſi ridicule, qu'elle n'auroit pas dû même être agitée dans les collèges. Les *feuilles* ſont inutiles aux grands hommes... A la bonne heure... On pourroit ajouter qu'elles ſervent encore moins aux ignorans décidés.... Mais les grands hommes ſeroient trop

malheureux, s'ils étoient astreints à ne s'occuper que de l'objet dans lequel ils excellent; ils peuvent prendre, comme le vulgaire, quelques notions des autres, dans les Journaux... N'exigez pas qu'ils les étudient dans les gros livres; ce seroit dommage. Distinguons encore les connoissances d'état d'avec celles d'agrément; ce n'est pas dans nos Dictionnaires, dans nos Abregés, dans nos ouvrages du jour, qu'un Militaire apprendra l'art de la guerre, qu'un Magistrat puisera les oracles de la justice... Mais c'est là qu'ils peuvent s'instruire sur tout le reste... La moitié de l'espèce humaine est affranchie de la nécessité de sçavoir: il n'est point, pour le beau sexe, de connoissance d'état; mais nous ne sommes plus assez barbares pour l'exclure du temple des muses; nous sommes assez raisonnables pour exiger que son goût voltige légèrement, comme l'abeille qui se contente sur les fleurs, de même que sur les arbres, d'en exprimer le miel par un travail doux & facile, laissant à l'homme le soin pénible d'en cultiver les plantes, d'en recueillir les fruits. La raison admet donc pour les Dames l'utilité des brochures & des feuilles volantes... Al-

lez plus loin, interrogez nos Littérateurs, vrais & modeſtes, de la capitale ou des provinces; ils vous diront que la lecture des Journaux & des feuilles fut pour eux une amorce au travail, une diſpoſition à des lectures plus ſérieuſes, un délaſſement utile après des occupations plus importantes; ils conviendront qu'ils doivent à ces ouvrages legers, des connoiſſances peut-être imparfaites, mais aumoins agréables, qu'ils n'auroient pas eu le loiſir de puiſer ailleurs: ils vous ſoutiendront enfin qu'il eſt probable que les écrits périodiques ont ſervi parmi nous, à rendre le goût plus ſûr & plus délicat, l'ignorance moins préſomptueuſe & auſſi moins entêtée, la critique plus ſage, plus décente & moins cruelle".

Nous aurions copié en entier cet article, ſi nous n'euſſions craint qu'on ne nous ſoupçonnât de quelque intérêt perſonnel.

N°. III. *Du retour des vacances.*

» L'uſage de paſſer loin des cités, la plus grande partie de l'automne, eſt un reſte de nos mœurs antiques; il faudroit ſans doute les régretter, ſi le ſéjour de la campagne étoit encore pour nous, comme il l'étoit pour nos ancêtres, un tems deſ-

Digitized by Google

tiné au ſoin de la ſanté, au goût des plaiſirs les plus ſimples & les plus touchans, à la pratique des vertus les plus douces & les plus utiles à la ſociété; mais il devient indifférent depuis que la mode a tranſporté dans nos villages toute l'attirail du luxe, tous les poiſons de la ſenſualité, tous les rafinemens de l'indolence, tous les travers enfin, toutes les erreurs, & toutes les paſſions des grandes villes ».

N°. IV. *De l'eſprit agricole.* » Il fut un âge ou la nation françoiſe étoit entièrement *agricole.* Toutes les ſociétés politiques ont eu le même commencement: la proſpérité des états n'eſt au jugement de la politique véritable, que le réſultat de l'honnêteté & de la ſatisfaction privée du plus grand nombre des citoyens. De ce principe fondamental (qui n'en eſt pas *moins* certain pour être *moins* connu & *moins* ſuivi), nous devons conclure qu'un état ſera d'autant plus floriſſant, qu'il aura conſervé un plus grand nombre de cœurs ruricoles, & d'autant plus près de ſa décadence, qu'il en contiendra moins... Lacédémone ceſſa d'être la maitreſſe de la Grèce, dès qu'elle commença d'être une ville... Athè-

nes eut le même ſort, dès que le Pyrée, les places publiques & les théâtres furent tout pour elle... Rome dans ſes beaux ſiécles, alloit chercher ſon Dictateur dans ſes guerêts à la ſuite de ſa charue... Ces mœurs ne ſont pas étrangères à la nation françoiſe. L'eſprit des villes eſt ſi récent parmi nous, que ſes progrès pourroient étonner tout Obſervateur, qui ne connoitroit pas l'ardeur avec laquelle nous embraſſons les nouvelles erreurs. Dans l'eſpace de trois régnes, l'enceinte de toutes nos villes eſt devenue ſix fois plus vaſte qu'elle n'avoit été depuis la fondation de la monarchie; au premier coup d'œil, elles atteſtent une vérité, d'ailleurs ſi connue, que nos peres habitoient preſque tous la campagne. On ne comptoit alors que trois ordres de citoyens; la nobleſſe, le ſimple peuple agricole, enfin, les artiſans & les marchands des villes, dont le nom même étoit un opprobre, & reſte encore pour tel dans notre langue. Tout Gentilhomme habitoit ſa terre, & ne frequentoit les cités que dans le cas d'une néceſſité preſſante. L'étiquette vouloit alors qu'il parût toujours prêt à partir, en bottes & en éperons, de peur qu'on

ne le confondit avec les *villains*. Les assemblées militaires se faisoient en plein champ. Les Parlemens tenoient leur séance dans les maisons de campagne de nos Rois. Rien de plus simple que l'esprit général de cet âge ; rien de plus calme ni de plus touchant que ses plaisirs. Le peuple étoit serf ; son affranchissement est la première source de l'esprit *urbicole*. L'habitant des campagnes devenu libre, mais encore plein de l'idée de la servitude, ne put regarder que comme un azile heureux les villes décorées de priviléges, protégées par des forteresses, & enrichies par le commerce. Le tiers ordre naquit de cette révolution, & devint bientôt important par ses ressources pécuniaires. Sully auroit fait revivre l'esprit agricole, si Henri IV eut vécu. Richelieu le négligea totalement, & c'est, au jugement du bon sens patriotique, une tache ineffaçable à son ministère. Ceux qui le suivirent, n'eurent que la manie de nous rendre redoutables à tout l'univers : à cette époque, l'esprit urbicole commença de dominer, tout devint habitant des villes, tous les priviléges furent pour les Citadins de toute espèce ; la finance devint un art, on

vit des légions de parvenus acquerir tout-à-coup l'opulence & même la nobleſſe; les campagnes épuiſées par le luxe & par les guerres, furent encore abandonnées par le cultivateur forcé d'être ſoldat; on l'invita par l'appas du gain à devenir artiſan ou valet: ceux qui reſtèrent furent les plus malheureux & les plus avilis de la nation... L'excès du mal en a fait ſentir le danger; l'eſprit agricole d'Henri IV & de Sully revit enfin dans le Monarque & dans ſon conſeil, & commence à donner aux vrais patriotes les plus douces eſpérances. Il ſe communique aux grands de la nation, aux citoyens éclairés; & devient de jour-en-jour plus général, plus confiant & plus accrédité ».

N°. VII. *De l'éducation nationale.* Six queſtions paroiſſent renfermer ici une ſpéculation complette ſur l'éducation patriotique. 1°. Quels citoyens doivent recevoir des leçons publiques dans les écoles nationales? 2°. Quels doivent être les objets de ces leçons? 3°. En quels lieux doivent-elles être établies? 4°. En quel tems doivent-elles être données? 5°. Par quels maîtres? 6°. Enfin, en quelle forme doivent ſe faire les leçons publiques? La première de ces queſtions four-

Digitized by Google

nit deux problêmes à réſoudre ; l'un, s'il faut admettre à ces leçons publiques les enfans du peuple nés dans le dernier étage ? l'autre, s'il faut y obliger les grands de la nation ? l'Auteur dit ſon avis ſur le dernier. Pour ne pas confondre les enfans de la première diſtinction avec ceux des derniers payſans, il diſtingue la nation en 5 claſſes de citoyens. La 1ere. comprend les Princes de l'auguſte ſang de nos Rois & les enfans de nos familles les plus éminentes. La 2e., toute la nobleſſe & la haute magiſtrature. La 3e., la jeune bourgeoiſie du premier étage. La 4e., le commerce de détail, les offices inférieurs & les arts. Enfin, la 5e., les habitans de nos campagnes. Il eſt clair qu'il faut différentes écoles pour ces différentes claſſes. L'Auteur s'occupe principalement de la première. Il rapporte les exemples de Séſoſtris, de Cambiſe & des Rois Spartiates qui firent donner à leurs enfans une inſtitution commune & publique, & il en conclut qu'on pourroit ſuivre ces exemples dans l'inſtitution des Princes du ſang royal, & même de l'héritier préſomptif du trône. Il y auroit à gagner pour les grands ; on les formeroit aux emplois pour leſquels ils ſont deſtinés par

leur naiſſance ; & pour le Prince lui-même, qui apprendroit à étudier les hommes, à les juger, à les employer à leur vraie deſtination ; élevé avec ceux qui doivent être un jour les dépoſitaires de ſon autorité, il les connoitroit, & il en ſeroit connu ; c'eſt là un bien réel ; pluſieurs ſeroient toute la vie ſes véritables amis, tréſor auſſi rare que précieux pour les maitres du monde : l'école deſtinée à cette claſſe ſeroit la maiſon même du Prince qui deviendroit un collège peu nombreux de ſujets choiſis avec le plus grand ſoin dans l'ordre le plus diſtingué de l'état.

Pour la haute nobleſſe, riche & titrée, il y auroit un ſeul collége à portée de la capitale & du Prince (*Tom. 12. N°. V.*) On y formeroit aux éleves un corps ſain & robuſte, capable de ſoutenir toutes les fatigues de la guerre, des voyages, des exercices pénibles & ſalutaires, qui développoient ſi bien les forces de nos ancêtres : on leur y donneroit les connoiſſances néceſſaires dans les emplois auxquels ils ſont deſtinés, c'eſt-à-dire, l'uſage des langues vivantes de l'Europe, une fleur de littérature, une teinture des beaux arts, les élémens

des ſciences exactes, civiles & militaires, une profonde notion de la politique & de l'hiſtoire On cultiveroit dans leur cœur tous les ſentimens vertueux qui font l'honnête homme, le bon citoyen, le véritable homme d'état. L'Auteur donne pour modèle de ce collège l'excellent établiſſement fait en Pologne par le P. Konarski.

La 2e. claſſe de citoyens comprend toute la nobleſſe du royaume & la haute magiſtrature, deſtinée à la guerre, aux grandes charges de la robe, & aux premières places de l'égliſe gallicane. Il eſt encore évident qu'il faut pour les enfans de cette 2e. claſſe un premier ſiſtême d'éducation proportionné à ces trois deſtinations, & qui les rende capables de l'une ou de l'autre, ſuivant leurs talens, leurs inclinations & les circonſtances. Il faudroit après cette inſtitution trois écoles ſpéciales pour chacune de ces fonctions. Il y auroit pour cela dans le reſſort de chaque parlement un *collège des nobles*, pour eux ſeuls & pour tous; les enfans des gentilshommes pauvres y ſeroient élevés avec ceux des riches; on ſuppléeroit à l'impuiſſance des parens par des penſions, des demi penſions,

Digitized by Google

des quarts & des huitièmes de pensions, sans exclusion & sans prédilection, au jugement des bureaux composés des principaux prélats de la province, des premiers Magistrats de chaque tribunal souverain, des Gouverneurs & Commandans & autres. Au sortir du *collège des nobles*, les éleves se disperseroient ou dans les académies militaires, ou dans les universités, pour y étudier les sciences ecclésiastiques ou les loix écrites.

La 3e. classe des citoyens composée de la bourgeoisie, est destinée au ministère ecclésiastique dans le second ordre, aux tribunaux subalternes, aux facultés de droit ou de médecine, & aux beaux arts. Elle exige des *collèges diocésains* dans chaque ville épiscopale, soumis aux universités du ressort. Elle y reçevroit une éducation préparatoire, après laquelle elle se distribueroit dans le séminaire du diocèse, ou dans l'université, ou dans l'école des beaux arts. Il faudroit donc, dit l'Auteur, une *école des beaux arts*. La philosophie scholastique & la grammaire latine usurpent dans toutes nos universités, même dans celle de Paris, ce nom *de faculté des arts*; & des enfans qui ont balbutié sur

Digitized by Google

les bancs quelques mots barbares qu'ils n'entendent pas, & qui ne valent pas la peine d'être entendus, ſont couronnés après leur théſe, en qualité de *Maitres és arts*. C'eſt abuſer du mot & de la choſe.

Le petit négoce de détail, les offices inférieurs & les arts méchaniques fourniſſent les éleves de la 4e. claſſe: il faut pour eux *des écoles des villes*, ſoumiſes au collège diocèſain, qui ſeront bornées à lire, à écrire, à l'arithmètique vulgaire, à quelques élemens de géométrie pratique, & aux principes du deſſein.

L'Auteur ajoute qu'il faut en chaque paroiſſe de campagne de petites écoles. On ne peut lire ſans attendriſſement ce qu'il dit en faveur de cette claſſe utile de citoyens qui habite nos villages, contre le ſiſtême de quelques modernes, qui veulent les laiſſer dans l'ignorance la plus profonde, (*tom. III N°. II*). Ce ſiſtême, dit-il, étoit bon, quand le laboureur étoit ſerf; il n'avoit nul intérêt à ſçavoir, n'ayant nul intérêt perſonnel à défendre ſa maiſon, ſa famille, ſon travail qui appartenoient à ſon maitre. »Mais l'eſclavage eſt aboli depuis plus de

cinq siécles ; le payſan eſt devenu citoyen, & tout ce qui conſtitue aujourd'hui l'état civil & les rélations politiques & moralés du citoyen eſt *écriture* d'un côte, & *lecture* de l'autre.... Êtes-vous débiteur ou créancier, marié, veuf, ou célibataire, innocent ou coupable ? Un papier décide toutes ces queſtions, ſuivant qu'il eſt écrit, ſuivant qu'on vale lire. Et nous ſommes *citoyens* ! s'écrie l'Auteur dans ſon enthouſiaſme patriotique ; nous formons la partie la plus nombreuſe, la plus utile du peuple, & vous exigez que nous ne ſçachions jamais ni lire ni écrire ? Vous voulez *donc* vous jouer à jamais de tous nos droits civils ! Quoi, l'exiſtence légale, l'honneur, la liberté, la vie même de douze millions d'agricoles que nous ſommes, doit reſter entre les mains des *écrituriers* & des *lecteurs* ! Nous devons toujours nous en rapporter à eux ſur ces objets ! Avouez aumoins que vous mettez par-là une reſtriction terrible aux loix d'affranchiſſement qui nous les ont donnés.... Vous aimez votre argent, vous autres qui vous êtes réſervé le privilège de *lire* & *d'écrire* ; mais ſi nous étions aſſez forts pour établir une loi en

vertu de laquelle il fallut vous borner à voir les ſacs, & à nous en croire ſur le contenu ; trouveriez-vous cette loi bien juſte? & croyez-vous donc que nos droits nous ſoient moins chers que vous l'eſt votre argent » ?

On ſera également ſatisfait de ce que dit l'Auteur, *de la dépopulation de nos campagnes, du commerce des Indes*, dont l'utilité ne doit plus être un problême, depuis que le caffé, le ſucre & le tabac nous ſont devenus néceſſaires ; *De Paris, des procès, des ſçiences & des arts*. Les Dames liront avec plaiſir *l'hiſtoire univerſelle des femmes*. L'article *des anciens Francs* mérite une attention particulière. On y trouvera cette bonne réflexion que pour écrire une hiſtoire de France vrayement nationale, il ne falloit pas, comme Daniel & nos modernes, commencer par Clovis ; mais démêler les germes de la bravoure, de la pétulance, de la bienfaiſance françoiſe, dans les traits que Céſar & les autres anciens nous ont laiſſés des Sycambres, nos ancêtres, & les conſidérer enſuite comme mêlés avec les Gaulois & les Romains, trois peuples combinés dont nous ſommes le réſultat. Partout enfin on trou-

vera que l'Auteur eſt un patriote zélé & judicieux qui cherche à éclairer ſa nation, & à la rendre heureuſe. Nous l'exhortons à ſuivre ſon plan, qui nous a paru très-bien conçu; il s'engage à donner dans la ſuite un volume de ſes Ephémérides, le 20 de chaque mois. On y trouvera, pour première partie, des piéces détachées morales & politiques. Pour ſeconde partie, des critiques raiſonnées & détaillées des livres nouveaux étrangers ou nationnaux ſur les ſciences économiques. Pour 3e. partie, des réflexions patriotiques ſur les grands événemens publics qui pourront intéreſſer d'une manière plus ſpéciale les Lecteurs éclairés ſur les principes conſtitutifs de l'ordre ſocial, & les citoyens zélés pour les progrès des connoiſſances utiles à l'humanité.

L'Auteur de ces *Ephémérides* (M. l'Abbé Baudeau) eſt un Religieux inſtruit, ſçavant, aimable, autant par les qualités de ſon cœur, que par les rares talens de ſon eſprit. Qu'il ſeroit à déſirer que les ſociétés religieuſes fuſſent toutes formées de ſemblables ſujets!

Digitized by Google

Seconde lettre d'un Anonyme à M. J. J. Rouſſeau, contenant un examen ſuivi du plan d'éducation que cet Auteur a propoſé dans ſon ouvrage intitulé, Emile, *ou* de l'éducation. A Paris, chez Deſſaint & Saillant 1767. *Avec cette épigraphe :*

Ce qu'il y a de pis pour la ſageſſe eſt d'être ſçavant à demi. *Emile, Tom. III. p.* 195

NOus avons rendu compte de la premiere de ces lettres : celle-ci n'eſt pas moins intéreſſante. On y voit toujours la même force de raiſonnement : c'eſt un Athlète qui ſerre vigoureuſement ſon adverſaire, & qui ne lui porte que des coups bien aſſurés. M. Rouſſeau a longtems abuſé des avantages purement acceſſoires que lui donnent l'énergie de ſon ſtyle & la chaleur de ſon imagination ; on a jugé favorablement de ſes intentions, on s'eſt amuſé de ſes paradoxes, & bien des gens n'étoient pas fâchés des coups qu'il portoit à la religion. Inſenſiblement toutes ces illuſions s'évanouiſſent : on comprend qu'écrire agréablement n'eſt pas la même choſe qu'écrire ſolidement, &

Digitized by Google

que l'emphaſe, l'emportement, l'ironie, l'aigreur, le fiel, ne ſont pas des démonſtrations. L'Auteur de ces lettres a tous les ménagemens qu'exigent la raiſon & le bien public; mais d'ailleurs, il s'exprime énergiquement, & va droit à ſon but.

» Les ſujets que M. Rouſſeau a traités, dit-il, ne ſont nullement indifférens: ils tiennent immédiatement au bonheur & au malheur de l'eſpèce humaine. Si je l'ai peu ménagé, on doit l'imputer aux droits que le bien public a ſur nous & à la liberté, qui, à ce qu'il me paroit, ne ſouffrent & ne permettent point de biaiſer *vis-à-vis d'un* Auteur, dont le principal mérite ſemble conſiſter dans l'art ſéducteur d'obſcurcir les vérités les plus utiles & les plus importantes, dont l'éloquente facilité ne tend qu'à me préſenter les erreurs, d'une façon à me les faire aimer, & qui ſçait rendre le poiſon ſi attrayant, qu'on ne réſiſte plus à la tentation d'en uſer ».

» Je parle de ce que M. Rouſſeau a fait, & je laiſſe là ſon but: il ſe peut qu'il a le bien public à cœur; que c'eſt la vérité qu'il cherche; que c'eſt à la vérité qu'il ſacrifie ſes aiſes, ſes commodités,

peut-être tout ce qu'il a de plus cher, ſa vie même. Il le dit, & je veux bien le croire. On peut & on doit le ſuppoſer de bonne foi ; mais avec toute la bonne foi du monde on peut errer ; & comme il n'eſt pas décidé que tout ce que M. Rouſſeau croit de bonne foi être vrai & utile, le ſoit, il importe au public que ſa doctrine & ſes enſeignemens ſoient examinés & le ſoient même rigoureuſement. M. Formey fait très-bien ſentir dans ſa *Morale pratique*, (ouvrage utile & publié depuis quelques années) juſques à quels excès l'erreur peut porter l'homme ; la perſécution pour cauſe de religion n'en fournit que trop d'exemples & de preuves. Il faut encore, ſi je ne me trompe, diſtinguer le genre dans lequel on écrit. Les expreſſions ménagées ne paroiſſent pas plus faites pour la logique que pour la géométrie ; pas plus propres à la marche de la démonſtration, que ne le ſeroit le pas de menuet à un corps d'armée qui va droit à l'ennemi. Quoiqu'il en ſoit, je ne veux pas être juge dans ma propre cauſe. Il ſe peut que, contre mon intention, il me ſoit échappé quelques termes qui auroient dû être adoucis ; je le veux,

& ſi cela eſt, j'en fais des excuſes à M. Rouſſeau ».

Il n'eſt pas poſſible de ſuivre le fil d'une réfutation où l'on va ſucceſſivement d'un paſſage à un autre, en oppoſant texte à texte, raiſonnement à raiſonnement. Il s'agit, dans tout ce volume de l'éducation, & en particulier du plan de l'éducation d'*Emile*. Le titre du livre de M. R. étant général, l'ouvrage devroit préſenter une éducation applicable à tout enfant, & dans toutes les ſituations de la vie. Car, à quoi ſert un expoſé de moyens d'éducation uniquement relatifs à une ſeule ſituation ? moyens dont on ne pourroit faire uſage que pour un ſeul enfant, qui ſe trouveroit préciſément dans le ſeul cas qu'on ſe ſeroit repréſenté, ou dont l'exiſtence ſeroit purement idéale & même impoſſible ? Ignore-t'on la diverſité des états, & combien peu il eſt poſſible de trouver deux enfans, qui en tout ſens préciſément, ſeroient dans la même ſituation. D'un autre côté, comme les enfans, quoique différens à certains égards, conviennent à bien des choſes, il faut qu'il y ait des moyens qui ſoient appliquables à tous les enfans, & d'autres qui ne le

ſoyent qu'à quelques-uns. Un plan d'éducation ſera donc moins parfait, & conſéquemment moins utile, à proportion qu'il ſera moins général; & il ſera très-imparfait, dès qu'il ſera limité à une ſituation unique.

En examinant la théorie de M. R, il eſt aiſé d'appercevoir qu'elle eſt toute fondée ſur cette idée, que les ſoins à donner aux enfans doivent ſe borner uniquement au phyſique, & ne point s'étendre au moral. Là-deſſus il ſe jette dans des déclamations qui ne ſe rapportent à rien. Il parle d'une *éducation barbare, de travaux continuels auxquels les enfans ſont condamnés, de l'extravagante ſageſſe des peres & des maitres*, &c. Mais n'eſt-il pas aiſé de repouſſer ces traits, & de dire que celui qui veut accoutumer l'enfant à *ſupporter le chaud & le froid, les coups du ſort, à vivre dans les glaces d'Iſlande ou ſur le brulant rocher de Malthe, commence par rendre l'enfant miſérable, pour lui préparer de loin je ne ſçais quel prétendu bonheur, dont il eſt à croire qu'il ne jouira point; qu'il tourmente le malheureux pour ſon bien, & qu'il ne voit pas la mort qu'on ap-*

Digitized by Google

pelle, & qui va le ſaiſir au milieu de ce triſte appareil &c.

Il ne faut ſans doute rien apprendre de force aux enfans; mais d'un autre côté, rien n'importe plus que d'accoutumer les enfans à ſurmonter la répugnance qu'ils ont ordinairement pour les occupations ſuivies: il y a mille moyens de les exciter & de les encourager: après les premières difficultés, ils en viennent à prendre du goût pour le travail. Ils s'y attachent, il s'y plaiſent, & ſouvent plus qu'à leurs récréations ordinaires. On voit des enfans de 9, 10, 11 ans, ſe récréer par la lecture, par l'écriture, par l'arithmétique, tandiſque leurs camarades s'amuſent à des exercices du corps. M. R. croit qu'Emile ayant planté des fèves, voudra jardiner: point du tout. La nouveauté paſſée, le gout pour le jardinage s'évanouira. Il n'y a point d'exercice, quel qu'il ſoit, dont un enfant abandonné à ſes fantaiſies ne ſe dégoute tout de ſuite. La ſeule choſe qui captive la jeuneſſe, ce ſont les progrès qu'elle fait, & dont elle s'apperçoit: alors le plaiſir commence à naître; le travail eſt plus facile; les difficultés ne ſont plus ſi grandes, & l'étude dévient récréation.

Rien

Rien de plus vrai que cette maxime, qu'*il ne faut jamais infliger le châtiment comme châtiment*, parceque la douleur qu'on cauſe à un ſujet, ne doit pas être le but de la punition. Le châtiment, conſidéré relativement à celui qu'on punit, comme toutes les autres voyes, ne doit tendre qu'à corriger, qu'à rendre plus parfait celui auquel on l'inflige; mais M. R. s'avance trop, en ajoutant que le châtiment doit toujours arriver aux enfans comme une ſuite naturelle de leur mauvaiſe action. La maxime ſeroit vraie, s'il étoit toujours poſſible de diriger le châtiment de cette manière; mais ce qui porte les enfans, & les hommes mêmes, à ſuivre leurs penchans vicieux, à commettre de mauvaiſes actions, c'eſt qu'ils n'apperçoivent pas la liaiſon néceſſaire de ces actions avec les effets qui peuvent ou qui doivent en réſulter. Si un enfant découvroit les maux qu'une mauvaiſe conduite peut entrainer après ſoi; s'il pouvoit les ſentir d'avance, ſûrement il ne s'y expoſeroit pas. Les châtimens y ſuppléent, & ſervent de remède aux maux futurs: on attache une peine légère, mais actuelle, à une action repréhenſible, afin de préve-

nir un mal contre lequel il ſeroit trop tard de chercher le remède dans la peine naturelle.

Finiſſons par ce paſſage remarquable. »Quand on jette un coup d'œil ſur la quantité prodigieuſe d'écrits que la preſſe ne ceſſe de donner journellement au public, on y déméle un genre d'ouvrages qui ſe diſtinguent par un caractère particulier, le mépris pour le ſçavoir & les ſciences. Quelle peut être la cauſe de ce caractère ? En y faiſant attention, on trouvera, ſi je ne me trompe, qu'il faut l'attribuer à un fond de préſomption. On remarque généralement que ceux qui ont du génie & des talens, qui cependant ont négligé les études élémentaires, qui ont paſſé leur jeuneſſe dans la diſſipation, ou qui n'ont pas eu l'occaſion de cultiver leur eſprit; on remarque, dis-je, généralement que ces beaux eſprits, ces heureux génies, ces gens à talens, lorſqu'ils commencent à acquerir quelques connoiſſances, ſe croyent au-deſſus de ce que la République des lettres a de plus diſtingué & de plus illuſtre. Ils ne réputent vrai que ce qui leur paroit tel. Peu capables de rémonter aux premières notions, ni de s'aſtreindre à une marche ſuivie & réglée de méditations, ſeule

capable de nous conduire sur le chemin de la vérité, & de nous en faire découvrir la chaîne, ils n'apperçoivent point la liaison des vérités qu'on leur montre, ni la source des erreurs qu'ils adoptent. Ils regardent comme vaines & illusoires toutes les idées qui ne s'accordent pas avec leurs opinions. Ils les déclarent erronées, les proscrivent comme telles, & prononcent avec une hardiesse qui en impose au vulgaire ». L'application ne se fait-elle pas d'elle-même ?

A Candid inquiry, &c. C'est-à-dire, *Recherches ingénues & désintéressées sur les causes & les motifs de la dernière émeute arrivée en Irlande, dans la Province de Munster, & occasionnée par quelques attroupemens de rebelles, nommés les* Whitt-Boys *ou* Levellers. Avec un supplément contenant quelques pièces sur le même sujet. Lettre adressée à un Lord distingué dans la G. Bretagne. A Londres, chez Flexney, 1766.

LEs hommes se ressemblent tous, autant par leurs penchans, que par leur forme extérieure ; & à quelques nu-

Digitized by Google

ances près, à Pékin, à Madrid, à Paris & à Londres, le peuple penſe exactement de même, ſe détermine & ſe conduit par les mêmes motifs. Ennemis déclarés & irrèconciliables de quiconque voudroit gêner leur liberté, les habitans de la Grande-Bretagne ſont épris, juſqu'à l'enthouſiaſme, de ce qu'ils nomment liberté, prérogatives nationales, indépendance, &c. Ils viennent de donner une preuve nouvelle de cette indifférence naturelle que tous les hommes ont les uns pour les autres, quand l'intérêt ne les engage point à s'unir. On diroit que les Irlandois tout auſſi diſpoſés à ſubir le joug, que les Anglois à *le* ſecouer, n'attirent ſur eux l'attention du gouvernement britannique, que quand les Anglois croyent pouvoir tirer de cette nation des richeſſes, des ſubſides, des proviſions de toute eſpèce, ou quand le miniſtère d'Angleterre croit pouvoir appèſantir la chaîne que les Irlandois ne trouvent déjà que trop accablante.

L'Auteur de cette brochure, citoyen qui nous paroit très-déſintéreſſé, attribue le dernier ſoulèvement d'une partie du peuple Irlandois à l'injuſte uſurpation de quelques mauvais citoyens, ri-

Digitized by Google

ches & fort avides, qui, aux dépens des pauvres, ont changé en enclos de vaſtes communaux, & qui, pour donner encore plus d'étendue à leurs uſurpations, ſe ſont impunément emparés d'autant de terrein qu'ils ont voulu en prendre. L'Anonyme attribue encore cette émeute aux rentes exceſſives que ces riches poſſeſſeurs exigent des Fermiers des ſols où l'on recueille des pommes de terre, & à la violence, à l'extorſion, à la cruauté des prépoſés à la levée des dixmes.

Il eſt vrai, dit l'Auteur, que cet injuſte uſage introduit par les riches, de changer les communes en enclos, a été pouſſé juſqu'à la tyrannie en Irlande, & & ſurtout dans la province de Munſter. Quelques-uns de ces riches déprédateurs ont affermé à de très-pauvres laboureurs leurs terres à un prix infiniment au-deſſus de ce qu'elles pouvoient rapporter; & comme ils n'ont trouvé perſonne qui voulût ſe ſoumettre au paiement d'un prix auſſi exorbitant, ils n'ont pas manqué de promettre à leurs Fermiers de leur accorder, en dédommagement, la jouiſſance des communes; mais à-peine ces crédules cultivateurs ſe ſont chargés des fermes, que les avides propriétaires ſe

ſont hâtés de s'emparer de ces mêmes communaux ; enſorte que les malheureux laboureurs réduits à la plus triſte ſituation, n'ont pas pû même implorer l'autorité des Magiſtrats ; parceque les conventions n'étant que verbales, & les Seigneurs ayant eu grand ſoin de ne pas permettre qu'elles fuſſent rédigées en acte public, le Juge étoit abſolument hors d'état de prononcer. D'ailleurs, ces conventions euſſent-elles été écrites, quel Fermier, en Irlande, eſt aſſez riche pour plaider contre ſon Seigneur ?

L'uſurpation des communaux eſt, obſerve l'Auteur, le plus pernicieux de tous les abus, quoiqu'il ne paroiſſe bleſſer directement aucune loi poſitive. Depuis quelques années, ajoute-t'il, chaque riche eſt dans l'uſage, en Irlande, de s'emparer de quelque canton de terre, qu'il uſurpe ſur les communes, & qu'il convertit en paccage. Dans ce canton, il y avoit quelques jardins & des chaumières où étoient logés des laboureurs. L'avide uſurpateur, bien sûr de l'impunité, fait auſſitôt abattre ces chaumières, détruire ces jardins, & chaſſer les malheureux cultivateurs, qui reſtent ſans aſile, eux, leurs femmes & leurs

enfans. Ces malheureux, expulsés, sans ressources, sans espérance, sont également maltraités partout où ils vont, parceque n'ayant rien, on ne manque pas, suivant les grands principes de l'humanité, de les regarder comme des fainéans, des vagabonds, des misérables, dont on ne sçauroit se défaire trop tôt. Rebutés, maltraités, ils ont été forcés de prendre un parti violent. Eh! quelle autre ressource reste-t'il à un homme chassé cruellement de son pays natal, du lieu où il a passé sa jeunesse, où il a péniblement gagné sa vie, où, à force de travail, il a tiré son pain de la culture de ce sol que la rapacité vient de lui enlever? Ce n'est point par sa faute qu'il est errant & vagabond; il avoit une cabane, où il se retiroit, & qui garantissoit sa femme & ses enfans de la rigueur des saisons : cette cabane est renversée; & le brigand qui l'a détruite, est un riche qui a des palais.

Si une puissance étrangère vient ravager le village où je suis, & qu'à la tête du reste des habitans j'aille, par d'héroïques efforts, repousser la force par la force, je m'immortaliserai; tous mes concitoyens célébreront ma gloire, & cette noble résistance que j'aurai oppo-

ſée à l'ennemi, on l'appellera vertu, grandeur d'ame, héroïſme, amour ſacré de la patrie; &c.; & tout cela, parceque j'aurai combattu pour mes champs, pour mes enfans, pour mes foyers. Pourquoi donc prodiguer les noms odieux de rebelles, de traitres, de ſéditieux, à cette brave troupe d'Irlandois qui n'ont fait que combattre également pour leurs champs & leurs foyers? Car, au fond, qu'importe, s'ils ſont opprimés, que ce ſoit par un tyran domeſtique, ou par un brigand étranger? Il eſt pourtant bien ſingulier que dans l'un de ces deux cas les loix les condamnent, & qu'elles les protégent dans l'autre: il y a, comme cela, une foule de contradictions, qu'on a toutes les peines du monde à comprendre. Cependant qu'arrive-t'il de la protection que ces loix accordent aux Seigneurs dévaſtateurs? Qu'en Irlande, dans ces mêmes lieux où il y avoit, il y a quelques années, des villages peuplés & des plaines fertiles & très-bien cultivées, on ne voit aujourd'hui que des déſerts, quelques bergers preſque nuds, & un vaſte édifice, où ſe tient le tyran des campagnes, l'uſurpateur des communes, le Seigneur engraiſſé de ſes deprédations.

La troisième cause de ce soulèvement a été, suivant l'Auteur, le prix excessif des terres qu'on loue aux pauvres pour y cultiver les pommes de terre, qui font la subsistance des laboureurs Irlandois. Dans la province de Munster, ces terres sont estimées sur le pied de 4 à 5 guinées par acre. Ne les supposons qu'à 4 guinées; le loyer d'un acre de terre montera donc à 95 schellings. Voyons maintenant ce qui restera au cultivateur, le loyer prélevé. Le prix des journées est de 4 pences; l'année est, à la vérité, composée de 365 jours; mais tous ne sont point ouvrables; il faut d'abord en distraire 52 dimanches, & tout aumoins 13 ou 14 fêtes; ensorte qu'il ne restera plus que 300 jours de travail, qui, à 4 pences pour chacun, ne produiront que 100 schellings, c'est-à-dire, 9 schellings au-dessus du prix du loyer de cet acre: or, voici les dépenses que le cultivateur est obligé de faire sur ces 9 schellings. Il faut d'abord qu'il paye 5 shellings pour la dixme, deux autres pour la taille, & des deux qui lui restent, il faudra qu'il paye aussi le loyer de la chaumière. Or, ces dépenses faites, comment veut-on que ce Laboureur achète du grain pour en-

ſemencer? Comment veut-on qu'il achète des vêtemens pour lui, ſa femme & ſes enfans, &c. ?

Si ce malheureux preſſé par la faim, dépenſe les 5 ſchellings qui lui reſtoient entre les mains, pour le paiement de la dixme, ou les deux ſchellings deſtinés à la taille, voilà le collecteur qui, ſuivi de ſes faméliques records, vient dévaſter cette miſérable cabanne, ſaiſir tout ce qu'il y trouve, dépouiller cet infortuné payſan, & emporter juſqu'aux lambeaux qui couvroient ſon indigente famille. Une choſe bien plus horrible encore, en Irlande ſurtout, c'eſt que malgré cette ſaiſie générale de tout ce que poſſèdoient les cultivateurs, & qui dans tous les cas, eſt abſorbé par les fraix de juſtice, s'ils ne payent point la dixme, ils ſont sûrs de ne jamais plus voir leur décimateur, qui, dès cet inſtant, les regarde comme des infidelles, comme des hérétiques, indignes de toute inſtruction, & que l'égliſe rejette de ſon ſein. Il y a, dans la même province de Munſter, pluſieurs paroiſſes, où, depuis un grand nombre d'années, on n'a point fait le ſervice divin, & où les proteſtans proſcrits & mépriſés par leurs paſteurs, ſont obligés de recourir au zèle

des Prêtres catholiques pour faire enterrer leurs morts.

Je conviens, Milord, dit l'Anonyme, que ſi les émeutes ſont toujours occaſionnées par quelques cauſes, le peuple qui ne voit que des chatimens préparés contre ſes rebellions, & nulle ſorte de frein contre les abus qui l'ont fait revolter, ſe porte aux plus violens excès. Je conviens encore que dans cette foule d'opprimés, que le deſeſpoir a ſoulevés, il ſe mêle preſque toujours beaucoup de mauvais citoyens, de ſcélérats qui ne prennent les armes & qui ne paroiſſent ſoutenir la cauſe des malheureux, que dans la vûe de voler & d'aſſaſſiner impunèment; mais, convenez, à votre tour, que ſi ceux-ci ne méritent aucune grace, & que s'il importe à la ſûreté publique qu'ils périſſent ſur l'échafaud, les autres ont de grands droits à la clémence, à la juſtice & à la bienfaiſance du gouvernement.

Au fond, Milord, quels grands crimes ont commis ces prétendus rébelles? ils ont renverſé les murs que l'uſurpation avoit élevés autour des terreins conſacrés aux communes, & ils ont comblé les foſſés creuſés par l'avidité des ri-

ches, attentat (si c'en est un) qui les a d'abord fait nommer *Levellers*, ou *applaniſſeurs*. Cette espèce de révolte est allée toujours croiſſant, & le nombre des mécontens s'étant accru, ils ont imaginé de se faire un uniforme fort ridicule, d'où leur est venu le nom de *Whitte-Boys*, ou *Garçons blancs*; & revêtus de ce burleſque uniforme, la plûpart armés de pioches, de fourches, de bâtons, ils se sont mis à ravager les champs qu'on leur avoit enlevés, & à tuer, à mutiler les troupeaux qu'ils ont trouvés, espèce de représaille qui n'est pas permise, si vous voulés, mais qui enfin me paroit fort excusable. Ce fut seulement alors que la magistrature sortant de sa profonde léthargie, songea à arrêter le desordre qu'elle auroit pû prévenir, en s'opposant à la tyrannie des riches.

Or, n'est-il pas, Milord, de la plus grande importance pour le gouvernement, de pourvoir à la tranquilité des laboureurs, & d'empêcher par son autorité & sa vigilance, qu'ils ne soient plus exposés à se porter à ces excès, à ces soulèvemens? Il est fort aisé, ce me semble, de prévenir toute infraction des loix, en arrêtant par la crainte des loix mê-

mes & par la terreur de l'exemple, l'usurpation, la tyrannie & les oppressions. Mais un état a tout à craindre, suivant moi, quand l'injustice, le brigandage & l'impunité autorisent & justifient, en quelque sorte, la transgression des loix, les émeutes, les revoltes. Eh pourquoi attendre que la fermentation soit dégénérée en soulèvement, qu'alors on ne peut plus arrêter qu'en répandant le sang, en proscrivant, en plaçant sous le fer des bourreaux des citoyens plus malheureux que coupables, & qui eussent pu continuer de rendre des services importans à la société, qui doit, sans contredit, infiniment plus aux industrieux laboureurs, qu'à ces riches oisifs, à ces Seigneurs si vains du hasard de leur naissance, de la pompe frivole de leurs titres & de l'élévation de leur rang, qui écrase le peuple de la campagne qui les nourrit, & n'en retire, au lieu de protection, qu'injustice, mépris, oppression.

A la suite de ces observations, l'Auteur excuse, autant qu'il peut, la conduite des *Levellers*: cependant la verité est que cette émeute a fait couler beaucoup de sang; mais il est vrai aussi, comme l'Anonyme l'a dit, que beaucoup d'as-

ſaſſins avoient pris le nom & l'uniforme des *Levellers*. On a joint à cette lettre, ainſi que le titre l'annonce, pluſieurs pièces relatives à cette ſédition. Ce n'eſt pas à nous à prononcer entre les *White-Boys* & les riches uſurpateurs; mais ſi les accuſations portées contre ces derniers ſont fondées, ce ſont de mauvais citoyens, des hommes ſans juſtice, qui méritent ſeuls d'être punis, & le peuple Irlandois eſt le plus miſérable des peuples.

L'AVEUGLE DE PALMYRE, *comédie paſtorale, en 2 actes, en vers, mêlée d'ariettes; repréſentée, pour la première fois, par les Comédiens italiens ordinaires du Roi, le 5 Mars* 1767. Par M. Desfontaines. (La muſique eſt de M. Rodolphe, Muſicien de S. A. S. Mgr. le Prince de Conti). A Paris, chez la veuve Ducheſne. 1767.

CE drame méritoit plus de ſuccès qu'il n'en a eu; malgré ſes défauts, il y a des ſituations intéreſſantes qui ſembloient avoir quelque droit à l'indulgence du public: nos Lecteurs pourront en juger par cette analyſe.

Digitized by Google

(*La ſçène eſt à Palmyre dans un bois, au fond duquel s'élève le frontiſpice du temple du ſoleil : de diſtance en diſtance on voit de petits berceaux ſous leſquels ſont des lits de gazon*).

Aſſan, Prêtre ſubalterne du ſoleil, a été chargé par le Grand-Prêtre Alibeck, de veiller, pendant ſon abſence, ſur Zulmis & Nadine, jeunes amans. Aſſan a ordre de ne conclure leur hyménée que lorſque Zulmis ſortiroit de ſa vingtième année. Zulmis eſt aveugle, & Alibeck n'eſt abſent que pour découvrir un ſecret qui doit rendre la vûe à Zulmis. Thélamis, rivale de Nadine, eſpère d'obtenir Zulmis, ſi Aſſan ſépare les deux amans, au moment où la vingtième année expirera, & ce terme doit s'accomplir le jour même. Envain Aſſan lui repréſente que Zulmis n'aime que Nadine; qu'Alibeck reviendra peut-être avant la fin du jour; envain lui ordonne-t'il de réſter tranquile juſqu'à l'événement; Thélamis qui voit arriver Zulmis & Nadine, ſe cache pour les ſurprendre. Les deux amans deſcendent du coteau, Zulmis d'une main s'appuye ſur un bâton, de l'autre ſur l'épaule de Nadine. Il lui demande où il eſt, s'il eſt encore jour? Le

chant des oiſeaux, lui dit-elle, appelle, depuis une heure, les troupeaux aux champs. Zulmis lui répond:

Ainſi que les bergers qui leur ſervent de guides,
Tu veilles ſur mes pas incertains & timides,
Ce ſoin fait ton bonheur, & ce bonheur me ſuit.
- - - - - - - - - - - - - - -
- - - - - - - - - - - - - - -
Oui, je t'aime uniquement,
Cher Zulmis, eh! quel moment,
Quel moment pour ma tendreſſe,
Si le ſage Alibeck reparoit en ces lieux,
Et ſi dans ce jour-même, au flambeau de tes yeux,
Tu peux connoître enfin ta fidelle maîtreſſe!
Tous les jours dans ces bois que Zéphire careſſe,
Je vois voler nos pigeons amoureux,
Et toi ſeul ne ſçais pas combien ils ſont heureux.
Si dans leurs yeux qui ſe répondent,
Ils cherchent tour-à-tour, leur innocente ardeur,
Dans leurs regards qui ſe confondent.
Tour-à-tour, cher Zulmis, ils cherchent leur bonheur.
Ah! des douceurs de ce langage
Si les tiens connoiſſoient le prix!
Si de retour dans ce village,
Alibeck apportoit, comm'il nous l'a promis,
Cette eau, dont la vertu divine,
Doit, en ouvrant tes yeux, remplir tous mes ſouhaits!

ZULMIS.

Des ſecrets d'Alibeck plus d'une fois, Nadine,
On admira les merveilleux effets;
Mais dût ma guériſon devenir impoſſible,
Je crois qu'à ce malheur je ſerois peu ſenſible:
Mon cœur, pour t'adorer toujours,
N'a pas beſoin de ce nouveau ſecours:
Cependant de te voir j'ai ſouvent des envies,
Et je juge aux tranſports que je ſens près de toi,
Que tu dois poſſéder cent beautés réunies,
Qu'amour fit tout exprès pour mes yeux & pour moi.

Digitized by Google

Il me fit un cœur tendre, & c'eſt tout mon partage, &c.

Nadine quitte un moment Zulmis. Thélamis prend ſa place, & pour mieux tromper Zulmis, elle contrefait la voix de ſa rivale, lui dit qu'on l'a aſſurée que l'oracle qui fixoit le mariage de Zulmis, eſt ſuppoſé, & qu'ils ſont libres; elle le preſſe de recevoir ſa foi, & de lui donner la ſienne, de crainte qu'Aſſan ne faſſe naître quelque nouvel obſtacle. Zulmis, loin de répondre à ce tranſport, ſe ſent la plus grande indifférence; il avoue même

Qu'à votre retour en ces lieux
Je n'ai point éprouvé ce charme impérieux,
Qui, malgré moi, m'enchainoit ſur vos traces,
Que votre voix, dont mon cœur enchanté,
Envia tant de fois la douceur & les graces,
Ne m'a ni ſaiſi ni flatté.

(Il paroit bien extraordinaire que Zulmis ne ſoit point déſabué par ce changement de voix, & que ne l'étant point, il ſe ſente ſi indifférent pour quelqu'un qu'il croit être ſa maitreſſe, qu'enfin croyant parler à Nadine, il l'a ménage ſi peu). Cependant il commence à ſoupçonner que ce n'eſt pas Nadine qui lui parle; ſi vous étiés Nadine, lui dit-il, vous m'épargneriés le plus léger chagrin: j'aurois eu le front de vous déclarer que

je veux me ſouſtraire à votre empire, que vous ne me croiriés pas; loin de m'aſſurer que vous prendriés votre parti, vous verſeriés des pleurs. Qui n'aime pas ainſi, n'eſt point Nadine. Thélamis, par ſa colère, lui perſuade preſque qu'elle l'eſt: il rencontre ſa main par haſard, la prend, lui demande pardon ſi le ciel, malgré lui, réfroidit ſon ardeur, baiſe ſa main, & la quitte, en diſant: *ou c'eſt un ſort, ou tu n'es plus la même.* Thélamis voit venir Nadine; elle dit à Zulmis: eh bien! Thélamis ſçaura mieux te plaire: la voilà; je te laiſſe avec elle. Zulmis lui repond, vous le voulés, il faut vous ſatisfaire. Il fait des déclarations à Thélamis en parlant à Nadine, la prie, pour lui donner le tems de le connoitre, de différer le don de ſa main. Nadine eſt étonnée, & lui fait, dans une ariette, les reproches les plus tendres; mais à meſure qu'elle chante, Zulmis reprend un air plus ſérein. Cependant il croit toujours parler à Thélamis,

Je l'avouerai de bonne foi,
Je n'aurois pu le croire, & lorſqu'en ce bocage
J'entendois vanter vos appas,
Peu jaloux de vous rendre hommage,
Je penſois à Nadine, & je n'écoutois pas.
Mais plus vous me parlés, plus votre voix m'enchante,

Malgré moi, près de vous, je deviens inconſtant,
Et par un prodige étonnant,
Tout l'amour que j'avois pour ma perfide amante,
Je le reſſens pour vous....

Thélamis craint qu'ils ne s'expliquent; elle prend Zulmis par la main pour l'amener. Nadine s'y oppoſe; enfin tout s'éclaircit. Aſſan ſurvient pour ſéparer les deux amans; il annonce la mort d'Alibeck. Thélamis triomphe. Aſſan parle au nom du ciel. Le ciel, dit Zulmis!

Que l'on m'ouvre le temple,
Et dans l'inſtant vous allés voir,
Si le Dieu que l'on y contemple,
Vous a donné cet injuſte pouvoir.
J'entrerai dans ſon ſanctuaire;
J'y ſoutiendrai mes droits, & ce Dieu tutelaire,
Ce Dieu, vaincu par ma douleur,
Contre vous aujourd'hui ſera mon protecteur.
Viens... jamais ſes raiſons n'ont frappé ma paupière;
Mais tous ſes feux ſont dans mon cœur, &c.

Aſſan les ſépare: il emmene Zulmis, & les Prêtres font retirer Nadine. C'eſt par là que finit le premier acte.

Alibeck n'a voulu qu'éprouver ces amans par le bruit de ſa mort: ils doivent ſçavoir leur ſort avant la fin du jour; il les envoye chercher: Aſſan les ramene; Thélamis ſurvient, & s'oppoſe à l'union de Zulmis & de Nadine. Alibeck dit à Zulmis que l'oracle a prononcé; qu'une des deux beautés également dignes

Digitized by Google

de ſon hommage, doit le rendre heureux; qu'il ne ſçait à laquelle eſt reſervé cet avantage: je vais ſonder leurs ſentimens, dit il: quittez ces lieux pour un moment. Zulmis & Nadine ſont fachés; mais il faut obéir. Cependant Aſſan reçoit l'ordre de ramener avec Zulmis toutes les beautés des environs. Alibeck demande aux deux rivales qu'elle eſt celle des deux qui aime le plus Zulmis: chacune répond, *c'eſt moi.* Il me faut des preuves, dit-il; j'apporte le ſecret qui doit rendre la vüe à Zulmis: dites-moi ce que vous deſirés: eſt-ce la fin de ſon aveuglement, ou ſeulement ſa main? Chacune demande l'un & l'autre. Mais, ajoute-t'il, s'il recouvre la vüe, croyés vous ne jamais y rien perdre. Aucontraire, repond Thélamis, je n'y vois qu'à gagner. Peut-être. Mais ſi Zulmis reſte aveugle, voyons qui gagnerai-je? Alibeck répond:

. . . . . Une amitié réelle,
Et la poſſeſſion d'un époux très-fidelle:
Prodige rare, mes enfans,
Et que l'amour opére une fois en cent ans.
Du tems qui détruit tout, l'infaillible ravage
Effacera vos agrémens,
Flétrira ces appas, ces roſes du printems
Qui colorent votre viſage,
Et vous verrez fuir les amans,
Sitôt que par la main de l'âge

Votre éclat ſera terni.
Leur eſſaim par Zulmis ne ſera pas ſuivi,
Et dans la plus grande vieilleſſe
Vous conſerverez pour lui
Tous les charmes de la jeuneſſe.

Quoi! dit Thélamis, le front ridé, privée de mes agrémens, je ſerai toujours jeune & jolie pour Zulmis? Toujours. Qu'il ſoit donc aveugle pour toute ſa vie. Mais, demande Nadine, ſi Zulmis eſt privé de la lumière, ſera-t'il plus heureux? Non, lui dit-on; s'il vous eſt uni, jamais il ne pourra connoître toute l'étendue de ſon bonheur... Il ne verra point, il ne pourra admirer ces graces, dont le ſeul aſpect auroit augmenté ſes plaiſirs; jamais un ſouris ne portera l'yvreſſe du ſentiment dans ſon ame; il ignorera que Nadine eſt belle; mais fidelle à ſon épouſe, il fera ſa félicité: elle répond:

Si celle de Zulmis n'eſt entière & parfaite,
De la mienne, Alibeck, puis je être ſatisfaite?
Puis-je en gouter le prix, tandiſque ſous mes loix,
Mon époux enchaîné n'aura d'autre avantage,
D'autre bien que celui d'avoir fixé mon choix?
Et ſi, par mon trépas, à la fleur de mon âge,
Le ciel rompoit le cours de notre mariage,
Je n'emporterois donc, en lui laiſſant ma foi,
Que la certitude cruelle
De le laiſſer après moi
Dans une douleur éternelle!..
Prevenez, Alibeck, prevenez ce malheur:
Ne ſongez qu'à Zulmis, c'eſt pour lui que je l'aime,

Et malgré mon amour extrême,
Le soin intéressé de conserver son cœur,
Ne me fera jamais oublier son bonheur.
Dès l'instant, je vous en conjure,
Qu'il partage avec nous le spectacle enchanteur
Que nous présente la nature,
Que ses regards, frappés du jour,
Puissent admirer tour-à-tour
Et l'émail de cette verdure
Et l'éclat de ces fleurs qui décorent nos champs;
Que son œil curieux, jaloux de tout connoître,
Parcoure ces beautés, ces objets séduisans. . . .
Qui me l'enlèveront peut-être;
Mais n'importe, qu'il soit heureux;
Et si quelque amante nouvelle,
Le séduit, le retient, qu'il trahisse mes feux,
En un mot, qu'il soit infidelle,
Si son infidélité
Peut ajouter encore à sa félicité?

Mais, dit Thèlamis, qui trouve bien singulière la façon de penser de sa rivale, ces hommes, quand nous sommes *jolies*, est-ce qu'on ne peut les fixer? Non, lui dit Alibeck; par une inconstance bizarre, souvent ils donnent la préférence à des objets qui ne vous valent pas. En ce cas là, dit-elle, je le veux aveugle; il m'en coute ses yeux pour conserver sa foi, le sacrifice est grand; mais il sera fidelle. Assan ramène Zulmis avec une troupe de bergères. Alibeck les fait partager en deux bandes: Nadine & Thélamis, par l'ordre d'Alibeck, se confondent avec elles chacune de son côté. A-

lors Alibeck pose sa main sur les yeux de Zulmis, & lui rend la vüe. Zulmis rend son premier hommage au soleil; le second, dit-il, appartient à l'objet qui m'engage; mais où le trouver?... Il est étonné, ravi, en regardant les bergères; il ne sçait à quelle s'arrêter; il cherche Nadine parmi elles; il passe de l'une à l'autre, se trouve auprès de Thélamis, qui avance un peu plus que ses compagnes: il la regarde un moment, & la quitte: elle en marque son dépit. Il demande à Alibeck que Nadine dise seulement un mot. Il va vers la troupe où elle est; il les examine comme les autres, & lorsqu'il l'apperçoit, il s'arrête, & témoigne, par ses gestes, sa surprise & son contentement; il fait deux pas pour voir celles qui sont à la suite de Nadine; mais il y revient aussitôt: il hésite, il n'ose prononcer, il la prie de dire un seul mot. Eh bien, dit Alibeck, je vois que mon secours t'est nécessaire: tes momens étoient heureux avant que je t'eusse rendu la vüe; à-présent l'embarras du choix te plonge dans la mélancolie: pour te rendre le repos, je vais refermer tes yeux. Non, s'écrie Nadine involon-

tairement & avec la dernière vivacité. Zulmis la reconnoit, court à elle. Thélamis sort indignée. Le fond du théâtre s'ouvre, & représente l'intérieur du temple du soleil, rempli de gens de tout âge & de toute espèce. Alibeck conduit les amans à l'autel, & les unit.

Ce drame est bien au-dessus de quantité d'opéras-comiques qui ont eu plus de succès.

Odes nouvelles & autres Poësies, précédées d'un discours sur l'Ode, & suivies de quelques morceaux de prose. Par M. Sabatier. A *Paris*, chez Jory & chez Délalain, 1766.

DANS le compte que nous avons rendu des odes de M. Sabatier, nous avons promis de parler de ses épitres & des morceaux de prose répandus dans ce volume. Nous croirions manquer à nos Lecteurs, si nous tardions encore à remplir nos engagemens.

Dans son discours sur l'ode, M. S. examine pourquoi ce genre est négligé parmi nous; tandisque de tous les peuples

peuples qui cultivent les lettres, le François eſt celui dont le talent eſt le plus propre au lyrique. Après quelques réflexions ſur ce ſujet, il parle des Poëtes lyriques d'Allemagne » qui, jaloux, dit-il, de peindre la nature dans ſon berceau, en ſaiſiſſent les nuances ſans choix. Ils manquent de force, parcequ'ils veulent tout détailler; ils croyent être riches, parcequ'ils parent la même idée de différentes couleurs; ils s'épuiſent en ornemens, comme ces femmes d'un rang inférieur, qui penſent briller en ſe chargeant, dans un jour de fête, de tout l'attirail de leur parure". M. Sabatier dans une lettre adreſſée à M. Huber, ſur le même ſujet, paſſe en revue les principaux Poëtes lyriques d'Allemagne, & après les avoir appréciés, il dit à ce ſage traducteur: »l'imagination enflammée peint d'un crayon vigoureux, & néglige les petits traits. La poëſie paſtorale me paroit ſurtout le genre triomphant de vos Ecrivains; ils y excellent, par la raiſon que les deſcriptions qu'ils aiment tant à faire, ſont plus conformes à la nature de ce poëme: qui ne lit avec plaiſir les poëſies de Geſner? Les Idyles ſacrées de Schmidt offrent cette ſimplicité ref-

pectable, dont l'Ecriture ſainte nous a tracé des tableaux ſi touchans. Je penſe que vous l'emportés ſur nous dans cette partie, que la franchiſe de vos mœurs, l'habitude qu'ont vos Auteurs de vivre à la campagne, & peut-être l'enfance de votre poëſie, vous mettent à portée de mieux traiter. Je ſçais que vous avez eu quelques bons Poëtes, à commencer par Opitz, qui fut le légiſlateur de votre poëſie; mais il faut convenir en même tems qu'elle n'a pris une certaine conſiſtance que depuis Haller. Ce peu de tems écoulé me fait croire qu'elle n'a pas encore ce dégré de maturité qui rejette les ornemens ſuperflus... Un Poëte doit être peintre, & non décorateur".

M. S., dans ſon diſcours, venge bien le grand Rouſſeau des réproches qu'on lui fait aujourd'hui, réproches renouvellés de Raimond de St. Mard. & que M. S. refute. L'accuſera-t'on d'être didactique, parcequ'il fait naitre du ſein de l'enthouſiaſme des réflexions morales, & qu'il donne alors des leçons aux peuples & aux Rois? Dans ce cas, il faut faire, dit-il, le procès à Pindare, dans ſon ode ſur l'harmonie, dans la ſeconde des Olympiques... Or, qui jamais s'aviſe-

ra d'accuſer Pindare d'être didactique? Rouſſeau n'eſt pas ſi véhément lorſqu'il inſtruit; mais ſa tranquilité n'eſt que momentanée, & n'a rien de froid. C'eſt Triptolème qui deſcend de ſon char pour enſeigner aux hommes des vérités utiles.

Nous allons paſſer aux épitres. La première adreſſée à M. Pelletier de Morfontaine, eſt ſur le *Travail*. En voici quelques vers qui ont été fort applaudis, & qui ſeront goutés de nos Lecteurs.

Ceſſons-nous d'exercer & l'eſprit & le corps?
L'ombre d'un froid repos engourdit leurs reſſorts.
L'homme obtint pour agir & la force & l'adreſſe;
Il ſent ſes paſſions repouſſer la pareſſe,
Dans ſa lâche indolence, il végète, & ſans lui,
Pour le rendre au travail, un dieu verſe l'ennui.
Ce devoir eſt preſcrit par la nature entière.
Le ſoleil dans ſon cours, fait mouvoir la matière,
Suit les loix qu'établit ſon maître en le créant,
Et le repos du monde en ſeroit le néant.
. . . . . .
L'Eſpagnol n'a point vû, malgré tous ſes treſors,
La ſolide opulence arriver dans ſes ports.
Qu'il cultive ſes champs ſauvages & ſtériles;
Un ſol qui ſemble aride, a des veines fertiles.
Tels ces monts ſabloneux, de ronces hériſſés,
Cachent des monceaux d'or, dans leurs flancs entaſſés.
Avides d'un métal dont la ſoif nous dévore,
De nos ſoins aſſidus nous le verrons éclore.
L'homme laborieux enchaîne le hazard,
Arrête la fortune, & monte ſur ſon char.

M. S. dit, en parlant de l'établiſſement de la Hollande & du peuple de ce pays:

Le cri de l'indigence, éveillant l'induſtrie,
Appelle la fortune au ſein de la patrie.
Pour nourrir notre luxe, il redouble ſes ſoins.
Sobre, laborieux, puiſſant par nos beſoins.

Nous tranſcrirons encore les vers ſuivans.

L'homme, pour être heureux, a beſoin d'un appui;
Il faut vers le bonheur, le trainer malgré lui.
Etale à ſes regards tes maximes prudentes,
Ouvre encor ſous ſes pas des mines abondantes;
Mais condamne le joug d'un travail déteſté,
Qui ſeroit pour le crime, un travail mérité,
Où des hommes courbés & trainant leur misère,
De la peine en mépris reçoivent le ſalaire,
Où placés au-deſſous des plus vils animaux,
Ils l'emportent ſur eux par l'excès de leurs maux.
L'homme doit, en dépit de l'orgueil qui le brave,
Travailler en ſujet, & non-pas en eſclave.

Dans la 2e. épitre, l'Auteur fait la deſcription d'un château que François I avoit fait bâtir pour une de ſes maitreſſes.

Que j'aime à parcourir ces lieux,
Où ce rival de Mars dépoſant ſon tonnerre,
Las de faire trembler la terre,
Marchoit environné des plaiſirs & des jeux;
Qui, cachant ſous les fleurs, ſon ſanglant cimeterre,
Des plus beaux myrthes de cythère,
Ornoit ſon front victorieux,
Et ſur les drapeaux de la guerre,
Traçoit, en folâtrant, des chiffres amoureux.
Pour le tendre objet qui l'attire,
Quand le cœur d'un héros eſt une fois épris,
Sur ſon front la terreur expire.
Mars auprés de Venus a les yeux d'Adonis.

Dans l'épitre ſur la méthode de diviſer les diſcours, M. S. pour montrer

que l'Orateur embraſé par le feu de l'éloquence, ne doit pas ſuivre un ordre didactique, fait cette comparaiſon.

Ainſi, lorſqu'entre deux armées
De même fureur enflammées,
On tente le ſort des combats;
D'abord on s'ébranle, on s'avance:
Un ordre, fruit de la prudence,
Anime & conduit tous les bras;
Mais auſſitôt que le carnage
Echauffe le cœur des ſoldats,
Auſſi-tôt qu'armé par la rage,
Et trainant la mort ſur ſes pas,
Mars aux tranſports de leur courage,
Vient joindre ſes feux dévorans:
On ſe mêle, on ſe précipite,
Chacun ſuit l'ardeur qui l'excite,
Le déſordre eſt dans tous les rangs.

Dans l'épitre à M. F,... Docteur en Médecine, M. S. fait une peinture vive & ſombre de la fièvre: nous y avons remarqué ces vers de ſentiment.

S'il eſt dur de ſouffrir, qu'il eſt doux d'être aimé!
L'ami qui nous conſole, eſt plus qu'une maitreſſe.
O mes tendres amis! puiſſe-je voir ſans ceſſe,
Le flambeau de vos jours briller d'un pur éclat,
Et que les miens n'éprouvent que triſteſſe,
Si je deviens jamais ingrat!
Sans doute ma plus douce envie
Eſt de voir mon deſtin a vos deſtins lié,
Et que la paiſible amitié
Soit l'aſtre bienfaiſant qui préſide à ma vie.

Dans une épitre à M. l'Abbé de Criſſon, l'Auteur peint avec des couleurs brillantes, le ciel, & les femmes du Comtat d'Avignon.

La loi de la franchiſe eſt l'oracle ſuprême
Qui de mes ſentimens regle toujours l'accord;
Ce qu'elle dicte m'intéreſſe,
Et je ne loue avec tranſport,
Que ce que j'aime avec tendreſſe;
Ainſi la volage Déeſſe,
Qui ſur des monceaux d'or diſpenſe les honneurs,
N'a jamais été ma maitreſſe;
L'offre de ſes dons impoſteurs
N'a jamais corrompu mon ame,
Et j'oubliai qu'elle étoit femme,
Pour ne point briguer ſes faveurs.
Peut on déſirer ce qu'on blame;
Vers ce qui me flatte emporté,
Je n'encenſe que la beauté;
C'eſt la déité qui m'enflamme;
C'eſt l'aſtre de ces lieux où nous vîmes le jour,
Contrée où le Dieu de l'Amour
D'un manteau de rubis enveloppant l'aurore,
La place ſur un char que guide le plaiſir, &c.

Dans l'épitre à M. le Marquis de Peruſſis, M. S. peint la beauté du ciel de Cavaillon, ſa patrie.

Ici l'aſtre du jour, des vapeurs qu'il attire,
Fait des nuages d'or ſur nos fronts ſuſpendus.

Il compare la rapide impétuoſité de la Durance au génie des Provençaux; il ajoute:

- - - - Son pouvoir jaloux de s'agrandir,
Eſt comme un conquérant, dont la fureur ravage
Les terres qu'il veut envahir;
Elle étend chaque jour, ſa puiſſance effrayante.
Et va, plus terrible aujourd'hui,
Précipitant ſes flots dans ſa route bruyante,
Epouvanter le Rhône, en s'uniſſant à lui,
Ainſi que ces vaſſaux, fiers tyrans de la terre,
Qui forcés par le frein des loix,
Portoient moins aux pieds de leurs Rois,
Les marques d'un tribut, que celles de la guerre.

Digitized by Google

Voici le jugement qu'il porte de Pétrarque, dans une épitre adreſſée à M. l'Abbé de Sade. Pétrarque, dit-il,

D'une ingrate beauté pourſuivant les attraits,
Chanta toujours l'amour qu'il ne ſentit jamais.
. . . . . .
Et dans des vers ſans ame, étalant ſa tendreſſe,
Careſſoit ſon ouvrage, & non pas ſa maitreſſe.
A ces traits connoit-on le feu du ſentiment?
Qui peint avec eſprit, ne fut jamais amant.

Nous paſſons rapidement ſur bien des objets qui mériteroient de plus longs détails; c'eſt pourquoi nous ne citerons rien des conſeils d'un vieil Auteur à un jeune, où, l'art de parvenir dans la République des lettres, non plus que de la lettre ſur la néceſſité d'établir des eſpions de mérite, des réflexions ſur l'héroïde & ſur les Auteurs qui écrivent ſur l'amour. Nous y renvoyons nos Lecteurs. Ils trouveront dans toutes ces pièces des morceaux dignes de leurs ſuffrages.

Digitized by Google

Cantiques ſpirituels, ſur les points principaux de la religion & de la morale chrétienne, à l'uſage des cathéchiſmes de la paroiſſe de St. Sulpice. A Paris. 1766.

C'Eſt ramener la poëſie à ſon inſtitution que de la faire ſervir à célébrer l'immenſité de l'Etre-Suprême, ſes bienfaits & ſa toute puiſſance. Nous diſions, il y a peu de tems, que les hymnes furent le premier genre de poëſie que les hommes cultivèrent, même dans l'enfance du monde. Remplis d'un ſaint enthouſiaſme, ils firent éclater par de chants de louange, les tranſports qui les agitoient. L'admiration qu'inſpiroient ſes divins ouvrages, la chaleur vivifiante des rayons du ſoleil, l'harmonie & la courſe majeſtueuſe des ſphères céleſtes, l'inépuiſable fécondité de la nature, le retour périodique des jours & des nuits, la variété des ſaiſons, l'impétuoſité des vents, le ſombre appareil des orages, la rapidité des éclairs, le bruit effrayant du tonnerre, l'eſpérance de plaire à la divinité, la crainte de l'avoir irritée, la

terreur de ſes vengeances, le deſir d'appaiſer ſon courroux, &c; tels furent les objets des premiers chants des hommes, & telle fut auſſi la poëſie dans les premiers ſiécles. Mais à peine les ſociétés furent formées; à peine la grande famille ſe partageant la terre, ſe diviſa en colonies, en nations, en peuples; à peine furent-ils forcement, ou volontairement, aſſujetis au biſarre & cruel deſpotiſme, aux loix fondamentales & modérées de la royauté, aux conſtitutions tumultueuſes de la démocratie, que la corruption infectant tous les cœurs de ſes funeſtes influences, énerva la vigueur des premières inſtitutions. Dès-lors, le culte fut moins ſimple, & le zéle moins vif; la flatterie, par une ſacrilége aſſociation, célébra dans les mêmes chants, les grandes actions des maitres de la terre, & les attributs ſacrés de la divinité. Bientôt ſéduits, énorgueillis par la voix trop perfide de l'adulation; les Rois & les deſtructeurs de la terre, les feroces conquérans furent même jaloux d'un reſte d'encens que les hommes offroient encore à dieu; les impies voulurent être des dieux eux mêmes; ils ſe placèrent ſur l'autel, & ſeuls ils furent invoqués;

ils furent seuls les grands objets des prières publiques, des fêtes & des sacrifices. Alors la poësie ne fut plus que le langage de l'imposture & de l'adulation. Dans leurs chants, les Poëtes ne célébrérent plus que les exploits des conquêrans, ou le pouvoir des Souverains, qui furent désormais les coupables objets des hymnes que les peuples firent retentir dans les temples.

Depuis ce tems, époque humiliante de la dépravation des mœurs, l'hymne à l'Etre Suprême a été de tous les genres de poësie le plus universellement négligé, comme il avoit été le plus généralement avili. Cependant tout le monde convient que l'hymne sacré est, sans nulle sorte de comparaison, le poëme le plus auguste, & le chant le plus digne de l'homme. Aussi l'usage des cantiques est-il une des plus anciennes & des plus respectables coutumes de l'église chrétienne : aussi les Auteurs sacrés ont-ils soin de nous apprendre que cet usage a toujours été en honneur parmi les fidelles, qui en ont toujours fait leurs plus chères délices. Il est très-naturel que le chant des cantiques ait fait dans la primitive église la partie principale du

Digitized by Google

culte. Le chant eſt le plus pur ſans doute & le plus doux des amuſemens ; il fait l'agrément de la vie, il eſt de tous les ages, de tous les lieux & de tous les états ; il délaſſe l'eſprit, il l'orne, il embélit, échauffe l'imagination. Par quelle coupable négligence a-t'on donc preſque totalement abandonné ce beau genre de poëme ? Car il faut avouer, comme nous l'avons obſervé il n'y a pas long-tems, que depuis bien des ſiécles il a paru très-peu d'Hymnographes recommandables, & que Santeuil lui même, qui s'eſt quelque-fois diſtingué dans cette carrière, n'eſt pas toujours, il s'en faut bien, d'une égale force, d'une égale énergie. D'ailleurs, quand même les hymnes de Santeuil ſeroient tous également parfaits, également ſublimes, ils ſeroient inutiles au peuple, qui ne connoiſſant point la langue dans laquelle ils ſont compoſés, ne pourroit en retirer aucune ſorte d'inſtruction. Il eſt vrai que les odes ſacrées de Rouſſeau ſont ce que nous avons de plus parfait en ce genre ; mais la beauté même de ces odes les met trop au-deſſus de l'intelligence de la multitude, & ſurtout des en-

fans, qu'il importe d'inſtruire des vérités les plus eſſentielles de la réligion, pour que nous eſpérions que ces odes puiſſent être chantées avec fruit dans nos égliſes.

L'éditeur de ce recueil a fait à-peu-près les mêmes obſervations, & elles l'ont dirigé dans le choix des cantiques qui forment cette collection. Elle eſt faite avec ſoin, avec beaucoup d'intelligence, & elle renferme d'excellens cantiques à tous égards, & dans leſquels les jeunes gens ne pourront que puiſer l'eſprit de réligion, l'horreur du vice, l'attrait pour la vertu, le dégoût des choſes terreſtres, & le deſir du céleſte bonheur.

Aureſte, ces Hymnes ſont tous ſur des airs connus & faciles, & preſque tous compoſés par un homme de goût, par M. l'Abbé Latour, pieux & reſpectable eccléſiaſtique, auquel nous avons perſonnellement trop d'obligation, pour ne pas le nommer. M. l'Abbé Latour, connu dans le Languedoc par ſes courſes apoſtoliques, après avoir profeſſé à Toulouſe, notre patrie, pendant pluſieurs années avec diſtinction la rhétorique au collége des Jéſuites, a conſacré ſes talens & ſes veilles à l'inſtruction chrétienne

des jeunes gens : c'eſt à lui que le public eſt rédevable de la plûpart des pièces de poëſie inſérées dans ce recueil ; pièces qui reſpirent partout les graces de la poëſie, & le zèle de la plus ſolide piété ; hymnes pleins de chaleur, & qui expriment bien la vive éfuſion des ſentimens dont ce digne homme eſt pénétré. Nous lui devions ces éloges, que la vérité nous dicteroit, s'ils ne nous étoient pas inſpirés par la plus tendre reconnoiſſance.

Voici quelques morceaux d'après leſquels nos Lecteurs pourront aiſément juger du mérite de l'Auteur dont nous venons de parler, & de la grande utilité de cette collection.

Les avantages d'une ame innocente.

Cantique ſur l'air : *les doux plaiſirs habitent ce bocage.*

Heureuſe l'ame, où règne l'innocence,
Et qu'enrichit ſa première beauté !
Non, ce bonheur du monde, ſi vanté,
Ces doux plaiſirs qu'enfante l'opulence,
N'ont rien d'égal à ſa félicité.

Du Tout-puiſſant une ame ſainte & pure
Fixe ſur elle & le cœur & les yeux ;
Il s'y complait : ce Dieu, du haut des cieux,
N'apperçoit rien, dans toute la nature,
Qui ſoit plus beau, plus grand, plus précieux.

Mais un objet plus cher à ſa tendreſſe

Eſt la vertu dans un âge naiſſant ;
La conſerver, ſans la perdre un inſtant,
Malgré le feu d'une foible jeuneſſe,
Eſt un ſpectacle encor plus raviſſant.

Vils Amateurs de la gloire mondaine,
De ſes appas connoiſſez donc l'erreur,
Tout cet éclat, tout cet air de ſplendeur,
Tous ces honneurs ne ſont qu'une ombre vaine ;
Sans l'innocence, il n'eſt point de grandeur.

Tendres enfans, aux délices perfides,
Aux faux plaiſirs n'ouvrez point votre cœur ;
N'aimez jamais, n'aimez que le Seigneur :
Dans ſon amour ſont les ſeuls biens ſolides ;
Sans ſon amour, il n'eſt point de bonheur.

Par quels attraits, le crime, & par quels charmes,
Peut-il, hélas! pervertir tant de cœurs ?
Les noirs remords & les vives frayeurs,
Le ver rongeur, les mortelles allarmes,
Suivent toujours les traces des pécheurs.

Le ſort du Juſte eſt bien plus déſirable ;
De ſon bonheur rien n'arrête le cours :
Toujours content, ſon cœur goûte toujours
La pure joie & la paix véritable ;
Ses jours, pour lui, ne ſont que d'heureux jours.

A tous revers ſon ame eſt toujours prête ;
Et ſon eſprit n'eſt jamais agité ;
Tous les efforts de l'enfer irrité,
Tous les malheurs raſſemblés ſur ſa tête,
N'altérent rien de ſa tranquilité.

Chéri de Dieu, ſon cœur tendre & fidelle,
Fait ſon bonheur de l'aimer à ſon tour ;
Des ſaints tréſors qu'il gagne chaque jour,
Il enrichit la couronne immortelle
Que le Seigneur réſerve à ſon amour.

Pour les Pécheurs ſi la mort redoutable
S'offre à ſes yeux ſous des traits de douceur :
Rempli d'eſpoir, ſans trouble, ſans frayeur,

Digitized by Google

Il meurt tranquille, & d'un ſommeil aimable
Il paſſe au ſein de ſon Dieu créateur.

O vous! dont l'ame encore belle & pure,
Du crime à ſçu ſe défendre toujours;
Ah! ſi jamais, même un ſeul de vos jours,
Doit ſe ternir de ſa noire ſouillure,
Qu'une mort prompte en abrége le cours.

La paix du cœur. Cantique ſur l'air: *préſent des Dieux, doux charme des humains.*

O Saint repos! O calme plein d'attraits!
Digne objet de nos vœux, paix, mille fois aimable,
Une ame infidelle & coupable
Ne goûte point le fruit de tes divins bienfaits.
Mais lorſque dans un cœur tu peux voir l'innocence,
Tu viens, pour y fixer ton régne & tes faveurs;
Tu le ravis par ta préſence,
Et rien n'égale les douceurs
Qu'il trouve dans ta jouiſſance.
O ſaint repos! &c.

Les effets de l'amour divin. Cantique ſur l'air: *Beaux lieux, qui tant de fois vites couler mes larmes, &c.*

Amour, Divin amour! O que ſous ton empire
On peut trouver de biens, éprouver de douceurs!
Plus on te goûte, & plus après toi l'on ſoupire.
Seul tu fais des heureux, ſeul tu ravis les cœurs.
Par ton ſécours, tout eſt doux & facile,
Et rien ne coûte à qui reſſent tes feux.
Tes vifs attraits rendent l'ame docile
Aux ſaints efforts, aux tranſports généreux.
J'aime, avec toi, mes malheurs & mes larmes,
Et la mort même, aſſervie à ta loi,
Eſt à mes yeux un objet plein de charmes.

Digitized by Google

Amour, céleſte amour! régne à jamais ſur moi!
Amour, Divin amour! &c.

après la Communion. Cantique Sur l'air : *Je ne crains rien, &c.*

Le monde envain par ſes biens & ſes charmes,
Veut m'engager à plier ſous ſa loi :
Mais pour me vaincre il faut bien d'autres armes,
Je ne crains rien, Jeſus eſt avec moi.

Non, non, jamais la mort la plus cruelle
Ne me fera trahir ce divin Roi :
Juſqu'au trépas je lui ſerai fidelle :
Je ne crains rien, Jeſus eſt avec moi,

Que les enfers, les airs, la terre & l'onde
Conſpirent tous à me remplir d'effroi ;
Quand je verrois s'écrouler tout le monde,
Je ne crains rien, Jeſus eſt avec moi.

La paſſion de N. S. J. C. Cantique ſur l'air : *Arrachez de mon cœur.*

Jeſus crucifié.

Quel ſpectacle effrayant! O ciel, quelle juſtice!
Jeſus, quoiqu'innocent, meurt en croix attaché ;
Un Dieu juſte, un Dieu bon ordonne ce ſupplice ;
Jugez de-là mortels, quel mal eſt le péché.

Jeſus élévé en Croix.

Grand Dieu!.... Jeſus mourant entre vous & la terre,
Forme un mur qui nous met à couvert de vos coups ;
Si vous voulez nous perdre, il faut que le tonnère
Frappe ce fils chéri pour venir juſqu'à nous.

Concluſion.

O Victime d'amour! O noble ſacrifice!
O ſanglante agonie! O cruelles rigueurs!
O bienheureux trépas! Salutaire ſupplice,
Vous ſerez à jamais l'entretien de nos cœurs.

Digitized by Google

Observations sur l'ouvrage intitulé : le VOYAGEUR-FRANÇOIS. Par un Gentilhomme Flamand, adressées aux Auteurs de ce Journal.

De Venise le.....

MESSIEURS,

PARMI quelques livres qu'on vient de m'envoyer de la ville pour m'amuser dans ce triste Lazareth, j'ai trouvé un ouvrage nouveau de M. l'Abbé de la Porte, le *Voyageur-François*, dont j'ai vû l'annonce à Constantinople dans un de vos Journaux du mois d'Août, ou de Septembre dernier.

Il est impossible que dans un ouvrage de ce genre il ne se glisse des erreurs, qui ne doivent point être attribuées à l'Auteur, mais aux Voyageurs qu'il a consultés, & auxquels il a bien dû s'en rapporter. Je crois que je ferai plaisir à M. de la Porte d'en relever quelques-unes qu'il pourra corriger dans une nouvelle édition, & rendre ainsi son ouvrage de plus en plus utile & agréable. Mes observations ne porteront que sur les endroits que j'ai vus dans un voyage que ma curiosité & le desir de voir des hommes différens & des mœurs nouvelles, m'a fait entreprendre dans la Grèce & l'Asie-mineure. Je m'étendrai au-reste quelquefois, lorsque l'occasion s'en présentera, & que je croirai pouvoir donner quelques détails intéressans.

M. de la Porte fait commencer à son Voyageur le tour de la Grèce par les côtes d'Albanie, dans le golfe de Venise. En parlant des

monts *Acroceraunien*s, appellés aujourd'hui *de la Chymère*, il auroit pû ajoûter que ces montagnes ſont habitées par des deſcendans des anciens Macédoniens, qui, quoiqu'environnés de la puiſſance ottomane, ont ſçu ſe maintenir juſqu'aujourd'hui dans l'indépendance. Il y a ſi peu d'hommes libres ſur la terre, que le plus petit état qui jouit de ce privilège, me paroit digne d'être remarqué.

Le Voyageur double le *promontoire de Tenare*, aujourd'hui le *Cap Matapan*, & parle de cette caverne immenſe qui ſe trouve au milieu des montagnes qui forment ce Cap, & par où les Poëtes font deſcendre Hercule aux enfers. J'ai appris dans le pays, qu'on y débite encore une fable preſque ſemblable ſur cet antre; mais on a ſubſtitué le diable à Cerbère, & à Hercule, l'Archange St. Michel.

En parlant de l'Iſle de Cythère, le Voyageur décide *que ce n'eſt qu'un amas de montagnes ſtériles & déſertes, que la terre n'y produit aucun fruit, & qu'à l'exception de quelques tourterelles, les animaux même y ſont en petit nombre.* Je veux, Meſſieurs, & je puis venger cette iſle des calomnies de preſque tous les Voyageurs, qui, n'ayant vû que ſes côtes, qui ſont effectivement arides & eſcarpées, & n'ayant point pénétré dans le pays, l'ont jugée, ſur ce premier coup d'œil, peu digne du ſéjour qu'y faiſoit la mere des Amours. Il y a pourtant dans l'intérieur de l'iſle des vallées délicieuſes & fertiles en vignes, en oliviers. Cette iſle, qu'on appelle

aujourd'hui *Cerigo*, appartient encore aux Vénitiens. Elle a deux ports qui ſont d'une grande reſſource pour le vaiſſeaux marchands, contre les Corſaires qui infeſtent ſouvent les mers du midi de la Grèce.

M. de la Porte dit que Napoli de Romanie eſt la ville d'Argos : c'eſt une erreur. Napoli eſt l'ancienne Nauplium. La ville d'Argos, qui porte encore aujourd'hui le même nom qu'elle avoit dans l'antiquité, eſt ſituée de l'autre côté du golfe. Il y reſte quelques débris d'anciens monumens, peu conſidérables à la vérité ; mais qui ne permettent pas de douter que l'ancienne Argos ne fut au même endroit où eſt aujourd'hui la nouvelle.

Les Argiens paſſoient pour le peuple de la Grèce le plus paſſionné pour la muſique. J'ai trouvé que le même goût s'eſt conſervé chez eux juſqu'à ce jour. Dès que le travail eſt fini, on voit tous les habitans à la porte de leurs maiſons, ou ſur le bord de la mer, chantans quelques chanſons mélancoliques, qu'ils accompagnent d'une lyre fort ſemblable à celle des anciens.

Comme M. de la Porte s'eſt fort étendu ſur le Péloponèſe, j'entrerai dans quelque détail ſur l'état préſent de cette preſqu'iſle. Elle eſt beaucoup plus po'icée aujourd'hui qu'elle ne l'étoit du tems des Vénitiens qui l'ont perdue en 1715, & on y voyage avec autant de ſureté qu'en France, ou en Angleterre. Elle eſt gouvernée par un Pacha qui réſide à Tripoliſſa. J'ai appris de ce Pacha même qu'elle ne contenoit aujour-

Digitized by Google

d'hui qu'environ ſept cens mille habitans, ſoumis au Grand-Seigneur, & cinquante ou ſoixante mille Mainottes. Ces peuples, dont M. de la Porte ne dit rien, ſont les deſcendans des anciens Lacédémoniens. Ils habitent les montagnes de la Laconie, & ont ſçu, à l'abri de ces montagnes eſcarpées, ſe maintenir dans une entière indépendance des Turcs, qui n'ont jamais pu les ſoumettre. Ils ont pris leur nom moderne du petit port de Maina, qu'ils poſſédent au midi du pays de Lacédémone, dans le golfe de la Colochine, autrefois *Golfe laconique*. A la fin du dernier ſiécle les Turcs s'étant emparés du port de Maina (qu'ils ont perdu depuis), un grand nombre de familles mainottes ſe retirerent dans l'iſle de Corſe, où elles ſe ſont fondues avec les habitans du pays. La Corſe étoit bien digne de ſervir d'aſile aux deſcendans des Spartiates.

Les François font le commerce le plus conſidérable en Morée. Ils y ont onze ou douze maiſons répandues en différens endroits, un Conſul-général à Coron, & deux vice-Conſuls, un à Patras, & l'autre à Naples de Romanie.

La célèbre ville de Corinthe n'a offert au Voyageur qu'un bourg de 14 à 15 cens habitans, ce qui eſt exact. Il ſemble que l'avantage de ſa ſituation auroit dû la préſerver d'une pareille décadence. Elle paroit être placée exprès pour être l'entrepôt de la mer Yonienne, de la mer Egée, & même de la Grèce entière. Mais ſes deux ports ayant été négligés, ſont devenus peu propres pour

de gros bâtimens, & Patras d'un côté, & Naples de Romanie de l'autre, lui ont enlevé presque tout son commerce.

Le Voyageur ne parle point des entreprises que l'on a faites pour percer l'Isthme, qui n'a que deux lieues de largeur d'une mer à l'autre. J'ai vû du côté du golfe de Lépanthe, la fosse qu'on avoit commencé à creuser à ce dessein, & dont il reste encore des vestiges considérables.

Du haut de la citadelle de Corinthe on découvre le mont Cytheron, où fut exposé Œdipe, & les sommets du Parnasse & de l'Hélicon. Ces lieux jadis si célébres, n'offrent plus rien à la curiosité de ceux qui les parcourent. Le Naturaliste seul trouve à s'y satisfaire; car ces montagnes sont des trésors pour la botanique & l'histoire-naturelle, selon moi, la plus intéressante des connoissances humaines.

Le Voyageur fait la même route que j'ai faite, pour se rendre de Corinthe à Athènes. Il parle rapidement de quelques-uns des beaux monumens de l'antiquité qu'on trouve encore dans cette ville. Il se trompe avec M. le Roi, en prenant pour les restes du temple de Jupiter Olympien les dix-sept colonnes de marbre qui sont près du portique d'Adrien; car il me semble que Mrs. Stuart & Revet ont fort bien prouvé que le temple de Jupiter Olympien étoit de l'autre côté de la ville, & que ces colonnes ont fait partie d'un portique, ou *Stoa*.

La manière dont il parle du temple de Minerve de la citadelle, le chef-d'œuvre de l'or-

dre dorique, & l'une des ſept merveilles du monde, ſeroit ſoupçonner qu'il eſt entièrement ruiné ; mais la bombe qui tomba ſur ce temple en 1687 (& non en 1677, comme le dit l'Auteur) fit ſauter ſeulement l'intérieur de l'édifice, & un côté des colonnes. Trois rangs de colonnes ſubſiſtent encore en entier, & c'eſt ſans doute le plus beau monument de l'antiquité qu'il y ait dans l'univers.

Le Voyageur a vû au théâtre de Bacchus des gradins que je n'y ai point apperçus. Il ne reſte exactement que le trait de l'enceinte de ce ſuperbe théâtre, le plus ancien de tous. C'étoit là qu'on repréſentoit les pièces des Eſchyles, des Sophocles, des Euripides. Les Romains imiterent les Grecs dans ce genre de magnificence, & les Italiens modernes ont aumoins marché de loin ſur les traces des Romains. De toutes les nations qui ont cultivé avec ſuccès l'art dramatique, les François ſeuls paroiſſent avoir négligé entièrement la beauté des ſalles de ſpectacle. Je vous avouerai, MM., que les étrangers ne peuvent ſe faire à voir les chefs-d'œuvres de la ſcène françoiſe, ſeul genre dans lequel les François ont ſurpaſſé toutes les autres nations, repréſentés ſur des théâtres meſquins & étranglés, comme le ſont tous ceux de la France. Vous n'avez pas une belle ſalle dans le royaume ; à peine y en a-t'il deux de jolies. Il y a plus de goût & d'élégance dans quelques petits théâtres de maiſons particulières, comme dans celui de M. de Voltaire

à Ferney, que dans aucun des théâtres publics de Paris. *

Pardonnez-moi, MM., cette dîgreſſion. Je reviens à notre Voyageur. Il rend juſtice à l'admirable délicateſſe de ce petit édifice auquel on a donné, je ne ſçais pourquoi, le nom de *lanterne de Démoſthène*; mais ce qu'il ne dit pas, c'eſt que ce précieux monument a le malheur d'être renfermé dans un hoſpice de Capucins françois, & que l'ignorance & la barbarie de pluſieurs de ces religieux, plus deſtructive que le tems & la guerre, l'ont fort endommagé. L'un d'eux en a renfermé la moitié entre des murailles dans l'intérieur de la maiſon. Un autre a fait couvrir de plâtre tous les bas reliefs. Un Seigneur anglois (je ſoupçonne que c'eſt Milord Charlemont) a eu la patience d'oter le plâtre lui-même, & de nettoyer les bas reliefs de ſa main, de peur qu'un ouvrier maladroit ne les endommageât.

Je ne ſuis point d'accord avec le Voyageur ſur l'éloge qu'il fait de la Tour des vents, dont l'architecture m'a paru groſſière & peſante. Il faut avouer pourtant que les bas reliefs en ſont d'une grande beauté, & les têtes ſurtout admirables.

M. de la Porte ne fait monter les habitans d'Athènes qu'à 7 ou 8 mille. Cette ville m'a paru beaucoup plus peuplée, & je tiens du Vaivode & de l'Archevêque, qu'elle renferme environ 15 mille ames. L'air de cette

* L'Auteur n'a pas ſans-doute vû le théâtre du château de St. Cloud.

ville est le plus salubre de la Grèce. Elle est dans une très-belle situation, au pied du rocher de la citadelle, dans une plaine terminée d'un côté par la mer, & couronnée de l'autre par le mont Hymette. Cette plaine est bien cultivée, ce qui la rend fertile, quoique son terroir soit un peu aride, elle est arrosée de plusieurs ruisseaux, & parsemée de bosquets d'oliviers. Cet arbre qui naît, (dit on) dans l'Attique, à qui Minerve en fit don, y est d'une beauté & d'une grosseur dont ceux de Provence & d'Italie n'approchent point. Les Athéniens passent pour être plus fins & plus déliés que les autres Grecs; mais tous les Grecs sont extrémement méprisés dans le Levant & par les Francs & par les Turcs. C'est une chose frappante que l'opprobre & le mépris général dans lequel sont tombés ces peuples, jadis si fiers & si respectables; tant il est vrai que l'esclavage avilit l'ame, autant que la liberté l'élève.

La concision que M. de la Porte s'est proposé, ne lui a pas permis de s'étendre sur tous les beaux monumens antiques que l'on voit à Athènes: il est certain que Rome même n'en offre point en aussi grande quantité, ni d'aussi bien conservés. Plusieurs sont encore en entier, & surtout le temple de Thésée. Cette ville enfin, quoique prodigieusement déchue de son ancienne splendeur, est pourtant l'endroit de la Grèce qui s'est le mieux conservé. Tout le reste de cette célèbre contrée n'offre plus que l'image de la désolation dans laquelle l'a réduite le gouvernement destructeur des Turcs. Les campagnes

pagnes ſont incultes & déſertes, & ces villes, jadis ſi fameuſes, réduites à un petit nombre d'habitans, qui errent parmi leurs ruines.

Deſuntque manus poſcentibus arvis,
Rarus & antiquis habitator in urbibus errat.

Malgré cet état déplorable, je ne marchois qu'avec un plaiſir mêlé de reſpect, ſur cette terre qu'ont habité tant de grands hommes, & j'éprouvois, à chaque pas, cette douce émotion : *quam*, dit Cicéron, *neſcio quo pacto inſpirant loci ipſi, in quibus eorum quos diligimus, aut admiramur, adſunt veſtigia.*

Avant de quitter Athènes, je crois, Monſieur, qu'il ne ſera pas inutile de dire un mot des Voyageurs modernes qui en ont parlé. L'ouvrage de Guillet, ou la Guilletière, eſt un des plus anciens & des plus mauvais. Il ne peut guères être utile que par une carte d'Athènes, qui peut ſervir de guide, en attendant qu'on en ait une meilleure. Mrs. Stuart & Revet en ont fait une ; mais elle n'a pas encore été publiée. Les relations de Mrs. Whelar & Spon qui voyagerent enſemble, ſont fort ſupérieures à celle de Guillet. Mais pluſieurs ouvrages qui ſubſiſtoient de leur tems (en 1676), ont péri tant par le laps du tems & par la négligence des Turcs, que par le ſiége d'Athènes par les Vénitiens*.

* Je crois la relation de Whelar préférable à celle de Spon ; mais il faut la lire dans l'original anglois ; car la traduction françoiſe eſt pleine de contreſens & de fautes groſſières.

Mrs. Stuart & Revet ſont recommandables par leur grande exactitude ; mais dans le premier volume de leur ouvrage, le ſeul que nous ayons juſqu'ici, ils ne parlent que de très-peu de monumens, & même ne diſent rien de ceux de la citadelle & du fameux temple de Minerve. Ils ſont extrêmement prolixes, & leur ſtile eſt un peu peſant.

L'ouvrage de M. le Roi * eſt, à mon avis, ce qu'on a publié de mieux ſur ces objets, quoique je ne ſois pas de ſon avis ſur bien des points. Mais Pauſanias eſt le meilleur guide que puiſſe prendre un homme de lettres qui veut voyager dans ces contrées.

Les amateurs de l'antiquité ont bien à regretter la perte des deſſins de M. le Marquis de Nointel, Ambaſſadeur de France à la Porte, dans le ſiécle dernier, qui parcourut la Grèce, & fit deſſiner, ſous ſes yeux, tous les beaux monumens qui s'y trouvoient. Cette collection ſeroit d'autant plus précieuſe, que pluſieurs de ces monumens ne ſubſiſtent plus. Elle ſe trouve peut-être encore dans le cabinet de quelque curieux ; mais je n'ai jamais pu en apprendre aucune nouvelle.

Une ſociété d'Angleterre voulant enrichir l'Europe littéraire d'un ouvrage qui ne laiſſe rien à deſirer ſur les monumens de l'antiquité, actuellement exiſtans dans la Grèce & l'Aſie-mineure, a envoyé au Levant trois ſujets d'un mérite connu, pour en lever les plans. L'un eſt architecte, l'autre peintre &

* Fils du célèbre Julien le Roi.

deſſinateur, & le troiſième chargé de la partie littéraire de l'entrepriſe. J'ai rencontré ces trois hommes eſtimables dans l'Aſie-mineure, où ils étoient déjà depuis une année. Ils comptoient en employer une autre dans la Grèce. Ils ont eu la bonté de me communiquer leurs deſſins & une partie de leur ouvrage, dont je crois que le public ſera très-ſatisfait.

(*La fin à l'ordinaire prochain.*)

Lettre de M. de C. de L. aux Auteurs de ce Journal.

JE viens de lire, Meſſieurs, un ouvrage qui m'a beaucoup indiſpoſé. Grace au ciel, je ne ſuis point Auteur, mais je me pique d'être bon citoyen, & zélé Limouſin. Or, MM., cet ouvrage qui excite ma bile, eſt intitulé : *Réponſe aux obſervations ſur le traité de la population de la France, par M. Expilly.* Nous ſommes francs nous autres Limouſins ; ainſi l'Auteur de cette mauvaiſe réponſe trouvera bon que je lui diſe qu'il ſe trompe dans toutes les parties de ſa production : en un mot, que ſes obſervations ſont tout auſſi fauſſes que ſes raiſonemens : un Tourangeau pourra lui dire plus poliment la même choſe. Un Provençal relevera plus vivement ſes erreurs volontaires ou involontaires ; mais moi, qui n'ai ni la vivacité des François méridionaux ni la politeſſe des voiſins de la capitale, je

dirai fort ingénument que cet Ecrivain en impose; & que sa réponse blesse grièvement la vérité & la raison. Ils sont singuliers ces Auteurs avec leurs sombres idées de dépopulation, de calamités, de désastres ! On les entend sans cesse prédire des choses sinistres : ils ne voyent partout que des campagnes désertes, des villes corrompues, l'agriculture abandonnée, le commerce ruiné; on comprend bien que ces Messieurs n'ont ni champs à fertiliser, ni manufactures à conduire; car ils sçauroient, par expérience, qu'il y a dans nos campagnes tout autant de laboureurs qu'il en faut; & beaucoup plus d'ouvriers dans nos manufactures qu'on n'en a besoin. Depuis l'ânesse de Balaam jusqu'à nos jours, je ne crois pas qu'il se soit élevé tant de prophètes qu'on en voit depuis quelques années; ils inondent les villes où ils prédisent sans cesse des malheurs; & ces tristes prédictions, qu'ils ont soin de faire imprimer, ne portent malheur qu'à eux-mêmes, qui aulieu de travailler utilement, perdent leur tems à s'affliger sur les autres, tandis qu'un bon & solide métier leur prouveroit fort aisément que les tems ne sont pas, il s'en faut bien, aussi malheureux qu'ils le disent.

L'Ecrivain dépopulateur qui s'est efforcé de réfuter les excellentes observations de M. l'Abbé Expilly, représente mes bons & chers compatriotes, les habitans du Bas-Limousin, comme un peuple malheureux qui manquant (ce sont ses expressions) d'un bon principe de vie, sont d'une foible com-

Digitized by Google

plexion, ſans vigueur & par conſéquent moralement aſſurés de ne jamais arriver à ces belles vieilleſſes qu'on remarque dans les pays ou le peuple peut ſatisfaire à ſes principaux beſoins. Quoique Limouſin, je ſçais qu'il n'eſt pas poli de dire à perſonne, & ſurtout à un Auteur, qu'il a menti; mais celui-ci me permettra d'obſerver qu'il dit perpétuellement la choſe qui n'eſt pas. Il me permettra auſſi de lui rappeller qu'il ne lui eſt jamais arrivé de reſpirer l'air ſalubre & pur du Bas-Limouſin: jamais ſon goſier n'a été humecté des vins délicieux d'Altaſſac, du Boutezac, de Donzenac, du Saillant, de ma terre de Labaſtide, de Brive-la-Gaillarde, &c. &c.

L'Auteur de cette réponſe, Auteur fort mal inſtruit, me permettra de lui ſoutenir *en face, par la voye de votre Journal*, qu'on trouve dans le Bas-Limouſin, juſqu'aux ſuperfluités même incluſivement, tout ce qui eſt ou qu'on croit être néceſſaire à la vie. Le vin y eſt exquis, & la viande excellente; tout y abonde, tout y rit: ce mélancolique Auteur n'y eſt jamais venu; le ſeul aſpect du pays lui eut inſpiré de plus ſaines & de plus agréables idées. A l'égard du Haut-Limouſin; y avez vous jamais voyagé, Meſſieurs? ſi vous avez vû ce canton, vous ſçaurez comme moi, qu'il fournit fort abondamment, ſurtout du coté de Treignat, du bled & d'excellens paturages, toujours couverts de troupeaux. Vous pouvez mettre encore en ligne de compte la quantité prodigieuſe d'excellentes chataignes qu'on cueil-

le dans le Limouſin, & qui pourroient fournir toutes les Provinces du Royaume ; nos Laboureurs s'en nourriſſent, & ils font bien ; car c'eſt une excellente nourriture. Je voudrois que l'Auteur de la *Réponſe* vint paſſer quelque tems dans le Bas-Limouſin : je m'offrirois à lui ſervir de guide, & je l'aſſure par avance, qu'il trouvera le pays tout différent de ce qu'il en a dit.

Vous êtes beaucoup plus raiſonnables, Meſſieurs ; auſſi me plais je infiniment à la lecture de votre Journal. Vous avez dit, avec raiſon, que ſi le Bas-Limouſin n'étoit pas auſſi riche qu'il devroit l'être, c'eſt par le défaut de débouchés des denrées d'exportation & d'importation, par la ſurcharge des impôts, parcequ'on ne vend point, & que nous n'avons preſque point de communication avec les autres Provinces. Hélas, Meſſieurs, bien différens de l'anonyme, vous ne dites que la choſe qui eſt. Mon pere, par exemple, qui lit votre Journal, & qui eſt un excellent Limouſin, recueille de ſes vignobles, tous les ans plus de deux cens muids de vin : eh bien, Meſſieurs, nous ne pouvons pas boire tout cela ; nous ne trouvons pas non plus à nous en défaire ; jugez pourtant quel grand revenu cette ſeule denrée nous produiroit, ſi nous avions pour le tranſport les mêmes facilités qu'on a en Bourgogne & en Champagne. Il eſt donc faux que notre Province manque d'un bon principe de vie ; aucontraire, c'eſt l'excédent des bons principes de vie qui nous incommode, & qui nous enrichiroit, ſi nous pouvions le communiquer aux Provinces

Digitized by Google

voiſines. Où l'Auteur a-t'il vû des Limouſins de foible complexion ? le pauvre homme ! qu'il ſçache qu'un payſan Limouſin enterreroit tous les Auteurs actuellement exiſtans, eux, leurs ouvrages & leur troiſième génération. Nous ſommes, continue-t'il, moralement aſſurés de ne point parvenir à la belle vieilleſſe : abſurdité complette ! Ici les hommes & les femmes vivent communément 70, ou 80 ans, il n'eſt pas rare même d'y voir des centenaires. Nos belles Limouſines font des enfans juſqu'à l'age de 45 & 50 ans : & le nombre ordinaire des enfans dans nos menages eſt de 6, de 7, de 8, & ſouvent de beaucoup au delà. Dans ma famille nous ſommes ſept freres & une ſœur ; un de mes oncle a cinq filles & quatre garçons ; un autre a ſix enfans, & ſa femme eſpère d'en avoir bien d'avantage ; une de mes couſines en a eu neuf, & ce n'eſt pas, il s'en faut bien, la plus féconde de la famille. A Donzenac, un Laboureur eſt mort la bêche à la main, âgé de 99 ans : à Altaſſac, une femme a ceſſé de vivre à la fin de ſa 101e. année. Voulez-vous un garant aſſuré de ces faits ? adreſſez-vous, Meſſieurs, à M. Turgot, Intendant de notre Province, qui ſe fera un vrai plaiſir de vous donner les mêmes inſtructions.

Que conclure de ces obſervations ? Une choſe très-ſimple, Meſſieurs, c'eſt que l'Auteur de la réponſe dont je me plains, a voulu, à toute force, critiquer M. l'Abbé Expilly, qui eſt trop éclairé pour faire aucune ſorte d'attention à ſa critique, &c. Je ſuis, &c.

De Brive-la-Gaillarde, le 20 Avril 1767.

Observations sur l'efficacité de la carotte sauvage dans les affections pierreuses.

QUel service important les Médecins rendroient à l'humanité, ſi de recherche en recherche, d'expérience en expérience ils pouvoient parvenir enfin à la découverte des ſimples les plus ſalutaires. Ce ſeroit là le vrai moyen d'oter à la médecine les nuages qui l'environnent perpétuellement, & de la rendre, comme elle fut jadis, du tems de Salomon, de toutes les ſciences la plus utile & la plus précieuſe. Il n'y auroit point de maladie, à moins qu'elle ne fût incurable de ſa nature, ou mortelle, qui réſiſtât à l'efficacité des ſimples, ſi leurs vertus étoient mieux connues. Dans le nombre prodigieux de ces plantes ſalutaires, on doit ſurtout diſtinguer la carotte ſauvage, dont la propriété merveilleuſe eſt de calmer la violence des affections pierreuſes : car il eſt peu de maladies qui cauſent des ſouffrances plus vives que le ſont les douleurs néphrétiques ; mais il eſt un remède facile, & il eſt offert par la nature à tous ceux qui peuvent être atteints de cette maladie. Voici ce que M. Butler écrit à ce ſujet au Lord-Evêque de Kildare.

» Le promt ſoulagement que me procura le *Daucus*, ou la carotte ſauvage, il y a quelques années, fut ſi ſenſible, que je me crus obligé d'inſtruire le public des propriétés très-admirables de cette plante & des a-

vantages que j'en avois retiré. Le compte que je rendis de mes expériences, & que je me hâtai de faire insérer dans les papiers publics, ont produit les plus grands effets ; le desir que j'ai de voir ce remède connu de tous ceux qui pourront en avoir besoin, m'engage à faire encore, & peut-être pour la centième fois, le recit de la grande utilité de la carotte sauvage. »

» J'ai souffert pendant 14 années les douleurs les plus vives causées par une pierre qui s'étoit formée dans les reins : ces douleurs devinrent si aigües & si insupportables, il y a environ 4 ans, que je fus obligé de renoncer à mon voyage de Kants, quelque pressantes que fussent les affaires qui m'y appelloient. Les Médecins que je consultai me prescrivirent une très-grande quantité de remèdes. Je suivis exactement leurs ordonnances, & elles produisirent l'effet qu'elles devoient opérer ; mon mal empira si cruellement, qu'il ne me fut possible ni de m'asseoir, ni de rester plus d'une minute à table : je restois couché tout le jour ; je fus même contraint de prendre mes repas dans cette situation : mais couché ou debout, j'étois toujours horriblement tourmenté. Mes Médecins ne concevant pas qu'une maladie put être assez opiniâtre pour résister si longtems à la multiplicité des remèdes qu'ils me prescrivoient, m'en indiquerent encore, que je fis avec tout aussi peu de succès : je crois que dans l'espace de deux mois je pris au moins 80 doses du remède prétendu salutaire de Madlle. Stephens : je n'en souffris que d'a-

vantage. Impatienté de tant de conſeils & de ſi peu de ſuccès, je ne voulus plus d'autre Médecin que moi-même, & je me mis à parcourir *l'herbier* de M. Boyle : dans cet herbier, je vis avec bien du plaiſir que cet Auteur recommande beaucoup l'uſage des carottes ſauvages contre les douleurs de la pierre. Ce remède eſt ſi ſimple, & ceux qu'on m'avoit ordonnés juſqu'alors, ſi dégoutans, que M. Boyle eut dès lors toute ma confiance ; j'envoyai auſſitôt chercher des carottes ſauvages (c'étoit le 1er ou le 2 d'Août) ; je fis une eſpèce de thé avec ce ſimple, que j'eus ſoin d'adoucir avec du ſucre ; j'en bus régulièrement deux fois par jour un demi ſeptier le matin, & autant avant de me coucher : du reſte, j'étois ſi fatigué de regime, que je n'en obſervai aucun. Cependant dès le 3me. jour, je me ſentis fort ſoulagé, je reſtai dès lors ſans douleur ; mes forces ſe rétablirent, & je commençai à me trouver aſſez bien. Je continuai d'uſer de cette merveilleuſe infuſion juſqu'au 17e. jour ſuivant ; mais enfin me croyant entièrement guéri, j'abandonai les carrotes ſauvages ; bientôt je fus puni de mon ingratitude ; mes anciennes douleurs ſe renouvellerent, & me firent beaucoup ſouffrir pendant ſix heures ; j'eus recours tout de ſuite à l'infuſion de carottes, & en très peu de jours je fus tout-à-fait rétabli : je n'ai plus négligé cet excellent remède, & je me porte très-bien, à quelque léger reſſentiment près, qui ne m'empêche ni de marcher, ni de m'aſſeoir. »

» Il eſt bon que l'on ſçache que M. Boyle

recommande avec raiſon de cueillir cette plante dans le mois d'Août, & de la faire ſécher à l'ombre : il ne faut ſe ſervir que des têtes ou des ſemences de ce ſimple ; mettre ſix ou ſept têtes dans la thèière, & y verſer deſſus de l'eau bouillante ; laiſſer dépoſer pendant quelques momens les feuilles de carotte, & en prendre un demi ſeptier le matin & autant le ſoir. Il ſeroit bon auſſi de ſe ſévrer de toutes ſortes d'alimens ſalés & de bierre forte ; mais on peut uſer modérément de vin, & boire de la bierre douce tout autant qu'on en a beſoin. Je trouve ma conſtitution ſingulièrement fortifiée depuis que je prends de ce ſimple : mes douleurs ont diſparu, & je n'urine ni du ſang ni des eaux noirâtres, comme j'en rendois depuis plus de 20 ans, &c. »

M. Fletcher, Doyen de Kildare, a fait la même expérience & avec le même ſuccès : nous nous diſpenſerons de rendre compte de ce qu'il dit à ce ſujet : la lettre adreſſée par M. Burnet aux Auteurs du *British-Magazine*, terminera cet article.

» On a eu raiſon, Meſſieurs, de dire que les choſes les plus communes ſont toujours les meilleures : je vais vous en fournir une preuve. Attaqué depuis pluſieurs années de douleurs néphrétiques très-violentes, j'avois inutilement épuiſé tous les remèdes connus, & fatigué les connoiſſances de nos plus célèbres Médecins : j'entendis par hazard parler des bons effets que les carottes ſauvages avoient opéré ſur M. le Doyen de Kildare, & inſtruit par votre Journal du grand

ſoulagement que ce ſimple avoit procuré à M. Butler Ecuyer, j'uſai de ce remède : mais les ſavoneux & les lexiviels cauſtiques avoient ſi fort affoibli mon eſtomach, qu'il ne me fut pas poſſible de prendre en infuſion des carottes ſauvages. Je priai M. Thowers, Chimiſte habile & connu, de m'extraire, de la ſemence de ce ſimple, une huile eſſentielle. Je mis enſuite deux onces de cette huile avec une pinte d'eſprit de miel, préparé par la diſtillation d'un quart d'eau de vie de France mélée avec deux livres de miel ; j'ajoutai à cette potion ſix cueillérées de jus de céríſes & deux cueillérées de miel ; je pris alors quatre fois par jour une taſſe d'infuſion de carotte ſauvage dans laquelle je mettois trois culiérées du mélange dont je viens de parler. Je me trouve on ne pas mieux de ce remède ; ma ſanté s'eſt non-ſeulement rétablie, mais elle eſt devenue beaucoup plus vigoureuſe qu'elle ne l'a jamais été. Bien des gens ignorent ce remède, & je crois devoir le leur indiquer par la voie de votre Journal.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

Traités des contrats de bienfaiſance, ſelon les régles tant du for de la conſcience, que du for extérieur. Par l'Auteur du *Traité des obligations.* A Paris, chez Debure, & à Orléans, chez Rouzeau-Montaut, Impri-

meur du Roi, de la ville & de l'université, 1766. 2 vol. in-12. Dans ſes traités précédens, l'Auteur a parlé des contrats qui ſe font pour l'intérêt & l'utilité réciproque de l'une & de l'autre partie. Dans ceux-ci, il s'agit des contrats qui ne ſe font que pour l'utilité de l'une des parties contractantes. Il réduit ces contrats à cinq eſpèces : le contrat de donation, dont l'Auteur ſe propoſe de parler dans un traité particulier ; le prêt à uſage ; le précaire, le prêt de conſomption, & le mandat, qui font la matière des quatre traités que contiennent ces deux volumes ; l'Auteur a ajouté à celui du mandat un appendice du *quaſi contrat negociorum geſtorum*, & un traité ſéparé du nantiſſement. Ces traités méritent d'être auſſi bien accueillis que l'a été celui des *obligations* ; les matières y ſont diſcutées avec la même clarté & avec la même profondeur.

Traités des contrats aléatoires, ſelon les régles ; tant du for de la conſcience, que du for extérieur. Par le même Auteur, 1 vol. in-12. A Orléans & à Paris, chez les mêmes Libraires. 1767. Le prix d'un riſque dont celui qui donne ou s'oblige de donner à quelqu'un, le charge, eſt ce qui a fait nommer certains contrats *Aléatoires*. Tels ſont les contrats d'aſſurance, de prêt à la groſſe aventure, de conſtitution de rente viagère, le jeux de hazard & les gageures. Comme l'Auteur a traité ailleurs du contrat de conſtitution de rente viagère, il ne renferme dans ce volume que les traités du contrat d'aſſurance,

Digitized by Google

du prêt à la groſſe aventure, & le traité du jeu. Ces trois traités ſont utiles non ſeulement aux Juriſconſultes, mais à toute ſorte de perſonnes.

Almanach Iconologique pour l'année 1767. Première partie, des vertus: *orné de figures avec leurs explications.* Par M. Gravelot, in-16. A Paris, chez Latré, Graveur, rue St. Jacques. Cet habile Graveur a publié les années précédentes, de ſemblables almanachs contenant les arts: les ſuccès qu'ils ont eu, l'ont engagé a de nouveaux efforts. L'almanach de cette année contient douze gravures de la plus grande beauté; la délicateſſe du burin y répond parfaitement à la nobleſſe du deſſin de M. Gravelot. Elles repréſentent la *Vérité nue*, tenant une palme à la main, portée ſur les nues, & le viſage tourné vers le ſoleil: la *Raiſon*, ſous l'emblême d'une femme armée, mettant un lion ſous le joug; la *Liberté* eſt repréſentée marchant, tenant un ſceptre d'une main, & de l'autre un bonnet, ayant à ſes pieds les attributs des arts, & un chat, ſimbole de l'indépendance; la *Sageſſe* portant une lampe qui brille dans une nuit obſcure; a Loi, ſous la figure d'une femme ornée d'un diadême, s'appuyant ſur un joug orné de fleurs; la balance & l'épée caractériſent la *juſtice*; le bandeau des Rois ceint ſon front: la *force* eſt revêtue d'une peau de lion; armée d'une maſſue, elle écraſe des vipères; la *Prudence* caractériſée par le miroir & le ſerpent, eſt portée ſur une baſe: la *Réligion*, la *Foi*, l'*Eſpérance* & la *Charité*, ſont caractériſées

par leurs attributs & des acceſſoires ſymboliques très-ingénieux qui, en expliquant le ſujet, lui ſervent d'ornement.

Coſmographie Univerſelle, phyſique & aſtronomique, grand-in-8°. dirigée par M. Philippe, de l'Académie Royale des ſciences & belles-lettres d'Angers, Cenſeur Royal & Profeſſeur d'hiſtoire. A Paris, 1767. Cet ouvrage deſtiné à l'uſage des meilleures méthodes connues que nous ayons pour l'étude de la Géographie, entr'autres, de celles qu'on voit ſous les noms de Mlle. Crozat & de l'Abbé Lenglet Dufresnoy, eſt actuellement compoſée de 22 cartes, toutes enluminées à la manière hollandoiſe : chaque carte eſt du prix de 16 ſols. On livre cet ouvrage au public tout encartonné ; on a placé des onglets pour les cartes qu'on pourra donner ſucceſſivement. Cet Atlas eſt une nouveauté qui mérite d'être bien accueillie, & à laquelle l'examen ne peut qu'être favorable : il eſt de la plus grande utilité pour les premières études de la jeuneſſe ; il y a des acceſſoires aſtronomiques qu'on ne rencontre dans aucune carte de ce format. Cette Coſmographie contient 1°. La projection générale de l'ancien & du nouveau monde, 1 *cart*. 2°. Les quatre parties du globe terreſtre, 4 *cartes*. 3°. Le Dannemarck, la Norwège & la Suède, 1 *carte*. 4°. La Ruſſie d'Europe, 1 *carte*. 5°. La France avec dix feuilles pour le développement des 30 provinces de ce royaume, 11 *cartes*. 6°. Une Allemagne générale, 1 *carte*. 7°. La Pologne avec la Lithuanie, 1 *carte*. 8°. L'Eſ-

Digitized by Google

pagne & le Portugal, 1 *carte.* 9°. Une Italie générale, 1 *carte :* en tout 22 *cartes*, juſques à préſent. La ſuite paroitra dans le courant de cette année 1767. On la trouve A Paris chez Joullain, pere & fils, quai de la Mégiſſerie, à la ville de Rome, & chez Leviez, marchand d'Eſtampes, rue St. André des Arts, vis à-vis l'hôtel de Château-Vieux, chez Briaſſon, chez Tilliard & chez Lacombe. Le zèle de M. Philippe, qui conſacre à l'inſtruction de la jeuneſſe & à l'enſeignement de l'hiſtoire & de la géographie ſes ſoins, ſes talens & ſa fortune, méritent plus que des éloges.

GRANDE-BRETAGNE.

A New topic of converſation &c. C'eſt-à-dire, *Nouveau ſujet de converſation.* A Londres, chez Bladon. 1767. Le crédit exorbitant que les Marchands détaillans ſont dans l'uſage de faire, eſt la principale cauſe du luxe. Voilà la grande maxime ſur laquelle eſt fondé cet ouvrage, dans lequel l'Auteur prouve que les particuliers ont le malheur de ſe procurer trop facilement le ſuperflu. Le ſeul remède qui puiſſe arrêter cet abus, eſt d'obliger les particuliers de payer comptant toutes les marchandiſes de luxe.

A Treatiſe deſcribing and explaining &c. C'eſt-à dire, *Traité complet, contenant une deſcription exacte de la conſtruction & de l'utilité des nouveaux globes céleſtes & terreſtres ; pour faciliter l'explication des phénomènes,*

& pour montrer la correſpondance qu'il y a entre les deux ſphères, avec la ſolution de pluſieurs problêmes aſtronomiques & géographiques. Par M. George Adam's. A Londres, chez l'Auteur. 1767. » Ces globes, de conſtruction nouvelle, ont cet avantage, dit l'Auteur, ſur tous ceux qui ont paru juſqu'à-préſent, qu'ils ſervent à expliquer avec la plus grande facilité, les phénomènes les plus embarraſſans : ils ſont ſuſpendus de manière qu'on peut élever, quand on veut, le pole méridional, ce qui eſt impraticable dans les globes ordinaires ». Les Sçavans ont en effet approuvé les nouveaux globes : on obſerve dans le globe céleſte une prodigieuſe quantité d'étoiles dont le mouvement eſt exactement repréſenté. C'eſt dans ce genre, l'ouvrage le plus parfait & le plus ſatisfaiſant qui ait encore paru.

The English Marchand &c. C'eſt-à-dire, *le Marchand Anglois. Comédie repréſentée ſur le théâtre Royal de Drury-Lane.* Par M. George Colman. A Londres, chez Becket 1767. C'eſt à M. de Voltaire que le théâtre anglois doit cette comédie, repréſentée en France avec tant de ſuccès, ſous le titre de l'*Ecoſſaiſe*. C'eſt auſſi à M. de Voltaire que M. Colman dédie cette traduction. C'eſt un juſte tribut qu'il doit, dit-il, au vrai propriétaire de ce drame. Aureſte, M. Colman a fait quelques légers changemens à l'*Ecoſſaiſſe*, pour l'accommoder au gout des ſpectateurs anglois. Fréport y eſt un peu plus ſingulièrement honnête; Waſp, un peu plus couvert d'opprobre ; Lady Al-

ton, plus insolente, & quelquefois plus mauſſade que ridicule ; car à ſa méchanceté naturelle, M. Colman a jugé à propos de lui donner des prétentions à l'érudition, afin de jetter plus de ridicule ſur la pédanterie ignorante de Waſp. Nous n'entrerons pas dans le détail des autres changemens qui ſont bien peu conſidérables. Cette pièce a eu à Londres autant de ſuccès qu'à Paris.

Biographical collection &c. C'eſt à dire, *Recueil biographique*, ou *vies extraites des ouvrages de MM. Baxter & Bates, &c. avec les analyſes de leurs ouvrages, des notions de leurs oraiſons funèbres, & des jugemens ſur leurs écrits. 2 vol.* A Londres, chez Waugh 1767. Ces volumes contiennent pluſieurs vies de Théologiens célébres qui ſe ſont illuſtrés dans le ſiécle précédent, par leur intégrité, leurs vertus, & leur zèle. On les peint tels qu'ils furent pendant leur vie toute exemplaire & toute conſacrée à l'inſtruction, à l'édification : la plûpart des matériaux ont été tirés des oraiſons funèbres, dont on trouve les extraits dans ce recueil. Si les Orateurs n'ont pas flatté ceux dont ils ont écrit ces éloges, ce furent tous des hommes d'une piété rare, ſans défaut, des eſpèces de ſaints qui conſervoient l'innocence au milieu de la corruption : aureſte la plûpart de ces hommes de bien furent puritains, comme M. M. Baxter & Bates.

ALLEMAGNE.

La Faculté de théologie de l'Univerſité d'Erfort n'étoit compoſée autrefois que de Catholiques. En 1566 on fonda une chaire pour les Proteſtans de la confeſſion d'Augsbourg; mais ce Profeſſeur n'étoit pas re-

Digitized by Google

connu membre de la Faculté, & il lui étoit defendu de donner ſes leçons & de faire ſoutenir des thèſes dans l'auditoire, *Cœlicum*, de la Faculté de théologie ; il étoit néanmoins Profeſſeur de l'Univerſité, & pendant plus d'un ſiécle cette chaire avoit été accordée aux Doyens du miniſtère proteſtant. L'Electeur de Mayence, régnant, vient de fonder trois chaires de la confeſſion d'Augsbourg ; & ces Profeſſeurs auront rang, dans les actes publics, immédiatement après les Profeſſeurs catholiques.

J. David Michaelis vermiſchte Schrifften &c. C'eſt-à dire, *Mélanges &c.* Par M. J. David Michaélis. A Francfort, chez Garbe. 1766. Voici les titres des ſix diſcours qu'on lit dans ce recueil. 1°., *Penſées & remarques ſur la mémoire :* 2°., *Projet de recherches pour ſçavoir s'il eſt vrai que l'imagination de la mere influe ſur le fœtus :* 3°., *Du tems qui a précédé la découverte & l'uſage du feu.* 4°., *De la découverte des verres ardens & de quelques autres moyens de faire du feu.* 5°., *De l'établiſſement d'une caiſſe publique pour les veuves.* 6°., *Des troupeaux ambulans chez les Orientaux, à l'occaſion d'une lettre concernant les méthodes qu'on obſerve en Eſpagne, relativement aux troupeaux.*

Abbildungen und Lebenſbeſchreibungen &c. C'eſt à dire, *Portraits & vies de quelques Sçavans très-célébres.* Par M. J. Mathieu-Schroekh, Profeſſeur de philoſophie. 2me. part. du 2me. vol. A Leipſig, chez Hilſcher. 1767. Les Sçavans dont on lit les vies dans ce volume, ſont Benoit Montanus, Si-

Digitized by Google

mon l'Evêque, Nicolas-Boileau Deſpréaux, Jean-Fabrice, Nicolas-Jérome-Gundling, Jean-David Koehler, Chrétien-Fréderic-Boerner, Philippe-Dodridge, Simon-Pelletier.

Meditationes de procedendi modo in cauſâ ſequeſtrationis judicialis ſecundum ordinationem cameralem, in auguſtiſſimo judicio camerali uſitato atque conſueto, quibus ſtudia ſua diligentiamque omnem ac ſummam fidelitatem & docendo & advocando offert, ſpondet, ſtipulatur. J. F. Vetter, Phil. & J. U. D. A Hambourg. 1767. Cette diſſertation eſt très-ſcavante, & diviſée en 3 ſections; il s'agit dans la 1ere. de la ſéqueſtration en général; dans la 2e. du procès de ſéqueſtration *per mandatum*, devant la chambre Impériale, & dans la 3e. de la ſéqueſtration *per commiſſionem*.

Antiquitates & jura Pomatii nonnulla ſtrictim diſſeruit Gothofr. Dan. Hoffmann. *Juriſc. Tubingenſis.* A Francfort, chez Garbe. 1767. Après avoir prouvé l'eſtime ſingulière que les Grecs & les Romains faiſoient du cidre, M. Hoffmann explique quelques paſſages des anciens, & quelques anciennes loix germaniques concernant les vergers: il paſſe enſuite au moyen âge, où le cidre étoit une boiſſon très-commune; il dit quelles loix furent publiées à ce ſujet; & il s'étend beaucoup ſur l'antique uſage d'extraire de l'eau-de-vie du mar des pommes; quelques ordonnances des anciens Ducs de Wirtemberg terminent ce traité.

Trattner, Libraire à Vienne, vient d'im-

Digitized by Google

primer un ouvrage intitulé : *J. Jos. Nob.* de Havern *S. R. J. E. Augustæ à consiliis bellicis, dapib. sque ferundis, dissertatio apologetica, quâ anei & unici Vespasiæ Pollæ nummi qui in ejusdem Musæo heic Viennæ adservatur antiquitas & integritas, everſis argumentis queis ea in ſecunda ad eundem epiſtola impugnavit. Cl. E. L. J. P. Jos. Khell &c.* A Vienne. 1767. L'Auteur fait tous ſes efforts pour prouver qu'il a raiſon ; mais ſes efforts ne prouvent que ſes bonnes intentions, & plus encore l'erreur qu'il cherche à excuſer.

M. Dan. Peuceri lexicon vocum græcarum ſynonimicarum, potiſſimum ex Ammonis leſbomate & Philipono collectum & locupletatum. Præmiſſa eſt diſſertatio de uſu differentium apud Græcos vocum in Theologiâ. A Dreſde, chez Walther, 1767. De tels dictionnaires, quand ils ſont faits avec exactitude, ſont de la plus grande utilité. Celui que nous annonçons, prouve dans l'Auteur une très-grande intelligence du grec, & une critique ſure.

Neue Erlæuterung der Guldenen Bulle, &c. C'eſt à-dire, *Nouveaux éclairciſſemens au ſujet de la bulle d'or de l'Empereur Charles IV., tirés de l'hiſtoire & des loix anciennes allemandes, pour ſervir à l'intelligence du droit politique du moyen âge, baſe de la conſtitution actuelle de l'empire.* Par M. d'Olenſchlager, Echevin de la ville libre & imperiale de Francfort. A Francfort, chez Fleiſcher, 1766. Il eſt ſur que les ténèbres les plus épaiſſes cachent aux curieux l'hiſtoire du moy-

Digitized by Google

en âge, & il eſt très-incertain ſi ces ténèbres ſeront jamais diſſipées ; l'Auteur a pourtant fait quelques efforts heureux ; il a découvert, par exemple, l'origine des Electeurs, qui exiſtoient déjà du tems d'Otton. Il eſt vrai que dans l'hiſtoire de l'élection de Henri le Saint, il eſt fait mention de ſept Electeurs ; mais ce n'eſt que depuis l'Empereur Fréderic I. qu'ils ont porté ce titre.

Anfangsgrunde der natur hiſtorie. C'eſt-à-dire, *Elémens d'hiſtoire naturelle.* Par M. Beckmann. A Gottingue & Bremen, chez Foecriter, 1766. On blame avec raiſon, & depuis bien long-tems, l'uſage où l'on eſt de faire perdre aux jeunes gens les plus précieuſes années de la vie à l'étude de quelques langues, qu'ils pourroient apprendre en beaucoup moins de tems, au-lieu de leur donner des inſtructions d'un uſage & bien plus étendu & beaucoup plus utile. M. Beckman penſe, ſur cet objet, avec beaucoup de juſteſſe ; & c'eſt pour les jeunes gens, & même pour les enfans, qu'il a écrit ce manuel d'hiſtoire naturelle à l'uſage des collèges. Nous ſommes à-peu-près de l'avis de M. Beckmann ; mais au fond, eſt-il bien plus intéreſſant pour le public & la patrie, qui doivent être les grands objets de toute éducation, de ſçavoir que les cerfs du Cap de bonne eſpérance ont des cornes ſans andouillettes, que de ſçavoir diſtinguer au ſtile, un Auteur du ſiècle d'Auguſte, d'avec un Ecrivain du ſiècle du grand Conſtantin ?

NORD.

Leſtocq Grundlegung einer pragmatiſchen

hiſtorie, &c. C'eſt-à-dire, *Fondemens d'une hiſtoire pragmatico-juridique*, ou *Introduction à la connoiſſance des droits communs, naturels, nationaux, Romains, Allemands, Pruſſiens, Polonois, Livoniens, Courlandois, & du reſte des nations ſeptentrionales.* Par M. Jean Leſtocq. A Konigsberg, chez Hartung & Zeiſe. 1767. Cet ouvrage doit être regardé comme un fort bon commentaire du traité publié par M. Heineccius, & qui a ſervi de baſe aux leçons de M. Leſtocq.

Peter Loeſlings Reiſen, &c. C'eſt-à-dire, *Voyages de M. Loefling, Botaniſte du Roi d'Eſpagne, dans toutes les contrées eſpagnoles d'Europe & d'Amérique, depuis l'année 1751, juſqu'à la fin de 1756; avec des obſervations ſur les végétaux les plus remarquables, décrits par M. Linné, traduit du Suédois en Allemand*, par M. Koelpin, &c. A Stralſund, chez Lange, 1767. M. Loefling & Mrs. Haſſelquiſt & Osbeck ſont trois élèves de M. Linné, & ils font un honneur infini à cet illuſtre Botaniſte. Les voyages de Mrs. Osbeck & Haſſelquiſt ont été traduits, il y a quelques années, & l'on attendoit, avec impatience, la traduction de ceux de M. Loefling. Elle vient de paroître, graces aux ſoins de M. Koelpin, qui a fait précéder ſa traduction d'un récit très-intéreſſant de la vie de M. Loefling, Sçavant qui a uſé ſa ſanté & abregé ſes jours à force d'étude & de voyages. Les plantes dont on lit enſuite la deſcription, ſont preſque toutes inconnues aux Botaniſtes européans.

On trouve chez le Libraire Salvius, à Sto-

kolm, un petit ouvrage de M. de Linné, ſous ce titre : *Clavis medecinæ exterior & interior.* Dans ces deux claſſes, l'Auteur range toutes les maladies connues & leurs remèdes : on ſçait que M. Linné déſigne ſous le mot *externe*, dans l'animal, le cœur & les organes vitaux ; il entend par *interne*, le cerveau & les ſens. Les maladies, ſont, dit-il, dans les humeurs ou dans les fibres. Il trouve cinq eſpèces de dérangement dans les liquides, qu'il expoſe, & contre leſquels il indique des remèdes. Il diſtingue de même 5 ſortes d'altérations dans la partie nerveuſe, qu'il diſtribue en différentes claſſes. On reconnoit dans cetre brochure l'eſprit d'ordre & les rares talens qui diſtinguent l'Auteur.

SUISSE.

Dans le 3e. tome des *Mémoires de la Société des Curieux de la nature*, publié à Zurich, vers la fin de l'année dernière, on lit, 1°., une *analyſe des uſages de la Société de phyſique*, par M. Geſner. 2°. *des progrès de l'inoculation de la petite vérole à Winterthuer ;* mémoire dans lequel il eſt prouvé que de 92 enfans, qui dans ce petit canton ont eu la petite vérole naturelle, 18 en ſont morts, & 14 eſtropiés pour le reſte de leurs jours ; & que de 17 qui y ont été inoculés, il n'y en a aucun qui ait eſſuyé le plus leger accident. Les 6 mémoires ſuivans renferment des obſervations ſur la petite vérole, par M. M. Mieg, Schinz, Rahn & Scherb. 9°. Des poids & meſures de Zurich, par M. Schinz. 10°. *eſſai ſur un cryſtal de roche.* 2°. *Lettre*

de

de M. Conrad Geſner, concernant différens moyens d'éprouver les eaux minérales. 13°. *Des eaux de Nydelbad, près de Zurich.* 14°. *Extrait des recherches faites ſur le Pfefferbad, par M. Rahn.* 15°. *Nouveau thermomètre de voyage, par M. Jezeler.* 16°. *Sur les bons effets opérés par les yeux d'écreviſſe, ſaturés dans le vinaigre, dans toutes ſortes de fièvres, & ſurtout dans celles qui attaquent la poitrine.* 17°. & 18°. *de quelques nouvelles machines très-commodes pour puiſer de l'eau.* Par M. Wernen. Tous ces mémoires ſont d'une très-grande utilité.

On trouve chez Charpais, Libraire à Lauzanne, un diſcours prononcé par M. Tiſſot, lorſqu'il a pris poſſeſſion de la chaire de Profeſſeur, qui vient de lui être confiée, & qu'il remplira avec tant de diſtinction. Toujours utile dans ſes travaux, dans ſes recherches, M. Tiſſot traite dans ce diſcours, de la ſanté des Sçavans, & il entre, à ce ſujet, dans un détail qui feroit preſque renoncer aux ſciences, par les dangereuſes ſuites de la vie trop ſédentaire à laquelle l'amour de l'étude enchaîne les gens de lettres. Les différens exemples que M. Tiſſot rapporte, ſont tous de la plus grande vérité, & ils dépoſent tous auſſi en faveur des moyens que l'Auteur propoſe comme les ſeuls qui peuvent s'oppoſer à ces ſuites funeſtes.

M. Tſcharner, le jeune, vient de publier à Berne, la fin de l'*hiſtoire de Berne*, ou des événemens qui s'y ſont paſſés juſqu'à l'an 1630, inclusivement. Ce volume ne renferme qu'un extrait de la chronique de Settler.

NOUVELLES POLITIQUES.

CONSTANTINOPLE (*le 16 Mars*).

LA distribution des charges, qui se fait après les fêtes du Bayram, n'a occasionné cette fois-ci aucun changement considérable; tous les Ministres du Divan ont été confirmés dans leurs emplois: le second Teskeregi, ou Maitre des requêtes, est le seul qui ait été dépose; il a été remplacé par Ibrahim Effendi, qui avoit déjà exercé cette charge.

Ibrahim Bey, qui étoit Silictar à l'avénement du Grand Seigneur au trône, & qui, après avoir quitté ce premier emploi du Serrail, menoit une vie privée dans cette capitale, a été déclaré Pacha à trois queues & Gouverneur d'Akalziké.

PETERSBOURG (*le 8 Avril*). La cour a envoyé ordre au Ministre qui réside de sa part à Constantinople, d'exposer au Grand-Visir les motifs qu'elle a de faire entrer une partie de ses troupes en Pologne.

Le bureau de la douane a fait publier, ces jours-ci, un édit portant que, pour prévenir toute fraude, les Capitaines des vaisseaux qui viennent ici de France, d'Espagne, de Portugal & d'Italie, ayant à bord des vins du crû de ces pays, ou qui sont importés ici pour leur compte, auront soin de se munir de bons certificats; faute de quoi,

Digitized by Google

ses vins seront censés introduits en droiture.

COPPENHAGUE (*le 25 Avril.*) Le Roi qui avoit gardé l'appartement depuis quelques semaines, mangea en public, le 5 de ce mois avec la famille-royale. La rigueur de la saison qui se fait encore sentir ici d'une manière extraordinaire, exige que S. M. use de grands ménagemens.

La cour a envoyé à ses Ministres auprès des Puissances étrangères un rescrit circulaire, par lequel il leur est enjoint de déclarer que la négociation entamée avec l'Impératrice de Russie, n'a pour objet que les intérêts des Hauts contractans, & qu'il ne s'y agit de rien qui puisse concerner aucune des couronnes de l'Europe, ni leur porter préjudice.

Sa Majesté fait lever quantité de recrues dans ses états, à l'exemple des autres Puissances. Nos recruteurs ont aussi leurs quartiers à Hambourg & à Lubec, avec les armes du Roi au-dessus de leurs auberges.

Le jour du couronnement du Roi est fixé au 1er. Mai prochain, & se fera dans la chapelle du château de Christiansbourg, qu'on décore à cet effet.

WARSOVIE (*le 19 Avril*). Le 16 de ce mois, le Roi a fait la cérémonie de laver les pieds à 12 pauvres vieillards, dont les âges réunis montoient à 1007 ans.

Le Prince-Primat vient de donner, de sa résidence ordinaire, une lettre pastorale par

Digitized by Google

laquelle il exhorte la nation à implorer le secours du Tout-Puissant, pour qu'il lui plaise détourner les effets des troubles qui paroissent nous menacer.

Presque tous les Magnats de ce Royaume sont arrivés en cette capitale. On n'y attend plus que le Prince-Primat. Les conseils y sont fréquens : l'ordre règne dans les différens quartiers de la ville, & la tranquilité y est aussi grande, que s'il ne s'agissoit aucunement des prétentions des Dissidens. Les universaux sont expédiés à toutes les Vaivodies pour la tenue d'un *Senatus-Consilium*, au mois prochain, & dans lequel on fixera le tems d'une diète extraordinaire tant de fois annoncée, & qu'on peut appeller une diète de pacification ; mais il faut attendre la cloture des tribunaux de Petrikau & de Lublin, qui ne tardera pas à se faire ; & d'ailleurs, ceux de Lemberg & de Posnanie n'ouvriront pas leurs séances avant le 28 de ce mois. Dans cet intervalle, M. Pfarski, Aide-de-camp Général du Roi, arrivera à Moscou, où il est envoyé au nom de la République, pour y faire des représentations à l'Imp. de toutes les Russies, sur les mouvemens de ses troupes dans la Pologne, & sa demande en faveur des Dissidens ; ces différentes opérations mettront aussi nécessairement de la lenteur dans les démarches des Dissidens confédérés, qui ne peuvent agir qu'autant qu'ils seront sûrs d'être toujours soutenus.

Le Maréchal de la couronne a défendu aux particuliers, sous des peines très graves,

Digitized by Google

de s'entretenir dans les sociétés & conversations des décisions de l'état, relatives aux circonstances présentes.

Les Secrétaires des villes de Dantzig, Thorn & Elbing ont remis dernièrement au Grod de cette ville, une protestation contre le manifeste par lequel l'instigateur de la couronne attaque les droits que ces villes ont de battre monnoie.

Les troupes russes qui sont entrées dans ces états, pénètrent dans l'intérieur du pays, & s'y étendent de tous côtés. Un de leurs corps se trouvoit déjà, il y a quelques jours, à Bransk, à 20 lieues de cette capitale.

Un courier arrivé de Lithuanie, a informé le Prince de Repnin que les troupes de sa nation, qui se trouvoient dans ce grand Duché, s'étoient rassemblées à Sluck, le 18 du mois dernier, & que le 20, la noblesse protestante & grecque s'y étoit confédérée, & avoit élû pour son Maréchal le Général-Major Grabowski, Colonel d'un régiment de dragons Lithuaniens.

MITTAU (*le 20 Avril*). Le 17 du mois dernier, le Duc notre Souverain & la noblesse, assemblée en diète, reçurent du Sr. Grabowski, Maréchal de la confédération des Dissidens en Lithuanie, d'importantes dépêches relatives à cette confédération & à celle de Pologne. Le même jour, le Sr. Simolin, Ministre de la cour de Russie, fit remettre à la chambre des Nonces, de la part de l'Impératrice, une note relative au même objet.

Les Grecs & les Diſſidens, confédérés à Schluck en Lithuanie, ont invité par écrit le Duc & la nobleſſe, actuellement aſſemblée en diète extraordinaire, à accéder à leur confédération ; invitation que M. de Simolin, Miniſtre de Ruſſie, appuye de repréſentations, au nom de l'Impératrice, ſa Souveraine.

Mercredi dernier, la diète fut limitée au 20 du mois de Juin. Le 4 Mai prochain, il ſe tiendra une aſſemblée générale de toute la nobleſſe, à l'occaſion de la confédération en Pologne & en Lithuanie, à laquelle accéderont le Duc & les nobles du duché, conformement à l'invitation faite par M. Grabowski, Maréchal de la confédération.

DANTZIG (*le 19 Avril*). La régence de cette ville a reçu de Thorn, le 8 de ce mois, une dépêche par laquelle le Maréchal de la confédération des Diſſidens lui notifie la réſolution qu'elle a priſe d'envoyer une députation au Roi de Pologne, & une autre à l'Impératrice de Ruſſie, en requerant, en même tems, notre régence, de nommer auſſi de ſa part, des députés qui puiſſent ſe joindre à ceux des Diſſidens. Le lendemain, le Grand-Conſeil s'aſſembla extraordinairement, &, après une délibération qui dura preſque toute la journée, on arrêta que le Premier Secrétaire de la ville ſeroit nommé pour être joint, comme député, à ceux qui doivent ſe rendre, de la part de la confédération, auprès de S. M. Imp.

Digitized by Google

HAMBOURG (*le 24 Avril.*) Suivant quelques lettres de Varſovie, il s'y eſt formé divers partis. On s'y eſt apperçu, mais un peu tard, qu'on a pouſſé les choſes trop loin contre les Diſſidens à la dernière diète, & que le zèle de religion y a plus influé ſur les délibérations, que la ſaine politique. Il s'agit à préſent, pour prévenir une guerre civile, dont les opérations ne peuvent qu'être funeſtes, & l'iſſue plus que douteuſe, de ſauver l'honneur du trône & de la République ; ce qui, ſi la prudence & la modération dirigent les conſeils, ne ſeroit pas impoſſible ; puiſque la Ruſſie ne demande ſimplement que le rétabliſſement des Diſſidens dans leurs droits par la voie de ſa négociation.

On écrit de Courlande que le Duc & la plus grande partie des nobles de cette province ont adhéré à la confédération que les Diſſidens ont formée en Lithuanie.

DRESDE (*le 20 Avril*). La cour prit le deuil, le 29 du mois dernier, à l'occaſion de la mort de Mde. la Dauphine.

Le gouvernement vient de permettre à tous les ſoldats ſaxons de ſe marier.

On a fait ici & dans toutes le villes de cet électorat la recherche des gens ſans aveu, & on les a forcés de s'enrôler dans différens régimens.

La nouvelle ſynagogue que les Juifs de cette ville ont commencé à faire bâtir dès l'année dernière, eſt achevée, & a été bénie dernièrement avec beaucoup de ſolemnité.

MANHEIM (*le 30 Avril*) Le 26 de ce mois, il y eut grand gala à la cour, à l'occasion d'une promotion qui se fit dans l'Ordre de Sainte Elisabeth, institué par l'Electrice, le 19 Novembre de l'année dernière. Les Dames qui furent reçues ce jour-là dans cet Ordre, sont, la Princesse Marie-Josephe d'Anhalt, née Comtesse de Hasslingen; la Baronne de Sickingen, née Baronne de Haack; la Comtesse de Hatzfeld, née Baronne de Loe; la Baronne de Haack, née Baronne de Sturmfeder; la Baronne de Sturmfeder, née Baronne de Haack; la Baronne de Hompesch, la Baronne de Haack; la Comtesse de Nesselrodt, née Baronne de Loe.

RATISBONNE (*le 27 Avril*). La rentrée de la diète se fait aujourd'hui.

On apprend que le Magistrat de Wetzlar a adressé au Directoire de l'empire des plaintes contre le Sr. Schulin, Maréchal-des-logis en ladite ville, à l'occasion d'une vieille maison qu'il fait réparer, pour y loger quelques Subdélégués. On ajoute que ces plaintes ont été portées aux Directoires suprêmes; mais qu'elles n'étoient point encore publiques.

On parle déjà de plus de mille révisions à faire à la Chambre-Impériale; mais il y a apparence que les frais détermineront plusieurs Parties à y renoncer.

VIENNE (*le 28 Avril*). Le 21 de ce mois, l'Empereur donna l'investiture du temporel de l'évêché de Paderborn au Baron de Béroldingen, Chanoine de la cathédrale de

Spire, muni des pleins pouvoirs du Prince Evêque de Paderborn.

Le Juif Eppinger a fait ici une banqueroute si considérable, que les négocians de Nuremberg se sont déterminés à faire des représentations à nôtre Magistrat pour obtenir que chaque Juif qui voudra faire le commerce, soit tenu de donner le double des suretés auxquelles est assujetti tout marchand en magasin qui, à sa réception, est obligé de donner une caution de vingt-mille florins pour commerce de marchandises, & une de 40000 pour commerce de banque.

Comme la milice de la Croatie est séparée des payſans, qu'elle est exempte de contributions, & que par cette raison un trop grand nombre des habitans y embrassent l'état militaire, S. M. I. & R. a ordonné qu'il y auroit une commission chargée d'examiner ces deux classes, afin d'en faire une répartition égale.

ROME (*le 15. Avril*). Le 2 de ce mois, Le Cardinal Brancinforte reçut des mains du Souverain Pontife le chapeau cardinalisle dans un consistoire public que S. S. avoit ordonné pour cette cérémonie.

Le Souverain Pontife instruit, par un courier extraordinaire de la cour de Madrid, de ce qui s'y est passé au sujet des Jésuites, ne veut pas les recevoir dans ses états.

On assure que S. S. a écrit au Roi d'Espagne dans les termes les plus forts, non-seulement pour porter ce Monarque à mitiger la rigueur qu'il vient d'exercer contre

cette ſociété, mais encore pour lui demander qu'il permette que les Jéſuites ſe juſtifient de tous les crimes que la *calomnie leur impute*; ce qui, ajoute-t'il, leur ſera très-aiſé. Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant que Sa Sainteté a déjà envoié des ordres dans tous les ports de ſa domination, de ne permettre en aucune façon leur débarquement. Preſque dans le même tems, il eſt arrivé ici un courier extraordinaire, envoyé par le Cardinal Pallavicini, Nonce à Madrid. Les dépêches apportées ont été examinées dans une congrégation particulière, que le Pape a fait d'abord aſſembler. On en ignore encore le réſultat.

On vient de défendre, par un édit de la congrégation du St. Office, la vente & la lecture d'un livre écrit en françois, qui a pour titre : *De l'autorité du Clergé & du pouvoir du Magiſtrat politique ſur l'exercice des fonctions eccléſiaſtiques.*

VENISE (*le* 20 *Avril*). La république a rompu de nouveau avec les régences de Tripoli & d'Alger. La première ne veut plus avoir de Conſul vénitien à Tripoli : la ſeconde, non contente des préſens faits au nouveau Dey, continue d'en demander de plus conſidérables, & en attendant, ſes corſaires ont pillé un vaiſſeau de nos négocians. En conſéquence, le Sénat vient d'ordonner qu'il ſoit armé une nouvelle eſcadre pour mettre à la raiſon ces deux régences.

BOLOGNE (*le* 12 *Avril*). On dit que la

cour de Rome eſt fort occuppée des affaires de la Pologne & des inſtructions qu'elle doit donner au nouveau Nonce, dans les circonſtances actuelles de cette république.

On apprend de Parme, que le tribunal de la juriſdiction, établi depuis peu dans cet état, empiétoit tous les jours ſur la juriſdiction eccléſiaſtique ; que non ſeulement on refuſoit toute exécution aux proviſions de Rome qui n'étoient pas en faveur des nationaux ; mais que l'on avoit de plus aſſujetti à l'autorité du même tribunal, ce qui étoit ci-devant de l'inſpection ſpéciale des Evêques ; qu'il a été prépoſé à l'adminiſtration des biens des communautés religieuſes, monaſtères, confrairies & tous lieux pieux, compris ſous le nom *main morte*, un Conſeiller député par ce tribunal, lequel eſt autoriſé à ſe faire repréſenter leurs titres & fondations, à les examiner, connoître leur état actif & paſſif, rectifier leur adminiſtration, &c. Il a été auſſi réglé que les dots des Religieuſes, payées aux monaſtères, lors de leur entrée, ou profeſſion, ne ſeront point dépenſées, comme on l'a fait juſqu'ici, mais ſeront conſervées comme un fonds dotal perpétuel en faveur des filles de la même famille, qui voudront entrer dans le même monaſtère, & qui alors ne payeront plus aucune dot.

On mande de Milan qu'on y a publié un ordre de l'Impératrice Reine, par lequel S. M. I. veut que tous ceux qui portent les titres de Comte & de Marquis, y ajoutent la poſſeſſion d'un fief, ſans quoi ils ſeront pri-

Digitized by Google

vés de toutes les prérogatives attachées à ces titres, & ne pourront être admis à aucune assemblée publique de nobles.

SIENNE (*le 7 Avril*): Il paroit un édit par lequel le Grand-Duc, notre Souverain, exempte, pour une année, des droits ordinaires de sortie, certaines sortes de marchandises, accorde une prime de 5 pour 100 de la valeur pour l'exportation de quelques autres marchandises provenantes de nos manufactures, comme étoffes de soie & de laine, &c., & destine une somme de 6000 écus assignée sur sa caisse, pour être prêtée sans intérêt, à ceux des fabricans qui en auront besoin pour le maintien & l'amélioration de leurs manufactures.

De MACINAGGIO en Corse (*le 31 Mars*): Quoique nous ne puissions compter dans Caprée que 600 hommes de nos troupes, auxquels 200 habitans de l'isle se sont joints, notre courage supplée cependant à ce petit nombre, & nous y avons des vivres & munitions de guerre pour 13 mois. Les Génois y ont tenté plusieurs débarquemens; mais ils en ont toujours été repoussés, surtout dans le dernier qu'ils ont voulu faire la nuit du 18 au 19, dans un petit golfe à l'oueſt de l'isle, où ils ont perdu beaucoup de monde, & où une de leurs felouques a eu de la peine à se sauver, à cause du peu de Mariniers qui lui restoit.

L'escadre aux ordres du Sénateur Pinelli s'étant approchée de nouveau, le 2 de ce

mois, pour faire un débarquement de ſes troupes ſous le couvent de Caprée, en fut éloignée par le feu de notre canon & de notre mouſqueterie. La galère que montoit le Général, en fut elle-même endommagée. On l'avoit laiſſée s'avancer, pour la cribler de coups plus aiſément.

La garniſon de la fortereſſe de Caprée eſt réduite aux abois. Elle manque de pain, n'a plus que très-peu de farine, & la diſette de bois l'oblige à brûler les portes & les tables; elle fait ſervir même à cet uſage les poutres & les ſolives de l'égliſe.

MADRID (*le 22 Avril*). Le Roi a fait enlever de cette capitale & de toutes les villes de ce Royaume, les Jéſuites, & a donné ordre en même tems qu'on les fit tranſporter dans les états du Pape, où il leur ſera payée régulièrement par notre Miniſtre à la cour de Rome, une penſion alimentaire. Les Jéſuites qui ſont dans les Indes, doivent avoir éprouvé le même ſort.

CADIX (*le 3 Avril*). Hier, entre 11 heures & minuit, le Gouverneur de cette place, en conſéquence des ordres ſécrets qu'il avoit reçus de la cour, fit prendre les armes aux troupes de la garniſon, & fit marcher quelques piquets & compagnies de Grénadiers qui inveſtirent le collège des Jéſuites. Le Gouverneur s'en étant fait ouvrir les portes, il notifia au Recteur ſes ordres, en vertu deſquels il fit aſſembler ſur le champ & dans le même lieu tous les re-

ligieux de cette Maiſon, qui étoient au nombre d'environ 50. Il poſa enſuite une ſentinelle à la porte de chacune des chambres des Jéſuites, après quoi on procéda à l'inventaire de tout ce qui ſe trouvoit dans le collège. Aujourd'hui, dans l'après-midi, on a fait ſortir tous ces religieux pour être emmenés, ſous bonne eſcorte, à Xérés, où l'on dit que tous leurs confrères de cette province ſeront également conduits, pour être tranſportés en Italie: on aſſure que les mêmes ordres ont été exécutés, le même jour, à l'égard de tous les autres Jéſuites de ce Royaume.

BARCELONE (*le 4 Avril.*) Hier, vers les 10 heures du matin, il eſt arrivé ici un courier de Madrid, qui a remis au Gouverneur-Général de cette province *ad interim*, un paquet de la cour, avec ordre de ne l'ouvrir qu'en préſence de toutes les chambres de l'audience royale; ſur quoi, le Gouverneur les ayant fait aſſembler, leur a fait lecture du contenu des dépêches renfermées dans ledit paquet; & après une courte délibération, il a fait inveſtir l'égliſe & le couvent des Jéſuites par pluſieurs piquets du régiment des Gardes Wallones. A une heure après-midi, le Gouverneur s'eſt rendu au couvent, & a fait mettre tous ces *Peres*, au nombre de 70, dans une ſalle, où il les a fait garder en dedans & en dehors par un piquet de grenadiers, ayant la bayonnette au bout du fuſil. Enſuite il a examiné toutes les autres chambres ou cellules du cou-

Digitized by Google

vent, & a trouvé dans quelques-unes des armes à feu, & des manuscrits, des livres & des papiers que ces Religieux avoient ramassés, & auxquels ils avoient mis le feu; cependant le Gouverneur en a fait rassembler les restes jusqu'au cendres, & a fait mettre ensuite le scellé sur toutes les portes. Pendant que le Gouverneur agissoit ainsi, M. l'Evêque a fait enlever tous les vases sacrés & les ornemens hors de l'église, qui, ainsi que le couvent, restera fermée jusqu'à nouvel ordre. La moitié de ces Religieux partira aujourd'hui pour Terragone, & demain le reste pour la même ville. Un vaisseau de guerre & une frégate du Roi sont déjà arrivés à Salou pour recevoir à leurs bords tous les Religieux de cette province, & les transporter ensuite en Italie.

PARIS (*le 9 Mai*). En conséquence d'une ordonnance du Roi du 1er. Avril, le régiment dit *les recrues de Paris*, qui est en garnison à St. Denis, doit être réformé, à compter du 30 du même mois; & l'intention de S. M. est qu'on se conforme pour cet effet à ce qu'elle a réglé par son ordonnance du 25 Novembre 1766, touchant la réforme de plusieurs régimens de recrue.

S. M. étant informée que, dans le chapitre tenu au mois de Janvier dernier par les Religieux-Trinitaires-Réformés de la province de France, en délibérant sur la proposition qui leur avoit été faite par le Pere Général dudit Ordre, ils avoient unanimement consenti à rentrer sous l'ancienne ob-

Digitized by Google

ſervance, & ce non obſtant les proteſtations de quelques Religieux de ladite province; & que ladite union ayant été propoſée au chapitre de la province de Provence des mêmes Religieux-Trinitaires-Réformés, elle y avoit ſouffert pluſieurs difficultés & contradictions; deſorte qu'un très-petit nombre de Religieux de ladite province y avoit conſenti, & le plus grand nombre d'entr'eux avoit requis la convocation du chapitre général de ladite congrégation. S. M. voulant être à portée de prévenir les troubles qu'une pareille diverſité d'avis pourroit occaſionner dans ledit chapitre-général, a ordonné, par un arrêt de ſon conſeil d'état, que pour cette fois ſeulement, & ſans déroger aux droits & uſages deſdites provinces, le chapitre général & ordinaire de ladite congrégation, qui devoit ſe tenir en Provence, le quatrième Dimanche d'après Pâques de la préſente année, s'aſſemblera ledit jour dans le couvent de Cerfroi, en préſence du Sr. de la Marthonie de Cauſſade, Evêque de Meaux, aumônier de Madame, que S. M. a commis & commet pour y aſſiſter de ſa part.

Sur le ſeul éclat de la proſcription des Jéſuites de la domination eſpagnole & ſur la pragmatique ſanction du Roi d'Eſpagne, l'Abbé Chauvelin a dénoncé aux chambres aſſemblées, que, ce qui ſe paſſoit à leur ſujet, devoit éclairer la cour ſur le parti qu'elle devoit prendre à l'égard du grand nombre des ci devant ſoi-diſants Jéſuites répandus en France, que l'on étoit aſſuré qu'il y en avoit beaucoup

qui ne s'étoient pas conformés aux déclarations données contr'eux; que la ville de Rennes en étoit remplie; qu'ils subsistoient en corps à Nanci, &c.: qu'il *étoit donc de la prudence du Parlement de prendre en grande considération cet intéressant objet, & d'aviser aux moyens de proscrire à jamais tous les membres de cette pernicieuse société*, & de supplier le Roi de rassurer son Parlement sur les justes craintes que laisse à ses fidèles sujets l'existence d'un pareil Ordre dans la chrétienté. Les Gens du Roi ont été chargés de prendre des conclusions à ce sujet, à la première assemblée des chambres.

Le concert spirituel qui s'exécute au palais des Thuileries, fut interrompu, le 26 du mois dernier, par un événement un peu tragique. Un Anglois qui y assistoit dans une loge avec des Dames ou Demoiselles & un Officier François, parloit, chantoit, & faisoit tant de bruit, que l'Officier lui représenta qu'il étoit impossible d'entendre le concert: l'Anglois lui ayant fait une reponse insultante, il lui fit signe de sortir. Comme il sortoit lui-même, l'Anglois, sans égard au respect dû à une maison royale & au public, lui donna un soufflet à la porte de la loge, & à la vûe des spectateurs. Au même instant l'Officier tira son épée, en porta deux coups à l'aggresseur, & se sauva. L'Anglois a d'abord été arrêté, & il auroit dû subir un châtiment proportionné à sa violence; cependant le Roi a bien voulu lui faire grace en sa qualité d'étranger: il a été mis en liberté, avec ordre de sortir de

France, & de n'y jamais rentrer. Cet homme eſt de baſſe extraction, telle qu'il n'a pas meme été reclamé par l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Quant à l'Officier qui l'a bleſſé, S. M. a daigné lui pardonner, & lui a fait enjoindre de ne jamais ſortir du Royaume.

On vient d'imprimer & de rendre publique une déclaration de Jeanne Viguière, ancienne domeſtique des Sr. & Dame Calas, de Toulouſe, faite le 9 Mars dernier, pardevant le Sr. Hugues, Commiſſaire au châtelet, & qui porte ce qui ſuit. » Qu'elle a appris, avec la plus grande ſurpriſe, qu'on avoit débité dans le monde, qu'elle Jeanne Viguière, étoit morte, & que dans ſes derniers momens, elle avoit déclaré devant Notaires, qu'étant chez le Sr. feu Jean Calas, ſon maitre, elle avoit embraſſé la religion proteſtante; & que par un prétendu zèle pour cette religion, elle avoit, conjointement avec ledit ſieur Calas, ſa famille & le ſieur Lavayſſe, donné la mort à Marc-Antoine Calas; qu'enſuite ayant été conſtituée priſonnière, elle étoit rentrée dans les ſentimens de la foi catholique, & qu'elle s'étoit crue obligée de déclarer la vérité qu'elle avoit cachée, dont elle étoit, dit-on, fort repentante... Que rien n'eſt plus faux que ce bruit, & qu'elle ſoutiendra juſqu'au dernier moment de ſa vie, que le feu ſieur Jean Calas, la dame ſon épouſe, le Sr. Jean-Pierre Calas & le ſieur Lavayſſe, n'ont contribué en aucune manière, à la mort de Marc-Antoine Calas; qu'elle ſe croit même obligée de déclarer que le feu ſieur Jean Calas

étoit moins capable que perſonne, d'un pareil crime, l'ayant toujours connu d'un caractère très-doux, & rempli de tendreſſe pour ſes enfans; que d'ailleurs le motif qu'on a donné à la mort de Marc Antoine Calas & à la prétendue haine de ſon pere, eſt faux, puiſque ladite Jeanne Viguière a connoiſſance que ce jeune homme n'avoit pas changé de religion, & qu'il avoit continué juſqu'à la veille de ſa mort, les exercices de la religion proteſtante. Que pour ce qui concerne elle Jeanne Viguière, elle n'a pas, graces à Dieu, ceſſé un ſeul inſtant de faire profeſſion de la religion catholique, apoſtolique & romaine, dans laquelle elle entend vivre & mourir, &c. &c.

Nos lettres ſont pleines du recit du froid qu'on a reſſenti depuis peu, dans différentes provinces du Royaume. On écrit de Grenoble, entr'autres, que la nuit du mercredi au Jeudi Saint, il s'y éleva un vent très-froid, qui dura juſqu'au vendredl, & qui fut ſuivi de la neige, qui tomba juſqu'au Dimanche au ſoir, en ſi grande abondance, que la terre en étoit couverte de deux pieds de haut. La nuit ſuivante, il gela aſſez pour faire craindre que les vignes & les fruits n'en ſoient endommagés. On mande à-peu-près la méme choſe de pluſieurs provinces. Il eſt tombé auſſi dans la Lorraine-Allemande, le jour de Pâques, près de deux pieds de neige.

Le Cardinal de Luynes, Archevêque de Sens, a fait voir dernièrement à l'aſſemblée de l'académie des Sciences, un œuf

qui a été trouvé dans un autre œuf de poule, & dont la grosseur n'excède pas celle d'une petite noix. Il étoit beaucoup plus sphérique que celui qui lui servoit d'enveloppe, & l'on n'a rien remarqué d'extraordinaire dans le jaune & le blanc de ce dernier. La même singularité a déjà été observée plusieurs fois.

Les nouvelles du Sénégal portent que l'équipage du navire le *S. Jean de Luz* a été mis en pièces à l'ouest de la côte d'Afrique, par des esclaves qu'il avoit achetés dans le pays de l'Ollife & de Mandelingue, & qui se sont soulevés & ont fait échouer le bâtiment sur la côte : il ne s'est sauvé que le Capitaine, le Bosseman & le Canonier.

LONDRES (*le* 1*er.* *Mai*). Le 14 du mois dernier, les Communes en grand-comité remirent en délibération l'examen des affaires de la compagnie des Indes : on s'en occupa jusqu'après minuit ; & il fut alors proposé d'en venir à la conclusion de cette affaire. Il y eut 157 voix pour l'affirmative, & 213 pour la négative. Le 15, le Roi se rendit au Parlement, & y donna son consentement aux bils suivans : à l'acte, pour assigner des pensions de 5000 livres sterling aux Ducs d'York, de Glocester, & de Cumberland ; à l'acte, pour tolérer l'entrée des grains & des légumes de toutes les parties de l'Europe pour un plus long terme que ne porte l'acte précédent : à l'acte, pour imposer de nouveaux droits sur les chapeaux de paille, &c., importés de l'étranger, & à 23

autres bils publics & 15 particuliers. Après que le Roi se fut retiré, les Seigneurs s'ajournerent au 28 ; & les communes, rentrées dans leur chambre, reprirent enfin en grand comité la considération des moyens de lever le subside.

La chambre des Communes a autorisé la ville de Londres à lever la somme de 156, 000 liv. ster., à 3 & demi pour 100, qui sera payée, ainsi que le capital, sur le produit d'un certain droit d'entrée sur le charbon de terre, impôt dont la ville est en possession. Cette somme doit servir à supprimer le péage du pont de Londres ; à achever la construction du nouveau pont de Blacfriars, à élever de nouveaux quais dans la ville, à réparer l'édifice de la bourse & enfin à reconstruire la prison de Newgate.

Les deux chambres du Parlement ayant repris leurs délibérations, les Commissaires de l'Accise furent mandés à la Chambre Haute, & interrogés sur le défaut de payement du droit imposé sur la vaisselle d'argent. Là-dessus, il fut arrêté que les Commissaires de l'Accise renouvelleroient leurs lettres circulaires à toutes les personnes qu'ils ont eu lieu de soupçonner d'avoir de la vaisselle d'argent, & de n'en avoir pas payé régulièrement les droits, & qu'ils remettront à cette chambre, au commencement des séances du Parlement prochain, les noms de ceux à qui on aura addressé de pareilles lettres, avec désignation de ceux qui se seront conformés ou non à leur réquisition.

Les Directeurs de la Compagnie des In-

Digitized by Google

des ont été informés des conditions d'accommodement que le Gouvernement a proposées, & on espère que la compagnie y acquiescera. Ces conditions sont plus dures pour la compagnie que celles qu'on a annoncées en dernier lieu ; les Directeurs s'en prenent au Comte de Chatham. Les dernières lettres qu'on a reçues du Lord Clive, portent qu'il étoit à Delly, & qu'il se proposoit de repasser incessamment par terre en Europe, après avoir réglé toutes les affaires de la compagnie des Indes d'une manière solide & avantageuse.

Le Sr. Wilkes a écrit depuis peu au Duc de Grafton, pour l'engager à demander son pardon au Roi, & à négocier sa réhabilitation dans les privilèges de sujet de la Couronne Britannique. Il se plaint dans cette lettre, de ce qu'après des promesses positives d'interceſſion en sa faveur, il a été renvoyé à un Ministre pour obtenir une grace qu'il ne pouvoit attendre que de son Souverain. Il fait une récapitulation de toutes les procédures faites contre lui par rapport au N°. 45 de son *Nord-Briton*. Il se félicite en même tems de ce que son courage & sa fermeté sont un exemple qui prouve à tous nos tribunaux, que la justice est due à tout sujet Anglois qui est injustement maltraité dans sa personne ou dans ses biens ; & enfin, il déclare qu'il ne se départira jamais de ses principes politiques, ni de son attachement & de sa fidélité à son Souverain, non plus que de son amour pour sa patrie, &c.

Digitized by Google

Nous apprenons de Dublin qu'il s'y eſt formé, en faveur des manufacturiers, une ſociété, dont les Membres doivent ſigner la formule ſuivante :

Pour ſoulager les Manufacturiers dans la miſere que leur font éprouver la cherté & la rareté actuelle des proviſions, & encourager les maitres ouvriers en ſoie à donner de l'occupation aux journaliers & autres employés ſur eux dans différentes branches de leurs manufactures, & par-là tirer ces malheureux de la ſituation ou ils ſe trouvent, ainſi que pour les mettre en état de ſe procurer du pain & de devenir des membres utiles à la ſociété : nous ſouſſignés, nous engageons tous & chacun de nous, à acheter & à nous faire faire au moins un habit de manufacture de ſoie d'Irlande pour le 4 Juin prochain, jour anniverſaire de la naiſſance du Roi.

On mande de la Caroline, que malgré les reſtrictions & les obſtacles que les François & les Eſpagnols ont mis à notre commerce, néanmoins nous y avons établi avec les Eſpagnols un commerce fort avantageux, & qui produit une grande circulation d'eſpèces dans les Colonies Angloiſes.

J'Ai lû le préſent Journal, *& n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Bouillon, ce 14 Mai 1767.*

THIBAULT.

Encyclopédie, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers.* 3
Des causes de la dépopulation & des moyens d'y remédier. 19
Histoire de Bertrand Du-Gueselin, Comte de Longueville, connétable de France. 31
Ephémérides du Citoyen, ou *Chronique de l'esprit national.* 51
Seconde lettre d'un anonyme à M. J. J. R. contenant un examen suivi du plan d'éducation que cet Auteur propose &c. 67
Recherches ingénues & desintéressées sur les causes & les motifs de la dernière émeute arrivée en Irlande &c. 75
L'Aveugle de Palmire, *comédie pastorale en 2 actes, représentée à Paris par les Comédiens Italiens.* 86
Odes nouvelles & autres poësies précédées d'un discours sur l'Ode, & suivies de quelques morceaux de prose. 96
Cantiques spirituels sur les points principaux de la religion & de la morale chrétienne. 104
Observations sur l'ouvrage intitulé : le Voyageur François. 113
Lettre sur la population du Limousin, & sur les avantages de cette province. 123
Observations sur l'efficacité de la carotte sauvage dans les affections pierreuses. 128
Nouvelles Littéraires.
France. 132
Grande-Bretagne. 136
Allemagne. 138
Nord. 142
Suisse. 144
Nouvelles Politiques. 146

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

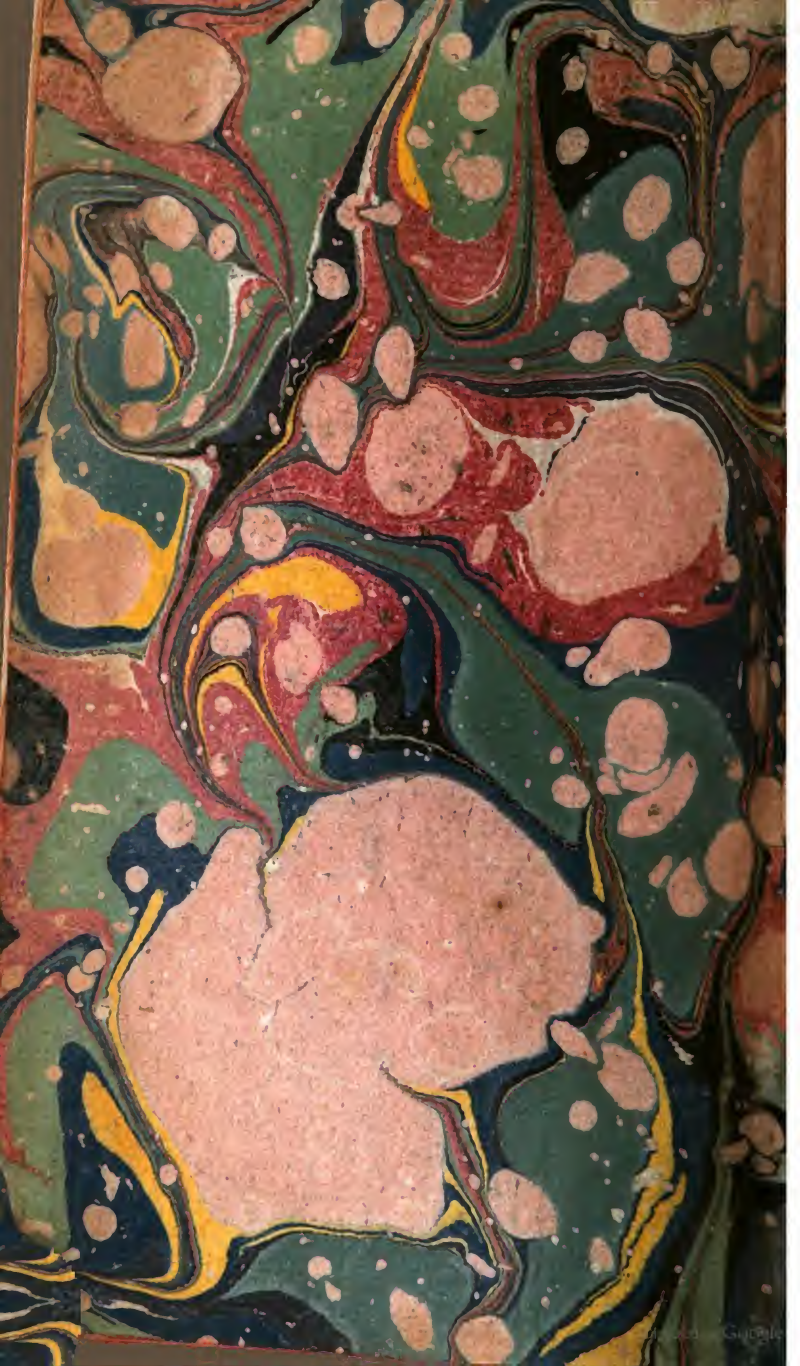

WIDENER LIBRARY
HX IIFU 2